

Critères de figement

Critères de figement

L'identification des expressions figées en français contemporain

Maria Helena Svensson



Skrifter från moderna språk 15
Institutionen för moderna språk
Umeå Universitet 2004

Institutionen för moderna språk

Umeå universitet

SE-901 87 Umeå

Tfn. +46 90 786 51 38

Fax. +46 90 786 60 23

<http://www.mos.umu.se/forskning/publikationer>

<http://publications.uu.se/umu/theses/>

Skrifter från moderna språk 15

Umeå universitet ISSN 1650-304X

Skriftseriens redaktör: Raoul J. Granqvist

© 2004 Maria Helena Svensson

Omslag: Tommy Sund

Tryckt av: Print & Media 2004:20000320

ISBN 91-7305-722-3

ISSN 1650-304X

À la mémoire de mon grand-père, Sven Bergman

Quant au mot « figée », il peut étonner au premier abord, mais il est préférable, me semble-t-il, à « fossile » ou à « pétrifiée », parce que ceux-ci font penser à quelque chose de mort, tandis que les locutions en question restent vivantes, bien que d'une autre manière qu'à l'origine. De plus, « figée » peint mieux que « fixe » le changement qu'ont subi ces locutions.

Lars Lindberg, 1898

Pour les locutions, il était insatiable de renseignements, car, leur supposant parfois un sens plus précis qu'elles n'ont, il eût désiré savoir ce qu'on voulait dire exactement par celles qu'il entendait le plus souvent employer : la beauté du diable, du sang bleu, une vie de bâton de chaise, le quart d'heure de Rabelais, être le prince des élégances, donner carte blanche, être réduit à quia, etc., et dans quels cas déterminés il pouvait à son tour les faire figurer dans ses propos. À leur défaut, il plaçait des jeux de mots qu'il avait appris.

Marcel Proust

Sommaire

Remerciements.....	10
Table des abréviations et des symboles.....	12
1 Introduction.....	13
2 Analyse des critères.....	42
3 Conditions nécessaires et suffisantes.....	139
4 Rapports entre les critères de figement examinés.....	146
5 L'expression figée comme catégorie linguistique.....	179
6 Conclusion.....	182
Bibliographie.....	186
Table des matières.....	195

Remerciements

Maintenant qu'il est temps de remercier tous ceux qui m'ont aidée d'une manière ou d'une autre au cours du travail, je me rends compte que le nombre de personnes impliquées est énorme. Cela me rend un peu hésitante. Est-ce vraiment moi qui ai écrit ce livre?

Évidemment je prends toute la responsabilité du texte, mais sans vous, le travail aurait été non seulement plus difficile mais aussi moins amusant.

Ma plus grande gratitude va envers mes directeurs de thèse, Ingmarie Mellenius, qui ne s'est jamais départie de son enthousiasme quelles qu'aient été les difficultés à aborder et Hans Kronning, qui, quoique loin géographiquement, a toujours lu de près tout ce que je lui ai envoyé. Merci aussi à Karl Johan Danell, l'instigateur du projet sur les expressions figées, phénomène qui dès le début a su me passionner.

Je considère mes collègues à l'UFR des langues modernes d'Umeå comme plus que des collègues. Vous m'avez tous aidée non seulement dans la recherche mais dans la vie au sens le plus large. Vous vous êtes occupés de moi tant sur un plan professionnel que personnel. Vous avez pris le temps de lire et de commenter mon travail, vous m'avez aidé à transporter des meubles et des cadeaux de Noël, vous m'avez invitée à des bals masqués et à d'autres fêtes. Vous m'avez appris à apprécier les films les plus étranges et vous avez pris je ne sais combien de cafés en ma compagnie. N'oublions pas non plus toutes les fois où nous avons simplement déjeuné ou dîné ensemble.

Je remercie ainsi : Florence Sisask, qui corrige mon français, m'invite à dîner et m'emmène à des activités culturelles – mon « rat de sucre », que ferais-je sans toi? Ma chère Malin Isaksson, merci pour toutes les fois où nous avons rigolé ensemble et pour nos séjours à Paris. Barbro Nilsson, tu es une mine de sagesse et je t'estime beaucoup. Merci d'être là quand j'ai besoin de tes conseils. Monika Stridfeldt, tu as souvent été interrompue dans ton travail par mes questions. Merci d'avoir pris le temps de m'écouter. Anders Steinvall, j'ai beaucoup apprécié nos discussions linguistiques ainsi que toutes les fois où tu m'as sauvé la vie en raison de problèmes se rapportant à l'ordinateur. Maria Lindgren, merci d'avoir eu la gentillesse de bien vouloir continuer notre amitié malgré notre première rencontre un peu non-conventionnelle parmi les ordinateurs à Berkeley. Katarina Gregersdotter, les conseils que tu me donnes sont toujours juste ce qu'il me faut pour continuer. Si tu savais à quel point ta compagnie contribue à mon bien-être. Berit Åström, merci pour les « symposiums » très sympathiques que tu as organisés à la campagne. Merci également de m'offrir généreusement ta merveilleuse tarte aux fraises lors de nos rencontres cinématographiques. Mes remerciements vont encore à Carin Agerhäll, Marianne Videkull, Oliver Paré, Christian Ferreux, Morgan Lundberg, Van Leavenworth, Stefano Salmaso, Gerd Lilljegen, Ingmar Söhrman, Christina Karlberg et Johan Nordlander pour tout ce que vous avez fait pour moi. Parfois, pour ne pas dire le plus souvent, je suis convaincue que ma vie serait plus simple sans ordinateur, mais j'avoue m'en être beaucoup servi malgré tout. Par conséquent je remercie nos deux Magnus, Nordström et Olofsson, ainsi que Jan (« Umdac-Janne ») Petterson et Andreas Sjöberg. Sans votre aide ce livre aurait été écrit à la main. Enfin, merci à tous les autres qui, d'une manière ou d'une autre, ont participé à la réalisation de ce livre.

Ma gratitude va également à l'UFR des langues romanes d'Uppsala. Merci à Kerstin Jonasson, Stig Björkman, Coco Norén, Dan Nosell, Gunilla Ransbo, Helena Pontén, Carina

Andersson et Charlotte Lindgren de m'avoir invitée à votre séminaire de linguistique. Vos commentaires m'ont été très précieux. Je remercie également Jérôme-Frédéric Jossierand, qui a lu et commenté le texte dans son intégralité.

En outre, j'ai été ravie d'apprendre que j'avais une « nouvelle » collègue dans le domaine des expressions figées françaises et j'ai beaucoup apprécié notre rencontre. Merci à Fanny Forsberg de l'Université de Stockholm.

Je suis très reconnaissante au Service des relations internationales de l'Université d'Umeå qui a rendu possible mon séjour à l'Université de Californie à Berkeley pendant l'année 1998-1999. Merci à Britt-Marie Nordgren et à Sverker Sörlin qui étaient les responsables de l'échange cette année-là. À Berkeley, les UFR de linguistique et de français m'ont accueillie chaleureusement. Eve Sweetser et Paul Kay ont eu la gentillesse de m'aider et de commenter mon travail. Je vous remercie. Susanne Fleischmann a été une grande source d'inspiration pendant mon année à Berkeley. La nouvelle de sa disparition m'a beaucoup attristée. D'elle et de Californie je n'ai que de bons souvenirs.

La fondation J C Kempes Minnes Stipendiefond m'a accordé une bourse qui m'a permis de poursuivre mes recherches pendant une période où je n'avais pas de salaire. Grâce au Fonds Birger Calleman, j'ai pu entreprendre plusieurs voyages à Paris dans le but d'y trouver des publications linguistiques. À plusieurs reprises j'ai pu participer au congrès des romanistes scandinaves. Pour cela je remercie le Fonds Calleman ainsi que la fondation Knut och Alice Wallenberg, qui ont aidé à financer ces voyages.

Le club d'aikido Björkstaden m'a fait découvrir qu'on pouvait pratiquer un art martial en s'amusant. Merci d'être comme une famille pour moi. Je remercie particulièrement Nina Andersson, Elisabet Einarsdóttir, Tommy Sund et Camilla Moberg qui m'ont soutenue et encouragée de bien des manières.

Merci à tous mes parents (j'en ai quatre!), qui me reçoivent chez eux quand j'en ai le plus besoin. J'envoie des bisoux à ma grand-mère Estrid Bergman qui depuis mon enfance m'est si chère. Finalement un grand merci à mes amis Leo Ngaosuvan, Maria Östbye, Susanne Schander, Ti Cooper, et Heléne Lindahl. Merci Leo pour ton soutien et ta compréhension. Merci Maria pour toutes les fois que tu m'as logée chez toi à Uppsala. Merci Susanne pour de longs appels téléphoniques. Merci Ti de rester si proche tout en habitant si loin. Merci Heléne de rester une de mes meilleures amies depuis bientôt trente ans. Notre amitié vaut plus que tu ne peux t'imaginer.

Table des abréviations et des symboles

CDI	<i>Cobuild Dictionary of Idioms</i>
CDLITT	<i>Dix siècles de culture française</i> , CD-ROM
COMP	compositionnel
CCT	complément circonstanciel de temps
DEI	<i>Dictionnaire des expressions idiomatiques</i>
DEL	<i>Dictionnaire des expressions et locutions</i>
DLS	<i>Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage</i>
DPM	<i>Dictionnaire des proverbes sentences et maximes</i>
FO	<i>Franska ordboken</i>
LB	<i>La libre Belgique</i>
ME	<i>Le monde économique</i>
MO	<i>Le monde</i>
MOD	modification
MOT	motivé
N	nom
PART	partiellement
POSS	adjectif possessif
PR	<i>Le Petit Robert</i>
<i>qqch</i> ¹	quelque chose
<i>qqn</i> ²	quelqu'un
SN	syntagme nominal
SO	<i>Le soir</i>
TLF	<i>Le Trésor de la langue française</i>
VB	verbe
*	non acceptable
?	acceptabilité douteuse
□	non attesté
§	non figé
[...]	(dans les citations) omission

¹ Abréviation du *Petit Robert*.

² Abréviation du *Petit Robert*.

1 Introduction

1.1 Généralités

Pour ceux qui travaillent dans le domaine de la phraséologie il est évident qu'il faut tenir compte de l'existence des suites de mots « préfabriquées ». Or, l'importance des expressions figées est aussi forte pour les linguistes qui étudient d'autres domaines que pour les usagers de la langue, car le phénomène de figement y est omniprésent.

Les termes utilisés pour décrire ces groupes de mots – souvent appelés figés, pour des raisons que nous croyons pouvoir préciser dans cette étude – sont nombreux. Parmi ces termes, on citera à titre d'exemple *locution*, *idiome*, *phrase figée*, *expression toute faite*, *fonction lexicale* et *phrasème*³. Comme l'indique déjà cette abondance de termes, le sujet de ce travail nous ramène à une problématique théoriquement vaste et très subtile.

La problématique du figement étant intéressante en soi, le phénomène est également important sous un autre angle : plusieurs chercheurs signalent le fait que ces groupes de mots – que nous appellerons par la suite *expressions figées* – ne représentent nullement un phénomène marginal de la langue. Ainsi, Danell (1992) estime que le nombre de « stock phrases »⁴ en français couvre entre 20 et 30% d'un texte donné. D'autres chercheurs ont examiné différents types d'expressions, définis autrement, et obtiennent en conséquence d'autres chiffres. Selon Mel'čuk (1993:83), le nombre d'expressions (« phrasèmes »⁵ dans sa terminologie) dans la langue française s'élève à « des dizaines de milliers ». Dans un volume consacré à la locution (Martins-Baltar [éd.] 1997), G. Gross (1997:202) fait remarquer qu'il y a « près de 200 000 noms composés ou dont la combinatoire n'est pas libre, près de 15 000

³ Afin d'illustrer explicitement la diversité de la terminologie, nous citons les termes liés à la phraséologie et au figement rencontrés au cours de nos recherches : *brachysémie*, *cliché stylistique/rhétorique*, *dicton*, *énoncé codé/fréquent*, *expression figée/figurée/idiomatique/toute faite*, *forme convenue*, *idiome*, *idiotisme*, *fonction lexicale*, *gallicisme*, *phrase lexicalisée*, *locution*, *locution proverbiale*, *métaphore*, *mot composé*, *phrasème*, *phraséologisme*, *proverbe*, *signe fractionné*, *tour et tournure*.

Dans la littérature en langue anglaise on trouve également de nombreux termes : *clause*, *conventional collocation*, *colligation*, *discourse structuring device*, *formulae idiom*, *irreversible binomial*, *phrase*, *prefab*, *quotation* et *simile*.

⁴ Selon Danell (1992:18), « stock phrase » se définit comme « [...] both idioms and phrases without metaphor or strange syntax (including collocations) that I judge as being part of the lexicon [...] ».

⁵ La définition qu'il donne du *phrasème* est : « Un **phrasème** de la langue L est une expression multilexémique de L qui ne peut pas [...] être produite, à partir d'une situation donnée ou d'un sens donné, selon un dictionnaire de mots de L et à partir des règles générales standard de L » (Mel'čuk 1993:83). Il est intéressant de noter que, malgré les nombreuses conditions qui doivent être remplies selon cette définition, le nombre de phrasèmes est, selon lui, très élevé.

adjectifs et au moins 30 000 verbes figés ». Certes, ces chiffres ne sont pas absolus, étant donné que les expressions visées dans ces citations n'ont pas été calculées à partir de la même définition, mais ils nous offrent des indices sur l'importance de la partie « figée » de la langue.

Pourquoi donc toutes ces expressions figées ? Est-ce une façon plus économique de s'exprimer que d'employer un groupe de mots tout fait, au lieu de choisir chaque mot séparément ? C'est l'avis de Hudson (1998:139), qui signale que les locuteurs d'une langue obtiennent un maximum d'économie en répétant les expressions qu'ils ont déjà entendues, au lieu d'en créer continuellement de nouvelles. S'il est vrai que pour le locuteur il est plus économique d'avoir recours à des constructions toutes faites, il est également possible que cela permette à l'auditeur de décoder plus facilement un message. Dans une certaine mesure, cette préfabrication d'expressions facilite donc aussi bien la production que la perception des énoncés.

Selon Misri (1987b:7), c'est dans l'équilibre entre la productivité de la langue et le recours à des énoncés préfabriqués que se trouve l'économie. Fabriquer tout le temps de nouveaux énoncés demanderait beaucoup d'efforts. Toutefois, être obligé de mémoriser tous les énoncés possibles pour s'en servir ensuite selon les besoins, présenterait autant de difficultés. Une étude sur la manière dont les locuteurs d'une langue alternent entre expressions figées et syntaxe libre serait intéressante à faire, mais dépasse les limites de cette étude⁶.

S'il y a aujourd'hui des travaux de recherche consacrés à la phraséologie, n'oublions pas qu'elle est longtemps restée sinon oubliée, du moins un peu dans l'ombre des recherches dominées par l'école générativiste. Il est généralement admis que l'approche générativiste n'arrive pas à rendre compte de la partie figée de la langue⁷. Cela dit, on constate cependant le même manque dans d'autres approches linguistiques. Les tentatives de définition du phénomène de figement n'ont pas été sans problèmes. Il n'y a toujours pas de définition claire et univoque, ce qui pose des problèmes délicats aux chercheurs dans le domaine de la phraséologie. « Le fait linguistique du figement a été obscurci par des dénominations floues et très hétérogènes, de sorte qu'on est en présence de strates définitionnelles très souvent incompatibles », écrit par exemple G. Gross (1996:3). Selon Heinz (1993:5), les essais de classifications des locutions se heurtent à maintes difficultés, souvent dues à « la complexité du phénomène de la locution et l'impossibilité de le décrire d'un seul point de vue ». Elle (1993:5) constate également que « quels que soient les critères retenus, il y aura toujours des locutions qui échapperont à une classification ».

La présente étude se propose de remplir certaines des lacunes constatées. En soumettant les critères présentés par d'autres chercheurs en phraséologie à une analyse approfondie, nous espérons pouvoir cerner la problématique dont il est question. Pour ce faire, il sera nécessaire d'examiner de près le terme de *critère*. Une fois les critères proposés décrits et analysés, leur validité est définie en termes de *conditions nécessaires et/ou suffisantes* ou d'*indices*. Pour compléter la description des critères, les relations entre eux seront ensuite examinées en détail. Finalement, si l'expression figée est si souvent considérée comme une catégorie

⁶ Voir Mejri (1997:36-56). Voir aussi Moon (1998:30-31) pour des références à quelques études d'ordre psycholinguistique.

⁷ Cf. Chafe 1968, Weinreich 1969, Fraser 1970 et Hudson 1998:29.

linguistique, la raison en est peut-être que les critères se laissent grouper en *ressemblances de famille*. Cette hypothèse sera également posée dans ce travail.

Nous commencerons par montrer la complexité de la terminologie phraséologique en décrivant certaines notions indispensables dans l'étude de la phraséologie, telles que *expression figée*, *catégorie* et *critère*. Nous présenterons ensuite plusieurs catégories fréquemment mentionnées dans les études des expressions figées : *idiome*, *locution*, *collocation*, *proverbe*, *gallicisme* et *phrasème*. Une section de la partie *Terminologie* sera consacrée à la *métaphore*, tantôt utilisée comme critère, tantôt qualifiée de catégorie. Nous parlerons également de la notion de *portée de figement*

1.2 Terminologie

La terminologie dans le domaine de la phraséologie est très complexe. Une conséquence de cela est qu'elle est employée de manière incohérente par les chercheurs, ce qui nous amène à deux constatations :

- 1) en raison du manque de cohérence dans l'usage des termes, le même terme peut donner lieu à des interprétations diverses selon l'approche phraséologique adoptée
- 2) certains chercheurs utilisent des termes mal définis ou contradictoires dans leurs propres travaux

Les définitions suivantes⁸ peuvent servir à clarifier notre première constatation :

[...] une locution prototypique est caractérisée [...] par sa **non-compositionnalité**. On a beau comprendre tous les mots qui entrent dans *tirer le diable par la queue*, cela ne suffit pas pour comprendre ce que cette locution veut dire. (Martin 1997:293)

[...] compositionality – that is, the degree to which the phrasal meaning, *once known*⁹, can be analyzed in terms of the contribution of the idiom parts. (Nunberg *et al.* 1994:498)

La première chose à noter ici, est que selon la première définition, la non-compositionnalité est mise en évidence par la difficulté de *comprendre* l'expression en question (ici, une locution). Selon la deuxième définition, en revanche, le degré de *compositionnalité* peut être établi, une fois que le sens de l'expression (l'idiome) est déjà connu.

Si nous prétendons que certains chercheurs utilisent des termes contradictoires, cela est probablement dû davantage à la complexité de la langue qu'à l'inconsistance des chercheurs en ce qui concerne la terminologie. Hudson (1998:64-67) discute les termes anglais « salience », « prominence » et « transparency ». Ces termes s'emploient pour ce qui est *prototypique* et *clair* mais ils sont aussi liés à la *fréquence*. Le plus étonnant peut-être dans sa thèse, est sa conclusion qu'un emploi métaphorique peut être interprété comme l'emploi prototypique de certains mots :

⁸ Elles sont discutées *infra* dans 2.3.

⁹ C'est nous qui soulignons.

A further kind of non-salient word meaning is exemplified by *way*, which can be used in a concrete sense ('path', 'road') or in an extended metaphorical sense ('fashion', 'means'). Corpus investigation shows [...] that the latter metaphorical sense is much more frequently used in present-day English, and I therefore call this the salient sense. (Hudson 1998:66)

Il n'est donc pas possible d'étiqueter les emplois métaphoriques comme prototypiques ou non – il faut regarder chaque cas séparément, ce qui rend la fréquence de tel ou tel sens encore plus importante. Hudson (1998:66) ajoute à propos de *sens prototypique*, qu'il est le plus souvent difficile de décider quel est le sens à considérer comme le plus prototypique d'un mot.

Il est évident que si Hudson se sent obligée de redéfinir certains termes à chaque fois qu'elle veut les appliquer, il est impossible de savoir dans quel sens d'autres chercheurs emploient les mêmes termes, s'ils n'ont pas clairement déclaré leur point de vue sur le sujet. Ainsi, des termes comme « premier sens », « sens additionnel »¹⁰ ou « sens prototypique » ne se passent pas d'explications détaillées.

La terminologie est donc abondante et complexe. Pour plus de clarté, il convient d'abord de faire une distinction entre *catégories* et *critères*, c'est-à-dire entre d'une part tous les différents types d'expressions figées et d'autre part ce qui les définit.

Les *critères* sont nécessaires pour la classification, d'où résultent les *catégories*, puisque les *critères* définissent clairement les expressions. Pour mentionner quelques exemples, *idiome*, *collocation* et *locution* sont des *catégories* (jusqu'ici pas très bien délimitées), tandis que *non-compositionnalité*, *syntaxe marquée* et *blocage grammatical* sont des *critères*.

1.2.1 Expression figée

Une des notions qui posent problème est, justement, celle d'expression figée. Le terme « figée » fait peut-être penser en premier lieu à un figement morphosyntaxique, où il n'est pas possible d'effectuer de changement sur les parties dont l'expression est constituée. Pour une expression entièrement figée les variations morphosyntaxiques (déclinaisons, conjugaisons et transformations, entre autres) seraient donc restreintes – sinon inexistantes – et il ne serait pas non plus possible d'effectuer de commutations des éléments lexicaux. Or, on ajoute souvent au sens de la notion un autre trait « figé », à savoir un figement d'ordre mémoriel ou psychologique. L'expression en question existerait donc telle quelle dans la mémoire du locuteur. Autrement dit, le locuteur sait que les mots de l'expression forment une unité. Il s'ensuit qu'il y a plusieurs définitions de figement. Les linguistes travaillant dans le cadre de la phraséologie en ont proposé différents types, comme l'indiquent déjà les exemples suivants :

- Expression figée en raison d'un *blocage grammatical* :

Le seul trait de blocage grammatical¹¹ serait à considérer comme décisif pour l'identification d'expressions figées. Ainsi, Hudson (1998:9) affirme que sa définition d'*expression figée* (« fixed expression ») est basée sur les critères *contraintes syntaxiques* (« unexpected

¹⁰ Évoqués *infra* par Mel' uk (1.2.2.6).

¹¹ Ce critère implique des *restrictions syntaxiques* ou des *blocages de transformations*. Voir *infra* 2.6.

syntactic constraints on the constituent parts »¹²) et *restrictions collocationnelles* (« unexpected collocational restrictions within the expression »¹³). Elle appelle ces deux critères des *critères variationnels* (« variability criteria ») et dit explicitement (1998:9) : « The term **fixed expression** will be used to refer exclusively to expressions that are fixed according to variability criteria »¹⁴.

- Expression figée en raison d'un *figement syntaxique ou sémantique* :

La définition d'une expression figée dépendrait soit d'un figement syntaxique soit d'un figement sémantique. G. Gross (1996:154) fait une distinction entre ces deux types de figement : « Une séquence est figée du point de vue syntaxique quand elle refuse toutes les possibilités combinatoires ou transformationnelles [...] Elle est figée sémantiquement quand le sens est opaque ou non compositionnel »¹⁵. Gaatone (1997:165-166) constate l'importance de l'« arbitraire » pour *la locution*. Il précise : « [...] Arbitraire soit syntaxique, soit sémantique, arbitraire souvent dans la métaphore sous-jacente à la locution, si métaphore il y a [...] »¹⁶.

- Expression figée en raison de sa *conventionnalité* :

Une expression, flexible ou non au niveau syntaxique, serait figée seulement si le locuteur sent qu'il y a une relation entre les mots et lorsque le résultat en est que les mots sont perçus comme une unité. Cette définition peut être comparée à celle que donnent Nunberg *et al.* (1994:492-493) de la catégorie *idiome*. Ils énumèrent les propriétés *conventionnalité* (« conventionality »), *inflexibilité* (« inflexibility »), *figuration* (« figuration »), *proverbialité* (« proverbiality »), *informalité* (« informality ») et *affect* (« affect »). Ensuite, ils écrivent (1994:493) : « Apart from the property of conventionality, none of these properties applies obligatorily to all idioms »¹⁷. Ils (1994:292) soulignent l'impossibilité de définir par un seul critère les idiomes et constatent que le terme d'idiome s'applique à une catégorie floue, contenant des exemples prototypiques tels que *take care of* NP ainsi que d'autres, définis seulement par opposition à d'autres catégories.

- Expression figée en raison de sa *conventionnalité* et de son *inflexibilité* :

Une expression figée doit être conçue comme une unité chez le locuteur. Elle doit également être inflexible au niveau syntaxique, c'est-à-dire soumise à un blocage syntaxique. Notons que ces traits s'appliquent seulement à certains types d'expressions figées, dont le plus commenté est probablement l'idiome. « Narrower uses restrict **idiom** to a particular kind of

¹² Ce critère empêche par exemple un changement de nombre ; *the other day* - **the other days* (Hudson 1998:8).

¹³ Lorsqu'il y a restriction collocationale, deux mots du même champ sémantique ne peuvent pas commuter ; *first of all* - **second of all* (Hudson 1998:8).

¹⁴ Voir aussi *infra* 1.2.4

¹⁵ Toutefois, il n'est pas clair pourquoi il fait cette distinction, étant donné qu'il (1996:12) souligne que ces deux types de figement vont de pair. Dans son exemple *Luc a pris la tangente*, l'opacité sémantique serait corrélée à l'absence de propriété transformationnelle.

¹⁶ Il (1997:166) exemplifie en montrant l'arbitraire dans les traductions. Une traduction de la locution française *baisser les bras* donne en hébreu moderne une expression au sens de 'lever les mains, les bras'.

¹⁷ Leur définition de « conventionality » est (Nunberg *et al.* 1994:492) la suivante : « Idioms are conventionalized: their meaning or use can't be predicted, or at least not entirely predicted, on the basis of a knowledge of the independent conventions that determine the use of their constituents when they appear in isolation from one another ».

unit : one that is fixed and semantically opaque or metaphorical, or, traditionally, ‘not the sum of its parts’, for exemple, *kick the bucket* or *spill the beans* » (Moon 1998:4).

Ainsi, l’interprétation du terme « figé » est tantôt liée à la syntaxe, tantôt à la sémantique. Parfois, c’est la sémantique qui est l’objet d’étude principal dans la phraséologie. Un trait couramment proposé¹⁸ est que les mots sont censés ne pas avoir leur sens « habituel » lorsqu’ils sont employés dans telle ou telle constellation. Une définition qui tend vers cette direction, même si un peu différente, est celle selon laquelle les mots gardent leur sens, bien qu’un sens « additionnel », qu’ils n’ont pas en dehors de l’expression, soit sous-entendu lorsqu’ils sont employés dans l’expression en question. Encore une fois, les combinaisons sont nombreuses :

- un ou quelques-uns des mots de l’expression gardent leur sens « premier » ou « habituel »¹⁹, les autres non
- les mots de l’expression gardent leur sens « habituel », mais ont en plus des sens « additionnels »

Tout cela indique qu’il sera nécessaire de trancher clairement entre un emploi « littéral » et un emploi « figuratif » des mots.

En abordant la notion d’*expression figée*, nous sommes ainsi en présence de plusieurs domaines linguistiques :

- La *syntaxe* des expressions figées est censée être soumise à des restrictions plus ou moins sévères.
- La *psychologie* est pertinente dans la mesure où les locuteurs perçoivent les expressions figées comme des unités qui sont mémorisées.
- La *sémantique* doit être invoquée lorsqu’on considère des sens *premiers*, *additionnels* ou *figurés*²⁰.

Pour ce qui est de notre emploi du terme d’*expression figée*, il est utilisé comme un terme générique réunissant toutes les différentes catégories décrites ci-dessus. Ainsi, il couvre tous les groupes de mots aptes à être jugés comme des unités par les locuteurs, quel que soit le terme employé par d’autres chercheurs. C’est donc surtout le côté psychologique ou mémoriel qui a de l’importance pour ce terme.

¹⁸ Voir *infra*, surtout les définitions d’*idiome* (1.2.2.1).

¹⁹ Nous avons évoqué *supra* les difficultés de savoir comment interpréter ces termes.

²⁰ Il est également probable que la *phonétique* joue un rôle important dans de nombreuses expressions figées. Cependant nous laissons de côté les traits appartenant plutôt à la langue parlée ainsi que les rimes, les allitérations et autres caractéristiques de ce genre, même s’ils sont présents dans la langue écrite. Ces traits, fréquents dans certaines expressions, ne sont certainement pas un hasard : à *cor et à cris*, *prendre ses cliques et ses claques*, *purement et simplement*, *Allons-y Alonzo*, à *l’aise Blaise* etc.. Pour un exposé succinct d’expressions qui comprennent des pré-noms – avec ou sans rime – voir Treps (1994).

1.2.2 Catégories

Les catégories sont donc le résultat d'un classement de différents types d'expressions. Mais même si nous citerons ici des catégories proposées dans la littérature linguistique, le but principal de cette étude n'est pas d'établir une liste des catégories en corrélation avec les critères qu'on a proposés pour les définir. La raison en est que cela a déjà été fait ailleurs. Hudson (1998, Chapitre 1) et Moon (1998:19-25) citent plusieurs typologies proposées et Norrick (1985:72-72) propose une « feature matrix definition of the proverb and related genres [...] »²¹. Toutefois, il faut tenir compte des discussions qui ont eu lieu au sujet des termes les plus fréquents tel que *idiome*, *locution*, *proverbe* et *collocation*. Les limites entre ces catégories, on le sait, ne sont pas nettes.

L'ordre dans lequel les catégories seront présentées n'est pas arbitraire. Si nous laissons le terme de *phrasème* pour la fin, c'est parce qu'il n'est pas très courant²². En ce qui concerne *gallicisme*, le terme est plus répandu que celui de *phrasème*, quoiqu'il concerne un type d'expressions qui est nécessairement français. Toujours est-il qu'il n'est pas très répandu non plus²³. Le *proverbe* présente des particularités différentes. Ce terme n'est nullement rare²⁴, mais la notion de proverbe est d'une moindre importance pour nous que les notions *idiome*, *locution* et *collocation*. Les collocations sont pertinentes pour la phraséologie, mais leur place n'y est pas facilement cernée, étant donné que le terme de *collocations* recouvre davantage de ce qui est traditionnellement considéré comme des expressions figées²⁵. Nous en arrivons aux termes *locution* et *idiome*, qui sont les plus importants dans les recherches qui traitent le figement comme phénomène linguistique. Ce sont les termes les plus fréquemment rencontrés dans la littérature phraséologique. Ils sont assez généraux pour convenir à l'analyse que nous voulons faire. En outre le terme d'*idiome* est celui qui semble venir en premier à l'esprit chez les gens lorsqu'on évoque le sujet d'*expressions figées*²⁶.

1.2.2.1 Idioms

Comme définition de la notion d'*idiome*, Fraser (1970:22) propose : « a constituent or series of constituents for which the semantic interpretation is not a compositional function of the formatives of which it is composed ». Il cite les exemples anglais *figure out*, *make love to*, *beat around the bush*, *by accident*, *pass the buck* et *has the cat got your tongue*. La définition

²¹ Voir aussi Benson (1985), qui fait une distinction entre *idiome* et *collocation*, Nunberg *et al.* (1994), qui divisent les *idiomes* en deux groupes, et le *Dictionnaire des expressions et locutions* (1983), où Rey fait un exposé de « simples tendances » de distinctions entre « locutions », « expressions », « énoncés fréquents » ou « codés », « tournures » et « idiotismes ».

²² Nous l'avons rencontré principalement chez Mel'čuk. Lors d'une recherche sur l'internet entreprise le 28 octobre 2001, nous avons obtenu, sur AltaVista, 13 occurrences en cherchant sur « phrasème ». Dans SSCI (Arts and humanities citation index) il n'y avait aucune occurrence du mot.

²³ Sur AltaVista le mot « gallicisme » a compté 57 occurrences. Dans SSCI il n'y avait aucune référence à « gallicisme » le 28 octobre 2001.

²⁴ Le terme semble effectivement très répandu – sur AltaVista (toujours le 28 octobre 2001), on trouve 10901 occurrences du terme, en cherchant sur les pages en français. Peut-être est-il plus « populaire » que les autres termes. Dans le SSCI, le nombre d'occurrences remonte à 2 en français, 139 en anglais.

²⁵ Les statistiques de l'internet du 28 octobre 2001 sont : 10299 occurrences sur AltaVista, et pour SSCI, 14 en français et 2635 en anglais.

²⁶ Sur AltaVista, le 28 octobre 2001, le terme de *locution* comptait plus que *idiome* (2152 occurrences pour *locution*, 1742 pour *idiome*). En revanche, « locution » ne donnait que 3 occurrences en français et 10 en anglais dans SSCI. Une recherche sur « idiom » (en anglais, donc) a fourni 278 occurrences, tandis que le terme français « idiom » n'a fourni aucune référence.

de Fontenelle (1994:43) ressemble à celle de Fraser : « What characterizes idioms is the fact that they constitute a single semantic entity, and that their meaning is not tantamount to the sum of the meanings of the words they are made up of ». Il (Fontenelle 1994:43) dit encore : « it is admitted that an idiom is basically a fixed multi-word unit whose meaning cannot be computed from the meanings of its components ».

Selon Nunberg *et al.* (1994), la catégorie d'idiome est très floue. Ils constatent que les idiomes ont souvent été identifiés à l'aide du critère de non-compositionnalité mais ils veulent aussi prendre en considération les dimensions de conventionnalité (« conventionality ») et de figuration (« figuration »). En raison de l'importance du terme de *conventionnalité* pour les idiomes, regardons leur explication de ce terme : « idioms are conventionalized; their meaning or use can't be predicted, or at least not entirely predicted, on the basis of a knowledge of the independent conventions that determine the use of their constituents when they appear in isolation from one another » (Nunberg *et al.* 1994:492). La *conventionnalité* (« conventionality ») serait la seule des propriétés du syntagme²⁷ (« properties of the phrase ») qui se rapporte obligatoirement à tous les idiomes (Nunberg *et al.* 1994). C'est donc cette propriété qui constitue leur définition d'un idiome. En outre, ils proposent une distinction entre « idiomatically combining expressions » (des exemples en seraient *take advantage* et *pull strings*) et « idiomatic phrases » (avec l'exemple emblématique *kick the bucket*). Une « idiomatically combining expression » est une expression dans laquelle les composants ont des parties dont on peut identifier les sens idiomatiques²⁸. Dans les « idiomatic phrases », en revanche, les interprétations idiomatiques ne peuvent pas être distribuées sur les parties de l'expression.

Leur division ressemble à celle faite par Makkai (1972:25, 57) entre « idioms of encoding » et « idioms of decoding »²⁹. Celui-ci (Makkai 1972:24) dit : « [...] certain 'peculiar phrases' are only 'peculiar' in so far as they exist at all and not in so far as it is impossible to deduce their meanings from their components ». Il appelle ce type d'expressions, qui ne posent pas de problèmes de compréhension, des « idioms of encoding »³⁰. L'autre type, un « idiom of decoding » présente probablement plus souvent des difficultés de compréhension pour le locuteur qui ne l'a pas rencontré auparavant. Il cite entre autres les exemples *hot dog*, *hot potato* et *to take the bull by the horns*.

Dans la préface du *Dictionnaire des expressions et locutions* (1993, ci-après DEL), Rey évoque plusieurs difficultés auxquelles on peut se heurter dans le domaine de la phraséologie, ainsi que plusieurs notions, difficiles à séparer de façon absolue les unes des autres. Quant aux termes d'*idiome* et d'*idiotisme*, il les évite, le premier étant « trop savant » et l'autre une « forme fâcheuse ». Selon lui, il faudrait pouvoir comparer l'expression en question à une expression dans une autre langue pour que le terme d'*idiome* soit approprié. Dans le cas où il

²⁷ Ici les faux amis « phrase » (anglais) et « phrase » (français) posent problème. Dans l'article, le terme de « phrase » est utilisé, mais en français, il est plus adéquat de parler d'un *syntagme*.

²⁸ « [W]e will use the term 'idiomatically combining expression' [...] to refer to idioms whose parts carry identifiable parts of their idiomatic meanings' » (Nunberg *et al.*, 1994:496).

²⁹ Reprise par Fillmore *et al.* (1988).

³⁰ Makkai (1972:24-25) donne comme exemple la préposition employée lorsqu'on conduit à une certaine vitesse ; en français on conduit à une certaine vitesse, en allemand *mit einer gewissen Geschwindigkeit* etc. 'Avec' et 'mit' se traduisent parfois en anglais par 'with', mais en anglais on dit 'drive at a certain speed'. Voir aussi *infra* 2.6.2.

est possible de faire une telle comparaison, et lorsque l'expression française ne se traduit pas dans cette autre langue, l'expression est en même temps un *gallicisme*. Rey considère donc ce dernier comme un type d'*idiome*.

Le dictionnaire anglais *Cobuild Dictionary of Idioms* (ci-après CDI) définit l'*idiome* (« *idiom* ») comme suit :

An idiom is a special kind of phrase. It is a group of words which have a different meaning when used together from the one it would have if the meaning of each word were taken individually. [...] Idioms are typically metaphorical : they are effectively metaphors which have become 'fixed' or 'fossilized'. (CDI 1995:iv)

La définition de Benson (1985:66) est à peu près la même, si l'on excepte la mention de la *métaphore* : « An idiom is a relatively frozen expression whose meaning does not reflect the meanings of its component parts ».

On aura remarqué que les critères de non-compositionnalité et de conventionnalité ainsi que de métaphoricité sont présents dans les définitions de la notion d'*idiome*. Reste maintenant à examiner ce qui se cache derrière ces termes. Les notions de *non-compositionnalité* ainsi que celles d'*opacité* et de *sens figuré* (équivalant à *métaphoricité*) seront examinées en détail dans le Chapitre 2³¹.

Dans la plupart des définitions de l'*idiome*, c'est le sens déviant qui est le critère le plus important, mais certaines définitions prennent aussi en considération des restrictions syntaxiques. Ainsi, Fontenelle (1994:43) fait remarquer, que dans un *idiome*, plusieurs opérations syntaxiques sont impossibles à effectuer, telles que *la passivation*, *la pronominalisation* et *l'insertion*. Selon lui, il n'est pas non plus possible de faire subir aux *idiomes* l'opération syntaxique de *clivation*. Selon Benson, un *idiome* est *relativement figé* (« *relatively frozen* »). Certains changements, d'ordre tant lexical que grammatical, sont pourtant possibles (Benson 1985:66)³².

Un autre souci est de séparer l'*idiome* de la *collocation*. Une différence proposée est que, dans une *collocation*, le sens est inférable à partir du sens des mots : « the collocations [...] are *not* 'idioms' : their meanings are more or less inferrable from the meanings of their parts, even though the prepositions in the collocations are not predictable » (Benson 1985:62). Nous allons voir³³ que le consensus est loin de régner en ce qui concerne la définition de la *collocation*.

1.2.2.2 *Locution*

Selon le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* (1994:289, ci-après DLS), une *locution* est « un groupe de mots (nominal, verbal, adverbial) dont la syntaxe particulière donne à ces groupes le caractère d'expression figée et qui correspondent à des mots uniques. Ainsi, *faire grâce* est une locution verbale (ou verbe composé) correspondant à *gracier* [...] ».

La « tentative de définition savante » que donne Rey (DEL, 1993:VI) de la *locution*, est la suivante : « une unité fonctionnelle plus longue que le mot graphique, appartenant au code de

³¹ *Infra* 2.3.

³² Voir aussi Nunberg *et al.* (1994:492) sur *inflexibilité* (« inflexibility »).

³³ *Infra* 1.2.2.3.

la langue (devant être apprise) en tant que forme stable et soumise aux règles syntactiques de manière à assumer la fonction d'*intégrant* (au sens de Benveniste) »³⁴. Pour distinguer entre *locution* et *expression*, il se réfère à l'étymologie : *locution* aurait le sens de « manière de dire » (lat. *locutio*, de *loquor*, « parler »), tandis qu'*expression* serait une « manière d'exprimer quelque chose ». Selon Rey (DEL, 1993:VI), l'*expression* « implique une rhétorique et une stylistique ; elle suppose le plus souvent le recours à une 'figure', métaphore, métonymie etc. ».

Une autre solution est celle à laquelle arrive Grunig (1997a:17), et qui est la suivante : il faut admettre « que [...] la locution n'a pas de définition linguistique. Qu'elle se définit ailleurs (je pense en particulier aux registres couverts par la psychologie scientifique contemporaine) et que ses comportements linguistiques paradoxaux sont conséquences de ses propriétés ailleurs définies »³⁵.

Martin (1997:292) adopte un tout autre point de vue : « [...] la locution est un syntagme figé, situé au-delà du mot et en deçà de la phrase figée ». Il explique ensuite ce qui caractérise une locution prototypique, en commentant les trois propriétés les plus typiques : les restrictions sélectionnelles, la non-compositionnalité et la valeur intensionnelle (opposée à la valeur référentielle).

Les définitions de la locution couvrent une vaste gamme de propriétés. DEL évoque la « syntaxe particulière ». Rey constate qu'elle est une « manière de dire », tandis que Grunig propose que sa définition est autre que linguistique. Martin, finalement, ajoute la non-compositionnalité et la valeur intensionnelle comme traits pertinents.

1.2.2.3 Collocation

Une définition très générale de la notion de *collocation* est celle qui se contente de la tendance des mots à apparaître ensemble. Ainsi, Gregory (Gregory *apud* Bäcklund 1981:4) écrit : « *Collocation* is the category that attempts to account for the tendency, in a language, of certain items to occur in close approximation to each other »³⁶.

Benson (1985:61) propose une catégorisation des collocations où il distingue les *collocations grammaticales* des *collocations lexicales*. Cette division est également mentionnée par Fontenelle (1994:44). Une *collocation grammaticale* est une combinaison courante, composée d'un mot lexical (du type VERBE, NOM ou ADJECTIF) et d'un mot grammatical, le plus souvent une préposition. Quelques exemples fournis par Benson (1985:62) en sont : VERBE + PRÉPOSITION : *accuse of, aim at* ; NOM + PRÉPOSITION : *access to, anger at* et ADJECTIF + PRÉPOSITION : *afraid of, angry about*. Il existe évidemment des exemples français du même genre : VERBE + PRÉPOSITION : *accuser de* ; NOM + PRÉPOSITION : *accès à* et ADJECTIF + PRÉPOSITION : *fâché de, fâché avec*. Les *collocations lexicales*, en revanche, sont composées de deux mots « égaux » : « they usually consist of two 'equal' lexical components ». Benson (1985) donne également des exemples de ce type : ADJECTIF +

³⁴ Il explique (DEL, 1993:VI) que « l'intégrant de Benveniste est une unité apte à être reprise pour être intégrée dans une unité de niveau supérieur : élément dans le mot, mot dans le syntagme, syntagme dans la phrase minimale etc. ».

³⁵ Son point de vue sera développé dans le Chapitre 2. Voir 2.1.

³⁶ Il mentionne, à titre d'exemple, la probabilité que le mot « beer » ('bière') apparaît à proximité de mots tels que « drink » ('boire'), « drunk » ('ivre'), « glass » ('verre'), ou « bottle » ('bouteille').

NOM : *confirmed bachelor, pure chance* ; NOM + VERBE : *alarms go off, blood circulates* et VERBE + NOM : *give a lecture, inflict a wound*. Des exemples français en sont : ADJECTIF + NOM : *célibataire endurci* ; NOM + VERBE : *le sang circule* et VERBE + NOM : *faire une conférence*. La traduction mot à mot dans une autre langue présente de grands risques.

Cowie parle non seulement de la tendance de certains mots à figurer ensemble, mais aussi de la possibilité (ou non) de remplacer un mot par un autre dans la collocation :

A collocation is by definition a composite unit which permits the substitutability of items for at least one of its constituent elements (the sense of the other element, or elements, remaining constant). According to these criteria, *run a business* and *wages freeze* are both collocations, given the assumption of substitutability in both cases. (Cowie 1981:224)

Les *collocations restrictives* comprennent, selon la définition d'Aisenstadt (1981:54), des combinaisons de deux mots ou plus. En outre, au moins un des mots a un usage restreint en ce qui concerne ses possibilités de commutation : « RCs [restrictive collocations] are combinations of two or more words, [...] in which one word at least is restricted in its commutability not only by its grammatical and semantic valency, but also by usage »³⁷.

On trouve parmi les définitions celles où est mentionnée la possibilité que la collocation soit formée de plus de deux mots. Or, ce trait est souvent oublié, et ce qui est analysé ou cité comme collocation consiste souvent en une *paire* de mots. Aisenstadt (1981:54) lui-même se concentre sur des combinaisons de deux mots : « When we investigate the commutability restrictions in RCs, we find a) RCs with *both* components restricted in their commutability, b) RCs with *one* restricted component and *the other* one free » (c'est nous qui soulignons).

On aura noté que les définitions citées de la notion de *collocation* sont rangées par ordre de spécificité. La première ne parle que de « la tendance des mots à apparaître ensemble », alors que la seconde est plus précise sur la nature de ces mots : soit un mot lexical est combiné avec un mot grammatical, soit il y a une combinaison de deux mots lexicaux. Ensuite, avec la définition de Cowie l'accent est mis sur les groupes de mots où un des mots peut être substitué à un autre. Les *collocations restrictives* finalement sont celles où les possibilités de substitution sont les plus limitées. Plus on impose de restrictions à ce genre d'unités de langue, plus on se rapproche du phénomène de *figement*.

1.2.2.4 Proverbe

À l'instar des autres catégories d'expressions figées, les proverbes ne se laissent pas facilement définir³⁸. Il semble pourtant qu'il y ait consensus parmi les chercheurs sur de nombreuses propriétés caractérisant le proverbe. Il est souvent admis dans la catégorie de l'*expression figée*. « Le proverbe est un cas particulier de phrase figée », écrit Conenna (2000:29). Kleiber (2000:40) évoque également l'appartenance à la catégorie des expressions figées : « En parlant de dénomination pour le proverbe, il ne faut entendre qu'une et une seule chose : le fait qu'il s'agit d'une expression idiomatique ou figée [...] ».

³⁷ Des exemples de collocations restrictives sont *shrug one's shoulders* et *pay attention* (Aisenstadt 1981:54). En analogie avec ces exemples, on peut constater que dans *hausser les épaules* et *prêter attention*, on ne remplace pas facilement les mots composants par d'autres mots. Voir aussi *infra* 2.2.6.1 et *infra* 2.5.1.

³⁸ Voir Shapira 1999:55-56.

Selon Norrick (1985:31), le proverbe est, dans les définitions traditionnelles, *indépendant, piquant, traditionnel, didactique et figé*³⁹. Il a en outre des traits poétiques tels que la *prosodie* et la *figuration* (1985:46-48). Le trait indépendant est également mentionné par Shapira (1999:58), qui décrit le proverbe comme « un énoncé sémantiquement autonome, transparent, à sens métaphorique ». Elle parle de l'autonomie grammaticale, après quoi elle procède à une description des composants dont le proverbe est constitué. Elle (1999:61-62) constate que le sujet dans un proverbe est souvent de valeur générique.

Certains proverbes ont une syntaxe marquée⁴⁰. Norrick (1985:34) dit, à propos des proverbes anglais, que plusieurs d'entre eux se composent de structures qui sont propres au proverbe. Il dit même qu'aucune grammaire « normale » n'engendrerait ces exemples-là comme des phrases grammaticales complètes. Il cite les exemples « *Like father, like son* » (1985:85) avec la structure *like X, like Y* (en français *tel X, tel Y*⁴¹) et « *The more, the merrier* » (1985:35) avec la structure *the X-er the Y-er* (en français il y a la structure similaire en *plus X, plus Y*⁴²).

Norrick (1985:2) est également d'avis que, à l'instar d'autres unités de la langue, les proverbes doivent être mémorisés : « *Like words, idioms and other recurrent linguistic units, the proverbs of a language must be stored in some kind of inventory* ». Selon lui (1985:3), les *proverbs* sont aussi des *idioms*, dans la mesure où ils ont des interprétations non compositionnelles.

Ce qui distingue les *proverbs* des *idioms* est, selon Benson (1985:66), que le sens des *proverbs* peut être littéral (ou presque) et qu'ils font référence à une *sagesse traditionnelle* (« *folk wisdom* ») ou à une *vérité prétendue générale* (« *alleged general truth* »).

Reste maintenant le problème de savoir d'une part ce que cachent les termes 'piquant', 'traditionnel', 'didactique', 'folk wisdom' et 'alleged general truth', d'autre part dans quelle mesure ils aident à séparer les proverbes des autres types d'expressions. Benson ne mentionne pas la syntaxe éventuellement marquée, mais constate que les proverbes sont normalement des phrases entières, tandis que les idiomes en sont des parties. Un autre trait qui sépare les deux notions est, selon lui, que les proverbes sont plus figés que les idiomes.

On voit donc que les proverbes ont clairement leur place dans les études des expressions figées et qu'ils partagent des propriétés avec les autres catégories étudiées dans ce travail.

1.2.2.5 *Galicisme*

Le gallicisme étant un « [i]diotisme propre à la langue française (par rapport à d'autres langues) » (Le *Petit Robert*, ci-après PR), ce terme fait référence à une sous-catégorie des expressions figées, dont on ne peut faire abstraction en parlant de la phraséologie française. La notion de *gallicisme* nécessite une comparaison du français avec d'autres langues. Dans la préface du DEL (1993:V), on attire l'attention sur le rapport avec d'autres langues. La difficulté de traduire certaines expressions est un trait communément associé aux gallicismes.

³⁹ Dans la définition anglaise, il écrit (1985:31) : « self-contained, pithy, traditional expressions with didactic content and fixed [...] form ».

⁴⁰ Pour une définition du terme 'marquée', voir 2.4 *infra*.

⁴¹ Comme dans *Tel maître, tel valet* (DEL:maître).

⁴² Comme dans *Plus on est de fous, plus on rit* (DEL:fou).

Léard (1992:18) prend aussi en considération la difficulté pour les gallicismes de trouver une place dans la grammaire. Il est d'avis que les grammaires catégorielles « engendrent un résidu », et c'est ce résidu qu'il appelle *gallicismes*. Ceux qu'il examine de plus près sont *il y a...qui/c'est...qui, voici/voilà, c'est à toi de jouer* et *ce que*.

PR fait une distinction entre deux types de gallicismes : *gallicisme de vocabulaire* (ex. *à la bonne heure*⁴³) et *gallicisme de construction* (ex. *s'en donner à cœur joie*⁴⁴), sans préciser pour autant en quoi réside la différence entre les deux types.

Cependant, comme l'écrit Wilmet (1997:457)⁴⁵, « '[g]allicisme' est une appellation à rejeter parce que trop large [...] ». Il nous semble en effet justifié de critiquer un terme qui n'arrive qu'à spécifier ce qui est « propre à la langue française », sans plus de précisions.

1.2.2.6 *Phrasème*

Mel'čuk (1993:82-84) se sert du terme de *phrasème* et en propose quatre types majeurs. Le premier type est le *phrasème pragmatique*, qui a une forme et un sens transparents et « bien-formés » [sic !], et qui est figé par rapport à une situation donnée. Il donne l'exemple *C'est pour toi !*.

Le *phrasème complet* a un sens qui « n'inclut le sens d'aucun de ses constituants ». Il cite l'exemple *faire le joli cœur* [avec N] dans le sens « se comporter envers une femme N de façon exagérément galante dans le but de la charmer ».

Ensuite, le *demi-phrasème* a deux constituants. Le sens de l'expression en question inclut le sens de l'un des constituants mais pas de l'autre. Un exemple en est *donner une conférence*, parce qu'« il s'agit bel et bien d'une conférence, mais DONNER n'a pas son sens premier ».

Le quatrième type est le *quasi-phrasème*. Le sens de ce type de phrasème inclut les sens de tous ses constituants, mais ici il y a en outre « un sens additionnel » et imprévisible. L'exemple proposé est *donner le sein* [à N].

Les limites entre ces quatre types ne sont pas toujours nettes. Comment interpréter le fait que le *phrasème pragmatique* ait une forme et un sens « bien-formés », et quel trait distinctif les sépare des autres *phrasèmes*, étant donné qu'on accorde seulement aux premiers l'épithète de « bien-formés » ?

Une autre caractéristique, qui pourrait décrire plus d'un type de *phrasème* est celui d'être « figé par rapport à une situation donnée ». Il est difficile de trouver des expressions quelconques dans la langue, figées ou non, qui ne dépendent pas de la situation dans laquelle elles sont énoncées. Il est vrai que Mel'čuk explique qu'il faut dire *C'est pour toi* dans certaines situations et *C'est à toi* dans d'autres, mais, comme définition, « figé par rapport à une situation donnée » est un peu vague.

En ce qui concerne le *phrasème complet*, comment être sûr qu'il n'inclut le sens d'aucun de ses constituants ? L'affirmation selon laquelle un verbe comme *faire*, avec un sens si polysémique, serait totalement privé de son sens dans *faire le joli cœur* est peut-être un peu trop catégorique.

⁴³ *À la bonne heure!* – 'c'est très bien, c'est parfait, tant mieux!' (DEL:heure).

⁴⁴ *S'en donner à cœur joie* – 'se donner de qqch avec la joie du cœur' ou 'par la joie de cœur' (DEL:cœur).

⁴⁵ Sa critique du terme se retrouve dans le contexte de *focalisation*. Il s'agit du clivage *c'est...qui/que*, qui serait un gallicisme.

Dans la définition du *demi-phrasème* nos réserves sont, comme dans l'exemple précédent, en relation avec les différents sens possibles des mots polysémiques (il doit être possible d'étiqueter « donner » ainsi). Pour pouvoir constater qu'un mot n'a pas son « sens premier », il faut des précisions sur la définition de ce sens « premier ».

Le même reproche peut être formulé à l'égard du dernier type proposé par Mel'čuk, puisque le *quasi-phrasème* est, au moins théoriquement, polysémique.

Il nous semble que les critères pertinents pour séparer les différents types de phrasèmes peuvent être améliorés et précisés.

1.2.3 Entre catégorie et critère – la métaphore

Il n'importe en premier lieu, en ce qui concerne les *métaphores*, ni de leur donner une définition, ni de les décrire, ni même de catégoriser certaines expressions comme métaphoriques, mais d'expliquer leur pertinence pour les expressions figées. Elles sont souvent mentionnées dans le contexte du figement où elles sont décrites à l'aide de certains des critères qui seront discutés et analysés par la suite⁴⁶. Or, cerner la problématique de la métaphore pour servir notre propos n'est pas une tâche triviale, vu l'abondance d'études faites sur les métaphores⁴⁷. Quant à la relation entre métaphore et figement, on notera que cette relation parcourt un continuum qui va de la *relation zéro* (il n'y a pas forcément de relation entre métaphore et figement) jusqu'à une relation très forte (dans certaines définitions, les idiomes ont un statut de « métaphores mortes »). Afin d'illustrer le problème que peut poser la notion de *métaphore* dans le cadre de la phraséologie, il faut attirer l'attention sur les différents aspects du continuum dont nous venons d'indiquer l'existence.

Citons, pour commencer, une définition assez générale de *la métaphore* :

Figure de rhétorique, et PAR EXT. Procédé de langage qui consiste à employer un terme concret dans un contexte abstrait par substitution analogique, sans qu'il y ait d'élément introduisant formellement une comparaison (PR:*métaphore*).

Cette définition semble être communément acceptée dans la plupart des théories sur les métaphores. Deignan (1999b:24), par exemple, considère l'emploi d'un mot comme métaphorique, lorsqu'il a une référence abstraite et en même temps une relation sémantique à un autre emploi du mot, avec une référence concrète⁴⁸.

Dans la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson (1995:231-237), les métaphores ne représentent pas un phénomène extraordinaire dans la langue. Selon eux, les métaphores (ainsi que d'autres tropes comme l'*hyperbole*, la *métonymie* et la *synecdoque*) ne demandent pas de connaissances linguistiques particulières, ni plus de capacité interprétative que d'autres énoncés.

⁴⁶ Pour le lecteur qui souhaite une approche différente de la nôtre, nous renvoyons à d'autres auteurs qui traitent les métaphores, par exemple Ricoeur (1975), Lakoff et Johnson (1980) et Henry (1983).

⁴⁷ Voir par exemple Gibbs (1999:29) pour des références aux différentes théories de la métaphore, en psychologie et dans d'autres domaines.

⁴⁸ Deignan (1999b:24) : « I consider uses of a word to be metaphorical where they have abstract reference and are related semantically to another use of the word, which has concrete reference ».

Cela va à l'encontre des théories qui ont leur origine dans la rhétorique classique⁴⁹ et qui sont probablement les plus connues. Dans la rhétorique classique, le point de départ est que les métaphores présentent une particularité linguistique qu'il faut déterminer. On dit souvent que c'est dans la sémantique que l'on retrouve cette particularité, qui peut être considérée comme une « malformation lexicale ». Il s'ensuit que les énoncés métaphoriques sont, à un certain niveau, forcément faux⁵⁰. Pour exemplifier la différence entre les énoncés métaphoriques et les énoncés non métaphoriques, Moeschler et Reboul (1994:407-408) fournissent ce qu'on peut appeler une prédication inappropriée comme celle de « Achille est un lion », lorsque Achille désigne un être humain.

Un autre point de vue est celui du philosophe Davidson (1984:245-264). Même s'il admet qu'il y a une différence entre énoncés métaphoriques et énoncés non métaphoriques, la différence n'est pas, selon lui, de nature sémantique. Ainsi, il défend l'hypothèse que les métaphores n'ont qu'une signification et que cette signification est littérale. Pour lui, c'est la distinction entre le *sens* des mots et leur *utilisation* qui est pertinente⁵¹.

Les définitions et les théories sur les métaphores que nous venons d'exposer n'ont rien à voir avec le figement. Ce n'est qu'en abordant les hypothèses qui vont suivre que nous pouvons rapprocher la problématique des métaphores à celle du figement. La première de ces hypothèses consiste à supposer que les métaphores et les idiomes peuvent avoir certains traits en commun. Ainsi, certains chercheurs vont jusqu'à déclarer que les idiomes sont une espèce de métaphore⁵². Dans le dictionnaire *Cobuild* (1995:iv), on lit : « they [les idiomes] are effectively metaphors which have become 'fixed' or 'fossilized' ». Selon Gibbs (1994:267), la plupart des chercheurs partagent cet avis. À ce propos le terme *métaphore morte* (« dead metaphor ») peut servir : « [...] most scholars assume that idiomatic language may once have been metaphorical but has lost its metaphoricality over time and now exists in the mental lexicon as a set of stock formulas or as dead metaphors ». Cependant, la prudence s'impose, encore une fois, quant à la terminologie. Comme le signale Deignan (1999a:182), l'interprétation du terme *métaphore morte* peut prendre des directions diverses. Il peut s'agir d'une métaphore à tel point établie dans la langue qu'on la considère dans la langue contemporaine comme ayant un sens littéral. Les exemples *le pied de la montagne*, *le pied de la table* ou *le pied de l'arbre* ne sont probablement plus vus comme métaphoriques pour la plupart des locuteurs français. Un autre sens du terme de *métaphore morte* est que l'origine d'une telle métaphore est oubliée et que dans la langue courante on ne voit pas quel était le rapport entre la métaphore ou l'expression métaphorique et ce qu'elle représente aujourd'hui. On peut ainsi parler de *démotivation étymologique*, comme le fait Martin (1997:299). On lui emprunte les exemples *porter le chapeau*⁵³ et *sonner les cloches à qqn*⁵⁴.

⁴⁹ Voir par exemple Moeschler et Reboul (1994:407).

⁵⁰ Cf. Moon (1998:193) : « All metaphors, all metaphorical FEIs [fixed expressions and idioms] are at some level untrue ».

⁵¹ « I depend on the distinction between what words mean and what they are used to do. I think metaphor belongs exclusively to the domain of use » (Davidson 1984:247).

⁵² *Supra* 1.2.2.1.

⁵³ *Porter le chapeau* – 'être rendu responsable' (DEI:chapeau).

⁵⁴ *Sonner les cloches à qqn* – 'lui adresser de vifs reproches' (DEI:cloche).

Chez Moon (1998:22), le terme de *non compositionnel*⁵⁵, décrivant le trait que les *idiomes* partagent avec les *métaphores*, est introduit comme suit : « Strings classified as metaphors are non-compositional because of their semantics : they include pure idioms ». Le rapprochement qu'elle fait entre les métaphores et les idiomes est explicité lorsqu'elle (1998:23) constate que l'impossibilité de décoder une métaphore fait d'elle un idiom : « [...] **opaque metaphors**, pure idioms, are those where compositional decoding and interpretation of the image are practically or completely impossible without knowledge of the historical origins of the expression ».

Après ces dernières citations, il semble logique d'appeler *la métaphore* une catégorie d'expressions figées (à l'instar de *l'idiome*). Or, à la différence des autres catégories ici présentées⁵⁶, la *métaphore* est tantôt présentée comme un type d'expression (catégorie), tantôt comme une caractéristique qui peut faire partie d'un critère de figement. Moon (1998:178) appelle les trois notions d'*ambiguïté*, de *polysémie* et de *métaphore* des caractéristiques des expressions figées anglaises, même si elles ne sont que des 'caractéristiques de surface'. Elle les oppose à la non-compositionnalité, qui est, selon elle, une notion clé des expressions figées⁵⁷.

Il ressort des définitions citées que certaines théories sur les métaphores peuvent effectivement avoir une importance pour la phraséologie, mais nous nous contentons dans la présente étude de ces quelques remarques sur les termes ainsi que de renvois à des recherches antérieures. Une analyse approfondie de cette problématique mènerait trop loin.

1.2.4 Critères

Les catégories citées jusqu'ici (*idiome*, *locution*, *proverbe* etc.) sont celles qui sont le plus souvent mentionnées lorsqu'on évoque le phénomène de *figement*. On les retrouve souvent classées comme des types d'*expressions figées*. Est-il possible de trouver une définition de l'*expression figée* comme catégorie ?

Hudson (1998:33) signale, au sujet des expressions figées anglaises, que les critères typologiques donnent souvent comme résultat des taxinomies incluant des catégories non discrètes et incomplètes⁵⁸. G. Gross est d'avis que pour décrire la notion de figement, il faut quitter le niveau trop général qui décrit le phénomène tel quel et se limiter à des catégories précises :

Nous examinons les propriétés communes qui caractérisent ce phénomène, que l'on doit considérer comme un des plus importants dans les langues. Cependant, nous ne voulons pas réduire pour autant le figement aux considérations générales que nous proposons ici. C'est dans le cadre des différentes catégories que peut se faire l'analyse avec la précision voulue. (G. Gross 1996:9)

Mais même si l'on décide de limiter l'analyse à une seule catégorie d'expression figée, on peut rencontrer les mêmes obstacles définitoires. Nunberg *et al.* (1994) se consacrent aux

⁵⁵ Pour la notion de *non-compositionnalité*, voir *infra* 2.3.

⁵⁶ *Supra* 1.2.2.1-1.2.2.6.

⁵⁷ Voir Moon (1998:8).

⁵⁸ Hudson (1998:33) : « [...] typology criteria generally result in taxonomies with non-discrete, non-comprehensive categories, which is an undesirable state of affairs [...] ».

idiomes. Selon eux, les problèmes demeurent pour toute définition et la catégorie d'idiome est floue⁵⁹.

L'affirmation de Schapira (1999:9), qu'il y a des « critères distinctifs, qui se vérifient pour toutes les expressions figées », va à l'encontre de ce que pensent la plupart des linguistes. Elle ajoute pourtant qu'« il en existe d'autres [critères], moins rigoureux, qui s'appliquent ou non selon le degré de figement plus ou moins élevé de la séquence ». Cette citation évoque l'idée qu'il y aurait des *degrés de figement*⁶⁰. Le figement, dit-elle (1999:10) « est un phénomène scalaire, ses produits pouvant présenter une rigidité plus ou moins intense ».

Ni les catégories ni les critères ne fonctionnent automatiquement comme des outils efficaces pour décrire ou analyser le phénomène de figement. En parlant des critères d'*institutionnalisation* (« institutionalization ») et de *réapparition* (« recurrence »), Moon est du même avis :

Fixedness is complex. Institutionalization or recurrence of a fully frozen string does not necessarily indicate status as an FEI [Fixed Expression or Idiom]. [...] many of the realizations of the frameworks are highly frequent but few can be considered holistic units [...]. (Moon 1998:7)

Il sera nécessaire de décrire les termes impliqués dans le domaine de la phraséologie. Notre étude met l'emphase sur les critères utilisés pour décrire les expressions figées. Cela dit, il faut avouer que *critère de figement* n'est pas un terme univoque. Tantôt il semble décrire ce qui est typique pour certains types d'expressions figées, tantôt il est utilisé pour vraiment trancher entre les syntagmes figés et les syntagmes non figés. Nous allons examiner plus en détail la notion de *critère*, en essayant de répondre à la question suivante : qu'est-ce qui est cerné par un critère de figement ?

- Ce qui est typique pour toutes les expressions figées ?
- Ce qui est typique pour certaines ?
- Des traits qui séparent les expressions figées de la syntaxe libre ?
- Des traits qui sont pertinents pour les expressions figées, mais qui sont aussi valables pour la syntaxe libre ?

Le terme de *critère* n'est pas le seul employé par les phraséologues dans leurs descriptions des expressions figées. Ainsi, on parle aussi de « propriétés » et de « traits distinctifs », ainsi que de « paramètres », de « causes » et même de « symptômes ». Une question qui se pose est si ces termes sont employés les uns à l'exclusion des autres ou si les chercheurs ne font pas de distinction claire entre les notions qu'ils décrivent. Si les notions derrière les termes analysés n'atteignent pas le statut de critères distinctifs, doit-on les appeler des propriétés ?

Dans les définitions citées sous *catégories*, il y a des critères souvent appliqués dans les recherches phraséologiques, tels que la *non-compositionnalité*, la *conventionnalité*, la

⁵⁹ Nunberg *et al.* (1994:492) : « Attempts to provide categorical, single-criterion definitions of idioms are always to some degree misleading and after the fact. In actual linguistic discourse and lexicographical practice, 'idiom' is applied to a fuzzy category defined on the one hand by ostension of prototypical examples [...] and on the other by implicit opposition to related categories [...] ».

⁶⁰ Voir aussi G.Gross 1999:16-17.

métaphoricité, la *mémorisation*, l'*inflexibilité syntaxique* et la *syntaxe marquée* (exprimés ci-dessus par ces termes ou par d'autres, mais qui couvrent à peu près les mêmes phénomènes, entièrement ou partiellement). D'autres critères sont les *résidus de langue ancienne* (notion parfois impliquant une syntaxe ou des traits lexicaux marqués), le *caractère non officiel*, la *valeur intensionnelle* ou la *non-actualisation d'un référent*, les *restrictions sélectionnelles* et la *non-possibilité de traduire dans une autre langue*. Il faut préciser ici que cette énumération n'est évidemment pas exhaustive.

Essayons maintenant de préciser quelles sont les notions qui semblent avoir le statut de *critères*, en les séparant, si possible, des *propriétés* ou des autres notions discutées.

Dans la thèse *Perspectives on fixedness*, Hudson (1998) arrive à problématiser le phénomène de figement (« *fixedness* ») et à introduire des aspects que d'autres chercheurs oublient ou laissent de côté. En ce qui concerne les critères utilisés, elle en cite quatre qui sont récurrents dans les ouvrages traitant des expressions figées en anglais (Hudson 1998:8-9) :

1. contraintes syntaxiques inattendues (« unexpected syntactic constraints on the constituent parts »)
2. restrictions collocationnelles inattendues (« unexpected collocational restrictions within the expression »)
3. syntaxe anormale ou usage anormal (« anomalous syntax or usage ») sens figuratif (« figurative meaning »)

Hudson appelle les deux premiers critères dans cette liste des *critères variationnels* (« *variability criteria* »). Ce sont ces critères-là qu'elle garde pour sa définition du *figement* (« *fixedness* »). Elle constate que le critère de *sens figuratif* a souvent été mis en rapport avec les critères variationnels, alors qu'elle fait une distinction claire entre ces deux aspects de la langue :

It has been widely assumed that this fourth criterion (figurative meaning) correlates with the first and second [...]. Put in these terms the criteria sometimes conflict, so that an expression such as (*to*) *sow wild oats* would be considered fixed according to the figurative meaning criterion (4) yet not according to the variability criteria (1-2). In other words, the meanings of the parts do not add up to the meaning of the whole although the expression does permit considerable variation [...]

[...] I make a clear distinction between the variability criteria on the one hand, and the figurative meaning criterion on the other. The term **fixed expression** will be used to refer exclusively to expressions that are fixed according to variability criteria. (Hudson 1998:9)

Cependant, elle avoue que pour elle les critères variationnels ne sont que des *symptômes* de figement. En ce qui concerne le *sens figuratif*, celui-ci a plus d'importance pour les aspects conceptuels qu'elle appellera *des forces figeantes* (« *fixing forces* »).

Dans son chapitre intitulé « *La notion de figement* », G. Gross (1996:9) annonce qu'il a l'intention d'examiner les « propriétés communes qui caractérisent ce phénomène ». Les différentes *propriétés* dont il parle dans ce chapitre et qui en intitulent les parties sont :

1. La polylexicalité
2. L'opacité sémantique
3. Le blocage des propriétés transformationnelles
4. La non-actualisation des éléments : la notion de locution
5. La portée du figement
6. Le degré de figement
7. Le blocage des paradigmes synonymiques
8. La non-insertion
9. Le défigement
10. L'étymologie
11. Les locutions sont-elles réductibles à des catégories ?

L'ensemble de ces propriétés offre tout un éventail d'aspects divers du phénomène de figement. Elles sont plutôt des notions pertinentes et utiles que des critères. Aussi ne prétend-il pas qu'elles soient toutes des critères distinctifs. Certaines sont plutôt des phénomènes scalaires ou des notions plus ou moins importantes pour le figement. Nous ne commenterons pas toutes ces propriétés ici, mais constatons que toutes ne s'appliquent pas, au même degré, à toutes les catégories figées.

« La polylexicalité », une séquence de plusieurs mots, est, selon G. Gross (1996:9), une « condition nécessaire pour qu'on puisse parler de figement ». Les mots en question doivent aussi avoir une « existence autonome ».

Il ne dit pas explicitement que l'opacité sémantique est une condition nécessaire pour le figement. Pourtant, il (1996:11) appelle les suites opaques « sémantiquement figées » après avoir déjà stipulé (1996:8) que l'opacité sémantique va de pair avec le figement syntaxique : « [...] le figement sémantique et le figement syntaxique sont deux aspects d'un même phénomène qu'il convient de ne pas séparer de façon artificielle ». On voit que les opinions de Hudson et celles de G. Gross sont opposées sur ce point.

Lorsqu'il se consacre à la catégorie plus spécifique des « noms composés », il parle, non pas de *critères*, mais de « *paramètres* qui permettent de montrer le figement dans les groupes nominaux »⁶¹ (1996:31). Deux de ses paramètres sont décrits sous les rubriques « absence de libre actualisation des éléments composants » et « un nom composé est une non-prédication ». L'*actualisation* est une *détermination* qui peut être un article ou encore un modificateur adjectival. Pour montrer la différence entre les groupes nominaux libres et les noms composés, G. Gross (1996:32) fournit les exemples *un fait évident* et *un fait divers*. Le premier exemple serait un groupe nominal « ordinaire », avec un substantif-tête, actualisé d'une part par l'article *un*, d'autre part par l'adjectif *évident*. *Un fait divers* est un nom composé. Dans ce cas, l'article *un* n'est pas une actualisation censée déterminer le seul mot *fait*, mais tout le nom composé *fait divers*. *Divers* n'est pas une détermination, ce mot faisant partie du nom composé. Pour ce qui est du deuxième paramètre, il explique, avec les mêmes exemples, qu'*un fait évident* est une prédication, puisqu'on a la possibilité d'expliciter cette prédication avec une paraphrase : *Nous avons constaté un fait qui est évident*. Ce procédé ne marche pas pour les noms composés : **Nous avons constaté un fait qui est divers*.

⁶¹ C'est nous qui soulignons.

Shapira (1999:8-9) utilise le terme de *critère*, mais aussi de *trait distinctif* et de *propriété*. Parmi les critères, elle identifie « la possibilité ou l'impossibilité de changer formellement de quelque manière que ce soit le groupe donné » comme « le trait distinctif le plus important entre la séquence libre et la forme figée ». Elle ne semble pas faire de distinction entre les notions *critère*, *trait distinctif* et *propriété*. Il est vrai que les critères en soi ne constituent pas son sujet principal et elle fait référence à l'ouvrage de G. Gross. Cependant elle appelle les opérations impossibles à effectuer dans les séquences figées des « critères distinctifs », qu'elle juge valables pour toutes les expressions figées :

1. l'impossibilité de changer l'ordre des mots dans la séquence figée ;
2. l'impossibilité de remplacer l'un ou l'autre des mots du groupe, fût-ce par un synonyme ;
3. le segment figé n'admet pas la translation morphologique⁶² ;
4. la suspension de la variation en nombre des composantes, même pour les cas où le changement n'affecterait pas le sens de la locution ;
5. le segment figé n'admet pas la manipulation transformationnelle ;
6. le segment figé ne permet pas l'extraction d'un de ses composants pour :
 - la relativisation
 - la topicalisation
 - la voix passive
 - la mise en vedette au moyen de la corrélation *c'est...que*.(Shapira 1999:8-9)

On aura l'occasion plus tard de revenir sur les autres critères qu'elle cite, dans les discussions plus spécifiques.

Moon (1998:8-9) emploie le terme de *critère* (« criterion »). La non-compositionnalité est un critère, dont la forme archétypale est la *non-compositionnalité sémantique*. Outre ce critère, elle en mentionne trois autres : l'*orthographe* (à l'instar de G. Gross, elle considère les FEIs⁶³ comme des suites de deux mots ou plus), l'*intégrité syntaxique* (« FEIs typically form syntactic or grammatical units in their own right ») et finalement l'*intonation*, un critère phonologique.

En parlant de la locution, Gülich et Krafft (1997:243) signalent que les deux *traits* d'*idiomaticité* et de *stabilité* sont souvent utilisés comme critères de *préfabrication*, terme qu'ils emploient là où d'autres chercheurs utiliseraient volontiers celui de *figement*⁶⁴.

Martin (1997:292-293) utilise le terme de *propriétés*, et énumère celles qu'il considère comme les plus essentielles pour les locutions : les *restrictions sélectionnelles*, la *non-compositionnalité* et la *valeur intensionnelle*.

Nunberg *et al.* (1994:492-493) emploient le même terme, celui de *propriété* (« properties of the phrase »). Les propriétés mentionnées dans leur article sont *conventionnalité*, *inflexibilité*, *figuration*, *proverbialité*, *registre informel* et *affect*. Ces propriétés ne sont pas

⁶² La *translation morphologique* implique qu'une catégorie grammaticale peut être transformée en une autre, par exemple: verbe -> nom ; *payer* -> *le paiement*.

⁶³ Fixed Expressions and Idioms.

⁶⁴ Gülich et Krafft (1997:243) : « La qualité essentielle des locutions / idiotismes / expressions phraséologiques, c'est d'être préfabriquées ou préformées » [sic !].

toutes des critères distinctifs, puisqu'on stipule que seule la propriété de conventionnalité s'applique obligatoirement à tous les idiomes.

Sans énumérer tous les critères dont parle Misri (1987b) – il en énumère une trentaine – il est possible de constater que c'est le terme de *critère* qu'il emploie lorsqu'il va présenter l'identification et la classification des figements.

Il est intéressant de noter l'apparition que fait parfois l'*intuition* dans les contextes phraséologiques. Parfois elle est mentionnée explicitement, soit comme critère, soit comme outil ou méthode de travail. Ainsi, Misri (1987a:75) commente « l'impression du 'déjà vu' » de Bally (1963:70) et l'appelle « un critère intuitif ». Selon Misri (1987a:76), il s'agit même du critère préféré de Bally : « [...] on peut dire que Bally préfère finalement l'intuition à tous les critères [...] ». Dans un sens, Misri utilise lui-même l'intuition comme outil de travail. Son procédé de travail a été de constituer d'abord un corpus d'expressions. Ces expressions ont ensuite servi de point de départ à sa discussion théorique des critères. Il dit aussi explicitement :

Tout francophone peut dire intuitivement laquelle des deux séquences suivantes :

1) Les carottes sont cuites [pour l'équipe de...]

2) Les nouilles sont cuites

est une expression toute faite et laquelle ne l'est pas.

(Misri 1987b:7)

Il faut admettre qu'il n'est pas le seul à travailler de cette manière. Dans une analyse de la distribution des idiomes et de ce qu'il appelle « stock phrases », Danell (1992:20) identifie les « stock phrases » à l'aide de l'intuition⁶⁵. De même, on peut citer Achard et Fiala :

L'intuition de locutionnalité peut s'exprimer sous forme de jugements : un locuteur, dans la majorité des cas, est (théoriquement) capable, sans même pouvoir formuler ses critères, de décider qu'un groupe de mots est plutôt un nom composé, une locution, une expression figurée, un groupe plus ou moins figé etc. [...] Tout sujet parlant possède par rapport à sa langue, cette intuition locutionnelle, variable évidemment d'un sujet à l'autre, et que l'activité lexicographique vise à homogénéiser et à construire en norme. (Achard et Fiala 1996:281)

Notre impression est que les linguistes utilisent souvent l'intuition comme méthode (qu'ils en soient conscients ou pas) et que cela est la raison pour laquelle on classe souvent certains syntagmes comme figés, quand bien même les critères présentés ci-dessus ne pourraient pas être appliqués.

Pour conclure, on constate que les critères proposés portent des dénominations diverses : Hudson appelle les *contraintes syntaxiques inattendues* et les *restrictions collocationnelles inattendues* des *critères variationnels*. Shapira énumère six *critères* qui seraient des « critères distinctifs ». Moon parle des quatre *critères* de *non-compositionnalité*, d'*orthographe*, d'*intégrité syntaxique* et d'*intonation*. Misri analyse une trentaine de *critères* et Bally, finalement, évoque l'*intuition* comme *critère*.

⁶⁵ « [...] all the phrases that I *intuitively* judge as being stock phrases » (C'est nous qui soulignons).

Lorsque G. Gross veut décrire ce qui se cache derrière la notion de *figement*, il examine les onze *propriétés* énumérés ci-dessus. Martin aussi bien que Nunberg *et al.* parlent également de *propriétés*.

Gülich et Krafft, finalement, utilisent les deux termes de *traits* et de *critères* lorsqu'ils évoquent l'*idiomaticité* et la *stabilité*.

Le choix d'utiliser l'une ou l'autre des étiquettes *critères*, *propriétés* ou *traits* ne semble pas être basé sur des qualités inhérentes aux notions derrière les termes examinés. Ce que l'un appelle un *critère*, l'autre l'appelle une *propriété*. Que l'on pense par exemple à la non-compositionnalité, qui est un *critère* chez Moon, mais une *propriété* chez Martin. Ce que G. Gross nomme *blocage des paradigmes synonymiques* couvre probablement ce que Hudson appelle *des restrictions collocationnelles inattendues* et Shapira *l'impossibilité de remplacer l'un ou l'autre des mots*. G. Gross appelle cela *propriété*, tandis que Hudson et Shapira emploient le terme de *critère*. Nous n'avons pas trouvé de manière systématique de séparer les notions de *critères*, *propriétés* et *traits* les unes des autres, puisque nous avons l'impression qu'on accorde le même statut aux caractéristiques décrites par ces termes.

1.2.5 Portée du figement

Dans de nombreuses expressions, l'endroit où s'arrête le figement est évident, dans d'autres, les limites prêtent à discussion. Afin d'illustrer la problématique de la portée du figement, regardons l'exemple du mot *gré*, qui est surtout utilisé dans les expressions figées.

1.2.5.1 Expressions continues

En ce qui concerne la portée, il est clair que dans *au gré de*⁶⁶, tous les mots font partie de l'expression. Aucun mot n'est remplaçable par une variante et il n'y a pas non plus de mot dont on puisse se passer.

Dans l'expression *à + POSS*⁶⁷ + *gré*, il n'est pas non plus possible d'exclure un des mots, mais à la différence de l'exemple précédent, l'expression admet une certaine variation ; l'adjectif possessif (POSS) ne reste pas toujours le même. Ainsi, les variantes *à son gré* et *à leur gré* sont attestées dans le corpus. Puisque les mots *à* et *gré* sont ceux qui restent toujours les mêmes, il est logique de dire que toute l'expression (*à POSS gré*) doit être incluse dans la portée du figement, mais que *à __ gré* constitue le *noyau*⁶⁸ de l'expression.

Une autre expression qui contient le mot *gré*, et qui a une structure similaire à celle que nous venons de voir est *de POSS gré*. Dans notre corpus⁶⁹, nous avons relevé les variantes *son* et *notre* comme adjectif possessif. Dans cette expression, il y a aussi la possibilité d'insérer un des deux adjectifs qualificatifs *plein* et *propre*. L'expression a la structure suivante, où on peut choisir entre les mots *plein* et *propre* : *de POSS plein / propre gré*. Or, le fait est qu'aucune des attestations dans le corpus ne se passe de l'adjectif qualificatif. Les exemples utilisés sont *de notre plein gré*, *de son propre gré*, *de son plein gré* et *de plein gré*. L'expression semble donc inclure ou bien l'adjectif possessif ou bien l'adjectif qualificatif

⁶⁶ *Au gré de* – 'selon le goût, la volonté de' (PR:gré).

⁶⁷ Adjectif possessif.

⁶⁸ Notre utilisation du terme de *portée de figement* diffère de celle de G. Gross (1996:38). Notons aussi que nous n'employons le terme de *noyau* ni comme lui, ni comme Martinet (1970).

⁶⁹ Voir 1.4 *infra*.

plein, ou bien les deux, mais pas l'adjectif qualificatif *propre* sans adjectif possessif. Cela veut dire que la présence de l'adjectif possessif n'est pas indispensable et que nous sommes en fait en présence de deux expressions, avec les structures suivantes :

de $\left\{ \begin{array}{l} \text{poss} \\ \text{poss plein} \\ \text{plein} \end{array} \right\} \text{ gré}$ de $\left\{ \begin{array}{l} \text{POSS} \\ \text{POSS propre} \\ \text{*propre} \end{array} \right\} \text{ gré}$

Notons que le choix de l'adjectif qualificatif est très restreint, et c'est la raison pour laquelle nous les citons explicitement. Le noyau de cette expression est *de _ gré*, mais la portée du figement s'étend sur toute la structure *de {POSS/plein} gré* et *de POSS propre gré*, respectivement.

La portée du figement peut être plus ou moins difficile à établir. Nous allons maintenant examiner quelques expressions qui se prêtent à des discussions plus élaborées. Commençons par (*travail*) *de longue haleine*⁷⁰. Pourquoi un mot entre parenthèses ? Dans le PR, l'expression est citée comme un complément du substantif *travail* ; *travail de longue haleine*. Dans *Franska Ordboken* ['Le dictionnaire français'] (ci-après FO), l'expression *de longue haleine* est traduite en suédois, sans faire référence à un substantif particulier. Dans le DEI, l'expression est également citée indépendamment, sans précision sur le nom qu'elle peut qualifier. Le corpus nous renseigne sur quelques combinaisons possibles. Ainsi, l'expression se manifeste avec les substantifs suivants :

<i>entreprise</i>	<i>de longue haleine</i>
<i>exercice</i>	<i>de longue haleine</i>
<i>manifestation</i>	<i>de longue haleine</i>
<i>objectif</i>	<i>de longue haleine</i>
<i>œuvre</i>	<i>de longue haleine</i>
<i>opération</i>	<i>de longue haleine</i>
<i>tâche</i>	<i>de longue haleine</i>
<i>travail</i>	<i>de longue haleine</i>

Puisque, en principe, n'importe quel substantif, tant qu'il rentre dans le contexte, peut être utilisé, nous proposerons que le noyau de cette expression soit *de longue haleine* et la portée *N de longue haleine*. Cependant, le mot *travail* semble être plus fréquent dans cette expression que les autres noms cités dans la liste ci-dessus. L'expression *travail de longue haleine* est citée dans le PR. Des expressions particulièrement fréquentes doivent avoir une grande importance pour les lexicologues. Comment choisir quelles expressions inclure dans un dictionnaire ? Nous proposons d'appeler les mots fréquemment employés (mais non obligatoires) dans une expression particulière des *expansions*⁷¹.

⁷⁰ *De longue haleine* – 'qui demande des efforts prolongés' (DEI:*haleine*).

⁷¹ Martinet (1970:128) définit l'expansion comme « tout élément ajouté à un énoncé qui ne modifie pas les rapports mutuels et la fonction des éléments préexistants ». Même si pour lui ce terme est employé dans plusieurs contextes qui ne nous concernent pas, nous constatons que rien dans sa définition n'empêche d'utiliser le terme comme nous le faisons ici.

L'expression *mettre qqn hors de POSS gonds*⁷² est présentée dans les dictionnaires avec des variantes en ce qui concerne le verbe. Ainsi, le PR utilise les verbes *jeter* et *mettre qqn hors de ses gonds*. Dans le DEL et le *Trésor de la langue française* (ci-après TLF), ce sont les verbes *être* et *sortir* qui sont utilisés. Le TLF fournit également les variantes *faire sortir* et *mettre qqn hors de ses gonds*. Dans le corpus, le seul exemple est *faire sortir qqn de ses gonds*. À partir des exemples cités, les conclusions possibles sont nombreuses. Premièrement, les verbes *être* et *sortir* ne se combinent pas avec *qqn*. Dans l'expression se cachent en fait deux variantes:

- | | |
|-------------------------------------|---|
| 1) <i>VB qqn hors de POSS gonds</i> | [VB: <i>mettre, jeter, faire sortir</i>] |
| 2) <i>VB hors de POSS gonds</i> | [VB: <i>être, sortir</i>] |

Les verbes possibles dans la première variante sont *mettre, jeter* et *faire sortir*, tandis qu'*être* ou *sortir* doivent être utilisés dans la deuxième. Le noyau des deux expressions est *hors de __ gonds*⁷³. Puisqu'il n'est pas possible de se passer du verbe, il est inclus dans la portée de l'expression. La portée s'étend ainsi sur toute l'expression, comme dans les exemples donnés ci-dessus.

Dans l'exemple *faire faux bond (à qqn)*⁷⁴, le verbe *faire* s'impose. Le TLF, Le *Dictionnaire des expressions idiomatiques* (ci-après DEI) et le PR citent tous *faire faux bond à qqn*⁷⁵. Le PR (*bond*) montre aussi qu'on peut employer l'expression sans indiquer à qui le faux bond a été fait : *L'entrepreneur qui devait réparer le pavillon inhabitable avait fait faux bond, à cause des grèves*. Il arrive que l'expression se trouve sans verbe. Dans notre corpus, les exemples attestés se passent de l'objet indirect à *qqn* et un des exemples se trouve également sans verbe :

Le premier faux bond est survenu courant août. Les tensions dans le golfe Persique et l'éclatement de la grève dans la moitié des mines d'or sud-africaines n'ont pas même fait frémir les cours du métal jaune à Londres. (ME 87 27:1)

Le noyau de l'expression est *faux bond*, et la portée inclut le verbe ainsi que l'objet indirect. Lorsque le verbe est présent dans le contexte, c'est le verbe *faire* qui est de rigueur.

Revenons au mot *gré*, cette fois dans l'expression *savoir gré (à qqn)*⁷⁶. La forme dans le PR est *savoir gré à qqn*. On y cite les exemples *Il faut en savoir gré à l'auteur* et *Nous vous saurions gré de nous répondre rapidement*. Dans le DEI, on lit *savoir gré à qqn de qqch* et dans FO, *savoir [bon] gré à qqn de qqch*. Le TLF cite les variantes *savoir gré, savoir bon gré, savoir un gré infini à qqn (de qqch)*. La question qui se pose est donc où s'arrête la portée de l'expression et s'il y a un noyau qui reste toujours le même. Dans les exemples cités des dictionnaires, *savoir gré à qqn* fait toujours partie de l'expression, parfois suivie par *de qqch*.

⁷² *Mettre qq hors de ses gonds* – 'LOC.FIG. *jeter, mettre qqn hors de ses gonds, hors de lui-même, sous l'effet de la colère*' (PR:*gond*).

⁷³ Peut-être même que le noyau ne comprend que *de __ gonds*, puisque *hors* n'est pas obligatoire en combinaison avec le verbe *faire sortir*.

⁷⁴ *Faire faux bond à qqn* – 'ne pas faire ce qu'il attendait' (DEI:*bond*).

⁷⁵ Dans le TLF *faux bond* s'écrit avec un trait d'union : *faux-bond*.

⁷⁶ *Savoir gré à qqn* – 'MOD. SAVOIR GRÉ à qqn : avoir de la reconnaissance pour qqn.' (PR:*gré*).

Le fait est que dans les exemples cités, l'objet indirect *de qqch* est toujours présent, dans les dictionnaires aussi bien que dans le corpus. Voici quelques exemples tirés du corpus :

[...] *baissez d'un cran la viscosité de votre huile ; votre batterie vous **en** saura gré [...].* (LB860216)

[...] *pour que les uns et les autres ne sachent pas gré au gouvernement **de** vouloir en hâter la création.* [...] (MO 4 décembre 1954)

[...] *l'opinion lui sait gré **d'**avoir rejeté [...] une note de Washington.* (MO 29 décembre 1984)

***dont** beaucoup de citoyens algériens rétifs à sa férule lui ont su ou lui sauront gré.*
(MO 28 décembre 1978)

La portée de l'expression est *savoir gré à qqn de qqch*, avec le noyau *gré à __ de __*. Les possibilités d'insérer *bon* ou *infini* sont facultatives.

Dans le cas de *for intérieur*⁷⁷, il y a les variations *for intérieur* (FO, TLF), *le for intérieur* (PR emploie l'étiquette 'littéraire'), *en mon (son etc.) for intérieur* (PR) et *dans son for intérieur* (PR, DEL, FO). Le noyau est *for intérieur*, et la portée *en/dans POSS for intérieur*. Cette hypothèse est confirmée par notre corpus, qui contient les formes *en son for intérieur* et *dans leur for intérieur*.

Le problème de portée pour *avoir maille à partir*⁷⁸ est de savoir s'il faut ou non inclure un objet indirect comme *avec qqn* ou *avec qqch*. Le PR et le TLF citent tous les deux les deux variantes *avoir maille à partir avec qqn*, *avec qqch*. Le DEI et FO citent la forme *avec qqn*. Dans le corpus il y a un objet indirect présent dans les exemples :

***avoir maille à partir** avec les autorités brésiliennes
avoir maille à partir **avec ses alliés**
avoir maille à partir **avec Tito**
avoir maille à partir **avec ceux-ci***

La portée de l'expression est *avoir maille à partir avec qqn/qqch*, avec le noyau *__ maille à partir avec __*.

Il importe de noter que la portée peut avoir une importance non négligeable sur le sens. Pour illustrer cela nous nous inspirons de l'étude de Molander (1999) sur les expressions figées comportant le mot *coup*. Molander (1999:38) cite le sens opaque de l'expression *sur le coup*, qui est 'instantanément'⁷⁹. L'expression *sur le coup de*, en revanche, n'est pas simplement la même expression suivie d'une préposition. *Sur le coup de* doit être suivi d'une

⁷⁷ *For intérieur* – 'COUR. *en, dans mon (son etc.) for intérieur* : dans la conscience, au fond de soi-même' (PR:*for*).

⁷⁸ *Avoir maille à partir* – 'MOD. AVOIR MAILLE À PARTIR avec qqn, avec qqch. : avoir un différend [...] avec qqn, une difficulté avec qqch.' (PR:*maille*).

⁷⁹ Elle se sert du dictionnaire Larousse.

indication horaire et veut dire ‘vers [chiffre] heures’. Citons à titre d’exemple les attestations suivantes du corpus :

*Atteint à la tempe, M. Bureau a été tué **sur le coup**.* (LB860929)

*A Louvain, ce sera une course pour A.T.V. qui sera proposée en premier lieu **sur le coup de 12h 15**.* (SO880402)

1.2.5.2 Expressions discontinues

Les expressions figées *de longue haleine, faire faux bond à qqn et au gré de* sont continues ; les mots dans l’expression sont contigus et il n’y a pas de trou à remplir entre eux. Ceci n’est pas toujours le cas. Les mots dans une expression figée peuvent apparaître l’un à proximité de l’autre, mais avec des mots qui ne font pas partie de l’expression, insérés entre eux. Dans les expressions *à N près* et *d’un N à l’autre*, ce sont les mots autour du nom qui sont toujours présents (avec une variation de genre de l’article indéfini). Le nom peut varier aussi bien dans *à N près* que dans *d’un N à l’autre*, et n’a donc pas de forme exacte dans cette expression. À ce propos on peut noter que le choix de N peut varier et aller de très restreint jusqu’à pratiquement libre. Plus tard nous allons examiner le blocage lexical de ces expressions⁸⁰. Pour l’instant il nous suffit de dire qu’elles sont discontinues, mais pas pour autant moins figées que les autres expressions examinées dans cette section.

Les collocations forment un groupe très hétérogène qui peut parfois être inclus dans le groupe des expressions figées. Il est normal qu’il soit souvent possible d’insérer d’autres mots dans une collocation.

1.2.5.3 Synthèse

Résumons brièvement les définitions des notions suivantes :

- Le *noyau* de l’expression est constitué par les mots qui sont toujours présents, normalement sous la même forme⁸¹.
- La *portée* de l’expression représente l’expression dans sa forme la plus complète, avec toutes les parties qui peuvent être présentes. Tout ce qui n’est pas noyau peut avoir des variantes et certains mots ne sont pas obligatoirement présents.
- Les *expansions* sont des mots courants dans l’expression en question, mais qui sont non-obligatoires⁸².

Une représentation systématisée des expressions discutées dans cette section donne le tableau suivant :

⁸⁰ Voir 2.5.1.2 *infra*.

⁸¹ Dans une étude plus exhaustive, consacrée uniquement à la portée, il importerait de distinguer entre les mots sans flexion et les mots flexionnels. Ici, nous n’entrons pas dans ces détails.

⁸² Il y a donc une différence entre les *expansions* qui sont courantes et les *insertions* qui peuvent être n’importe lesquelles. Voir 2.6 *infra*.

portée de l'expression	noyau	expansions
<i>au gré de</i>	<i>au gré de</i>	–
<i>à POSS gré</i>	<i>à gré</i>	–
<i>de POSS gré</i>	<i>de gré</i>	<i>de POSS propre gré</i>
<i>de POSS/ plein gré</i>	<i>de gré</i>	–
<i>N de longue haleine</i>	<i>de longue haleine</i>	<i>œuvre de longue haleine</i> <i>travail de longue haleine</i>
<i>mettre/jeter/faire sortir qqn hors de POSS gonds</i>	<i>hors de __ gonds</i>	–
<i>être/sortir hors de POSS gonds</i>	<i>hors de __ gonds</i>	–
<i>faire faux bond à qqn</i>	<i>faux bond</i>	–
<i>savoir gré à qqn de qqch</i>	<i>savoir gré à __ de __</i>	<i>savoir bon gré à qqn</i> <i>savoir un gré infini à qqn</i>
<i>en / dans POSS for intérieur</i>	<i>for intérieur</i>	–
<i>avoir maille à partir avec qqn/qqch</i>	<i>avoir maille à partir avec</i>	–
<i>sur le coup</i>	<i>sur le coup</i>	–
<i>sur le coup de CCT.</i>	<i>sur le coup de</i>	–
<i>à N près</i>	<i>à près</i>	–
<i>d'un N à l'autre</i>	<i>d'un à l'autre</i>	–

Tableau 1. La portée, le noyau et les expansions des expressions figées.

1.3 Délimitation du sujet

Malgré le caractère général du phénomène de figement, il faut fixer des limites au sujet de l'étude. Dans le présent travail, c'est le français moderne qui sera la cible de la recherche. Ce n'est donc pas l'étymologie ou l'aspect historique en général qui nous intéressent en premier lieu, même si ces aspects ne sont pas sans importance pour un critère comme la syntaxe marquée, pour en mentionner un exemple. Si nous citons parfois des exemples d'un corpus littéraire de textes datant de 888 à 1899⁸³, c'est pour fournir des exemples particulièrement révélateurs et pour montrer comment des traits de l'ancienne langue sont restés jusqu'à nos jours. Les exemples du corpus littéraire ne sont pourtant pas indispensables.

Si nous évitons les procédés appartenant plutôt à la langue parlée, c'est pour délimiter le sujet de cette étude. Il est certes pertinent pour la phraséologie de prendre en considération la « situation de l'énonciation »⁸⁴.

En outre, il faut fixer les limites de la forme des expressions étudiées. Ainsi, il n'y aura pas d'analyse de mots individuels – le figement au niveau morphologique n'aura pas de place dans ce travail. Les expressions examinées contiennent deux mots ou plus⁸⁵.

⁸³ CDLITT.

⁸⁴ À ce propos, les termes *énoncés liés* (« bound utterances », Fónagy 1982, 1997), *phrasème* (Mel'čuk 1993) ainsi que les termes anglais « routine formulas » (« situation formulas », « stylistic formulas », « ceremonial formulas », « gambits » et « euphemisms », Yorio 1980) et « conversational routines » (Coulmas 1981, Aijmer 1996) méritent leur place dans la recherche consacrée au figement. Or, fixant les limites du présent travail, nous sommes obligée de laisser certains aspects, si intéressants soient-ils, de côté.

⁸⁵ Même si la définition d'un mot mérite toute une discussion, nous nous contentons ici d'utiliser « les mots » en tant qu'unités graphiques, c'est-à-dire, orthographiquement séparés d'un blanc. Les mots contenant un trait d'union seront donc comptés comme un seul mot, même si cela peut paraître arbitraire, d'autant plus que l'orthographe n'est pas toujours uniforme.

Les expressions analysées seront tout de même de caractère et de longueur variés : les plus courtes (en comptant le nombre de mots) sont composées de deux mots seulement et d'autres de phrases entières. On pourra donc s'attendre à rencontrer des expressions de différentes fonctions syntaxiques : syntagmes nominaux, verbaux, adverbiaux et d'autres. Notre but est d'examiner tous les types d'expressions qui se prêtent au figement, sans les diviser dès le début de la recherche en catégories.

1.4 Corpus

Pour l'étude empirique, les exemples sont tirés d'un corpus informatisé des journaux *Le Monde* (MO), *Le Monde Économique* (ME), *La libre Belgique* (LB) et *Le Soir* (SO), dont les deux derniers sont belges, les autres français. La composition du corpus est présentée dans le tableau ci-dessous. Le logiciel utilisé pour extraire les exemples est WordCruncher.

Nom du journal	Nombre de mots	Nombre de numéros	Dates
<i>La libre Belgique</i>	1 033295	17	février 1986-novembre 1987
<i>Le Monde</i>	556192	14	1945-1988
<i>Le Monde Économique</i>	994528	5	1983-1988
<i>Le Soir</i>	1 118891	12	avril 1988

Tableau 2. *Le corpus informatisé de journaux.*

On pourrait objecter que l'étude de journaux ne nous renseigne pas sur tous les aspects de la langue. Cela dit, il est néanmoins possible d'illustrer nos théories avec des exemples tirés de journaux. L'alternative serait de construire nous-même des exemples, mais nous considérons les exemples authentiques comme plus intéressants pour notre étude. Cela est d'autant plus important que nous sommes persuadée que le contexte a une très grande importance dans toute analyse linguistique. Nous concluons aussi, avec Deignan (1999a:197), qu'un corpus journalistique contient des textes dont les lecteurs représentent une grande partie des locuteurs d'une langue.

1.5 But, méthode et disposition

En raison de la difficulté évoquée de définir l'expression figée, nous avons voulu formuler le but de notre recherche autrement. Pour éviter d'aborder la problématique avec des idées préconçues, nous nous écarterons des classements préalables des différentes catégories d'expressions figées. Nous commencerons la discussion par une analyse des critères, ce qui nous permettra de cerner non seulement la catégorie qu'on nomme *expression figée*, mais également tout le phénomène de figement linguistique. Nous nous proposons ainsi de mettre à l'épreuve les critères communément proposés pour identifier les expressions figées.

Il semble inévitable de tomber dans des raisonnements circulaires lors d'une étude du phénomène de figement. Il est impossible de recommencer, pour ainsi dire, à zéro en ce qui concerne nos connaissances linguistiques. Le fait est que nous sommes influencée par l'impression de pouvoir identifier par nous-même de nombreuses expressions figées. Nous avons également vu bon nombre de critères proposés, ainsi que des explications sur leur

fonctionnement, ce qui peut avoir une influence sur la recherche. Souvent, au lieu d'établir des listes d'expressions figées à partir des critères, on explique les critères à partir des expressions figées – alors déjà considérées comme telles.

La méthode suivie ici prend comme point de départ un raisonnement théorique autour des termes nécessaires pour l'analyse. La méthode choisie consiste ainsi en l'analyse systématique des critères, de leur fonctionnement et de leur validité lorsqu'il s'agit d'identifier les expressions figées. En comparant les critères choisis nous essaierons de décider s'ils se recouvrent ou s'ils sont indépendants les uns des autres.

Vu que les expressions lexicalisées sont, telles que nous les définissons, un type d'expressions figées, il est évident que les dictionnaires constituent un outil important de notre travail. Nous nous servirons principalement des dictionnaires unilingues *Dictionnaire des expressions idiomatiques* (DEI), *Le Petit Robert* (PR), *Le Trésor de la langue française* (TLF) et du dictionnaire bilingue *Franska Ordboken* (FO).

Les exemples authentiques avec contexte, accessibles dans le corpus informatisé, serviront surtout à illustrer les hypothèses que nous émettrons.

Le Chapitre 2 est le plus important, tant par le nombre de pages que par l'analyse, qui constitue la base des chapitres qui suivent. Il contient l'examen des critères qui marquent le point de départ de notre recherche. Dans le Chapitre 3, ces critères seront soumis à un examen de leur statut dans le modèle classique de classification. Selon ce modèle, les conditions nécessaires et suffisantes sont les facteurs définitoires qui permettent d'inclure ou non un membre dans la catégorie examinée. Dans le Chapitre 4, les critères analysés seront mis en rapport les uns avec les autres, dans le but d'examiner s'ils se recouvrent partiellement ou entièrement, ou s'ils sont juxtaposés. Ce procédé nous permettra de discuter, dans le Chapitre 5, du concept de *ressemblance de famille*, modèle de classification qui pourra expliquer comment on peut considérer les *expressions figées* comme une catégorie linguistique, quoique hétérogène en apparence. Finalement, nous résumerons dans le Chapitre 6 les conclusions tirées dans l'étude.

2 Analyse des critères

Nous nous proposons de jeter une nouvelle lumière sur le figement, avec comme point de départ une analyse des critères proposés et de leur application aux expressions dites figées.

Si nous avons choisi d'aborder le figement à partir des critères et non pas en analysant les catégories déjà proposées, c'est que, d'une part, plusieurs chercheurs ont déjà entrepris des descriptions de catégories et de typologies de figement et que, d'autre part, les chercheurs semblent d'accord sur le fait que certaines expressions figées appartiennent clairement à différentes catégories, quoique plusieurs de ces expressions soient souvent identifiées par les mêmes critères. Il nous semble qu'on se laisse parfois diriger par des idées préconçues sur l'appartenance des expressions figées à telle ou telle catégorie et que, ce faisant, on néglige les critères.

Les critères suivants seront ainsi discutés et analysés en détail :

<i>mémorisation</i>	– le rôle de la mémorisation pour les expressions figées
<i>contexte unique</i>	– le rôle des mots utilisés uniquement dans les expressions figées
<i>non-compositionnalité</i>	– la contribution au sens de l'expression par chaque mot qui y figure
<i>syntaxe marquée</i>	– l'importance des constructions syntaxiques rares
<i>blocage lexical</i>	– l'impossibilité d'effectuer des commutations
<i>blocage grammatical</i>	– l'impossibilité de faire des changements syntaxiques

En examinant ces critères, nous aurons l'occasion de revenir sur la plupart des critères et propriétés mentionnés dans le Chapitre 1, bien que la terminologie diffère d'un chercheur à l'autre. En raison de la terminologie abondante et diverse, il est difficile de se retrouver dans la phraséologie. Pour remédier à cet aspect, nous présenterons ici un choix de termes fréquemment employés par d'autres auteurs, arrangés en fonction de la dénomination sous laquelle le phénomène décrit par le terme est analysé dans ce travail⁸⁶ :

⁸⁶ Les noms inclus dans cette liste sont premièrement ceux des chercheurs dont le sujet de recherche a été les *expressions figées* ou le *figement*, tels que Gross, Hudson, Moon et Shapira. D'autres chercheurs dans la liste ont participé avec des articles dans des anthologies sur les *locutions*, par exemple Martin ainsi que Gülich et Krafft. Nous y avons aussi placé les termes de Nunberg *et al.* en raison de leur article, souvent cité, sur l'*idiome*. La liste n'est pas exhaustive.

Dénomination :	Termes employés par d'autres chercheurs :	Nom :
<i>mémorisation</i> (voir 2.1)	<i>étymologie</i>	G.Gross (1996:21)
	<i>préfabriqués,</i> <i>séquences préformées</i>	Gülich, Krafft (1997:243, 244)
<i>contexte unique</i> (voir 2.2)	<i>archaïsmes,</i> <i>déficiences lexicales</i>	Gülich, Krafft (1997:243, 244)
	<i>éléments archaïques de nature lexicale</i>	Schapira (1999:10)
<i>non-compositionnalité</i> (voir 2.3)	<i>opacité sémantique</i>	G.Gross (1996:10)
	<i>déficiences lexicales et sémantiques</i>	Gülich, Krafft (1997:243)
	'figurative meaning'	Hudson (1998:9)
	<i>restrictions sélectionnelles,</i> <i>non-compositionnalité,</i> <i>valeur intensionnelle, valeur non référentielle</i>	Martin (1997:292-293)
	'non-compositionality'	Moon (1998:8)
	'conventionality', 'figuration'	Nunberg <i>et al.</i> (1994:492)
<i>syntaxe marquée</i> (voir 2.4)	<i>séquence dite « opaque »</i>	Shapira (1999:11)
	<i>non-actualisation des éléments</i>	G.Gross (1996:13)
	<i>déficiences syntaxiques,</i> <i>anomalies</i>	Gülich, Krafft (1997:243, 266)
	'anomalous syntax or usage'	Hudson (1998:8-9)
	<i>éléments archaïques de nature morphologique,</i> <i>éléments archaïques de nature syntaxique,</i> <i>constructions elliptiques</i>	Schapira (1999:10, 11)
	<i>blocage lexical</i> (voir 2.5)	<i>degré de figement,</i> <i>blocage des paradigmes synonymiques,</i> <i>défigement</i>
'unexpected collocational restrictions', 'unexpected syntactic constraints'		Hudson (1998:8)
<i>restrictions sélectionnelles</i>		Martin (1997:292-293)
<i>l'impossibilité de remplacer l'un ou l'autre des mots du groupe,</i> <i>éléments archaïques de nature syntaxique (ordre des mots)</i>		Shapira (1999:9)

Dénomination :	Termes employés par d'autres chercheurs :	Nom :
<i>blocage grammatical</i> (voir 2.6)	<i>blocage des propriétés transformationnelles,</i> <i>non-insertion,</i> <i>absence de libre actualisation des éléments</i> <i>composants</i>	G. Gross (1996:12, 18, 32)
	<i>impossibilité de changer l'ordre des mots dans la</i> <i>séquence figée,</i> <i>la suspension de la variation en nombre des</i> <i>composantes,</i> <i>le segment figé n'admet pas la manipulation</i> <i>transformationnelle,</i> <i>le segment figé ne permet pas l'extraction d'un des</i> <i>composants pour la relativisation, la</i> <i>topicalisation, la voix passive ou la mise en</i> <i>vedette au moyen de la corrélation c'est...que</i>	Shapira (1999:9)
	'unexpected syntactic constraints'	Hudson (1998:8)
	<i>restrictions de variations ou de transformations</i>	Gülich, Krafft (1997:243)
	'fixedness', 'variation'	Moon (1998:120- 150)
'inflexibility'	Nunberg <i>et al.</i> (1994:492)	

Ce qui nous intéresse, c'est l'identification des expressions figées. Il nous semble surtout nécessaire de décider si les critères proposés par les linguistes sont pertinents pour diagnostiquer l'aptitude du locuteur à reconnaître certaines suites de mots comme des expressions figées. Nous tenons à préciser que les mêmes principes doivent s'appliquer quel que soit le locuteur. Un enfant ne reconnaît pas les mêmes expressions (ni la même quantité d'expressions) qu'un locuteur plus instruit : un apprenant de français ne reconnaît pas les mêmes expressions qu'un linguiste français etc. Nous croyons qu'il n'y aura pas, en principe, deux locuteurs ayant exactement les mêmes connaissances en ce qui concerne la grammaire, le vocabulaire ou la connaissance des expressions figées. Toutefois les différences indiquées ne sont pas considérées comme des obstacles à notre recherche, puisqu'ici, ce sont les principes derrière le phénomène de figement qui sont importants.

2.1 Mémorisation

Il y a consensus entre chercheurs sur le fait que des expressions telles que *avoir les yeux plus grands que le ventre*⁸⁷ ou *vendre la mèche*⁸⁸ sont des idiomes. De nombreux chercheurs sont aussi d'accord sur le fait que certains idiomes sont plus figés que d'autres, certains sont plus opaques que d'autres, certains sont plus compositionnels que d'autres et certains plus lexicalisés que d'autres. Néanmoins, il ne semble pas y avoir de doute sur leur qualité d'idiomes⁸⁹. Mais quel est le trait partagé par les idiomes qui rendent les chercheurs inclinés à les regrouper dans la même catégorie ? N'est-il pas plausible qu'ils partagent tout simplement le trait d'être mémorisés par les locuteurs ?

Grunig évoque (1997:225), en parlant de *locutions*⁹⁰, l'idée qu'elles « ne sont pas à définir comme un phénomène à fondement essentiellement linguistique mais comme un phénomène à fondement psycholinguistique, et plus exactement mémoriel ». On aura remarqué les raisonnements circulaires dont souffre pratiquement toute recherche en phraséologie : bien qu'il n'y ait pas de définition communément acceptée du figement, personne ne semble hésiter lorsqu'il s'agit de dresser des listes de différents types d'expressions figées. Voilà pourquoi il nous semble qu'il serait fructueux d'examiner le statut mémoriel que Grunig veut attribuer aux locutions :

N'importe quelle phrase ou syntagme peut acquérir le statut de titre, ou de phrase historique, ou de rituel – à peu de choses près – même de proverbe, à condition d'avoir un statut social *solidaire d'une inscription mémorielle* [...] ou d'avoir connu un taux de répétition ou notoriété dans une circulation langagière qui *les ait transformés en inscriptions mémorielles*. (Grunig 1997:235)

Elle (1997:226) dit aussi que ce à quoi elle attache le plus d'importance dans la définition de la locution, est le figement, ou l'immobilité, qu'elle associe donc à l'inscription mémorielle. Ainsi conçue, la mémorisation, non seulement s'inscrit parmi les critères, mais ajoute un aspect très important au figement dans la mesure où elle est pertinente pour toute expression figée, qu'on les nomme *idiomes*, *locutions* ou autrement. Un problème dont souffre l'analyse du critère de mémorisation est celui d'en prouver l'existence, ce qui n'est guère possible sans recourir à des tests psychologiques. Mais s'il est vrai que les locuteurs – y compris les linguistes bien sûr – ont des représentations mentales de toutes ces suites figées, cela signifie

⁸⁷ *Avoir les yeux plus grands que le ventre* – 'avoir plus d'appétit apparent que réel ; être incapable de manger autant qu'on le désirait » (DEL:œil).

⁸⁸ *Vendre la mèche* – 'trahir un secret ; dévoiler un dessein qui devait être tenu caché' (PR:mèche).

⁸⁹ Cf. par exemple Gibbs (1994:278), qui ne contredit pas d'autres chercheurs en ce qui concerne les idiomes en question, mais qui prétend (au contraire d'autres chercheurs) qu'ils sont *analysables* ou *décomposables* ; « Contrary to the traditional view that idioms are noncompositional, many idiomatic phrases appear to be decomposable or analysable, with the meanings of their parts contributing independently to their overall figurative meaning [...] Idioms like *pop the question*, *spill the beans* and *lay down the law* are 'decomposable', because each component obviously contributes to the overall figurative interpretation ».

⁹⁰ Sa définition de *la locution*, dans l'article en question, est très générale et coïncide avec notre définition de *l'expression figée* (voir 1.2.1 *supra*). Elle affirme (1997:225) que « [c]ela couvre [...] un champ vaste : du mot composé au proverbe en passant par *Je vous ai compris*, *Rodrigue as-tu du cœur*, *Les mémoires d'une jeune fille rangée*, *A l'ouest rien de nouveau*, *Soliman le magnifique* et *Un économiste distingué* ».

que la catégorie conceptuelle *expression figée* existe, avec ou sans définition scientifique ou formelle.

Il est vrai que bon nombre d'expériences ont été faites sur la seule catégorie d'*idiome* et que ce qui intéresse surtout les psycholinguistes est la *compréhension* des idiomes et, plus précisément, comment on arrive à accéder au sens que le locuteur a voulu transmettre. Toutefois, on trouve parmi ces linguistes ceux qui ont proposé que les idiomes soient en effet stockés dans notre mémoire. À ce propos, on s'est souvent référé aux trois modèles suivants⁹¹ :

- 1) le modèle de la liste mentale d'idiomes, proposé par Bobrow et Bell en 1973,
- 2) le modèle de la représentation lexicale de Swinney et Cutler, qui date de 1979,
- 3) le modèle d'accès direct, qui se concentre surtout sur l'*interprétation* des idiomes. (Gibbs, 1980)

Les deux premiers modèles postulent que les idiomes sont représentés en mémoire dans des listes d'idiomes. La différence réside dans la manière d'accéder à la liste en question. Bobrow et Bell estiment qu'il y a deux moyens séparés de comprendre des phrases – un processus pour interpréter une suite littérale, et un autre pour les expressions idiomatiques. Lorsqu'une interprétation littérale échoue, c'est la liste d'idiomes qui permet à un interlocuteur d'obtenir le sens voulu.

Selon Swinney et Cutler il y aurait également une liste d'idiomes, mais ceux-ci seraient représentés en mémoire de la même manière que les mots. Un moyen spécial pour les interpréter ne serait pas nécessaire et les deux sens des mots impliqués – littéral et idiomatique – seraient dans ce cas présents en même temps.

Selon Gibbs finalement, les expressions ambiguës sont interprétées premièrement comme idiomatiques. Mais même s'il constate que l'interprétation idiomatique précède l'interprétation littérale, il en arrive à la conclusion que cela est surtout vrai pour des idiomes très courants ou familiers. Il est à remarquer que c'est la conventionnalité d'une phrase qui décide de la difficulté de compréhension. Dans certains cas, un usage littéral est plus conventionnel, tandis que dans d'autres c'est l'usage idiomatique qui est le plus courant, voire conventionnel, ce qui a évidemment une influence sur l'interprétation⁹². Quant aux critiques qui ont été soulevées contre ces modèles, on notera que ce n'est pas l'hypothèse que les idiomes (dans ces cas-là) seraient mémorisés qui est mise en doute, mais plutôt les procédés d'interprétation ou d'accès.

Dans ce contexte, l'article intitulé « Meaning and memory » par Bolinger (1976-1977) mérite d'être mentionné. Bolinger ne s'intéresse pas aux procédés de compréhension, d'interprétation ou d'accès, mais parle plutôt des capacités psychologiques et de la relation entre la mémoire et l'engendrement des unités de langue. Le degré d'interaction entre la mémoire et la production est complexe et varie d'un cas à l'autre. À ce propos il conclut qu'il y a, en fait, deux espèces de langue : d'un côté la langue « automatique », de l'autre la langue

⁹¹ Ces modèles n'ont pas été sans critiques. Cacciari et Tabossi (1988) ont eu des résultats qui vont à l'encontre des deux premiers modèles. Ils critiquent aussi, en partie, le modèle d'accès direct. Ce modèle ne semble pas valable lorsqu'on l'applique sur des idiomes moins familiers. Cf. l'article intitulé « Against the Lexical Representation of Idioms » de Burt (1992). Voir aussi Denhière et Verstigel (1996).

⁹² À ce propos, voir aussi 2.5.2 *infra*.

« propositionnelle ». Il y a, selon lui (1976-77:13), « a side that files things and a side that puts them together ». Pourtant il met en valeur le rôle joué par la mémoire : « [...] speakers do at least as much remembering as they do putting together » (1976-77:2); « [...] memory is not to be denied its effect » (1976-77:8).

Le fait d'être mémorisé est une propriété partagée par toutes les expressions figées. Nous avons vu que la conclusion à laquelle est arrivée Grunig, est que, lorsqu'on essaie de définir *la locution*⁹³, la linguistique toute seule ne suffit pas. À ce sujet on peut également citer Hudson (1998:161), qui cherche des facteurs partagés justement par toutes les expressions figées : « [...] it is only in a conceptual perspective that it is possible to suggest underlying factors common to all fixed expressions ».

Tournons vers le côté ludique de la langue. Grunig (1997:236) constate, lorsqu'elle énumère les propriétés partagées par toutes les formules figées, qu'elles donnent toutes « lieu à des jeux de reconnaissance », comme par exemple *la Roue de la Fortune*⁹⁴. Cela est une conséquence du fait qu' « [u]ne partie suffit pour l'identification du tout » (Grunig 1997:237).

Misri (1987b:8-14) est arrivé à la même conclusion et en profite dans une petite recherche où il utilise la langue des schtroumpfs, issue des bandes dessinées de Peyo. Il s'agit de remplacer les mots construits avec « schtroumpf » par d'autres mots. Il a présenté à ses informateurs les phrases suivantes, sans autre contexte :

1. On va schtroumpfer au pont sur la rivière Schtroumpf, aujourd'hui !
 2. Schtroumpfer ! Toujours schtroumpfer ! ! J'en ai plein le schtroumpf, moi !
 3. Je vais me schtroumpfer dans un coin et piquer un petit schtroumpf !
 4. ...espèce de tire-au-schtroumpf !
 5. Qu'on ne me schtroumpf sous aucun prétexte !
 6. Je ne vous cacherai pas le danger que vous schtroumpferez !
 7. Schtroumpfons à la courte schtroumpf !
 8. C'est schtroumpfé !
 9. Il nous faut la [mouche] « Bzz » schtroumpf que schtroumpf !
 10. Schtroumpf-qui-peut !
- (Misri 1987b:9-10)

Les informateurs remplacent les constructions « schtroumpfs » avec les mêmes mots dans la plupart des phrases : 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9 et 10 (parfois avec une variante) :

2. J'en ai plein le *dos/cul*, moi !
 3. [...] et piquer un petit *somme/roupillon* !
 4. ... espèce de tire-au-*flanc/-cul* !
 5. Qu'on ne me *dérange* sous aucun prétexte !
 6. [Je ne vous cacherai pas] le danger que vous *courrez* !
 7. *Tirons* à la courte *paille* !
 9. [Il nous faut la « Bzz »] *coûte* que *coûte* !
 10. *Sauve*-qui-peut !
- (Misri 1987b:11)

⁹³ On se rappelle que son utilisation du terme couvre plusieurs types d'expressions figées.

⁹⁴ *La Roue de la Fortune* est une émission télévisée. Il s'agit d'un jeu où le but est de retrouver des phrases connues à l'aide des lettres de l'alphabet. L'équivalent américain s'appelle *Wheel of Fortune*.

Misri tire la conclusion que cette unanimité montre que les phrases en question (ou, au moins des parties de ces phrases) sont mémorisées. Les seules phrases que les sujets n'ont pas réussies à compléter sont la phrase numéro 1 (*On va schtroumpfer au pont sur la rivière Schtroumpf aujourd'hui*), les premières parties des phrases 2 et 3 (*Schtroumpfer ! Toujours schtroumpfer ! !* et *Je vais me schtroumpfer dans un coin*) et la phrase 8 (*C'est schtroumpfé !*).

Dans une deuxième partie du test, les informateurs ont pu voir les images de la bande dessinée, ce qui a rendu le remplacement plus facile. On arrive en effet à cerner le mot cherché avec l'aide visuel que donnent les images⁹⁵. C'est, selon Misri, le manque de contexte qui rend difficile le remplacement dans 1, 2 et 8. En ce qui concerne la phrase numéro 3, celle-ci donne lieu à plusieurs variantes⁹⁶, même avec le contexte visuel. Puisque ces quatre exemples ne sont pas mémorisés « hors situation » (Misri 1987b:14), ils ne constituent pas des figements.

Convenons pour un instant – même si ce n'est que pour tester une hypothèse – que toutes les expressions figées sont mémorisées. Si cela s'affirme, une implication inverse s'avère-t-elle aussi logique ? Autrement dit, toutes les suites de mots mémorisées, sont-elles des expressions figées ? C'est la conclusion à laquelle arrive Grunig (1997:225) : « Une locution serait un syntagme complexe inscrit durablement en mémoire et, inversement, tout syntagme complexe ainsi mémoriellement inscrit serait une locution ». Que dire des exemples comme les suivants, qui font partie de l'expérience faite par Misri :

5. Qu'on ne me schtroumpf sous aucun prétexte !
6. Je ne vous cacherais pas le danger que vous schtroumpferez !

Tous les sujets qui ont participé à l'exercice ont proposé qu'on remplace le verbe « schtroumpfer » par le verbe « déranger » dans la phrase 5 et par « courir » dans la phrase 6. Selon la logique, *Qu'on ne me déranger sous aucun prétexte !* et *Je ne vous cacherais pas le danger que vous courrez !* (ou, au moins des parties ou variantes de ces phrases, telles que *ne pas déranger sous aucun prétexte* ou *courir un danger*) serait donc des expressions figées.

Les phrases 5 et 6 constituent des exemples difficiles à ranger dans l'un ou l'autre domaine – appartiennent-elles à la phraséologie ou à la langue librement engendrée ? Voilà justement qu'on se rapproche des zones floues qui constituent une partie de la langue qu'on aurait (peut-être ?) du mal à catégoriser. Nous tenons pour peu probable que les chercheurs phraséologues classeraient 5 et 6 comme des *expressions figées*. Cependant, on peut certainement dire qu'il y a des restrictions en ce qui concerne la commutation des mots – les choix des informateurs donnent à croire qu'on ne remplace pas librement les mots par d'autres. Il y a clairement des liens entre les mots dans les réseaux psychologiques des informateurs. Ces liens jouent vraisemblablement un grand rôle dans le choix de mots que doivent faire tous les locuteurs pour s'exprimer. Ce genre de phrases, qui se retrouvent quelque part entre la langue librement engendrée et les expressions figées, seront discutées à nouveau, puisqu'elles ont aussi des

⁹⁵ Dans la première ainsi que dans la deuxième phrase il s'agit du verbe *travailler* et dans la phrase 8, le contexte donne à croire que c'est le mot *raté* qu'on cherche.

⁹⁶ Pour *schtroumpfer*, les informateurs ont proposé *se mettre*, *se cacher*, *se coucher* et *s'allonger*. Même si Misri (1997b:13) opte pour *se cacher*, il avoue que d'autres verbes seraient possibles.

rapports avec les critères de blocage lexical et de blocage grammatical⁹⁷. L'importance des *collocations* est également considérable dans ce contexte⁹⁸.

Il semble logique de conclure que toutes les expressions figées seraient mémorisées ou, si l'on veut, stockées, par les interlocuteurs. Il serait tentant de conclure que ce critère serait le seul qui permette d'identifier toutes les expressions figées, telles que nous les avons définies. Or, le critère de mémorisation pose un problème : comme le signale le petit test de Misri, on arrive aussi à identifier des exemples qui ne sont normalement pas classés comme des expressions figées. Voilà pourquoi nous allons aborder, plus tard, la problématique de la catégorisation. Nous nous proposons de réexaminer les critères dans les modèles de catégorisation *des conditions nécessaires et suffisantes* et des *ressemblances de famille*⁹⁹.

⁹⁷ Voir *infra* 2.5.1.1 et 2.6.

⁹⁸ Voir *supra* 1.2.2.3.

⁹⁹ Voir les chapitres 3 et 5.

2.2 Contexte unique

Les mots *fur* et *lurette* apparaissent uniquement dans les expressions *au fur et à mesure*¹⁰⁰ et *belle lurette*¹⁰¹. Ce genre de mots ont un usage très restreint, étant donné qu'ils ne sont utilisés que dans les expressions figées. C'est donc toujours dans le même contexte qu'ils apparaissent. La notion de *contexte* est ici prise dans un sens étroit ; c'est toujours dans les mêmes constructions qu'un francophone utilise ces mots. Grâce à la particularité de ce genre de mots, nous pouvons identifier un certain type d'expressions figées.

D'autres termes peuvent être employés pour décrire ce genre d'expressions. Sous l'étiquette d'« archaïsmes », par exemple, sont souvent regroupées des constructions syntaxiques aussi bien que des particularités lexicales dites archaïques. Ces particularités ne se conforment pas aux paradigmes courants de la langue. Gülich et Krafft (1997:244) disent, à propos des expressions *de pied en cap*¹⁰² et *au fur et à mesure*, qu'elles « correspondent à des règles grammaticales ou lexicales propres au français d'époques antérieures ». Schapira (1999:10) appelle les mots qui entrent dans ce genre d'expressions des « éléments archaïques de nature lexicale ». Elle exemplifie ce phénomène avec *chercher noise*¹⁰³, *de pied en cap* et *rester coi*¹⁰⁴. Chez Misri, nous retrouvons un mot à contexte unique (*hocher* dans *hocher la tête*) sous le critère de « neutralisation des oppositions lexicales » (1987b:119). Comme Schapira, il mentionne aussi des archaïsmes, et présente entre autre *fleurette* dans *conter fleurette*¹⁰⁵, *ores* dans *d'ores et déjà*¹⁰⁶ et *férir* dans *sans coup férir*¹⁰⁷ (1997b:156-157). Les séquences de ce type sont également étudiées par Martin (1997:294-295), qui les présente sous la rubrique « Limitation de l'étendue combinatoire »¹⁰⁸.

Vu que ces mots sont toujours employés dans le même contexte, le locuteur ne peut même pas imaginer un autre contexte dans lequel ce mot pourrait être employé, mais reconnaît tout de suite l'expression à laquelle ils appartiennent. En français moderne, les mots dont il est question doivent être pratiquement dénués d'un sens indépendant, même s'il est possible de retracer leur sens originel. En d'autres termes, ce genre de mots « n'existe plus à l'état indépendant en français moderne » (Schapira 1999:10).

Il nous a semblé intéressant de faire une étude systématique de ce genre d'expressions, sans mettre l'emphasis sur la syntaxe archaïque dont elles font éventuellement preuve. Aux exemples cités ci-dessus s'ajoutent entre autre les mots *instar*, *leu* et *sauvette*, qui ne sont employés que dans les expressions

à l'*instar* de¹⁰⁹
à la *queue leu leu*¹¹⁰

¹⁰⁰ *Au fur et à mesure* – 'en même temps et proportionnellement ou successivement' (PR:*fur*).

¹⁰¹ *Belle lurette* – 'LOC. FAM. IL Y A BELLE LURETTE : il y a bien longtemps' (PR:*lurette*).

¹⁰² *De pied en cap* – 'des pieds à la tête' (PR:*cap*).

¹⁰³ *Chercher noise* – 'chercher noise à quelqu'un. *Chercher à se quereller avec lui*' (DEI:*noise*).

¹⁰⁴ *Rester coi* – 'demeurer, être, rester coi « demeurer, être.. muet d'étonnement » (DEL:*coi*).

¹⁰⁵ *Conter fleurette* – 'MOD.LOC. *conter fleurette à une femme*, la courtiser' (PR:*fleurette*).

¹⁰⁶ *D'ores et déjà* – 'MOD. D'ORES ET DÉJÀ [...] : dès maintenant, dès aujourd'hui' (PR:*or*).

¹⁰⁷ *Sans coup férir* – 'LOC. SANS COUP FÉRIR : [...] MOD. sans rencontrer la moindre résistance, sans difficulté' (PR:*férir*).

¹⁰⁸ Voir 2.2.6 *infra* pour d'autres définitions pertinentes à ce sujet.

¹⁰⁹ *À l'instar de* – 'à la manière de' (DEI:*instar*).

à la sauvette¹¹¹.

Ces mots ont tous eu une existence autonome, mais dans la langue moderne on ne les utilise pas hors ces expressions. Dans les textes journalistiques du corpus, aucun de ces mots n'est utilisé dans d'autres combinaisons que dans celles que nous venons de mentionner :

*Sur le front central, les troupes irakiennes, qui avaient dès les premiers jours, occupé **sans coup férir** le poste frontalier de Qasr-é-Chirine et la localité de Mehran, n'ont pu progresser au-delà de ces positions.* (MO 25 février 1984)

*Et puis, **au fur et à mesure**, il faut slalomer entre les obstacles, contourner les câbles électriques enchevêtrés, jusqu'à ce que, au détour d'un virage, on découvre la zone ravagée par la catastrophe.* (SO880412)

*Des milliers de personnes, dès le milieu de la matinée, des Willey-Barracks à la banlieue de Stuttgart, s'étaient mises en marche **à la queue leu leu**, suivant des ballons-phares, orange pour ceux qui gagnaient le Sud, bleu pour ceux qui remontaient au Nord.* (MO 25 octobre 1983)

*De nombreuses sociétés belges ont **d'ores et déjà** inscrit un ou plusieurs de leurs représentants à cette session, mais il reste encore quelques places...* (LB860214)

En revanche, le mot *ores* est employé de façon indépendante dans le corpus diachronique de textes littéraires, surtout dans les textes du XVI^e siècle ou dans les textes encore plus anciens, sans que l'expression *d'ores et déjà*¹¹² soit attestée une seule fois :

*Je fus jadis Hercule, or Pasquin je me nomme,
Pasquin fable du peuple, et qui fait toutefois
Le même office encor que j'ai fait autrefois,
Vu qu'**ores** par mes vers tant de monstres j'assome*
(CDLITT ; Du Bellay, Les regrets. Sonnet 108. XVI^e siècle.)

Dans le corpus littéraire il y a deux occurrences de *férir*, dont une figure librement, c'est-à-dire en dehors de l'expression *sans coup férir* :

*Et, le voulant Panurge davantage interroger, Triboulet tira son épée de bois et l'en voulut **férir**.*
(CDLITT ; Rabelais, *Le tiers livre*. Chapitre XLV-XLVI. XVI^e siècle.)

Les autres exemples cités ci-dessus ne sont jamais employés librement dans nos corpus.

¹¹⁰ À la queue leu leu – 'LOC. ADV. [...] À LA QUEUE LEU LEU : l'un derrière l'autre (comme étaient censés marcher les loups)' (PR:queue).

¹¹¹ À la sauvette – 'FIG. à la sauvette: à la hâte, avec une précipitation suspecte' (PR:sauvette).

¹¹² Selon le *Dictionnaire historique de la langue française* (1992), cette expression n'est attestée qu'en 1615 et probablement annoncée au cours du XIV^e siècle par *d'ores a ja*.

2.2.1 Thème unique

À première vue, les expressions à contexte unique semblent former un groupe assez homogène, facile à identifier. Mais, il faut tenir compte du fait qu'il est en fait possible de distinguer au moins deux types d'expressions à contexte unique. Seulement certains des mots dont il s'agit sont vraiment employés dans un contexte unique, en ce sens que le thème¹¹³ du mot en question n'existe que dans une expression unique. Considérons les exemples suivants : les mots *queux*, *fur* et (en partie) *Saint-Glinglin* respectivement dans les constructions *maître queux*¹¹⁴, *au fur et à mesure* et *à la Saint-Glinglin*¹¹⁵ ne s'emploient pas ailleurs dans la langue française. Dans ces cas, il n'y a pas non plus de formes productives de ces mots en français moderne.

2.2.2 Forme unique

Pour certains mots à contexte unique, il y a pourtant un élément de productivité. Même si la forme en question se combine avec un seul groupe de mots, on reconnaît le thème ailleurs. Ceci est le cas pour *éjectable* qui, dans le PR n'est cité qu'en combinaison avec *siège* (*siège éjectable*¹¹⁶). Évidemment, le thème *éject-* (*é-ject-*) fait partie du verbe *éjecter* et des noms *éjecteur* et *éjection*¹¹⁷. De même on peut, avec le thème *improv-* (*im-prov-*) former entre autres les mots *improvisation* et *improviser*, mais dans nos sources, la forme *improviste* n'est attestée que dans *à l'improviste*¹¹⁸. D'autres exemples de formes uniques avec une racine ou un thème productif sont entre autres *jeun* (*à jeun*¹¹⁹) et *sauvette* (*à la sauvette*).

2.2.3 Liste d'exemples à contexte unique

Nous avons voulu examiner systématiquement les mots à contexte unique et établir un corpus d'exemples d'expressions à contexte unique en français moderne. Pour avoir un corpus pertinent et assez grand, nous avons d'abord parcouru le dictionnaire bilingue français-suédois, FO. Les mots expliqués uniquement par une citation d'une expression ont été retenus. Il s'agit de mots qui, tout seuls, ne semblent pas avoir d'équivalent en suédois. Ensuite les expressions ainsi découvertes ont été recherchées dans le dictionnaire unilingue le TLF. Ce procédé quelque peu réduit le nombre d'expressions gardées pour la liste.

On pourrait objecter qu'il y a des exemples dans le TLF dans lesquels les mots cités en dehors des expressions recherchées sont assez vieux (certains datent du XIX^e siècle) ou restreints à un usage littéraire, et qu'en faisant cette analyse on perd des exemples qui sont, en

¹¹³ *Thème* est ici employé dans le sens de Togeby (1965:92) : « Le thème se divise en racine + dérivatif [...], plusieurs couches de dérivatifs étant possibles ». Derrière cette définition, se cache une réalité assez complexe, que nous n'avons pas la possibilité d'examiner dans ce travail. À l'aide des exemples, les termes *thème unique* et *forme unique* seront faciles à comprendre, sans qu'on ait besoin d'entrer dans trop de détails.

¹¹⁴ *Maître queux* – 'cuisinier' (PR:*queux*).

¹¹⁵ *À la Saint-Glinglin* – 'jamais' (PR:*Saint-Glinglin [à la]*).

¹¹⁶ *Siège éjectable* – 'qui peut être éjecté hors d'un appareil volant avec son occupant en cas de perte; FIG. situation précaire' (PR:*éjectable*).

¹¹⁷ La forme *éjectable* se retrouve dans d'autres combinaisons dans d'autres sources. À titre d'exemples les syntagmes *banc éjectable*, *baquet éjectable* et *capsule éjectable* ont été relevés sur l'internet le 29 juin 2004. Cela confirme donc que les formes uniques sont plus productives que les thèmes uniques. Ainsi, un autre matériel aurait eu pour résultat une autre liste.

¹¹⁸ *À l'improviste* – 'd'une manière imprévue, inattendue, au moment où on s'y attend le moins' (PR:*improviste [à l']*).

¹¹⁹ *À jeun* – 'sans avoir rien mangé, l'estomac vide' (PR:*jeun [à]*).

français moderne, restreints aux expressions citées. Il est possible qu'un dictionnaire bilingue, si restreint soit-il, reflète un usage plus moderne de la langue, même s'il n'est pas exhaustif sur tous les points.

Étant donné que le dictionnaire bilingue n'est pas très grand¹²⁰, et prenant en considération notre méthode de travail, nous ne prétendons pas que la liste établie soit exhaustive. En revanche, elle montre la diversité de ces expressions, dont certaines sont assez fréquentes, et d'autres moins courantes. Avec un corpus assez important, nous espérons pouvoir éveiller un intérêt pour le phénomène en soi. Finalement les mots à contexte unique ont été recherchés dans notre corpus de journaux. Cette dernière partie de l'analyse révélera si la liste semble bien fondée pour nos fins.

Ainsi, la méthode de travail pour établir la liste ci-dessous a été :

1. de retenir les expressions dont un des mots n'est pas expliqué dans FO mais uniquement cité à titre d'élément constitutif d'une expression figée,
2. de vérifier que les mots ainsi retenus tombent sous une des catégories a.-b. ci-dessous dans le TLF ;
 - a. le mot est doté d'un sens mais son emploi indépendant, en dehors de l'expression figée en question, est soit étiqueté « vieux » ou « vieilli » soit « rare » ;
 - b. le mot est doté d'un sens indépendant, mais le TLF déclare explicitement que l'emploi en dehors d'un (ou plusieurs) syntagme(-s) cité(-s) est rare.

Pour les commentaires de la liste, voir *infra* 2.2.3.1.

Mot à contexte unique	Expression à contexte unique	Expressions dans le corpus (nombre d'occurrences en totale)
A		
-		
B		
<i>barguigner</i>	<i>sans barguigner</i> ¹²¹	(1) voir commentaire
C		
-		
D		
-		
E		
<i>éjectable</i>	<i>siège éjectable</i>	(0)
<i>emblée</i>	<i>d'emblée</i> ¹²²	(88)
F		
<i>férir</i>	<i>sans coup férir</i>	(5)
<i>fortiori</i>	<i>a fortiori</i> ¹²³	(15)

¹²⁰ Il contient approximativement 38 000 mots et syntagmes dans la section français-suédois.

¹²¹ *Sans barguigner* – 'sans hésiter' (PR:*barguigner*).

¹²² *D'emblée* – 'du premier coup, au premier effet fait pour obtenir le résultat en question' (PR:*emblée* [*d'*]).

¹²³ *A fortiori* – 'en concluant de la vérité d'une proposition à la vérité d'une autre pour laquelle la raison invoquée s'applique encore mieux' (PR:*a fortiori*). Il y a variation entre deux formes d'orthographe : *a fortiori* et *à fortiori*.

Mot à contexte unique	Expression à contexte unique	Expressions dans le corpus (nombre d'occurrences en totale)
<i>franquette</i>	à la bonne <i>franquette</i> ¹²⁴	(0)
<i>fur</i>	au <i>fur</i> et à mesure	(41)
G		
<i>go</i>	<i>tout de go</i> ¹²⁵	(2)
H		
<i>hère</i>	<i>pauvre hère</i> ¹²⁶	(1)
<i>huis</i>	à <i>huis clos</i> ¹²⁷	(20) voir commentaire
I		
<i>improviste</i>	à <i>l'improviste</i>	(5)
<i>instar</i>	à <i>l'instar de</i>	(48)
<i>insu</i>	à <i>l'insu de</i> ¹²⁸	(9) voir commentaire
J		
<i>jeun</i>	à <i>jeun</i>	(0)
K		
-		
L		
<i>leu</i>	à la queue <i>leu leu</i>	(3)
<i>lige</i>	<i>homme lige</i> ¹²⁹	(2)
<i>lurette</i>	<i>belle lurette</i>	(17)
M		
<i>maille</i>	<i>avoir maille à partir avec qqn/qqch</i>	(4)
<i>martel</i>	<i>martel en tête</i> ¹³⁰	(0)
<i>mégarde</i>	<i>par mégarde</i> ¹³¹	(3)
<i>mi-chemin</i>	à <i>mi-chemin</i> ¹³²	(16)
<i>mi-corps</i>	à <i>mi-corps</i> ¹³³	(0)
<i>mi-côte</i>	à <i>mi-côte</i> ¹³⁴	(1)
<i>mi-course</i>	à <i>mi-course</i>	(2) voir commentaire
<i>mi-figue</i>	<i>mi-figue, mi-raisin</i> ¹³⁵	(6)
<i>mi-hauteur</i>	à <i>mi-hauteur</i>	(0)
<i>mi-jambe(s)</i>	à <i>mi-jambe(s)</i> ¹³⁶	(0)
<i>mi-voix</i>	à <i>mi-voix</i> ¹³⁷	(9)

¹²⁴ À la bonne *franquette* – ‘sans façon, sans cérémonie’ (PR:*franquette* [à la bonne]).

¹²⁵ *Tout de go* – ‘directement, sans préambule’ (PR:*go* [tout de]).

¹²⁶ *Pauvre hère* – ‘personne misérable’ (DEI:*hère*).

¹²⁷ *Huis clos* – ‘toutes portes fermées’ (PR:*huis*).

¹²⁸ À *l'insu de* – ‘sans que la chose soit sue de (qqn) [...]’, Sans (en) avoir conscience’ (PR:*insu* [à l'insu de]).

¹²⁹ *Homme lige* – ‘LOC.MOD. HOMME LIGE de (une personne, une organisation) : personne entièrement dévouée à’ (PR:*lige*).

¹³⁰ *Martel en tête* – ‘SE METTRE MARTEL EN TÊTE : se faire du souci’ (PR:*martel*).

¹³¹ *Par mégarde* – ‘sans prendre garde, sans faire exprès’ (PR:*mégarde*).

¹³² À *mi-chemin* – ‘au milieu ou vers le milieu du chemin, du trajet’ (PR:*mi-chemin* [à]).

¹³³ À *mi-corps* – ‘au milieu du corps, jusqu’au niveau de la taille’ (PR:*mi-corps* [à]).

¹³⁴ À *mi-côte* – ‘au milieu, à la moitié de la pente d’une côte’ (PR:*mi-côte* [à]).

¹³⁵ *Mi-figue, mi-raisin* – ‘LOC.ADJ. [...] MI-FIGUE, MI-RAISIN : qui présente une ambiguïté, par un mélange de satisfaction et de mécontentement, ou de sérieux et de plaisant’ (PR:*figue*).

¹³⁶ À *mi-jambe* – ‘au niveau du milieu de la jambe’ (PR:*mi-jambe* [à]).

¹³⁷ À *mi-voix* – ‘d’une voix faible, ni haut ni bas’ (PR:*mi-voix* [à]).

Mot à contexte unique	Expression à contexte unique	Expressions dans le corpus (nombre d'occurrences en totale)
N		
<i>nec</i>	<i>nec plus ultra</i> ¹³⁸	(1)
<i>nitouche</i>	<i>sainte nitouche</i> ¹³⁹	(0)
<i>non-retour</i>	<i>point de non-retour</i> ¹⁴⁰	(3)
O		
<i>objecteur</i>	<i>objecteur de conscience</i> ¹⁴¹	(5)
<i>ores</i>	<i>d'ores et déjà</i>	(101)
P		
<i>patronnesse</i>	<i>dame patronnesse</i> ¹⁴²	(0)
<i>perpète</i>	<i>à perpète</i> ¹⁴³	(0)
<i>posteriori</i>	<i>à posteriori</i> ¹⁴⁴	(7)
<i>priori</i>	<i>à priori</i> ¹⁴⁵	(40)
<i>prou</i>	<i>peu ou prou</i> ¹⁴⁶	(10)
Q		
<i>quant</i>	<i>quant à</i> ¹⁴⁷	(862) ¹⁴⁸
<i>queux</i>	<i>maître queux</i>	(0)
R		
<i>reculons</i>	<i>à reculons</i> ¹⁴⁹	(4)
<i>redresse</i>	<i>à la redresse</i> ¹⁵⁰	(0)
<i>repris</i>	<i>repris de justice</i> ¹⁵¹	(3) voir homonymes ¹⁵²
<i>revient</i>	<i>prix de revient</i> ¹⁵³	(21) voir homonymes
S		
<i>Saint-Glinglin</i>	<i>à la Saint-Glinglin</i>	(0)
<i>sauvette</i>	<i>à la sauvette</i>	(5)

¹³⁸ *Nec plus ultra* – ‘degré le plus haut’ (DEI:*nec*).

¹³⁹ *Sainte nitouche* – ‘personne qui affecte l’innocence’ (PR:*sainte nitouche*).

¹⁴⁰ *Point de non-retour* – ‘point au delà duquel un aéronef ne peut plus revenir à son lieu de départ faute de carburant. – FIG. moment où il n’est plus possible de revenir en arrière (dans une série ordonnée d’actes, de décisions)’ (PR:*non-retour*).

¹⁴¹ *Objecteur de conscience* – ‘celui qui, en temps de paix ou de guerre, refuse d’accomplir ses obligations militaires, en alléguant que ses convictions lui enjoignent le respect absolu de la vie humaine’ (PR:*objecteur*).

¹⁴² *Dame patronnesse* – ‘qui se consacre à des œuvres de bienfaisance (souvent iron.)’ (PR:*patronnesse*).

¹⁴³ *À perpète* – ‘à perpétuité, pour toujours’ (PR:*perpète* [â]).

¹⁴⁴ Avec les deux formes d’orthographe *a posteriori* et *à posteriori*.

¹⁴⁵ *À priori* – ‘COUR. au premier abord, avant toute expérience’ (PR:*A priori*).

¹⁴⁶ *Peu ou prou* – ‘LITTÉR. plus ou moins’ (PR:*prou* [peu ou]).

¹⁴⁷ *Quant à* – ‘pour ce qui est de, relativement à (telle personne, chose ou question sur laquelle se fixe un moment l’attention)’ (PR:*quant à*).

¹⁴⁸ Dans le cas de *quant*, il y a seulement 8 occurrences sur 870 qui ne se manifestent pas dans la combinaison *quant à*. Les exemples déviants sont dus à des erreurs (l’interrogation *quand* écrit avec un *-t* à la fin, manque d’accent sur la lettre *a*) et un nom propre (Mary Quant).

¹⁴⁹ *À reculons* – ‘en reculant, en allant en arrière’ (PR:*reculons* [â]).

¹⁵⁰ *À la redresse* – ‘POP. qu’on ne peut duper ; qui, parmi les malfaiteurs, se fait respecter par la violence’ (PR:*redresse* [à lā]).

¹⁵¹ *Repris de justice* – ‘individu qui a été l’objet d’une ou de plusieurs condamnations pour infraction à la loi pénale’ (PR:*repris de justice*).

¹⁵² Pour tous les homonymes, voir *infra* 2.2.3.2.

¹⁵³ *Prix de revient* – ‘somme des coûts d’achats, de production et de distribution du bien ou du service proposé à la vente’ (PR:*prix*).

Mot à contexte unique	Expression à contexte unique	Expressions dans le corpus (nombre d'occurrences en totale)
<i>Seltz</i>	<i>eau de Seltz</i> ¹⁵⁴	(0)
<i>somme</i>	<i>bête de somme</i> ¹⁵⁵	(1) voir homonymes
<i>Stentor</i>	<i>voix de Stentor</i> ¹⁵⁶	(1)
T		
<i>tantinet</i>	<i>un tantinet</i> ¹⁵⁷	(4)
<i>tapinois</i>	<i>en tapinois</i> ¹⁵⁸	(0)
<i>tâtons</i>	<i>à tâtons</i> ¹⁵⁹	(1) voir homonymes
<i>tire-d'aile</i>	<i>à tire-d'aile</i> ¹⁶⁰	(1)
<i>tire-larigot</i>	<i>à tire-larigot</i> ¹⁶¹	(0)
<i>tourne-main</i>	<i>en un tourne-main</i> ¹⁶²	(2)
<i>trémière</i>	<i>rose trémière</i> ¹⁶³	(0)
<i>tue-tête</i>	<i>à tue-tête</i> ¹⁶⁴	(2)
U		
<i>us</i>	<i>us et coutumes</i> ¹⁶⁵	(3)
V		
<i>vau-l'eau</i>	<i>à vau-l'eau</i> ¹⁶⁶	(4)
<i>vergogne</i>	<i>sans vergogne</i> ¹⁶⁷	(5)
<i>vrac</i>	<i>en vrac</i> ¹⁶⁸	(11) voir commentaire

2.2.3.1 Commentaire de la liste barguigner

En tout, il y a deux attestations de *barguigner*, dont une où *barguigner* n'est pas précédé par *sans* :

La preuve? Divisé sur tant de problèmes, le C.E.P. n'a pas barguigné pour reconduire la formule en vue des prochaines saisons, tout en l'aménageant et en l'étendant. (SO880412)

Il est vrai que le corpus présente peu d'exemples de ce mot, mais l'exemple donne à croire que *barguigner* est plutôt un mot de polarisation négative¹⁶⁹ qu'un mot à contexte unique.

¹⁵⁴ *Eau de Seltz* – 'eau gazéifiée artificiellement au moyen d'un appareil spécial' (PR:*eau*).

¹⁵⁵ *Bête de somme* – 'bête de charge qui porte les fardeaux' (PR:*somme*).

¹⁵⁶ *Voix de Stentor* – 'voix forte, retentissante' (PR:*stentor*).

¹⁵⁷ *Un tantinet* – 'LOC.ADV. Un petit peu, légèrement' (PR:*tantinet*).

¹⁵⁸ *En tapinois* – 'en se cachant, à la dérobée, avec dissimulation' (PR:*tapinois* [en]).

¹⁵⁹ *À tâtons* – 'en tâtonnant [...]'. FIG. Au hasard, sans méthode' (PR:*tâtons* [à]).

¹⁶⁰ *À tire-d'aile* – 'avec des coups d'ailes, des battements rapides et ininterrompus' (PR:*tire-d'aile* [à]).

¹⁶¹ *À tire-larigot* – 'beaucoup, en quantité' (PR:*tire-larigot* [à]).

¹⁶² *En un tourne-main* – 'LITTÉR. en un instant' (PR:*tourne-main* [en un]).

¹⁶³ *Rose trémière* – 'variété de guimauve à très haute tige, bisannuelle, très décorative' (PR:*trémière*).

¹⁶⁴ *À tue-tête* – 'd'une voix si forte qu'on casse la tête, qu'on étourdit' (PR:*tue-tête* [à]).

¹⁶⁵ *Us et coutumes* – 'MOD. et DIDACT. LOC. [...] Les US ET COUTUMES [...] : les habitudes, les usages traditionnels' (PR:*us*).

¹⁶⁶ *À vau-l'eau* – 'au fil de l'eau, du courant. FIG. Aller, s'en aller à vau-l'eau : se perdre, se désorganiser, péricliter' (PR:*vau-l'eau* [à]).

¹⁶⁷ *Sans vergogne* – 'MOD. LOC. SANS VERGOGNE : sans pudeur, sans scrupule' (PR:*vergogne*).

¹⁶⁸ *En vrac* – 'pêle-mêle, sans être arrimé et sans emballage. [...] En désordre. [...] Au poids (opposé à en paquet)' (PR:*vrac* [en]).

¹⁶⁹ Voir *infra* 2.2.6.4.

huis

Huis est employé tout seul dans une occurrence. Le contexte est particulier ; on est chez les schtroumpfs :

*S'étant introduits, non par l'**huis** mais par la croisée, dans la demeure du Père Temps pour y quérir un nouveau sablier pour le Grand Schtroumpf, – les trois Schtroumpfs – se retrouvèrent enfermés dans une horloge dont les aiguilles tournaient à l'envers. (SO880413)*

Cet exemple n'est pas compté parmi le nombre d'occurrences dans notre liste.

insu

Le mot à contexte unique *insu* se trouve dans une expression, à *l'insu de (qnn)*, qui varie facilement, puisqu'elle se combine avec les adjectifs possessifs. Les formes suivantes sont représentées dans notre corpus : *à leur insu, à mon insu, à son insu*. En tout (avec les variantes citées), il y a 9 attestations.

mi-course

Sur quatre occurrences en tout de *mi-course*, une seule est directement précédée par *à*. Les autres représentations sont précédées de l'article défini, dont deux d'une autre préposition : *à la mi-course* (ME 85 10:1), *de la mi-course* (SO880405) et *vers la mi-course* (SO880405). Dans la liste nous avons inclus les deux occurrences qui contiennent la préposition *à*.

vrac

En vrac est attesté en tout 11 fois, mais il y a aussi deux exemples où *vrac* est précédé par l'article défini.

*Si l'on admet que la production espagnole n'augmentera pas considérablement et que les circuits commerciaux, pour **le vrac** – blanc surtout – sont déjà établis, la concurrence s'exercera sur des appellations aux contours mal définis [...]. (ME 85 7:1)*

*L'adhésion donnera aux productions viticoles espagnoles un accès plus large à ces marchés, d'abord pour **le vrac** (avec peut-être le danger d'une résurgence de la pratique des coupages en Europe), puis pour les vins d'appellation en bouteilles. (ME 85 7:1)*

Ces exemples fournissent deux fois le syntagme *pour le vrac*. Les exemples du corpus suggèrent que *vrac* serait plutôt un mot à contextes limités. Cependant, ce sont les dictionnaires qui sont décisifs dans la méthode employée pour établir la liste, et *vrac* est ainsi gardé dans la liste de mots à contexte unique.

2.2.3.2 Homonymes

Parmi les mots qui tombent sous le critère de contexte unique, il faut tenir compte des homonymes. Un exemple en est *maille*, dans *avoir maille à partir avec quelqu'un*. Le fait que

maille, avec le sens de ‘boucle’ ou ‘anneau’, soit attesté en dehors du contexte cité n’est pas pertinent, puisqu’il s’agit de deux lexèmes avec des origines différentes, et que les deux formes soient identiques est une coïncidence. Un exemple de la forme qui nous intéresse¹⁷⁰ est :

Le gouvernement a aussi maille à partir avec ses alliés des syndicats, qui lui reprochent de ne pas être suffisamment dynamique dans la lutte contre le chômage et de freiner les crédits au commerce. (ME 84 24:1)

Un autre exemple d’un mot à contexte unique avec des homonymes est *somme*¹⁷¹, dans l’expression *bête de somme* :

C’est un village du « peuple ancien » qu’il convient donc de « purifier » de ses « souillures impérialistes », « capitalistes », « coloniales » et « féodales ». « C’est un peuple inférieur, nous étions tout juste des bêtes de somme », nous dit notre interlocuteur. (MO 7 septembre 1977)

Le phénomène d’homonymie rend parfois difficile la vérification du nombre d’occurrences dans le corpus. Le mot *repris*, qui fait partie de l’expression *repris de justice*, est également le participe passé au masculin du verbe *repandre*¹⁷². Nous avons calculé le nombre d’occurrences de toute la combinaison. En ce qui concerne le reste des occurrences de *repris*, nous ne sommes pas entièrement sûre qu’elles soient toutes des participes.

La même chose vaut pour *revient* (232 occurrences), qui, évidemment, en dehors de *prix de revient*, est une forme courante du verbe *revenir* (présent de l’indicatif de la 3^e personne au singulier).

Tâtons dans *à tâtons* est également homonyme de la 2^e personne au pluriel (le présent de l’indicatif ou l’impératif) du verbe *tâter*, mais cela ne pose pas de grands problèmes, vu que cette forme n’est pas très fréquente.

2.2.4 Contextes limités

D’autres mots que les mots à contexte unique ont un usage restreint, mais ils se retrouvent dans plus d’une expression ou même en dehors de ces expressions, ce qui reste pourtant très rare. Toutefois, ils font preuve d’une syntaxe et une sémantique qui ne sont pas du tout libres et n’apparaissent le plus souvent que dans un nombre limité d’expressions. Voilà pourquoi il faut aussi mentionner des mots comme *escient* et *gré*. Ces mots s’emploient dans un nombre limité d’expressions, telles que *à bon escient*¹⁷³, *à mauvais escient*, *au gré de* et *à son gré*.

¹⁷⁰ En tout, il y en a quatre dans notre corpus.

¹⁷¹ Il y a trois homonymes *somme*, chacune avec son origine : *somme*₁ (‘quantité’), d’origine latine *summa*, *somme*₂ (‘bête de somme’), du latin *sagma* et *somme*₃, (‘action de dormir’), du latin *somnus*.

¹⁷² La forme *repris* étant très fréquente dans le corpus (246 occurrences), il est difficile de constater si, à part la fonction de participe, elle est uniquement employée dans *repris de justice*. Pour ce faire, il aurait fallu parcourir tous les exemples, ce que nous avons choisi de ne pas faire, étant donné que cela n’est pas le problème central de notre étude. Néanmoins, nous signalons cette difficulté à laquelle il faut penser si l’on veut obtenir des chiffres exacts.

¹⁷³ *À bon escient* – ‘MOD. LOC. À BON ESCIENT [...] : avec discernement, à raison’ (PR:*escient*).

Ainsi, *escient* est attesté dix fois dans le corpus, dont huit dans *à bon escient*¹⁷⁴. *Gré* peut servir d'exemple d'un mot employé plus librement, mais la plupart des occurrences se retrouvent dans les cinq expressions les plus courantes : *au gré de*, *à son gré*, *en savoir gré à qqn de qqch*, *bon gré mal gré* et *contre son gré*¹⁷⁵. D'autres exemples de mots à contextes limités sont *metteur* et *guise* :

Mot à contextes limités	Nombre d'occurrences dans le corpus	Nombre d'occurrences dans les expressions les plus courantes
<i>metteur</i>	61	59 (<i>metteur en scène</i>)
<i>gré</i>	71	49 (<i>au gré de</i> , <i>à son gré</i> , <i>en savoir gré à qqn de qqch</i> , <i>bon gré mal gré</i> , <i>contre son gré</i>)
<i>guise</i>	46	34 (<i>en guise de</i>)

Tableau 3. Exemples de quelques mots à contextes limités.

On voit donc que *gré* apparaît dans plus d'une expression. En voilà la répartition des nombres d'occurrence de chaque expression :

Expression	Nombre d'occurrences dans le corpus
<i>au gré de</i>	18
<i>à son gré</i>	11
<i>en savoir gré à qqn de qqch</i>	8
<i>bon gré mal gré</i>	8
<i>contre son gré</i>	4

Tableau 4. Les expressions à contextes limités contenant le mot *gré*.

2.2.5 Liste d'exemples à contextes limités

Nous avons également entrepris une recherche systématique des mots à contextes limités. Nos sources pour cette recherche ainsi que la méthode employée sont les mêmes que celles de la section précédente¹⁷⁶. La différence consiste en l'emploi des mots cités par les dictionnaires. Dans la liste de mots à contextes limités seront inclus :

1. les mots cités par les dictionnaires dans une ou plusieurs expressions et qui ont aussi un sens indépendant, mais qui ne sont que rarement employés en dehors des expressions citées, selon les dictionnaires ou dans les exemples du corpus. Par exemple :

- *Nique* a le sens « dent d'enfant » (TLF). Ce sens n'est ni attesté dans le corpus ni enregistré dans les dictionnaires le PR ou FO. En revanche la suite *faire la nique (à qqn/à qqch)*¹⁷⁷ est citée dans tous les trois dictionnaires consultés et attestée cinq fois dans le corpus.

¹⁷⁴ Les deux autres occurrences sont aussi en relation avec la dichotomie *bon - mauvais* : *à meilleur escient* et *à mauvais escient*.

¹⁷⁵ Pour les autres contextes dans lesquels *gré* est employé, voir la liste complète *infra* 2.2.5.

¹⁷⁶ FO, le TLF et le corpus de journaux.

¹⁷⁷ *Faire la nique à qqn* – 'lui faire un signe de mépris, de bravade' (PR:*nique*).

2. les mots que le TLF déclare clairement comme faisant partie d'expressions, constructions, locutions ou syntagmes. Par exemple :

- Pour *acabit*, le TLF signale qu'en dehors des constructions figées, la vitalité de ce mot est très faible.
- Selon le TLF, *bée* ne s'emploie que dans les expressions *bouche bée* et *gueule bée*.

La liste comprend tous les exemples de mots à contextes limités relevés dans les dictionnaires ainsi que le nombre d'occurrences des expressions dans lesquels ils figurent dans le corpus. Pour les commentaires de la liste, voir *infra* 2.2.5.1.

Mot à contextes limités	Expressions à contextes limités (selon le TLF)	Expressions dans le corpus (nombre d'occurrences en totale)
A		
<i>acabit</i> ¹⁷⁸	<i>de (d'un) bon acabit</i> <i>d'un meilleur (pire) acabit</i> <i>de POSS</i> ¹⁷⁹ <i>acabit</i> <i>de cet acabit</i> <i>de (du) même acabit</i> <i>d'un autre acabit</i> <i>de tous (les) acabits ; de tout acabit</i>	<i>de tout acabit</i> (1) <i>de bon aloi</i> (4) voir commentaire
<i>aloi</i>	<i>de bon aloi, de mauvais aloi</i> ¹⁸⁰ <i>d'excellent aloi</i>	
B		
<i>bée</i>	<i>bouche bée</i> ¹⁸¹ <i>gueule bée</i>	<i>bouche bée</i> (2)
<i>berlue</i>	<i>avoir la berlue</i> ¹⁸² <i>se faire des berlues</i> <i>ne pas se faire de berlue</i>	
C		
<i>clopinettes</i> <i>cropinettes</i>	<i>des clopinettes</i> ¹⁸³ <i>les cropinettes</i>	
D		
<i>damer</i> ¹⁸⁴	<i>damer un pion</i> <i>damer le pion à qqn</i>	<i>damer le pion à qqn</i> (1)

¹⁷⁸ *Acabit* – '1. vx manière d'être (dans des loc. : *de quel acabit ; de bon acabit*) 2. LOC. MOD. (souvent péj.) *de cet acabit ; de, du même acabit* : de cette, de même nature' (PR:*acabit*).

¹⁷⁹ Pour simplifier la présentation, l'abréviation POSS sera employé partout où les adjectifs possessifs peuvent être utilisés.

¹⁸⁰ *De bon, de mauvaise aloi* – 'de bonne, de mauvaise qualité, qui mérite, ne mérite pas l'estime' (PR:*aloi*).

¹⁸¹ *Bouche bée* – 'la bouche ouverte d'admiration, d'étonnement, de stupeur' (PR:*bée*).

¹⁸² *Avoir la berlue* – 'avoir des visions. [...] FIG. Se faire des illusions' (PR:*berlue*).

¹⁸³ *Clopinettes* – 'des clopinettes *fam. Rien. Des clopinettes! pop. Non !*' (DEI:*clopinettes*).

¹⁸⁴ *Damer* – '(DAMES, ÉCHECS) transformer (un pion) en dame [...] LOC. FIG. *damer le pion à qqn*, l'emporter sur lui, le surpasser, répondre victorieusement à ses attaques' (PR:*damer*).

Mot à contextes limités**Expressions à contextes limités (selon le TLF)****Expressions dans le corpus (nombre d'occurrences en totale)****E***entrefaites*

*sur ces entrefaites*¹⁸⁵
sur les entrefaites
sur cette entrefaite
dans ces entrefaites
à POSS escient
à bon escient

sur ces entrefaites (3)*escient*

à bon escient (8)
à meilleur escient (1)
à mauvais escient (1)

F*famé, -ée*

bien/mieux famé
*mal famé*¹⁸⁶
for extérieur
for ecclésiastique
for intérieur

mal famé (1)*for**for intérieur* (3)**G***gammé, -ée*
*gré*¹⁸⁸

*croix gammée*¹⁸⁷
à POSS gré
au gré de
de bon gré
de POSS (plein) gré
contre POSS gré
de POSS propre gré
bon gré mal gré
de gré ou de force
savoir (bon) gré
un gré infini à qqn
à POSS guise
en guise de

croix gammée (4)
à POSS gré (8)
au gré de (23)
de bon gré (2)
de POSS plein gré (4)
contre POSS gré (4)
de POSS propre gré (4)
bon gré mal gré (9)
de gré ou de force (2)
savoir gré à/de (7)

*guise*¹⁸⁹

à POSS guise (5)
en guise de (41)

I*instigation*
*intenter*¹⁹¹

*à l'instigation de qqn*¹⁹⁰
intenter une accusation
intenter une action (en justice)
intenter un procès (à/contre qqn)
intenter une demande

à l'instigation de (3)
intenter une action (2)
intenter un procès (10)

¹⁸⁵ *Sur ces entrefaites* – ‘à ce moment’ (PR:*entrefaite*).¹⁸⁶ *Mal famée* – ‘se dit d’un lieu qui a mauvaise réputation, est fréquenté par des gens du milieu, des malfaiteurs’ (PR:*famé*).¹⁸⁷ *Croix gammée* – ‘dont les branches sont coudées en forme de gamma majuscule’ (PR:*gammée*).¹⁸⁸ *Gré* – ‘DE GRÉ OU DE FORCE : que cela plaise ou non [...]. LOC.ADV. BON GRÉ MAL GRÉ : en se résignant, malgré soi, que cela plaise ou non.’ (PR:*gré*)¹⁸⁹ *Guise* – ‘MOD. À MA, TA, SA... GUISE : selon le goût, la volonté propre [...]. EN GUISE DE : en manière de, comme’ (PR:*guise*).¹⁹⁰ *Instigation* – ‘COUR. À L’INSTIGATION DE. *agir à l’instigation de qqn*, sur ses conseils ou en subissant son influence’ (PR:*instigation*).¹⁹¹ *Intenter* – ‘DR. entreprendre contre qqn (une action en justice).

Mot à contextes limités	Expressions à contextes limités (selon le TLF)	Expressions dans le corpus (nombre d'occurrences en totale)
J		
<i>javel</i>	<i>eau de javel</i> ¹⁹²	(<i>eau javalisée</i> 1)
<i>jouvence</i>	<i>fontaine de Jouvence</i> ¹⁹³ <i>eau, élixir de jouvence</i> <i>huile de jouvence</i> <i>bain, cure de jouvence</i>	
L		
(<i>belle</i>) <i>lurette</i> ¹⁹⁴	<i>il y a belle lurette (que)</i> <i>voici belle lurette (que)</i> <i>depuis belle lurette</i>	<i>il y a belle lurette</i> (7) <i>voici déjà belle lurette</i> (2) <i>depuis belle lurette</i> (8)
M		
<i>main-forte</i> <i>metteur, -euse</i>	<i>prêter main-forte</i> ¹⁹⁵ <i>metteur en SUBST. ;</i> <i>metteur en ondes, en œuvre,</i> <i>en scène, en carte(s), en main</i> <i>metteur au point (de + SUBST.)</i>	<i>prêter main-forte</i> (6) <i>metteur en scène</i> (42) <i>metteur en scène-chorégraphe</i> (1) <i>metteur en scène-scénographe</i> (1)
N		
<i>niq̄ue</i> <i>noise</i>	<i>faire la niq̄ue (à qqn/ à qqch)</i> <i>chercher (des) noise(s) à qqn</i> <i>chercheur de noise</i>	<i>faire la niq̄ue</i> (5)
O		
<i>ouvrable</i>	<i>jour ouvrable</i> ¹⁹⁶	<i>jour ouvrable</i> (8)
P		
<i>pendable</i> ¹⁹⁷	<i>cas pendable</i> <i>tour pendable</i>	<i>cas pendable</i> (1) <i>tour pendable</i> (1)
Q		
<i>qui(-)vive</i>	<i>sur le qui-vive</i> ¹⁹⁸ <i>se tenir/vivre sur le qui-vive</i>	<i>sur le qui-vive</i> (3)
R		
<i>raccroc</i> ¹⁹⁹	<i>de raccroc</i> <i>par raccroc</i>	<i>de raccroc</i> (1)
<i>rancart</i> ²⁰⁰	<i>jeter au rancart</i> <i>mettre au rancart</i>	<i>voir commentaire</i> <i>mettre au rancart</i> (1)

¹⁹² *Eau de javel* – ‘mélange en solution aqueuse d’hypochlorite et de chlorure de sodium ou de potassium, utilisé comme détersif, décolorant et antiseptique’ (PR:*javel* [eau de]). Le mot *javel* ne figure pas dans le corpus, mais la forme *javalisée* en combinaison avec *eau* est attestée une fois.

¹⁹³ *Fontaine de jouvence* – ‘fontaine fabuleuse dont les eaux avaient la propriété de rajeunir. FIG. Source de jeunesse, de rajeunissement. *Eau, bain de jouvence*’ (PR:*jouvence*).

¹⁹⁴ *Belle lurette* – ‘LOC. FAM. IL Y A BELLE LURETTE : il y a bien longtemps’ (PR:*lurette*).

¹⁹⁵ *Prêter main-forte* – ‘aider’ (DEL:*main-forte*).

¹⁹⁶ *Ouvrable* – ‘se dit des jours de la semaine qui ne sont pas des jours fériés’ (PR:*ouvrable*).

¹⁹⁷ *Pendable* – ‘MOD.LOC. *jouer un tour pendable à qqn, un méchant tour*’ (PR:*pendable*).

¹⁹⁸ *Sur le qui-vive* – ‘sur ses gardes et comme dans l’attente d’une attaque’ (PR:*qui-vive*).

¹⁹⁹ *Raccroc* – ‘LOC. [...] PAR RACCROC : sans plan et par le fait d’un heureux hasard. [...] DE RACCROC : qui ne dépend que du hasard’ (PR:*raccroc*).

²⁰⁰ *Rancart* – ‘LOC.FAM. *mettre au rancart* : jeter, se débarrasser, se défaire (d’une chose inutile ou usée)’ (PR:*rancart*).

Mot à contextes limités	Expressions à contextes limités (selon le TLF)	Expressions dans le corpus (nombre d'occurrences en totale)
<i>rase-mottes</i> ²⁰¹	<i>en rase-mottes</i>	<i>en rase-mottes</i> (1)
<i>rebours</i> ²⁰²	<i>faire du/un rase-mottes à rebours (de)</i> <i>au rebours de</i>	<i>faire du rase-mottes</i> (1) <i>à rebours</i> (7)
<i>résiné</i>	<i>vin résiné</i> ²⁰³	
<i>rétorsion</i>	<i>mesure, -s de rétorsion</i> ²⁰⁴ <i>acte, -s de rétorsion</i>	<i>mesures de rétorsion</i> (9)
<i>rogatoire</i> ²⁰⁵	<i>formule rogatoire</i> <i>commission rogatoire</i>	<i>commission rogatoire</i> (3)
S		
<i>seing</i>	<i>(acte sous) seing privé</i> ²⁰⁶	<i>acte sous seing privé</i> (1)
T		
<i>talion</i> ²⁰⁷	<i>loi du talion</i>	
V		
<i>va-tout</i>	<i>jouer POSS va-tout</i> ²⁰⁸ <i>risquer POSS va-tout</i>	<i>jouer POSS va-tout</i> (5) <i>risquer POSS va-tout</i> (1)

2.2.5.1 Commentaire de la liste

aloi

Il y a un exemple où *aloi* est employé en dehors des expressions citées :

De toute évidence, l'émission de Bernard Bouthier l'emporte de loin, à la fois par le fini du produit et par l'aloi de l'inspiration, sur le confrère belge. (LB861002)

rancart

Dans le corpus il y a une construction elliptique où le verbe peut être interprété comme sous-entendu :

Pour entendre parler sérieusement à Athènes des affaires de l'État, il fallait passer le seuil, généralement surveillé, de techniciens ou de politiciens « au rancart ». (MO 25 juillet 1974)

Nous avons indiqué que les mots à contexte unique sont en fait de deux types : certains sont des thèmes uniques, d'autres ne sont uniques que par la forme. Cela est vrai aussi pour les mots à contextes limités. Les relations qu'ont les mots à contexte unique et à contextes limités avec les thèmes et formes uniques sont illustrées par le tableau 5 :

²⁰¹ *Rase-mottes* – 'vol en rase-mottes, très près du sol, faire du rase-mottes, un rase mottes, un tel vol' (PR:*rase-mottes*).

²⁰² *Rebours* – 'LOC.PRÉP. [...] À REBOURS DE ; AU REBOURS DE : contrairement à' (PR:*rebours*).

²⁰³ *Vin résiné* – 'contenant de la résine de pin' (PR:*résiné*).

²⁰⁴ *Mesure(s) de rétorsion* – 'réponse analogue à un mauvais procédé ; vengeance' (PR:*rétorsion*).

²⁰⁵ *Rogatoire* – 'DR. relatif à une demande. Formule rogatoire. – SPÉCIALT. Commission rogatoire' (PR:*rogatoire*).

²⁰⁶ *Seing privé* – 'signature d'un acte non reçu par un notaire' (PR:*seing*).

²⁰⁷ *Talion* – 'ANC. DR. châtement qui consiste à infliger au coupable le traitement même qu'il a fait subir à sa victime. La loi du talion : l'institution de telles peines' (PR:*talion*).

²⁰⁸ *Jouer son va-tout* – 'risquer le tout pour le tout, prendre les derniers moyens' (PR:*va-tout*).

	Mot à contexte unique	Mot à contextes limités
Thème unique	<i>berlue</i> <i>noise</i>	<i>aloi</i> <i>escient</i>
Forme unique	<i>éjectable</i> <i>sauvette</i>	<i>encombre</i> <i>ouvrable</i>

Tableau 5. Relations entre mots à contexte unique et contextes limités, thèmes et formes uniques.

Les mots à *contextes limités* qui sont des *thèmes uniques* ne sont employés que dans les expressions citées. Les mots à *contextes limités* qui sont des *formes uniques* en revanche, font partie d'autres mots. Les morphèmes *encombre-* et *ouvr-* des exemples *encombre* (*sans encombre*) et *ouvrable* (*jour ouvrable*) du tableau 5 font partie d'autres mots, tels que *encombrer* et *ouvrir*.

2.2.6 D'autres termes avec une définition similaire

Il existe d'autres termes pour décrire le phénomène de mots (ou de parties de mots) qui n'apparaissent pas librement en dehors de certains groupes de mots (ou lexèmes).

2.2.6.1 Collocations restrictives

Les expressions à contexte unique et celles à contextes limités font penser aux *collocations restrictives* dont nous avons parlé brièvement dans le Chapitre 1²⁰⁹. Les mots dans une collocation restrictive ne sont pas sujets aux commutations habituellement réalisables dans des combinaisons de deux mots ou plus. À ce propos, Riegel *et al.* disent :

[...] l'adverbe *grièvement* ne modifie naturellement que le participe *blessé* ; l'adjectif *accorte* n'est effectivement utilisé qu'au féminin pour caractériser quelques substantifs comme *servante*, *serveuse*, *soubrette*, etc. Ces affinités sélectives (parfois appelées **collocations**) s'expliquent par le sens très spécifique dévolu à ces termes par l'usage standard (*grièvement blessé* s'oppose à *gravement malade*) ou par leur appartenance à un registre de langue bien déterminé (l'adjectif *accorte* est étiqueté *vieux* et *littéraire* par les dictionnaires). (Riegel *et al.* 1994:123)

Ces linguistes (1994:359) énumèrent également des adjectifs qui forment souvent des noms composés avec un nombre limité de noms : (*nez*) *aquilin*, (*pied*) *bot*, *fat*, *dispos*, (*feu*) *grégeois*, (*marais*) *salant*, (*hareng*) *saure*, (*bouche*) *bée*, (*porte*) *cochère*, (*ignorance*) *crasse*, (*pièce*) *philosophale*, (*œuvre*) *pie*, (*jument*) *poulinière*, (*fièvre*) *scarlatine*, (*rose*) *trémière*.

Nous constatons que les mots cités par Riegel *et al.* sont rares dans notre corpus de journaux. On retrouve pourtant quelques-uns de ces noms composés²¹⁰. Deux occurrences de *bée* (*bouche bée*) sont attestées dans *La libre Belgique*. En voici une :

*L'Allemand Sloothaak reste **bouche bée** : il a remporté, tard jeudi soir, la deuxième épreuve internationale.* (LB871128)

²⁰⁹ 1.2.2.3 *supra*. Voir aussi Bäcklund (1970 et 1981) sur « restrictive collocations » et « frozen collocations ».

²¹⁰ Dans le corpus de textes littéraires, il y a des attestations des noms composés *nez aquilin*, *pied bot*, *œuvre pie* et *jument poulinière*.

On retrouve une occurrence de *pierre philosophale* dans *Le Soir* :

Certes, Leiris n'attend plus de la poésie qu'elle soit « une pierre philosophale », un facteur de transmutation radicale du monde. (SO880414)

En ce qui concerne la combinaison *pied dispos*, il n'y a aucun exemple attesté dans le corpus journalistique, ni dans les textes littéraires²¹¹. Dans les dictionnaires la seule construction citée qui contient le mot *dispos* est *frais et dispos*²¹². On pourrait mettre en question l'utilité d'inclure dans une grammaire française moderne une combinaison qui soit tellement peu courante.

Cette question se pose également pour le nom *fat*, autre mot rare dans nos sources. La collocation citée par Riegel *et al.* est *pied fat*. Dans les dictionnaires, *fat* n'est jamais cité dans une expression particulière. La même chose vaut pour le corpus de journaux, où il n'est attesté qu'une fois²¹³ :

Monsieur Maze, je ne suis pas, comme vous, un grand fat, ni un grand beau. (SO880413).

Commentons brièvement les deux autres exemples de l'usage standard, mentionnés par Riegel *et al.* Le rapport entre l'adverbe *grièvement* et le participe *blessé* se révèle plus clairement dans le corpus. Dans 36 sur 40 attestations de *grièvement*, l'adverbe se combine avec une forme du verbe *blessier*. Nous constatons que dans les quatre autres exemples, *grièvement* se trouve à côté des formes des verbes *brûler* et *atteindre*, qui peuvent aussi être classés comme désignant des blessures.

La relation collocationnelle entre *gravement* et *malade* n'est pas aussi saillante. Les 94 exemples du mot *gravement*, ne se combinent avec *malade* que dans 6 cas. Or, 37 des adjectifs peuvent être classés comme des hyponymes de *malade*, tels que *blessé*, *handicapé*, *touché*, *affaibli* et *tourmenté* :

Les dégâts ne sont pas importants, mais trois personnes ont été gravement intoxiquées par de l'oxyde de carbone. (LB871127)

À la différence de *grièvement*, *gravement* renforce souvent des verbes²¹⁴. Dans 11 de nos 94 exemples, ces verbes sont aussi associés aux maladies ou aux blessures, comme dans l'exemple suivant :

²¹¹ Le fait est que le mot *dispos* ne figure que dans les textes littéraires, où il est employé librement, sans se combiner avec un mot particulier.

²¹² Lors d'une recherche sur www.google.fr le 17 juin 2003 il s'avère qu'il y a cinq occurrences de *pied dispos* (dont 3 se réfèrent au même exemple) et qu'elles se retrouvent toutes dans des chansons ou des poèmes du 16^e et du 17^e siècle.

²¹³ Le mot *fat* ne se combine avec *pied* ni dans nos sources (dictionnaires et corpus), ni sur l'internet (Google).

²¹⁴ C'est seulement dans deux exemples que *grièvement* se combine avec un verbe au présent (*blessent*) et un gérondif (*blessant*) respectivement. Dans tous les autres cas, l'adverbe se combine avec un participe passé, donc employé comme adjectif.

Enclavée, sous-équipée, sa partie nord fréquemment frappée par la sécheresse, elle souffre gravement, aussi de la désorganisation de la corruption de son administration. (ME83 11:1)

Mais *gravement* se combine aussi avec des mots non associés à la maladie. En voici deux exemples :

Naturellement la perte de compétitivité européenne ne peut que les aider à redresser une balance commerciale gravement déficitaire. (LB860214)

Ils ont gravement sous-estimé la force et la popularité du régime de Castro ... (MO 22 avril 1961)

Il nous semble que les exemples cités ainsi que d'autres exemples de *collocations restrictives* sont pertinents lorsqu'on parle d'expressions à contexte unique ou à contextes limités. Toutefois, il est intéressant de noter que plusieurs des exemples fournis par une grammaire moderne sont rares et parfois même contestables.

2.2.6.2 *Hapax legomena*

Le terme « hapax legomena » est employé par van der Wouden :

On the scale of restricted distribution, one of the endpoints will be occupied by so-called *hapax legomena* [...] or 'cran morphs', lexical items that occur in one collocation or idiom word only, such as *cran* (as in *cranberry*, which is the source of the term), *spick* (as in *spick and span*), etc. (van der Wouden 1997:46)

On voit qu'il cite le terme « cran morphs », terme sans doute plus connu pour désigner ce phénomène que celui de *hapax legomena*. L'emploi de van der Wouden du terme « hapax legomena » n'est pas le plus courant. Le plus souvent, un « hapax » ou un « hapax legomena » est un mot (ou une forme) dont on peut relever une seule occurrence dans un corpus défini. C'est la définition très spécifique de van der Wouden qui rend le terme pertinent dans cette section.

2.2.6.3 *Cranberry collocations*

Nombreux sont les chercheurs qui commentent le terme *cranberry collocations* dans des ouvrages de linguistique anglais. Citons à titre d'exemple Moon :

While most lexemes in the general lexicon never occur in FEIs [fixed expressions or idioms], a few never occur outside FEIs. Many of these are rare fossil words, or have been borrowed from other languages or varieties, and they include :

amok	run amok
cahoots	in cahoots with someone
dint	by dint of something
dudgeon	in high dudgeon
fettle	in fine/good fettle
fro	to and fro (Moon 1998:78)

Nous notons qu'il ne semble pas y avoir de terme français bien établi pour ce genre de mots.

2.2.6.4 Polarisation

Un autre phénomène qui se manifeste dans la langue, et dont la ressemblance au critère de contextes limités est frappante est la *polarisation*, positive ou négative. Certains chercheurs se concentrent sur la polarisation négative²¹⁵. Celle-là se détermine par des mots ou expressions qui s'emploient uniquement dans des contextes négatifs, comme *grand-chose*, *lever le petit doigt*²¹⁶, *y aller de main morte*²¹⁷ et *ne pas souffler mot*. En voilà des exemples du corpus :

*Au début des années 60, il ne restait apparemment rien, ou plus **grand-chose**, de la grande espérance.* (MO 21 octobre 1976)

*Il ne **lève** même pas **le petit doigt** pour défendre l'institution parlementaire quand elle est traitée plus mal que ne le prévoit la Constitution.* (MO 6 avril 1974)

*Le docteur Hasan Zaza, professeur de langue arabe et hébraïque à l'Université arabe de Beyrouth, traitant du « Rôle des associations secrètes dans l'opinion publique mondiale », n'y **était** pas **allé de main morte** :* (LB860929)

*À cause du décalage horaire, on ignorait toujours, jeudi à midi, l'attitude officielle des États-Unis. Leur émissaire à Genève, Robert Peck, n'a pas **soufflé mot** en arrivant et en quittant le Palais des Nations.* (SO880407)

Il est improbable de retrouver ces phrases à l'affirmatif :

Au début des années 60, il restait apparemment **grand-chose, de la grande espérance.*

** Il **lève** même **le petit doigt** pour défendre l'institution parlementaire...*

** Le docteur Hasan Zaza y **était allé de main morte***

** Robert Peck **a soufflé mot** en arrivant...*

La réalité est plus complexe que ne le laisse croire ces quelques exemples. On peut, à l'instar de Fauconnier, voir la polarisation syntaxique, où les éléments apparaissent en présence d'une négation, comme un cas spécial d'un phénomène plus général, la polarisation sémantique. Il y a dans ce cas des syntagmes polarisés par rapport au contexte, sans qu'il y ait formellement de négation présente dans la phrase. Un exemple, fourni par Fauconnier (1980:83) en est les « superlatifs quantifiants », comme dans *Il n'admet pas la critique la plus insignifiante*, phrase dans laquelle le syntagme nominal « la critique la plus insignifiante » prend le sens « aucune critique ». Or, dans un autre exemple, « la plus insignifiante » fonctionne avec son sens propre, comme prédicat de « la critique » : *Je n'ai pas tenu compte de la critique la plus insignifiante* (Fauconnier 1980:84). Cet exemple nous éloigne du critère de contexte unique et

²¹⁵ Voir par exemple Gaatone 1971 sur « les satellites de la négation », Muller 1991 sur « la polarité négative » et Achard et Fiala (1997).

²¹⁶ *Lever le petit doigt* - 'ne pas lever, ne pas remuer le petit doigt : ne pas faire le moindre effort' (PR:doigt).

²¹⁷ *Y aller de main morte* - 'LOC. ne pas y aller de main morte : frapper rudement ; attaquer avec violence' (PR:main).

une analyse de ce genre de polarisation serait plus appropriée dans les parties qui traitent de la non-compositionnalité ou du blocage lexical. Toutefois, il est maintenant clair qu'il y a deux sortes de polarisation négative :

- 1) il y a des éléments qui ne s'emploient pas sans qu'il y ait formellement une négation dans le contexte
- 2) il y a des éléments qui s'emploient dans des contextes négatifs aussi bien que dans des contextes affirmatifs, la différence résidant dans l'interprétation.

Ce qui est le plus clairement liée au critère de contextes limités est évidemment le premier type. Revenons donc aux exemples cités plus haut.

Grand-chose est un bon exemple d'un mot polarisé négativement, mais l'exemple suivant est meilleur pour nos fins, puisqu'il contient plus de deux mots. Il s'agit de *lever le petit doigt*, ou plutôt VB *le petit doigt*, à en croire les attestations dans le corpus, qui comprennent aussi les verbes *bouger* et *mettre*²¹⁸. Tous ces mots pris un à un s'emploient évidemment dans n'importe quel contexte, affirmatif aussi bien que négatif. Mais la combinaison VB *le petit doigt* est un exemple que les linguistes classent souvent comme polarisé négativement²¹⁹, comme dans les exemples suivants :

En second lieu, malgré leurs déclarations charitables, les États arabes n'ont pas bougé le petit doigt pour permettre aux réfugiés de s'établir chez eux. (MO 21 avril 1951)

Sébastien est heureux. Affectivement et matériellement. Et ce, sans avoir ou presque à bouger le petit doigt. (SO880411)

Dans ces exemples on remarque la présence de mots négatifs ; dans le premier il y a une négation et dans le deuxième il y a *sans*, avec un sens négatif inhérent. Or, des six attestations de l'expression dans notre corpus, deux se trouvent dans des contextes sans négation :

Depuis la nuit passée, cependant, qui avait vu l'émeute montrer le poing à Alger, lorsque l'armée avait rejoint les civils insurgés, et lever le petit doigt sur les Champs-Élysées à l'heure même où l'Assemblée nationale accordait l'investiture au seizième président du conseil du régime [...] (MO 11 novembre 1970)

Il enregistre des réactions contre lui dès qu'il bouge le petit doigt. (SO880415)

On voit la difficulté qu'il peut y avoir à classer catégoriquement des expressions comme polarisées négativement ou pas. L'emploi dans des phrases affirmatives dans les exemples cités, est-il marqué ou ironique, ou est-il encore à considérer comme une espèce de polarité sémantique ? Il y a, il nous semble, des ressemblances entre le dernier exemple que nous avons cité et les « superlatifs quantifiants » de Fauconnier : *Il n'admet pas la critique la plus insignifiante.*

²¹⁸ Il y a aussi le verbe *remuer*, proposé par PR.

²¹⁹ Voir par exemple Fauconnier 1980:195.

Il y a également des expressions polarisées positivement, et qui se trouvent donc dans des contextes affirmatifs²²⁰. Cela peut être exemplifié avec les expressions suivantes, fournies par Misri (1987b:140) :

*C'est la fin des haricots*²²¹

*On aurait entendu une mouche voler*²²²

*Les bras m'en tombent*²²³

**Ce n'est pas la fin des haricots*

**On n'aurait pas entendu une mouche voler*

**Les bras ne m'en tombent pas*

Les mots ou expressions qui figurent dans des contextes négatifs ou positifs ne concernent pas les mots ou expressions à contextes limités, mais sont pertinents pour l'étude de la polarisation. Nous les laissons de côté dans notre étude.

2.2.7 Résumé

Nous avons stipulé qu'un type particulier d'expressions figées s'identifie par la particularité qu'un des mots dont est constituée l'expression en question n'est employé nulle part ailleurs. Ainsi, on identifie facilement les expressions *au fur et à mesure*, *belle lurette* et *d'ores et déjà* comme des expressions figées, puisque les mots *fur*, *lurette* ou *ores* ne sont retrouvables que dans ces expressions. Nous avons appelé ce genre de mots des *mots à contexte unique*.

Le présence d'un mot à contexte unique dans un syntagme est un critère suffisant pour dire que ce syntagme est une expression figée²²⁴.

Il s'est avéré que les mots à contexte unique sont en fait de deux types. Suivant la définition de Togeby (1965:92), nous appelons ceux dont *la racine*, avec dérivatifs éventuels, n'est pas productive, des *thèmes uniques*. Des exemples en sont *queux* et *fur* qui ne sont ni productifs ni attestés dans aucune autre forme. Ils se retrouvent uniquement dans *maître queux* et *au fur et à mesure*. En revanche, les expressions *siège éjectable* et *à l'improviste* contiennent des éléments productifs : on retrouve *éject-* dans *éjecter*, *éjecteur* et *éjection*, en dehors du syntagme cité. La forme *éjectable*, par contre, n'est employée dans nos sources qu'en combinaison avec *siège*. Nous appelons ces mots à contexte unique des *formes uniques*.

Lorsqu'il s'agit d'identifier les expressions figées à l'aide d'un mot non productif, il est intéressant de noter qu'il y a aussi des mots qui s'emploient dans plus d'une expression mais qui ont quand même un usage restreint. Ainsi, nous avons appelé les mots tels que *escient* ou *gré* des *mots à contextes limités*. Ces mots se retrouvent dans les expressions à *bon escient* et *au gré de*, mais aussi dans *à mauvais escient* et dans *à son gré* par exemple. Notre analyse montre que même si le mot *gré* peut s'employer indépendamment, le plus souvent, il fait partie d'une expression figée.

²²⁰ Le terme de « discourse prosody » (Stubbs 2001:65-66), employé pour certains mots qui se combinent soit avec des mots péjorativement connotés, soit avec des mots méliorativement connotés, est également pertinent dans ce contexte.

²²¹ 'C'est la fin des haricots, la fin de tout' (PR:haricot).

²²² On aurait entendu une mouche voler – 'LOC. on aurait entendu une mouche voler : le plus profond silence régnait' (PR:mouche).

²²³ 'Les bras m'en tombent : Je suis stupéfait' (PR:bras).

²²⁴ Voir 3.2 *infra*.

À l'aide des dictionnaires et du corpus informatisé, nous avons pu établir un corpus d'exemples d'expressions à contexte unique et à contextes limités, employées en français moderne.

Finalement, les termes « collocations restrictives », « hapax legomena », « cranberry collocations » et « polarisation », qui ont des définitions pertinentes pour les expressions à contexte unique, ont été commentés brièvement.

2.3 Non-compositionnalité²²⁵

De nombreux chercheurs mentionnent le critère de non-compositionnalité comme contribuant au figement ou comme typique d'un idiome, d'une locution ou d'autres catégories d'expressions figées²²⁶. Michiels (1977:184), se formule comme suit : « Most of the definitions of 'idiom' to be found in the literature hinge on the semantic notion of compositionality ».

Il nous semble que ce critère mérite une analyse approfondie. Nous étudions les difficultés liées aux différentes interprétations de ce critère et proposons de trancher plus distinctement entre certains termes et de décrire ainsi plus clairement le phénomène de *compositionnalité*.

Dans ce chapitre nous montreront que les quatre dichotomies suivantes jouent toutes leur rôle dans la description des différents aspects de la non-compositionnalité.

motivation – *non-motivation*
sens propre – *sens figuré*
transparence – *opacité*
analysabilité – *inanalysabilité*

Les notions utiles pour la présentation seront expliquées au fur et à mesure de leur nécessité pour l'analyse.

Nous commencerons par une brève présentation du critère de non-compositionnalité, dans laquelle les notions de *non-compositionnalité partielle* et *totale* seront introduites. La première dichotomie à être analysée sera la *motivation* et sa contrepartie. Nous explorerons ensuite la dichotomie *sens propre* – *sens figuré*. Avant de continuer la description des dichotomies, on notera le besoin de distinguer entre le *contenu lexical* et la *forme grammaticale*. Après un examen de l'*opacité* et de la *transparence*, nous traiterons la dichotomie *analysabilité* – *inanalysabilité*. Finalement, les termes d'*atomiste* et d'*holiste* seront présentés.

2.3.1 La non-compositionnalité et ses caractéristiques

La notion de non-compositionnalité est souvent présente dans les définitions de différents types d'expressions figées, telles que les locutions ou les idiomes. Ce qui nous intéresse particulièrement dans les citations suivantes est l'emploi du terme (*non-*) *compositionnalité* :

1. Une construction donnée est dite compositionnelle quand on peut déduire son sens de celui de ses éléments composants reliés par une relation syntaxique spécifique. (G. Gross 1996:154)
2. – une locution prototypique est caractérisée [...] par sa **non-compositionnalité**. On a beau comprendre tous les mots qui entrent dans *tirer le diable par la queue*, cela ne suffit pas pour comprendre ce que cette locution veut dire. (Martin 1997:293)

²²⁵ Dans ce chapitre nous avons élaboré les idées évoquées dans Svensson (1998).

²²⁶ Voir par exemple Bally (1963:74), Gross (1988:58,60) et Gosselin (1996:161) qui discutent le phénomène de compositionnalité, quoique pas toujours sous le terme de compositionnalité. Cf. aussi Katz (1973), Newmeyer (1974) et Fontenelle (1994).

3. [...] compositionality – that is, the degree to which the phrasal meaning, once known, can be analyzed in terms of the contribution of the idiom parts. (Nunberg *et al.* 1994:498)

Il y a des différences subtiles entre ces définitions et elles sont assez difficiles à interpréter. Dans certains cas, on se concentre sur *la compréhension* de l'expression, comme dans la première et dans la deuxième citation. La compréhension est souvent discutée en terme de *transparence*. Dans la troisième définition, on est censé déjà connaître le sens de l'expression pour pouvoir analyser dans quelle mesure les mots contribuent au sens. Ici on se rapproche de l'*analysabilité*, qui concerne les contributions possibles des différentes parties de l'expression. Il est clair que le terme de *compositionnalité* n'assume pas la même fonction dans les trois citations. Voilà pourquoi nous traiterons séparément les quatre dichotomies *motivation – non-motivation*, *sens figuré – sens propre*, *opacité – transparence* et *analysabilité – inanalysabilité*. Nous estimons qu'il est possible de faire une distinction entre ces dichotomies et qu'une expression au sens figuré n'est pas forcément non-motivée et vice versa. Il importe de noter la possibilité de distinguer nettement entre ces quatre dichotomies, qui seront décrites en détail par la suite. Nous montrerons que tous les termes dans ces dichotomies sont pertinents pour décrire la compositionnalité d'une expression figée. Puisque la définition varie d'un chercheur à l'autre, nous sommes d'avis que le terme de *non-compositionnalité* est trop flou et qu'on devrait préciser si c'est la *non-motivation*, l'*opacité*, le *sens figuré* ou l'*inanalysabilité* qui est le trait le plus important.

L'association couramment proposée entre les expressions figées et la non-compositionnalité n'est pas absolue. La compositionnalité est un phénomène continu plutôt que discret. On peut ainsi parler de « degré de compositionnalité ». Martin (1997:297) présente « l'enrichissement sémantique » comme un des mécanismes qui déterminent la non-compositionnalité. La non-compositionnalité est présente dans la langue dans sa totalité, mais plus une séquence de mots s'enrichit sémantiquement, « plus on se rapproche de la locutionnalité », écrit-il (1997:298). Ce que signifie cet enrichissement sémantique, c'est qu'« une séquence de mots peut signifier plus que l'addition de ses parties. » (Martin 1997:297). Comme le montre bien quelques exemples de Martin, l'enrichissement sémantique peut être plus ou moins étendu :

Un médecin de campagne est un médecin qui exerce à la campagne ; c'est surtout un généraliste qui ne craint pas de mettre la main à l'ouvrage. Une maison de campagne est une résidence secondaire. Un demandeur d'emploi est quelqu'un qui est à la recherche d'un emploi. C'est quelqu'un aussi, dans l'organisation sociale du moment, qui bénéficie d'un certain nombre de droits, plus ou moins strictement conditionnés. Attendre un bébé, c'est pour une femme, un peu plus que l'attendre : c'est le former en soi, même si c'est la nature qui le fait. (Martin 1997:297-298)

Selon Martin (1997:298), il y a dans la diversité des formes de l'enrichissement « une source importante de non-compositionnalité et conséquemment un facteur indéniable de locutionnalité ». La non-compositionnalité est, comme nous l'avons déjà constaté, présentée comme un facteur important dans une des catégories d'expressions figées, à savoir celle de la

locution. À ce propos, Langacker a fait à peu près la même remarque : « most composite expressions have a conventional meaning more specific than their compositional value » (Langacker 1987:455)²²⁷.

La non-compositionnalité peut être partielle ou totale. Selon Langacker (1987:449), la compositionnalité totale fait plutôt l'exception que la règle²²⁸. Les termes *partielle* et *totale* peuvent aider à préciser la nature de la compositionnalité des expressions.

2.3.2 Motivation vs non-motivation

On aura noté, dans la définition de Nunberg *et al.*, l'importance qu'ils accordent au problème de savoir dans quelle mesure les mots contribuent au sens d'une expression. Le terme de *motivation* sera utilisé pour parler de ce phénomène. Pour pouvoir décider si un mot est motivé dans telle ou telle expression, il faut d'abord connaître le sens de l'expression. On voit que ce procédé est plus proche de la méthode proposée par Nunberg *et al.* que des méthodes de G. Gross et de Martin. Une fois le sens connu, on décide quel est le degré de motivation des mots dans l'expression, et jusqu'à quel point ils contribuent au sens de l'expression. Si tous les mots contribuent au sens de l'expression, nous dirons qu'elle est compositionnelle.

Il convient ici d'expliquer les diverses possibilités d'interpréter le mot *motivé*. Lorsque nous disons qu'un mot dans une expression est *motivé*, cela n'est pas à prendre dans le sens saussurien le plus répandu. Le mot ou le signe tel quel, de même que le rapport entre le signifiant et le signifié, sont des phénomènes arbitraires. Le verbe *marcher* et le nom *œuf* auraient pu être constitués d'autres suites de lettres. Autrement dit, ils auraient pu avoir d'autres représentations phonétiques et graphiques, ainsi que d'autres signifiés. Mais, une fois établi dans la langue, le mot acquiert, par l'intermédiaire des locuteurs de la langue, un (ou plusieurs) sens et un (ou plusieurs) usage(s), motivé(s) par rapport aux autres mots d'une expression ou d'un syntagme. Cela ne veut pas dire qu'ils soient motivés par rapport à la réalité en dehors de la langue. Ce qui est compris dans un mot a toujours un élément d'arbitraire²²⁹. Cependant, Saussure a lui-même parlé de « la limitation de l'arbitraire » (1916:182). Ainsi, notre emploi du terme *motivé* correspond plutôt à ce que Saussure appelle « relativement motivé ». Dans le *Cours de linguistique générale* (1916:104) on lit : « par rapport à l'idée qu'il représente, le signifiant apparaît comme librement choisi ». Mais, « par rapport à la communauté linguistique qui l'emploie [...] il est imposé », puisque le signifiant choisi par la langue ne pourrait pas être remplacé par un autre. On lit également : « l'esprit réussit à introduire un principe d'ordre et de régularité dans certaines parties de la masse de signes, et c'est là le rôle du relativement motivé » (Saussure 1916:182).

On remarquera donc que dans les exemples qui vont suivre, nous employons *motivé* dans le sens *motivé par rapport au contexte linguistique devenu conventionnel* et nous ne prétendons pas que le signe aurait perdu son caractère arbitraire, tel qu'il est défini par Saussure.

²²⁷ Voir son exemple très spécifique de 'patriotic pole-climber' (Langacker 1987:454).

²²⁸ « Linguistic phenomena lend themselves more easily to a claim of *partial* rather than full compositionality » (Langacker 1987:449).

²²⁹ Les exceptions sont connues – les onomatopées sont communément acceptées comme plutôt motivées, même dans un sens saussurien. Certains linguistes sont d'avis que le nombre d'exceptions excèdent les quelques onomatopées dans la langue. Pour des références à ce sujet, voir par exemple Hinton *et al.* (1994) et Abelin (1999).

Il nous semble que l'utilisation de la *motivation* est préférable aux autres notions examinées dans ce chapitre, lorsqu'il s'agit de définir la non-compositionnalité. Soit les autres dichotomies sont difficiles à utiliser, soit leur importance dans la définition est moins saillante. La dichotomie *transparence – opacité*, par exemple, est difficile à appliquer²³⁰. La dichotomie *sens figuré – sens propre* n'a pas de rapport direct avec la non-compositionnalité. En ce qui concerne la notion d'*analysabilité*, elle ressemble à celle de *motivation*, mais on peut faire une distinction entre ces deux termes²³¹. Le terme de *motivation* sera ainsi utilisé dans la description d'autres notions explorées dans cette section.

Dans certaines expressions figées, un ou quelques-uns des mots seulement sont faciles à motiver. On peut ainsi évoquer le besoin de parler de *non-motivation partielle*. Dans ce cas, la motivation de certains mots peut être difficile à entrevoir ou bien être dépendante de certains autres mots dans l'expression, tandis que la présence d'autres mots s'explique facilement par la motivation.

2.3.3 Sens propre vs sens figuré

La notion de *sens figuré* apparaît souvent dans le contexte des expressions figées. Il n'est pas rare qu'elle soit considérée comme à peu près synonyme d'*opaque*, épithète qui décrit souvent des syntagmes dits *non-compositionnels*. Vu cette confusion, nous tenons toujours à séparer toutes ces notions les unes des autres.

Pour des raisons heuristiques, il peut être utile de faire une distinction entre les niveaux de syntaxe, de lexique, de sémantique et de pragmatique, même si une telle division est un peu arbitraire. Une séparation de ces niveaux peut aider à rendre plus claires les caractéristiques qui concernent les dichotomies qui seront analysées par la suite²³².

Au niveau sémantique on peut identifier certaines expressions qui ne peuvent être employées que figurativement, l'interprétation littérale étant trop absurde ou improbable. Les raisons pour cela peuvent être des *contradictions inhérentes* ou des *sujets et/ou objets abstraits*. Ces malformations sémantiques sont, soit dues aux *restrictions de sélections*, soit le résultat de la violation des *règles de sous-catégorisation*. Ainsi, on reconnaît, même sans contexte, les exemples qui ne sont normalement pas employés littéralement. Si, toutefois, certaines interprétations sont peu probables, on arrive à voir une différence entre des interprétations impossibles (dans le monde tel que nous le connaissons) et celles qui seraient possibles dans des contextes très spécifiques. On peut montrer cela avec une série d'exemples. Nous prendrons comme point de départ des exemples dans lesquels il est évident qu'aucun mot n'a son sens propre. Nous verrons qu'il existe également des expressions *possibles* mais *peu probables*, et d'autres allant jusqu'à l'ambigu. En effet, dans nos derniers exemples les

²³⁰ Il faut avouer qu'il est impossible d'éliminer entièrement un élément d'arbitraire, même si on laisse la définition de la *compositionnalité* se baser sur la *motivation*. Cependant, il nous semble que ce choix est moins arbitraire qu'une définition basée sur la *compréhension*.

La compositionnalité varie avec le temps, lorsque l'origine d'une expression tombe dans l'oubli et que la motivation devient de plus en plus difficile à entrevoir.

²³¹ Langacker distingue entre la *compositionnalité* et l'*analysabilité*. Voir 2.3.6 *infra*, où nous reviendrons à ce sujet.

²³² Le niveau syntaxique est utile pour parler de l'*inanalysabilité* et de l'*analysabilité* et sera donc discuté plus tard (voir 2.3.6). En ce qui concerne le niveau lexical, nous y reviendrons dans la partie qui traite de l'*opacité* et de la *transparence* (voir 2.3.5).

mots peuvent facilement avoir un sens propre aussi bien qu'un sens figuré, et puisqu'il faut un contexte pour en décider, le niveau pragmatique s'avérera donc nécessaire.

*La montagne qui a accouché d'une souris*²³³ est, évidemment, difficilement interprétable au pied de la lettre. Nos connaissances du monde nous renseignent sur l'impossibilité du sujet *montagne* d'accoucher d'une souris et l'expression décrit une réalité non seulement contradictoire, mais en outre totalement impossible. Le corpus fournit une démonstration de ce fait :

*Quand un événement est trop attendu à l'image du visage « new look » de la Formule 1, le risque est grand de voir **la montagne accoucher d'une souris**.* (SO880402)

Un autre exemple est l'expression *mettre quelqu'un hors de ses gonds*²³⁴, dans laquelle le *gond* n'est pas censé représenter, littéralement, une pièce de fer, indispensable pour ouvrir ou fermer une porte :

*La possibilité d'élections législatives anticipées ne va sans doute pas permettre à M.Gandhi d'adopter une autre ligne de conduite qui risque de **faire sortir les Hindous de leurs gonds**.* (SO880402)

Un autre facteur qui peut être significatif pour l'interprétation d'une phrase ou d'un syntagme est l'*absence d'un référent spécifique*²³⁵. À supposer que le diable n'existe pas dans le monde réel, il sera difficile de le « tirer par la queue » et nous sommes plus inclinés à interpréter l'exemple suivant comme employé figurativement :

*La reliure d'art ne semble pas connaître la crise, alors que certains relieurs traditionnels doivent, pour l'instant, **tirer le diable par la queue***²³⁶. (LB860211)

Les anaphores peuvent également manquer de référent spécifique dans certaines expressions, telles que *la bailler belle*²³⁷, *en voir de toutes les couleurs*²³⁸, *en dire des vertes et des pas mûres*²³⁹ et *ça la fout mal*²⁴⁰.

La plupart des expressions suivantes sont probablement connues et normalement interprétées comme figurées, mais nous notons la possibilité, pour celui qui veut jouer avec la langue, de créer des contextes dans lesquels on pourrait les employer avec un sens propre :

*faire une tête de six pieds de long*²⁴¹

²³³ *C'est la montagne qui accouche d'une souris* – 'se dit par raillerie des résultats décevants, dérisoires d'une entreprise, d'un ambitieux projet' (PR:montagne).

²³⁴ *Mettre quelqu'un hors de ses gonds* - 'LOC.FIG. jeter, mettre qq hors de ses gonds, hors de lui-même, sous l'effet de la colère' (PR:gond).

²³⁵ Cf. Martin (1997:293). Voir aussi Anward et Linell (1976:99) sur les syntagmes lexicalisés en suédois.

²³⁶ *Tirer le diable par la queue* – 'avoir peine à vivre avec de maigres ressources' (PR:queue).

²³⁷ *La bailler belle* – 'faire accroire quelque chose d'extraordinaire' (DEI:bailler).

²³⁸ *En voir de toutes les couleurs* – 'subir toutes sortes d'ennuis, d'affronts' (DEI:couleur).

²³⁹ *En dire des vertes et des pas mûres* – 'tenir des propos grossiers' (DEI:vert).

²⁴⁰ *Ça la fout mal* – 'cela fait mauvais effet' (DEL:mal).

²⁴¹ *Faire une tête de six pieds de long* - 'être triste, maussade' (PR:tête).

*donner sa langue au chat*²⁴²
*couper un cheveu/les cheveux en quatre*²⁴³
*avoir d'autres chats à fouetter*²⁴⁴

À ce propos, Heinz (1993:33) écrit : « Même dans les cas où le syntagme en question pourrait également décrire un phénomène de la réalité extralinguistique, par ex. *jeter le bébé avec l'eau du bain, mettre tous ses œufs dans le même panier*, l'interprétation avec le sens propre aurait quelque chose d'artificiel, de déviant [...] ».

Finalement, nous citerons des exemples où les mots peuvent avoir un sens propre ou un sens figuré, selon le contexte. Avec ces exemples, on arrive au quatrième niveau, le niveau pragmatique :

*baisser les bras*²⁴⁵
*prendre une veste*²⁴⁶
*prendre une culotte*²⁴⁷
*cracher dans la soupe*²⁴⁸
*jeter une pierre dans le jardin de qqn*²⁴⁹

Citons deux exemples du corpus où les expressions *cracher dans la soupe* et *baisser les bras* sont au sens figuré. Le sens figuré est même souligné par l'emploi des guillemets dans le premier exemple :

*Nous avons surtout eu l'impression d'assister à un dialogue de sourds entre des invités refusant d'aller au fond de leurs pensées parce qu'encore trop attachés au milieu qu'on leur demandait de juger. Seul un invité aigri par son manque de réussite osa « **cracher dans la soupe** ». (SO880413)*

*Ne sachant plus que faire ou craignant d'aggraver encore la situation, les autorités **baissent les bras**. (ME 88 10 :1)*

Dans le corpus informatisé, il n'y a pas d'attestation au sens propre des expressions que nous venons d'énumérer. Cependant, l'extrait suivant d'une page d'accueil sur L'internet montre qu'il est tout à fait normal d'interpréter *prendre une veste* au sens propre dans le bon contexte :

*Catherine avait froid. Moi aussi. Je suis retournée à mon hôtel me changer et, comme je suis une fille attentionnée, j'ai **pris une veste** pour elle.*
(< http://ccorsini.online.fr/repetition/itw_corsini_beart3.htm > Le 30 juin 2003)

²⁴² *Donner sa langue au chat* - 's'avouer incapable de trouver une solution' (PR:chat).

²⁴³ *Couper les cheveux en quatre* - 'subtiliser à l'excès' (PR:cheveux).

²⁴⁴ *Avoir d'autres chats à fouetter* - 'd'autres affaires en tête, plus importantes' (PR:chat).

²⁴⁵ *Baisser les bras* - '(métaph. de la boxe) : abandonner la lutte, renoncer à agir' (PR:baisser).

²⁴⁶ *Prendre (ramasser, remporter) une veste* - 'subir un échec' (DEL:veste).

²⁴⁷ *Attraper, prendre une culotte* - 'faire une perte importante au jeu' (DEL:culotte).

²⁴⁸ *Cracher dans la soupe* - 'affecter de mépriser ce dont on tire avantage, critiquer ce qui procure des moyens d'existence' (PR:soupe).

²⁴⁹ *Jeter une pierre, des pierres dans le jardin de qqn* - 'l'attaquer indirectement' (PR:jardin).

Dans la citation suivante, G. Gross définit la notion de *compositionnalité* en faisant implicitement allusion aux dichotomies de *sens propre – sens figuré*, *transparent – opaque* et *compositionnel – non compositionnel*, ce qui peut être difficile à voir sans bien réfléchir sur la terminologie. Pour rendre cela plus clair, nous avons explicité notre interprétation entre crochets²⁵⁰ :

[...] dans les langues, il existe un grand nombre de suites qu'un étranger **ne peut pas interpréter littéralement** [ce que nous appelons donc sens figuré], même s'il connaît le sens habituel de tous les mots qui les composent. Il en est ainsi de la phrase suivante :

La moutarde lui monte au nez

Le sens « **ordinaire** » [sens propre] des mots de cette phrase **ne permet pas de conclure** [le sens est donc opaque] que la phrase dans son ensemble signifie que l'on parle d'une personne qui se fâche. Nous dirons que cette phrase n'a **pas de lecture compositionnelle** [elle est non compositionnelle]. (G. Gross 1996:11)

La phrase « La moutarde lui monte au nez » est donc non compositionnelle et opaque et elle a un sens figuré. Cette conclusion n'est pas fautive. Cependant, cela ne veut pas forcément dire que toutes les phrases au sens figuré sont opaques aussi bien que non compositionnelles. G. Gross semble utiliser les termes *opacité* et *non-compositionnalité* comme équivalents. Dans le glossaire à la fin de son livre un renvoi au terme d'« opaque » figure sous le terme de « compositionnalité ».

À propos de *sens figuré* (« figurative meaning »), Hudson écrit :

Most definitions of fixed expressions also include a condition to the effect that there is a semantic mis-match between the parts and the whole : *a red herring, a hot potato, to kick ass, not much cop, at the end of the day*. This mis-match is most commonly perceived as a result of the fact that the meaning of *red* and the meaning of *herring* do not add up to the meaning of *red herring* [...]. It has been widely assumed that this forth criterion (**figurative meaning**) correlates with the [...] **variability criteria** [...]. (Hudson 1998:9)

À l'instar de Hudson, nous sommes d'avis qu'une distinction entre le *sens figuré* et les critères variationnels²⁵¹ peut être fonctionnelle.

Nous montrerons par la suite qu'une expression à *sens figuré* n'est pas forcément une expression *non motivée*. Il est clair qu'on peut faire une distinction entre ces notions.

Au niveau pragmatique, on décide tout d'abord, à l'aide du contexte si une expression (ou une autre suite de mots) est employée au sens propre ou au sens figuré. Les cas qui sont clairement employés au sens propre sont toujours motivés²⁵².

²⁵⁰ Dans cette citation de G. Gross, c'est nous qui soulignons toutes les parties en caractères gras.

²⁵¹ Nous rappelons que les critères variationnels de Hudson sont les *contraintes syntaxiques* (« unexpected syntactic constraints on the constituent parts ») et les *restrictions collocationnelles* (« unexpected collocational restrictions within the expression »). Voir 1.2.1 *supra*.

²⁵² Voir l'exemple *ils ont une chambre*, 2.3.3.1 *infra*, dans son contexte.

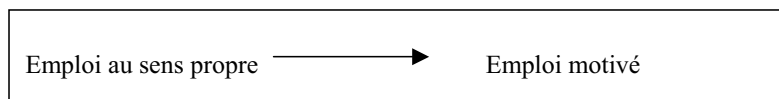


Figure 1 : Les expressions au sens propre sont compositionnelles.

Les expressions syntaxiquement et sémantiquement bien formées pouvant être employées au sens figuré aussi bien qu’au sens propre²⁵³, il est parfois problématique de décider entre les deux possibilités²⁵⁴.

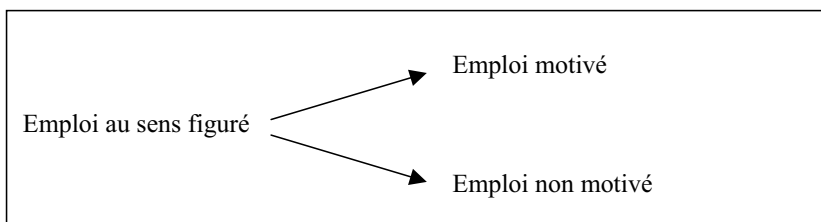


Figure 2 : Les expressions au sens figuré peuvent être motivées ou non.

Notre analyse est résumée dans la figure 3²⁵⁵.

SENS FIGURÉ	NON MOTIVÉ
	MOTIVÉ
SENS PROPRE	

Figure 3 : Les relations entre les sens propre et figuré et la motivation.

Nous montrerons à l’aide de quelques exemples la diversité des interprétations possibles en ce qui concerne le *sens propre* ou *figuré* et la *motivation*.

Dans l’expression *marcher sur des œufs*²⁵⁶, on exprime une activité qui est, sinon très courante, au moins possible à effectuer, même littéralement. Or, avec un sujet abstrait comme *la bourse*, il est clair que l’expression n’est pas à prendre au pied de la lettre.

²⁵³ Voir l’exemple *les carottes sont cuites*, 2.3.3.3 *infra*, dans son contexte.

²⁵⁴ Ce fait est reconnu par de nombreux linguistes et philosophes. Voir par exemple Gibbs 1994 et Searle 1978.

²⁵⁵ Nous tenons à remercier Sven Björkman, qui nous a incité à combiner les notions en cette figure.

²⁵⁶ *Marcher sur des œufs* – ‘en touchant le sol avec précaution, et SPÉCIALT d’un air mal assuré ; FIG. agir avec circonspection’ (PR:œuf).

« En avril, ne te découvre pas d'un fil », assure le dicton. La Bourse suivit cet avis judicieux. Elle **marcha** même **sur des œufs** à cause des nouveaux remous créés sur le front des monnaies par les représsailles américaines sur les puces japonaises. (ME 87 10:1)

Un locuteur francophone reconnaît très probablement cette expression comme figurée, même avec un sujet animé et parfaitement capable de marcher, dans le sens le plus concret, sur des œufs.

Notons que pour le locuteur la réalité est quand même très complexe, et que les contextes peuvent varier. L'expression en question peut ainsi aboutir à plusieurs interprétations, avec des combinaisons diverses de *sens figuré* ou *propre* et de *motivation*. Dans le cas où les mots auraient leur sens propre (scénario pourtant peu probable), on pourrait donner la représentation schématique suivante du syntagme *marcher sur des œufs*²⁵⁷ :

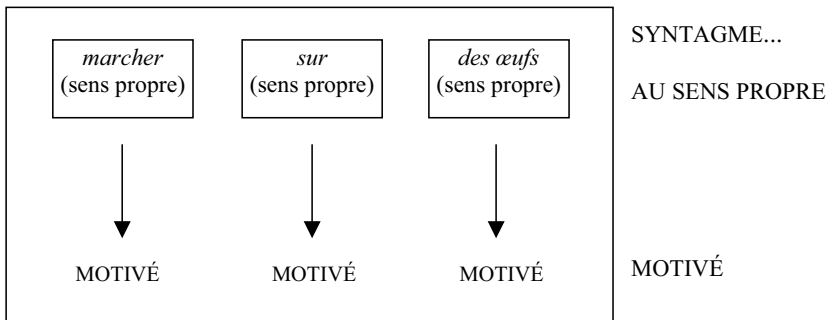


Figure 4 : La motivation de « marcher sur des œufs » au sens propre.

Les mots dans la figure 4 sont employés dans leurs sens propres. Ainsi on peut dire que chaque mot est motivé dans l'expression. Dans la figure, on voit également lequel des deux termes de la dichotomie en question s'applique à l'expression discutée.

Il y a cependant une autre possibilité, probablement plus courante, d'interpréter l'expression *marcher sur des œufs* : « en touchant le sol avec précaution ». Ce sens est le premier donné par PR. Dans ce cas, les œufs ne sont pas littéralement présents dans le contexte, mais, *des œufs* est toujours un nom motivé dans le contexte, en raison de l'association avec la fragilité²⁵⁸. Puisque *marcher* est ici employé au sens propre tandis que *des œufs* est au sens figuré, la préposition *sur* devient plus difficile à interpréter. Nous l'avons pourtant marquée comme motivée dans l'expression, puisqu'elle a sa place dans l'expression, prise dans son ensemble, qu'elle soit employée au sens propre ou non.

²⁵⁷ Chaque mot du syntagme examiné est placé dans une case, dans laquelle il y a une indication concernant la nature du sens qui peut être propre ou figuré. Suivant le contexte, les mots peuvent ensuite être motivés ou non. Cela est indiqué en bas des flèches dans la grande case. En dehors de la case sont indiquées les interprétations pertinentes des dichotomies examinées pour le syntagme ou pour l'expression en question.

²⁵⁸ L'association avec la fragilité, qui rend le nom *des œufs* motivé, est explicitée dans un cercle dans la figure.

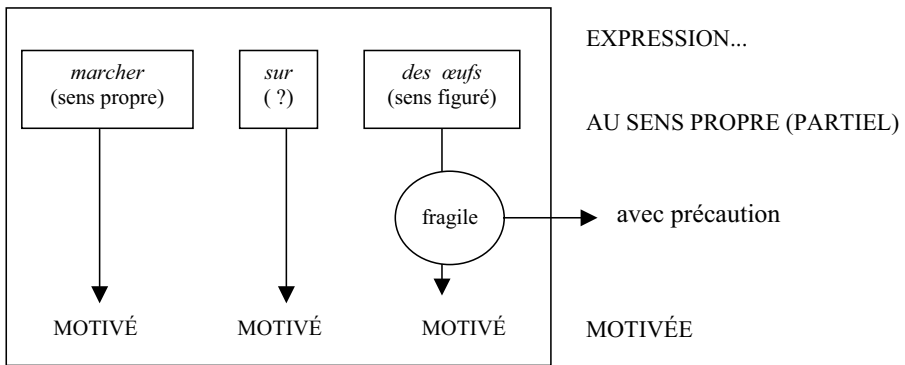


Figure 5 : L'expression « marcher sur des œufs » au sens 'en touchant le sol avec précaution' en termes de sens propre et motivation.

Le dernier sens fourni par le PR, de la même séquence de mots, est 'agir avec circonspection'. Cela est l'interprétation la plus probable pour l'extrait suivant du corpus, où l'expression s'applique facilement, quand bien même le pape resterait assis :

*Chaque fois qu'il s'est rendu dans des pays à prépondérance non chrétienne (Turquie, Japon, Thaïlande...), le Pape a dû **marcher sur des œufs**. En Inde, où se manifeste un certain « complexe » de l'hindouisme lié à sa faiblesse structurelle, la mission était plus délicate encore. (LB860210)*

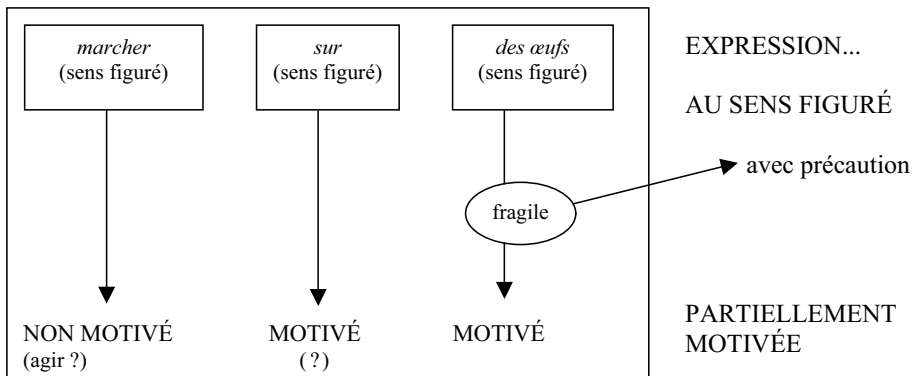


Figure 6 : L'expression « marcher sur des œufs » au sens 'agir avec circonspection' en termes de motivation et sens figuré.

Dans cet exemple la motivation du verbe *marcher* est moins saillante. Ce qui est exprimé est plus une attitude qu'une action, et le verbe ne contribue plus autant au contexte. En revanche, les *œufs* contribuent toujours au sens du comportement 'avec précaution', par l'intermédiaire du trait 'fragile'. Après la perte de la motivation du verbe, il est difficile de voir la raison d'être de la préposition *sur*. C'est toujours en fonction des autres mots dans le syntagme que

la préposition a sa place. Le verbe non motivé dans cette expression rend donc difficile la motivation de la préposition. En somme, l'expression n'est plus motivée dans sa totalité. Or, étant donné que *des œufs* contribuent toujours au sens, elle n'est cependant pas non motivée non plus. Cette conclusion suggère que la langue ne se laisse pas facilement organiser dans une structure bipartite comme la dichotomie *motivation – non-motivation*. Elle confirme l'utilité de parler de motivation partielle et il semble logique de considérer cette expression comme *partiellement motivée*.

Nous avons dit qu'un syntagme au sens figuré peut être motivé ou non. Nous allons maintenant étudier quelques exemples qui sont *au sens propre et motivé*, *au sens figuré et motivé* et un exemple qui est *au sens figuré et non motivé*. Quelques expressions figées contenant des noms de couleurs seront aussi examinées à ce propos.

2.3.3.1 Sens propre et motivé

Tout d'abord, nous étudierons une suite au sens propre qui est donc, en même temps, motivée :

A l'hôtel Reichshof, pour un shilling par jour, ils ont une chambre, trois repas et quinze cigarettes, et dans la salle à manger un orchestre allemand, aux heures de repas, alterne musique de jazz et valse viennoises. (MO 9 septembre 1947)

Ici nous concluons, à l'aide du contexte, que ces quatre mots, chacun au sens propre, contribuent au sens du tout. Cela peut être illustré par la figure 7.

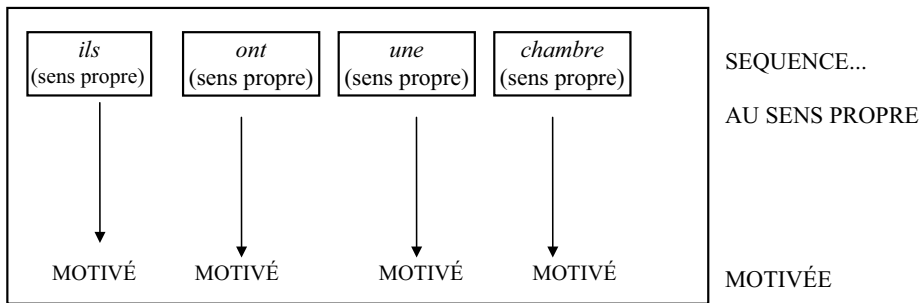


Figure 7 : La motivation de « ils ont une chambre » (sens propre), dans l'exemple tiré du corpus.

2.3.3.2 Sens figuré et motivé

Examinons maintenant un exemple qui a un sens figuré et qui reste motivé. Même sans contexte, il est facile de conclure que l'expression *avoir les yeux plus grands que le ventre* peut difficilement être employée littéralement s'il s'agit d'un être humain. Si nous acceptons que ce syntagme veut dire, approximativement, qu'une personne a pris trop à manger, non pas parce qu'elle a très faim, mais parce que la nourriture a l'air très bonne ou parce que notre gourmand veut goûter toutes les différentes variétés présentées, comment décider si cette expression est motivée ou non ? Les syntagmes nominaux (ici des noms avec leurs déterminants) sont examinés dans leur totalité et c'est surtout les mots lexicaux qui sont intéressants. Tous les sens possibles du verbe *avoir* ne sont pas pris en compte. L'analyse est

ainsi simplifiée. Comme les yeux sont les organes avec lesquels on voit, il n'est pas difficile de comprendre pourquoi ils sont présents dans ce contexte. Le ventre est, évidemment, une partie du corps liée à la nourriture (mais aussi à des phénomènes comme *grossesse* ou *corpulence*, etc.). Ainsi, les interprétations métonymiques des yeux, se référant à la vue, et du ventre, se référant, dans ce cas, à la faim, sont motivées. Les syntagmes nominaux sont donc motivés dans cette expression. *Plus grand que* est le comparatif de *grand*, tout simplement une forme de l'adjectif parfaitement facile à comprendre et à motiver. Si on accepte cette analyse, tous les mots de l'expression sont motivés dans le contexte et elle est *motivée* même si elle a un *sens figuré*.

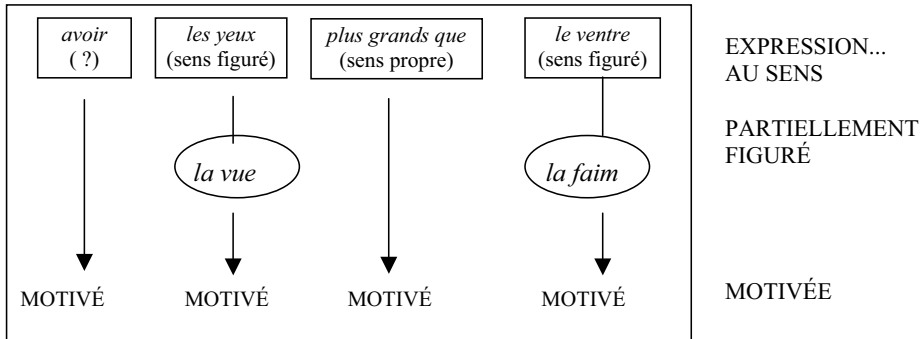


Figure 8 : La motivation de l'expression « avoir les yeux plus grands que le ventre » au sens 'prendre trop à manger'.

2.3.3.3 Sens figuré et non motivé

L'expression figée *les carottes sont cuites*²⁵⁹ est au sens figuré et non motivé. Cette suite de mots peut être comprise littéralement. Il faut donc avoir recours au contexte pour décider si elle est employée figurativement ou non :

Ces mots de Kasparov en quittant l'estrade de l'hôtel Leningrad après sa victoire dans la 22e partie traduisent, en effet, un sentiment général. Cette fois-ci, les carottes semblent cuites. Encore qu'il faille se garder d'être trop catégorique : ce championnat du monde nous a déjà réservé tellement de surprises... (LB861005)

On comprend qu'il s'agit du championnat du monde d'échecs, non pas de gastronomie, ce qui fait qu'il est clair que l'on ne parle pas de vraies carottes. Ici c'est le sens 'tout est fini' qui est en jeu. Parmi les connotations et associations avec *les carottes* et avec *cuites*, il n'y a pas de motivation apparente pour que ces mots soient utilisés pour exprimer que tout est perdu, ce qui fait que l'expression est non motivée²⁶⁰.

²⁵⁹ *Les carottes sont cuites* – 'tout est fini, perdu' (PR:carotte).

²⁶⁰ Nous ne prétendons pas qu'une expression quelconque, considérée aujourd'hui comme non compositionnelle n'a jamais été compositionnelle. C'est toujours dans une perspective synchronique que la motivation de mots constituant une expression est perdue, si l'origine est oubliée. En principe, nous partageons l'avis de Martin (1997:300) qui écrit : « Historiquement, la non-compositionnalité n'existe pas [...] Il est vrai que certaines locutions restent obscures [...] [m]ais c'est dû à une connaissance insuffisante et non à l'absence effective de motivation ». La seule exception que nous pouvons imaginer serait qu'une expression inventée dans le but d'être

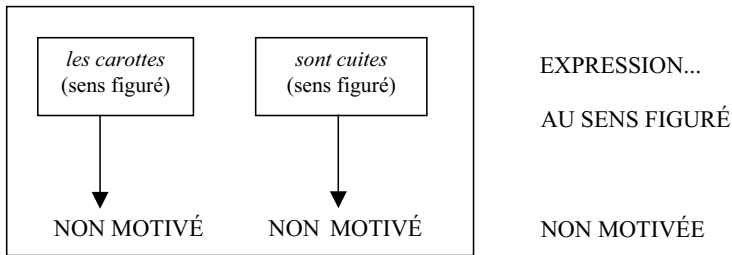


Figure 9 : La motivation de l'expression « les carottes sont cuites » au sens 'tout est fini'.

Pour une interprétation non motivée de l'expression *les carottes sont cuites*, c'est le *contenu lexical* qui est pris en compte. Pour ce qui est de la forme grammaticale, elle est plus facilement motivée. Nous reparlerons de cet exemple dans la section sur le contenu lexical et la forme grammaticale²⁶¹.

2.3.3.4 La motivation des noms des couleurs

Pour illustrer avec encore un exemple comment on peut séparer les notions de *figuré* et de *non motivé*, nous allons nous servir des noms de couleurs. À première vue, on est peut-être tenté de croire que les noms de couleurs ne peuvent pas s'employer pour décrire des objets abstraits. Mais l'emploi des couleurs peut en fait être de deux types, liés justement à la distinction que nous tenons à faire. Dans le premier type d'emploi, le nom de la couleur est motivé dans son emploi synchronique, tandis que dans l'autre, le choix de couleur nous paraît complètement arbitraire (si le choix a une fois été logique, l'origine est maintenant oubliée).

Les expressions avec un nom abstrait, dans lesquelles le nom-tête a comme épithète une couleur, ne peuvent pas s'employer dans un sens concret et littéral. Des exemples en sont *nuit blanche* et *peur bleue*. L'expression est non motivée si le locuteur ne voit pas le rapport entre la couleur et ce qu'elle décrit. Si, en revanche, la couleur a aussi un sens additionnel, communément accepté, compris par la plupart des locuteurs et même repérable dans d'autres expressions, elle peut effectivement être motivée sans pour autant décrire la couleur d'un objet concret.

Ainsi, ce n'est pas un hasard si dans plusieurs langues *blanc* est associé à l'innocence ou à la pureté, *noir* au pessimisme ou *vert* à la jeunesse²⁶². Dans les expressions figées *blanc comme neige*²⁶³ et *une oie blanche*²⁶⁴, la couleur blanche fait penser à l'innocence. *Avoir des idées noires*²⁶⁵, *voir les choses en noir*²⁶⁶, *le marché noir*²⁶⁷ et *colère noire*²⁶⁸ sont des

obscur reste ensuite dans la langue et ne soit motivée ni dans une perspective synchronique, ni même dès l'origine (des exemples en seraient des messages codés en temps de guerre ou des plaisanteries etc.).

²⁶¹ Voir 2.3.4 *infra*.

²⁶² En anglais les termes de couleurs *white*, *black* et *green* sont employés entre autre dans des expressions figées comme « *white wedding* » – 'mariage blanc', « *black market* » – 'marché noir', et « *green fingers* » – 'les doigts verts'.

²⁶³ *Blanc comme neige* – 'innocent' (DEI:*neige*).

²⁶⁴ *Une oie blanche* – 'une jeune fille très innocente, niaise' (PR:*oie*).

²⁶⁵ *Avoir des idées noires* – 'être sujet à la mélancolie' (DEI:*noir*).

²⁶⁶ *Voir les choses en noir* – 'n'en voir que le côté fâcheux' (DEI:*noir*).

²⁶⁷ *Marché noir* – 'vente clandestine au prix fort' (DEI:*marché*).

²⁶⁸ *Colère noire* – 'violente colère' (DEI:*colère*).

syntagmes dans lesquelles l'emploi du terme 'noir' étonne peu. Peut-être la couleur *noire* fait-elle partie d'un champ sémantique lié à la rage et à la colère, et d'un autre lié à la dépression ou aux choses négatives en général²⁶⁹. Dans *avoir les doigts verts* ou *avoir la main verte*²⁷⁰, la motivation du terme *vert* est claire, en raison de la couleur des plantes.

Comme la motivation derrière le choix de couleur n'est pas évidente dans les expressions *nuit blanche*²⁷¹, *peur bleue*²⁷² et *rire jaune*²⁷³, nous les classons comme non motivées.

2.3.4 Contenu lexical et forme grammaticale

L'expression *les carottes sont cuites* est non motivée. Or, il convient de distinguer le *contenu lexical* de la *forme grammaticale* d'un mot. L'interprétation non motivée de l'expression en question n'est valable que si l'on considère le *contenu lexical* des mots individuels. Le rapport entre le sens figuré 'tout est fini', et le substantif *carottes* n'est pas clair, pas plus que celui entre ce sens et le verbe *cuire*. Il nous semble que le même sens aurait pu être exprimé aussi bien par d'autres substantifs que par *les carottes* et que d'autres verbes auraient pu être utilisés, si cela avait été la convention :

<i>les carottes</i>	<i>sont cuites</i>
<i>les pommes de terre</i>	- " -
<i>les pois</i>	- " -
<i>le maïs</i>	<i>est cuit</i>
<i>les carottes sont</i>	<i>cuites</i>
- " -	<i>mangées</i>
- " -	<i>achetées</i>

Il faut avouer qu'il y a un rapport logique entre le substantif sujet et le verbe, vu qu'on peut très bien faire cuire des carottes. Mis en rapport avec le substantif sujet, le verbe n'est pas complètement arbitraire (et vice versa). En raison des relations entre les mots, le choix de l'*ensemble* des mots n'est pas complètement immotivé. Mais une fois le substantif sujet établi, d'autres verbes aussi logiques que *cuire* aurait donc pu occuper la place du verbe dans l'expression. Il suffit de constater que tant que l'on s'en tient au même champ sémantique et respecte les règles de sous-catégorisation, les mots pourraient être choisis différemment.

La *forme grammaticale* du verbe peut être considérée comme motivée. La forme du verbe dans *les carottes sont cuites*, implique que l'action est terminée. Pour dire 'tout est fini', il nous semble que la forme du verbe, qui exprime une action terminée, est motivée. Il serait moins logique d'employer, à la place de *sont cuites*, une forme progressive comme *sont en train de cuire* ou même un autre temps du verbe comme le futur ou le présent pour exprimer cet état désespéré²⁷⁴.

²⁶⁹ Voir Ohtsuki (2000) pour une étude comparée de symboles de couleurs dans plusieurs langues. Cf. aussi Steinvall (2002), chapitre 6 et 7.

²⁷⁰ *Avoir les doigts verts, la main verte* – 'être habile à cultiver les plantes' (PR:*vert*).

²⁷¹ *Nuit blanche* – 'nuit sans sommeil' (DEI:*blanc*).

²⁷² *Avoir une peur bleue* – 'avoir très peur' (DEI:*peur*).

²⁷³ *Rire, sourire jaune* – 'rire, sourire à contrecœur' (DEI:*jaune*).

²⁷⁴ D'autres possibilités, comme l'alternative de mettre un adjectif à la place du verbe, seraient aussi moins naturelles pour cette expression ; les expressions *les carottes sont jolies* ou *les carottes sont vertes* ne rendent pas

Il semble que dans les exemples analysés, les verbes portent plus de sens que d'autres mots lexicaux, tels que les noms et les adjectifs. Nous pensons là aux significations éventuellement inhérentes au verbe, comme des indications sur la nature de l'action. Est-elle volontaire ou forcée, répétitive ou terminée, irréversible ou itérative, exécutée de manière active ou non ? Nous évoquons ainsi la possibilité que les verbes soient plus connotés que les noms et les adjectifs.

Dans les formes des verbes réside la possibilité d'exprimer les aspects perfectifs et imperfectifs d'une action, aussi bien que le temps. Ces distinctions sont très significatives, voire plus significatives que l'information fournie par les formes du nom. Cela porte à croire qu'en général, il est plus intéressant de connaître les détails d'une *action* que les qualités d'un objet qui peuvent être exprimées par les formes du substantif.

Notons en même temps que dans la structure argumentale, c'est le prédicat qui décide du nombre d'arguments qu'il peut prendre. C'est ainsi le verbe qui décide des rôles des autres composants dans la phrase. Ou, comme le formule Gaatone (1998b:193) : « Le prédicat ne dépend de rien, mais tout dépend de lui. » et « [d]e même [...] les règles d'ordre des mots ne peuvent se formuler qu'à partir d'un élément choisi comme point zéro, de même les règles de structure de phrase doivent se formuler par rapport à un point de référence qui est précisément ce qu'on appelle le prédicat ». Même s'il affirme aussi qu'« il semble très largement admis que le verbe prédique par essence » (1998b:194), ce point de vue n'est pas contesté. Rousseau (1998:503) conclut que le rôle de prédicat peut être joué par d'autres éléments que le verbe. Nous n'entrerons pas ici dans les détails de la prédication, mais concluons avec Gaatone (1998b:193) que Tesnière (1966:103) considère le nœud verbal comme le centre de la phrase dans la plupart des langues européennes. Cela peut avoir des conséquences sur l'interaction entre la motivation et la structure grammaticale des expressions figées. Ainsi, ce n'est pas un hasard si le verbe « cuire » se combine avec des légumes et pas avec des objets qui ne se laissent pas cuire (des meubles, des livres, des bâtiments etc.).

2.3.5 Transparence vs opacité

À l'aide des mots qui n'ont pas de thème²⁷⁵ productif, on peut identifier un type d'expressions figées dont les mots n'ont pas forcément un sens connu en français moderne. Le niveau lexical introduit auparavant est pertinent dans ce contexte²⁷⁶. Dans un dictionnaire bilingue français-suédois les mots *fur* et *instar* sont cités dans les expressions *au fur et à mesure* et *à l'instar de*. Ils ne sont pas dotés d'un sens individuel, courant en français moderne. Ici, il est logique d'attirer l'attention sur la dichotomie *transparence/opacité*. Notre hypothèse est qu'elle se distingue des autres dichotomies souvent mentionnées à propos du terme de *compositionnalité*. Cependant, le fait qu'on puisse faire une distinction entre les dichotomies n'est pas souvent pris en compte.

Dans bon nombre de définitions de la *compositionnalité* la *compréhension* joue un rôle important. Dans ces définitions, la *transparence* va de pair avec la *compositionnalité* et les

le même sentiment d'impossibilité de changer ce qui est déjà arrivé. Avec un participe comme *cuites*, il est plus évident que l'action est irréversible et qu'il est trop tard pour changer l'état des choses.

²⁷⁵ Nous rappelons que le *thème* est, dans la terminologie de Togeby (1965:92), RACINE + DÉRIVATIFS. Voir *supra* 2.2.1 pour la définition.

²⁷⁶ Voir 2.3.3 *supra*.

expressions *non compositionnelles* sont *opaques*. Regardons à nouveau quelques exemples de G. Gross, dont le premier a été discuté dans le contexte de *sens figuré* :

[...] dans les langues, il existe un grand nombre de suites qu'un étranger ne peut pas interpréter littéralement, même s'il connaît le sens habituel de tous les mots qui les composent. Il en est ainsi de la phrase suivante :

La moutarde lui monte au nez

Le sens « ordinaire » des mots de cette phrase ne permet pas de conclure que la phrase dans son ensemble signifie que l'on parle d'une personne qui se fâche. Nous dirons que cette phrase n'a pas de lecture compositionnelle. Mais le plus souvent, une suite donnée peut avoir deux lectures possibles : l'une est transparente et l'autre opaque. Cela s'applique à une phrase comme :

Les carottes sont cuites

qui signifie que les légumes en question sont prêts à être mangés (sens compositionnel) ou que la situation est désespérée (sens opaque). (G. Gross 1996:11)

On voit que dans cette définition, *opaque* s'oppose à *compositionnel*. Mais peut-être les termes d'*opacité* et de *non-compositionnalité* représentent-ils des phénomènes différents. Nous tenons à faire une distinction entre les deux. Le fait est que le terme de *compositionnalité* est difficile à interpréter justement en raison du grand nombre possible d'interprétations. Une solution serait de choisir la *motivation* comme définitoire de la *compositionnalité* (ce qui est déjà une réalité dans certaines définitions). Il nous semble que la *motivation* est une notion assez claire pour qu'on puisse décider, dans la plupart des cas, si un mot est motivé ou non dans une expression. La *transparence* est liée à la *compréhension*. Évidemment, si les mots d'une expression figée sont tous motivés, cela facilite la compréhension. Cependant, une analyse de différentes combinaisons possibles de *motivation* et de *transparence* sera effectuée en vue d'expliquer plus clairement les différences qui peuvent se cacher derrière ces notions. La dichotomie *sens propre/sens figuré* sera également reprise.

2.3.5.1 Sens propre, motivé et transparent

Nous avons postulé qu'un emploi à sens propre est toujours motivé. Reprenons l'exemple *ils ont une chambre*. Cet ensemble de mots ne pose pas de problème de compréhension. Il est donc également transparent.

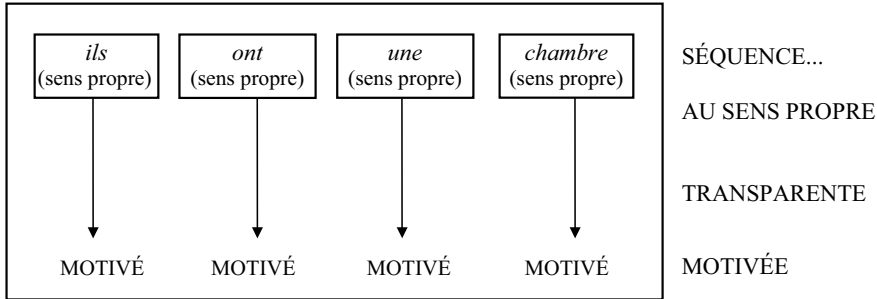


Figure 10 : La motivation et la transparence de « ils ont une chambre » à sens propre dans l'extrait du corpus.

2.3.5.2 Sens figuré, motivé et transparent

Revenons à l'exemple à sens figuré *avoir les yeux plus grand que le ventre*. La motivation de chaque mot est facile à voir, ce qui nous permet de conclure que le syntagme en question est motivé tout en ayant un sens figuré.

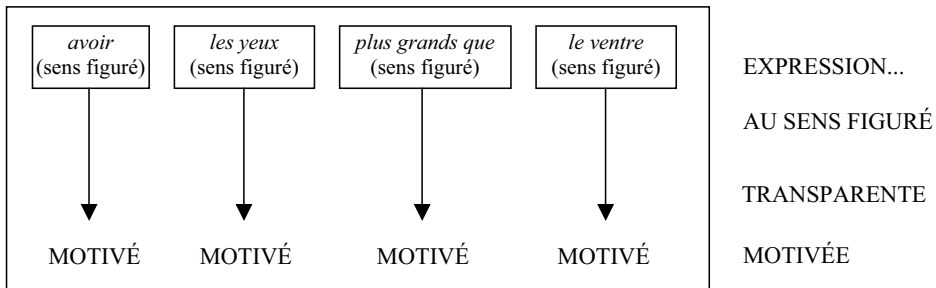


Figure 11 : La motivation et la transparence de l'expression « avoir les yeux plus grands que le ventre » au sens de 'prendre trop à manger'.

L'expression n'est pas difficile à comprendre, puisque la présence des métonymies est logique²⁷⁷, ce qui fait qu'elle est également transparente pour le locuteur commun. Nous nous en tenons à l'hypothèse que les deux notions de *motivation* et de *transparence* ne sont pas synonymes quoiqu'il y ait une relation entre elles qui n'est pas due au hasard. Si la motivation des mots est claire, l'expression est certainement plus facile à comprendre. Pourtant, nous allons voir que la distinction entre la *transparence* et la *motivation* peut être justifiée.

2.3.5.3 Sens figuré, motivé et opaque

Examinons quelques cas plus complexes. Y a-t-il des expressions figées opaques à sens figuré dans lesquelles les mots sont motivés ? Il est difficile d'en trouver des exemples, mais les expressions françaises *ventre à terre* et à *plat ventre* ainsi que l'expression anglais *a shot in the arm* seront analysées :

²⁷⁷ Voir figure 8 *supra*.

Selon PR, *courir ventre à terre*, veut dire « courir très vite » et, par extension, on dit aussi *arriver* ou *aller ventre à terre*. Dans un contexte donné, l'expression est facile à comprendre :

Il paraît que si l'on veut neutraliser sa belle-mère de toute urgence, il faut appeler S.O.S.-Voyance. Un charmant jeune homme vient vous dépanner ventre à terre. Ah! l'amour a tout à espérer des voyantes. (SO880411)

Or, le ventre n'est pas, à proprement parler, posé par terre. Ce fait peut rendre difficile la compréhension aussi bien que l'utilisation de cette expression. Le référent du mot « ventre » est présent dans le contexte et « ventre » garde ainsi son sens propre, même si l'expression dans sa totalité est employée au sens figuré. Il faudrait en fait être assez explicite pour que l'expression soit transparente ; 'courir si vite qu'on a l'impression que le ventre est en parallèle avec la terre' donne à peu près une idée correcte et faciliterait la compréhension. La préposition « à », ayant une signification très générale, est peut-être le mot qu'on peut donc qualifier comme étant opaque.

Ainsi, la motivation de la préposition est la plus difficile à défendre. Cependant, l'expression est au moins partiellement motivée, puisque les mots lexicaux sont motivés dans l'expression en question.

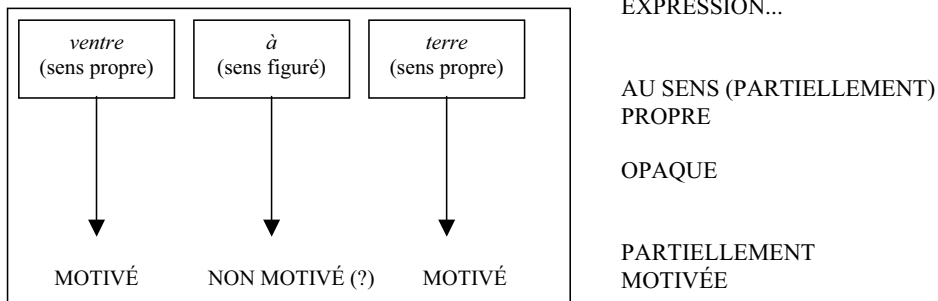


Figure 12 : La motivation et la transparence de l'expression « ventre à terre ».

Au cas où un locuteur ne connaîtrait pas le sens de l'expression *ventre à terre*, il pourrait le confondre avec l'expression à *plat ventre* :

Cinquante hommes sont réunis sur la place du village. Ils refusent de dénoncer les coupables. Bien : « Je fais alors avancer une AM [automitrailleuse] et je fais coucher les cinquante hommes à plat ventre devant l'engin blindé. Je détruis [...] (MO 18 octobre 1974)

Dans le contexte cité, il n'est pas probable qu'un locuteur confonde l'expression avec *ventre à terre*. Mais sans contexte, il est possible qu'un locuteur qui ne connaît pas les deux expressions les confonde. Le contexte fournit beaucoup d'information, ce dont on a peut-être besoin pour les comprendre.

Un autre exemple du même type est l'expression anglaise *a shot in the arm*, dans laquelle le « shot » dont il est question n'est pas un coup de feu reçu dans le bras, mais une piqûre, qui est censée injecter de l'énergie et de l'encouragement. Les locuteurs anglophones pour qui

cette signification n'est pas saillante, peuvent donc trouver l'expression opaque, même si les mots dont elle est constituée sont motivés²⁷⁸.

2.3.5.4 *Sens figuré, non motivé et transparent*

Le syntagme « saw logs » ('scier des troncs'), commenté par Nunberg *et al.* (1994:497) peut avoir le sens de 'ronfler'. Dans ce cas, il est question d'un sens figuré des mots, puisque aucun tronc n'est en fait scié. L'expression en question n'est pas difficile à comprendre, puisque l'image sonore du bruit qui se produit lorsqu'on scie un tronc ressemble au bruit de ronflement. Mais il est évident qu'à part l'évocation d'un son, cette expression n'a rien à voir avec l'activité de ronfler ou de dormir, et les mots ne contribuent pas individuellement au sens de 'ronfler'. Elle peut donc être considérée comme non motivée²⁷⁹.

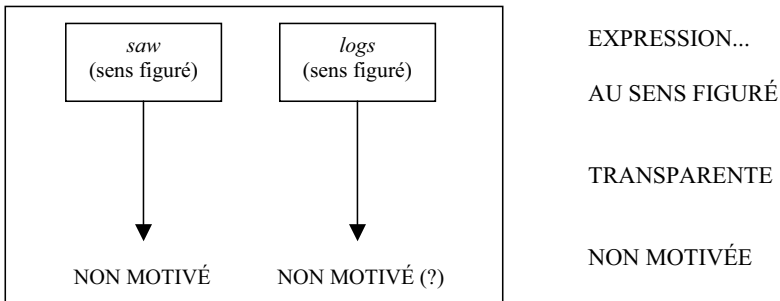


Figure 13. La motivation et la transparence de l'expression « saw logs » au sens figuré.

2.3.5.5 *Sens figuré, non motivé et opaque*

On a vu que l'exemple *les carottes sont (ou semblent) cuites* peut être employé au sens figuré. Dans ce cas, les mots ne sont pas motivés et on peut difficilement dire que l'expression est transparente. Il faut avoir appris que l'ensemble de ces mots peut vouloir dire « tout est fini » pour comprendre cette combinaison de mots. Elle est donc non motivée et opaque.

²⁷⁸ Cf. Moon (1998:22-23), sur « semi-transparent metaphors » : « Semi-transparent metaphors require some specialist knowledge in order to be decoded successfully. Not all speakers of a language may understand the reference or be able to make the required analogy. Ex. *grasp the nettle, on an even keel, the pecking order, throw in the towel, under one's belt* ».

²⁷⁹ Or, si on regarde l'expression dans sa totalité, dans un perspectif *holiste*, elle peut passer pour compositionnelle. Cf. 2.3.7 *infra*.

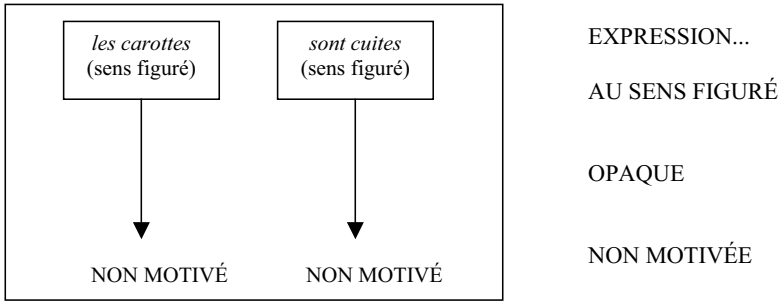


Figure 14. La motivation et la transparence de l'expression « les carottes sont cuites » au sens figuré.

La même chose vaut pour les syntagmes *une omelette norvégienne*²⁸⁰, qui est le nom d'un dessert à glace et non d'une omelette, *une douche écossaise*, qui n'est ni forcément une douche, ni même un objet ou un phénomène écossais²⁸¹ et pour *un gros bonnet*²⁸² qui est souvent un métonyme plutôt que quelque chose qu'on met sur la tête.

2.3.5.6 Comparaisons

Certaines comparaisons peuvent servir à illustrer le critère de non-compositionnalité ainsi que la dichotomie *opacité-transparence*. Quelques expressions qui renforcent un adjectif qualificatif par une comparaison seront examinées par la suite.

Dans les comparaisons *heureux comme un poisson dans l'eau*, *clair comme de l'eau de roche* et *sale comme un pourceau*, on exprime dès le premier mot ce qui est le plus important dans le contexte, à savoir l'adjectif qualificatif (*heureux*, *clair* et *sale*). Les comparaisons sont faciles à comprendre et à associer avec respectivement *un poisson dans l'eau*, *de l'eau de roche* et *un pourceau*. On assigne aux expressions les sens 'très heureux', 'très clair' et 'très sale' et elles sont par conséquent transparentes. Par analogie, on peut interpréter les exemples *fort comme un Turc*, *soûl comme un Polonais*, et *bête comme ses pieds* comme signifiant 'très fort', 'très soûl' et 'très bête', même si le choix de la comparaison est moins évident²⁸³.

On peut donc dire que les trois premiers exemples (*heureux comme un poisson dans l'eau*, *clair comme de l'eau de roche* et *sale comme un pourceau*) sont motivés. Dans un sens, les trois derniers (*fort comme un Turc*, *soûl comme un Polonais*, et *bête comme ses pieds*) le sont peut-être aussi, (ou l'étaient une fois ?), mais ce qui vient à l'esprit lorsqu'on essaie d'associer un Turc, un Polonais et des pieds à des traits typiques (ou prototypiques), n'est pas forcément, en premier lieu, lié à la force, à l'ivresse ou à la stupidité.

Il est intéressant de noter un exemple qui va pour ainsi dire dans un sens contraire : *haut comme trois pommes* ne veut pas dire 'très haut', mais 'tout petit'.

²⁸⁰ Éventuellement on peut voir l'adjectif *norvégienne* comme motivé, étant donné qu'il peut faire froid en Norvège.

²⁸¹ Voir 2.5.2 *infra*.

²⁸² *Un gros bonnet* – 'une personne influente' (DEI:bonnet).

²⁸³ Toutes les expressions citées dans cette section sont conventionnalisées et se retrouvent normalement dans les dictionnaires.

Des constructions qui ressemblent à celles citées sont celles qui comportent un verbe renforcé de la même manière : *jurer comme un charretier* et *pleurer comme une Madeleine* signifient, respectivement, ‘jurer beaucoup’ et ‘pleurer beaucoup’. *Passer comme une lettre à la poste* veut dire ‘passer facilement, sans incident’.

Il y a d’autres constructions dont les locuteurs peuvent se servir pour insister sur une qualité. Citons à titre d’exemple *chaud à cuire du pain*, *fou à lier*, *fièvre de cheval*, *patience d’ange*, *appétit d’ogre* et *voix de Stentor*²⁸⁴, construites avec une préposition. Elles expriment un état ou une qualité extrême et sont facilement interprétées comme ‘très chaud’, ‘très fou’, ‘beaucoup de fièvre’, ‘beaucoup de patience’, ‘grand appétit’. *Voix de Stentor* est vraisemblablement l’expression la moins transparente dans ce groupe. Éventuellement, le locuteur fait un parallèle avec d’autres expressions citées, et conclut, même si « Stentor » lui est inconnu, qu’avoir une *voix de Stentor* veut dire avoir une ‘voix forte’. Mais on pourrait aussi faire l’erreur de donner à l’expression le sens contraire : avoir une ‘voix faible’²⁸⁵.

2.3.6 Analysabilité vs inanalysabilité

Nous arrivons à la dernière dichotomie liée à la *non-compositionnalité*, l’*analysabilité* et l’*inanalysabilité*. L’*analysabilité* d’une expression concerne la possibilité de voir quelles peuvent être les contributions de tel ou tel mot. Selon Langacker, l’*analysabilité* est séparable de la *compositionnalité*. Voilà ses définitions d’*analysabilité* : « the extent to which speakers are cognizant of the presence and the semantic contribution of component symbolic elements » (Langacker 1999:127) et de *compositionnalité* : « Compositionality, on the other hand, pertains to the regularity of compositional relationships, i.e. the degree to which the value of the whole is predictable from the values of its parts » (Langacker 1987:448). Il dit explicitement qu’il faut séparer les deux notions : « Compositionality [...] is to be distinguished from analyzability, which pertains instead to the extent to which speakers are cognizant [...] of the contribution that individual component structures make to the composite whole » (Langacker 1987:457)²⁸⁶.

Pour qu’une expression ou qu’un syntagme soit analysable, il faut donc que le locuteur soit conscient de la contribution de chaque partie au sens total. La perte de *compositionnalité* contribue à une perte progressive d’*analysabilité*, écrit Langacker (1987:464). Or, cette relation n’est ni automatique, ni absolue.

On reconnaît maintenant que plusieurs types d’expressions figées (les idiomes par exemple) sont en fait analysables, même si traditionnellement l’hypothèse a été que les éléments composants des expressions figées n’ont pas de sens individuel. Ainsi, Gibbs fait remarquer (1994:278) que de nombreux syntagmes idiomatiques sont analysables (ou décomposables – les deux termes sont utilisés) et que les sens des composants contribuent indépendamment au sens figuratif global du syntagme en question. Il constate aussi que cela va à l’encontre du point de vue traditionnel, ce qui est également confirmé par Langacker : « The working assumption in transformational grammar was that elements [...] have no

²⁸⁴ *Voix de stentor* – ‘voix forte, retentissante’ (PR:*stentor*).

²⁸⁵ Cf. la discussion sur différents types de comparaisons de Henry (1983:88).

²⁸⁶ Ici la pertinence des termes *atomiste* et *holiste* est évoqué. Le terme de *compositionnalité holiste* semble couvrir ce que Langacker décrit sous le terme de « compositionality ». En revanche, le terme de « analyzability » est proche de ce que nous appellerons *compositionnalité atomiste*. Voir 2.3.7 *infra*.

independent semantic value and only occur as part of fixed sequences [...]» (Langacker 1999:344). Il continue en affirmant que cette hypothèse n'a pas été confirmée empiriquement et qu'il la considère comme fautive. Il est d'avis qu'une expression figée est presque toujours capable de garder un degré d'*analysabilité* (1987:461).

Comme le constatent Gibbs *et al.* (1989:578), il n'y a pas de méthode bien définie pour décider de l'*analysabilité* d'un idiome. Cependant ils proposent que les *champs sémantiques*²⁸⁷ peuvent servir de moyen d'analyse. Plus les éléments composants d'un idiome partagent les champs sémantiques de leurs références idiomatiques, plus l'idiome est analysable.

Gibbs (1994:278) donne des exemples d'expressions qu'il juge décomposables : « Idioms like *pop the question*, *spill the beans* and *lay down the law*^[288] are 'decomposable', because each component obviously contributes to the overall figurative interpretation » .

Nous aimerions commenter les deux derniers exemples. *Spill the beans* (littéralement 'renverser les haricots') veut dire 'révéler un secret'. Selon Gibbs *chaque mot contribue d'une façon indépendante* à l'interprétation figurative de l'expression considérée dans sa totalité. Éventuellement on peut dire que le mot *spill* ('renverser') contribue au sens de l'expression, lorsqu'on le met en relation avec le *sens figuré*, mais nous ne partageons pas l'avis que le mot « beans » (avec l'article défini) contribue *d'une façon indépendante* au sens figuré de l'expression. Il ne nous semble ni que les connotations du mot « the beans » s'associent aux secrets, ni que 'les haricots' et 'les secrets' appartiennent au même champ sémantique. Force est de constater que ce n'est qu'en combinaison avec *spill* que les locuteurs associent *the beans* à un secret.

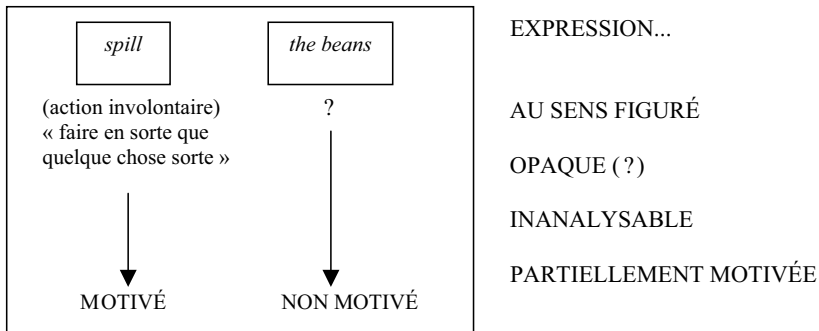


Figure 15 : La motivation, la transparence et l'analysabilité de l'expression « *spill the beans* » au sens figuré.

Le deuxième exemple, *lay down the law*, est à peu près l'équivalent de 'faire la loi'. Parfois, il faut se méfier des évidences apparentes lorsqu'on parle de sa propre langue. Pour un locuteur natif de l'anglais, il est clair que *lay down* veut dire 'poser' et que le sens figuré est à peu près 'imposer'. Mais comment les mots *lay* et *down* contribuent-ils chacun indépendamment au sens figuré de l'expression ? Même si on accepte de traiter *lay down* comme unité lexicale,

²⁸⁷ Nous n'entrons pas dans les détails de la théorie des champs sémantiques, qui est très complexe. Voir Ullman (1967) et Miller et Johnson-Laird (1976).

²⁸⁸ *Pop the question* veut dire 'faire une demande en mariage'. *To spill the beans* – 'vendre la mèche', *to lay down the law* – 'faire la loi' (CFCD).

nous ne trouvons pas aussi évident que Gibbs que cette unité contribue indépendamment au sens.

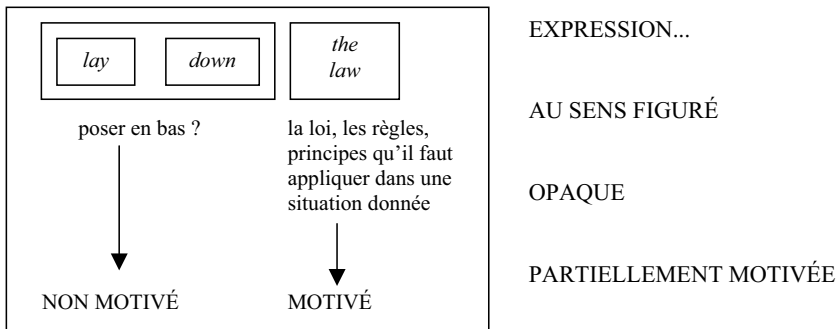


Figure 16 : La compositionnalité de l'expression « lay down the law ».

Il nous semble que *lay down* aurait pu avoir une interprétation exactement contraire à celle que propose Gibbs. *Lay down* aurait pu aussi bien vouloir dire 'poser' que 'mettre de côté' ou même 'cacher', si cela avait été la convention au lieu de l'usage actuel. Notons qu'en suédois, *lägga ner* ('lay down') peut vouloir dire 'fermer' ou 's'abstenir', selon le contexte. *Lägga ner fabriken*²⁸⁹, veut dire 'fermer l'usine' et *lägga ner sin röst*²⁹⁰, 's'abstenir de voter'. Évidemment il y a beaucoup de cas limites qui se laissent difficilement classer comme analysables ou non. Toutefois, il est souhaitable de pouvoir décrire comment les mots en question contribuent au sens pour pouvoir classer une expression comme décomposable.

Il est vrai que les mots peuvent contribuer, comme le constate Gibbs, soit avec leur sens propre soit avec leur sens figuré : « All that matters for an idiom to be viewed as decomposable is for its parts to have meanings, either literal or figurative, that contribute independently to the phrase's overall figurative interpretation » (Gibbs 1994:278). Mais que la contribution d'un mot soit au sens propre ou au sens figuré, il faut pouvoir expliciter comment ce mot contribue au sens.

Une manière plus nette de définir la notion d'*analysabilité* serait de postuler que c'est la *structure syntaxique* d'une phrase ou d'un syntagme qui en décide. Dans les définitions que nous venons de citer²⁹¹ on parle de la contribution que fait *chaque composant individuel au sens du tout*. Ainsi, il suffit de voir quelle partie contribue avec quoi, pour dire qu'une expression est analysable. Dans les exemples de Gibbs, on peut effectivement voir des correspondances entre les verbes et entre les substantifs de la manière représentée dans la figure 17.

²⁸⁹ Traduit mot à mot en anglais : 'lay down the factory' ('poser bas/en bas l'usine').

²⁹⁰ Littéralement, en anglais : 'lay down one's voice' ('poser bas/en bas sa voix').

²⁹¹ Langacker 1987, Gibbs *et al.* 1989 et Gibbs 1994.



Figure 17 : Les correspondances entre les mots dans les expressions « *pop the question* » et « *spill the beans* » et leurs interprétations.

Il y a une assez grande différence entre ces deux exemples. Dans *pop the question*, on arrive à voir un lien sémantique entre les mots composants *pop* et *ask* ainsi qu'entre le mot *question* et le syntagme *marriage proposal*, puisque une demande en mariage est une question. Dans le deuxième exemple, *spill the beans*, en revanche, le lien sémantique est seulement présent entre *spill* et *reveal*. En ce qui concerne *beans* et *secret*, seule la structure de la phrase contribue à l'analysabilité. Or, ce que disent Gibbs *et al.* (1989) donne à croire qu'ils veulent en fait prendre en considération la sémantique aussi bien que la syntaxe, puisqu'ils proposent une analyse mettant en exergue les *champs sémantiques*, auquel cas, à notre avis, le deuxième exemple ne tient plus. Avec une définition de l'*analysabilité*, telle que nous la proposons, les deux expressions seraient analysables, mais c'est seulement dans *pop the question* que tous les mots contribuent sémantiquement au sens du tout.

Revenons un instant sur le terme générique *compositionnalité*. Pour en donner une définition préliminaire, on peut dire que la compositionnalité est liée à la contribution des mots au sens du tout. Les exemples de Gibbs montrent qu'il faut prendre en considération la structure syntaxique aussi bien que la sémantique pour pouvoir dire quelque chose sur la compositionnalité d'une expression. Cependant, le plus souvent, nous avons voulu éviter le terme de compositionnalité, puisqu'il est justement mal défini. Nous avons vu que pour certains chercheurs, le trait définitoire de la compositionnalité est la *transparence*. Chez d'autres il s'agit de la *motivation* des mots tandis que chez d'autres encore c'est le *sens figuré* qui est le trait le plus significatif. Il convient donc de choisir un terme plus précis que celui de compositionnalité, ou du moins d'en donner une définition plus exacte.

Regardons maintenant l'exemple *avoir d'autres chats à fouetter*. Nous dirons que cette expression est transparente bien que tous les mots ne contribuent pas au sens.

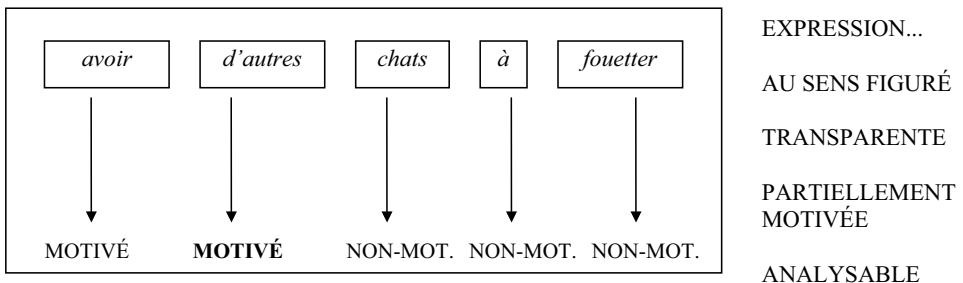


Figure 18a : La motivation, la transparence et l'analysabilité de l'expression « *avoir d'autres chats à fouetter* » au sens figuré.

Même sans *chats* et sans la moindre intention de fouetter quoi que ce soit, un locuteur français est probablement capable d'interpréter cette expression. Les mots *d'autres* gardent leur sens et constituent même le centre de ce syntagme, parce que c'est grâce à ces mots qu'on arrive à l'interpréter, ce qui est indiqué en caractères gras dans la figure. Par contre, il est difficile de voir comment *chats* et *fouetter* pourraient contribuer au sens. À la limite, on pourrait dire que la structure même de cette phrase aide à l'interprétation²⁹². Elle est *analysable* puisqu'on voit bien quelle partie contribue avec quoi.

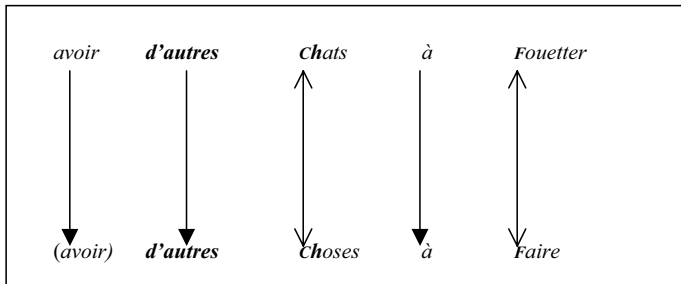


Figure 18b : *L'analysabilité de l'expression « avoir d'autres chats à fouetter ».*

À part la structure syntaxique, la structure phonologique joue un rôle important dans cette expression vu que les mots *chats* et *choses* ainsi que *fouetter* et *faire* respectivement, commencent par le même phonème :

Malheureusement, elle a souvent d'autres chats plus prioritaires à fouetter que les braconniers et n'est pas toujours disponible pour aller passer des soirées dans les bois. (SO880409)

Faute de disposer d'un interlocuteur politique – Jean-Luc Dehaene a d'autres chats à fouetter. (SO880414)

La distinction entre le *contenu lexical* et la *forme grammaticale* peut avoir des conséquences sur l'interprétation d'un syntagme vu que l'un d'entre eux peut avoir plus d'importance pour la *motivation*. En ce qui concerne l'expression *avoir d'autres chats à fouetter*, on peut ajouter que la *structure phonologique*, contribue également à la motivation des mots composants.

Un dernier exemple qui peut servir à illustrer la notion d'*inanalysabilité* est *mordre la poussière*²⁹³. C'est l'expression dans son ensemble qui signifie 'tomber' ou 'être vaincu'. Le verbe « mordre » n'a pas tout seul ce sens. « La poussière » ne fournit pas non plus le sens de « mourir ». C'est expression est inanalysable, même s'il y a peut-être une logique derrière l'expression dans sa totalité.

²⁹² Nous tenons à remercier Paul Kay qui nous a signalé le fait que *choses* et *faire* sont des hypéronymes de *chats* et *fouetter* et que cela peut influencer l'interprétation du locuteur.

²⁹³ *Mordre la poussière* – 'tomber de tout son long (dans un combat) ; essayer un échec, une dure défaite' (PR:*mordre*) et *Mordre la poussière* – 'être vaincu' (DEL:*poussière*).

2.3.7 Les perspectives atomiste et holiste

L'interprétation d'une expression dépend de la perspective atomiste ou holiste dans laquelle on l'envisage. Pour que l'expression en question soit compositionnelle dans une perspective *atomiste*, les mots individuels doivent contribuer indépendamment au sens de l'expression. À ce propos, Gosselin dit :

On regroupe sous le concept d'approche compositionnelle atomiste de la signification l'ensemble des analyses qui considèrent que la signification globale d'un énoncé résulte directement de la mise en commun des significations individuelles des éléments qui le composent. (Gosselin 1996:161)

Une suite interprétée comme compositionnelle dans une perspective atomiste est automatiquement compositionnelle dans une perspective holiste. Cette conclusion est valable aussi bien pour les sens propres que pour les sens figurés. Citons à ce propos la phrase *ils ont une chambre* et l'expression figurée *avoir les yeux plus grands que le ventre*. Dans leurs contextes respectifs, ces suites de mots peuvent avoir des interprétations compositionnelles²⁹⁴. Si nous avons donc pu constater que chaque mot contribue au sens du tout (perspective atomiste), les mots pris ensemble (perspective holiste) donnent alors le même résultat.

Les suites qui, en revanche, sont *non-compositionnelles* dans une perspective atomiste peuvent être soit compositionnelles, soit non-compositionnelles dans une perspective holiste. L'exemple « saw logs » (Nunberg *et al.* 1994:497), illustre pourquoi il est important de prendre en considération ces deux côtés de la compositionnalité.

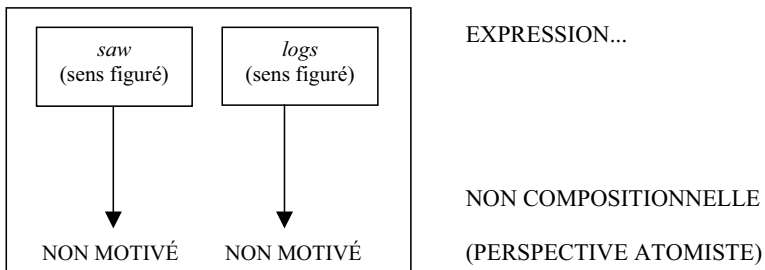


Figure 19a : La compositionnalité de l'expression « saw logs » dans le sens de 'ronfler' (perspective atomiste).

Ce que nous voulons rendre explicite avec les figures 19a et 19b, c'est le fait que les mots ne contribuent pas indépendamment au sens 'ronfler', qu'ils évoquent ensemble, un son perçu comme une sorte de métonymie auditive qui rend motivés les mots dans l'expression considérée comme une unité. Dans une perspective holiste elle est donc compositionnelle.

²⁹⁴ Voir 2.3.3 *supra*.

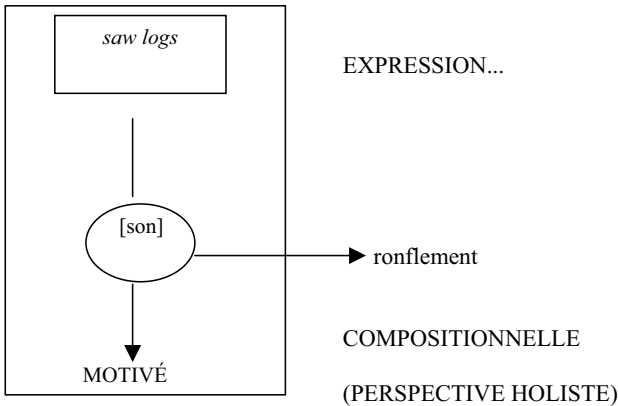


Figure 19b : La compositionnalité de l'expression « saw logs » (perspective holiste).

Ici, la perspective dans laquelle on interprète l'expression a des conséquences pour l'interprétation et donc sur le phénomène de compositionnalité²⁹⁵.

Dans l'expression *les carottes sont cuites*, finalement, il n'y a aucun mot qui contribue au sens 'tout est fini'. Dans une perspective atomiste, l'expression est non compositionnelle. Grouper les mots ensemble dans l'expression *les carottes sont cuites* ne change pas la possibilité d'entrevoir quel mot contribue avec quoi. Cette expression est non compositionnelle dans une perspective atomiste aussi bien que dans une perspective holiste.

2.3.8 Résumé

La notion de non-compositionnalité est souvent évoquée comme une caractéristique d'expressions figées (notamment d'*idiomes*, de *locutions* ou d'autres constructions dites figées). Il est possible de distinguer pas moins de quatre dichotomies, toutes pertinentes dans ce contexte. Elles ont été définies dans cette section sous les noms de :

- motivation* – *non-motivation*
- sens propre* – *sens figuré*
- transparence* – *opacité*
- analysabilité* – *inanalysabilité*

La motivation d'un syntagme ne se laisse décider qu'après qu'on connaît le sens du syntagme en question. Une fois le sens connu, le locuteur peut juger si les mots composants contribuent au sens d'une façon logique. Si cela est le cas, les mots sont motivés. Dans la phrase *Les carottes sont cuites*, les mots composants peuvent être motivés ou non, selon le contexte. Lors de la préparation du dîner, ces mots sont tous motivés, tandis que dans un contexte sans

²⁹⁵ À la limite, on peut dire que « saw » est motivé, puisque l'action de scier produit normalement un bruit. Dans l'expression suédoise « dra timmerstockar » (littéralement : 'tirer des troncs'), l'équivalent de « saw logs », on voit encore moins le rapport entre les verbes ('tirer' et 'ronfler'). L'exemple suédois montre donc mieux comment on peut séparer les perspectives atomiste et holiste.

nourriture, où la même phrase a la signification ‘tout est perdu’, la motivation des mots composants n’existe plus et l’expression est dans ce cas non-motivée.

Lorsque les mots composants d’un syntagme passent par une métonymie, le sens du syntagme est figuré. Si on entend dire d’une personne qu’*elle a les yeux plus grands que le ventre*, l’interprétation la plus probable est au sens figuré, ce qui revient à dire que cette personne prend trop à manger en regardant les plats qui lui sont présentés. Pour que ce syntagme ait un sens propre, il faudrait se retrouver dans un monde fictif ou devant une personne très difforme.

Une expression transparente est une expression dont on comprend le sens. Une expression difficile (voire impossible) à comprendre est opaque. Il semble raisonnable qu’un locuteur qui entend pour la première fois l’affirmation *il est heureux comme un poisson dans l’eau* n’éprouve pas de grandes difficultés à l’interpréter, tandis que l’expression *il est haut comme trois pommes* peut poser des problèmes de compréhension. Dans ce cas, *haut comme trois pommes* serait plus opaque que *heureux comme un poisson dans l’eau*.

Dans notre définition, l’*analysabilité* repose surtout sur la structure d’une phrase ou d’un syntagme. Il suffit de trouver la correspondance entre les mots composants et leurs équivalents dans une interprétation de la phrase pour la classer comme analysable. Il n’est pas nécessaire de voir la motivation derrière chaque mot d’un syntagme pour pouvoir déterminer les contributions respectives de telle ou telle partie. Avec une telle définition, l’expression *avoir d’autres chats à fouetter* se laisse analyser : le nom *chat* correspond à ‘choses’ et le verbe *fouetter* à ‘faire’. En revanche, une expression comme *mordre la poussière* est inanalysable. Il n’y a pas de mot qui corresponde à « tomber » plus que les autres.

Ayant remarqué que de nombreux linguistes traitent les termes de ces dichotomies soit comme interchangeable soit comme définitoires de la non-compositionnalité, nous avons voulu les décrire en détail. Il s’est alors avéré non seulement qu’ils diffèrent les uns des autres, mais aussi que les rôles qu’ils jouent pour la compositionnalité ne sont pas les mêmes.

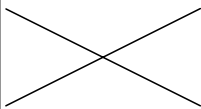
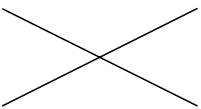
La *non-motivation* nous semble être le critère le plus facile à définir et à utiliser. Sans connaître le sens d’une expression, il est impossible de dire quoi que ce soit de ces caractéristiques. Nous avons ainsi stipulé que la *non-motivation* est le critère que nous préférons pour définir la non-compositionnalité.

Les expressions au sens figuré peuvent être motivées ou non. Elles peuvent également être transparentes ou opaques aussi bien qu’analysables ou non. À moins que l’on n’insiste sur une relation entre le sens figuré et la non-compositionnalité, la dichotomie *figuré – propre* semble être celle qui a le rapport le plus faible avec la notion de compositionnalité.

Le problème le plus important en ce qui concerne la dichotomie *opacité – transparence* est qu’elle est plus difficile à appliquer que les autres. Il semble raisonnable de supposer qu’une expression motivée est plus transparente qu’une expression non motivée. Force est donc de constater que la *transparence* est dépendante de la *motivation*. Tant que la dichotomie *opacité – transparence* est définie en termes assez flous, on doit donc utiliser le terme de *motivation*, qui apporte plus de précision.

En ce qui concerne l’*analysabilité*, finalement, nous avons constaté que les expressions analysables aussi bien que les expressions inanalysables peuvent être motivées. Ces deux types d’expressions peuvent également être transparentes ou non.

Le principe sur lequel se basent la plupart des définitions est qu'un syntagme ou une phrase qui se laisse décrire par le terme « négatif » d'une (ou plusieurs) des dichotomies (*non-motivé, à sens figuré, opaque, inanalysable*) est une expression figée. Ces notions « négatives » sont censées décrire ce qui s'écarte de la norme, ce qui dévie de la langue librement produite sans expressions préfabriquées. Cependant, les expressions figées ne se laissent décrire obligatoirement par aucun de ces termes. On aura aussi remarqué qu'une expression figée peut être caractérisée par le terme « négatif » d'une des dichotomies et en même temps par les termes « positifs » des autres dichotomies. Évidemment, aucune expression figée ne peut être définie simultanément par le terme positif et le terme négatif de la même dichotomie. L'illustration suivante aide à y voir plus clair :

	Non-motivé	Sens figuré	Opaque	Inanalysable
Motivé		<i>avoir les yeux plus grands que le ventre</i> <i>avoir d'autres chats à fouetter</i>	<i>ventre à terre</i> <i>haut comme trois pommes</i>	<i>mordre la poussière</i>
Sens propre			<i>ventre à terre</i>	
Transparent	<i>avoir d'autres chats à fouetter</i> <i>soûl comme un Polonais</i>	<i>avoir les yeux plus grands que le ventre</i> <i>avoir d'autres chats à fouetter</i>		<i>mordre la poussière</i>
Analysable	<i>vendre la mèche</i>	<i>avoir d'autres chats à fouetter</i>	<i>vendre la mèche</i>	

À l'exception des termes décrits jusqu'ici, d'autres notions se sont avérées utiles lors d'une analyse de ces dichotomies. Pour pouvoir les décrire en détail il faut en effet reconnaître que la compositionnalité d'une expression peut être *partielle* ou *totale*.

Il est également nécessaire de faire une distinction entre le *contenu lexical* et la *forme grammaticale* d'un syntagme. Avec une telle distinction, on peut voir une motivation dans une expression comme *les carottes sont cuites* en ce qui concerne la forme grammaticale du verbe.

Finalement, on peut examiner les expressions figées dans une perspective *atomiste* ou *holiste*. Le choix de perspective a des conséquences sur l'interprétation de l'expression en question. La perspective *atomiste* d'une expression est prise en compte lorsqu'on regarde séparément chaque mot de l'expression, afin de déterminer leur contribution au sens. Une expression examinée dans une perspective *holiste* est considérée dans sa totalité. Nous traiterons la non-compositionnalité et son statut de critère de figement dans le chapitre 3.

2.4 Syntaxe marquée

Nous traiterons par la suite des cas où la syntaxe s'écarte des formes les plus courantes. Nous avons choisi de rassembler ces déviations sous le terme de *syntaxe marquée*²⁹⁶.

La syntaxe marquée est souvent associée aux expressions figées²⁹⁷. Or, c'est une erreur courante, nous semble-t-il, de réduire les expressions figées à des constructions qui ne sont pas conformes aux règles syntaxiques. Il s'avère en effet que peu de règles sont effectivement violées et certaines constructions dites « figées » ou « archaïques » sont en fait productives en français moderne. Nous allons présenter les traits de la langue qui peuvent être taxés de « fautes » de syntaxe pour examiner ensuite s'il y a effectivement un rapport entre la syntaxe marquée et le figement.

Pour repérer les anomalies syntaxiques, nous prenons comme point de départ ce qui est censé être *normal* du point de vue syntaxique. Riegel *et al.* (1994:108) constatent, dans leur *Grammaire méthodique du français*, qu'il y a de nombreuses formes syntaxiques qui « correspondent à l'idée que nous nous faisons d'une phrase française ». Ils constatent d'autre part que les séquences suivantes, toutes reconnues comme des phrases, n'ont rien en commun qui permette de « définir directement les régularités valant pour toute phrase » :

- (1) *Je pense, donc je suis.*
 - (2) *Mon collègue, Klaus Willmann, de l'Université de Kiel* (dit pour présenter quelqu'un)
 - (3) *Pourriez-vous me passer le sel, s'il vous plaît ?*
 - (4) *Un peu trop cuit, ton rosbif.*
 - (5) *Et ta sœur ?*
 - (6) *Votre manteau* (dit en présentant à quelqu'un son manteau)
 - (7) *Écoutez la chanson lente d'un batelier / Qui raconte avoir vu sous la lune sept femmes / Tordre leurs cheveux verts et longs jusqu'à leurs pieds* (Apollinaire)
 - (8) *Une petite clef tomba sur le trottoir.* (Gide)
- (Riegel *et al.* 1994:108)

Étant donné cette diversité, il s'avère utile, comme le constatent Riegel *et al.* (1994:109), de se doter d'une « structure canonique », ou, « phrase de base », qui doit être « suffisamment simple, facilement accessible à l'analyse et néanmoins susceptible de servir de modèle pour l'analyse des autres structures de phrase ». La phrase de base est censée être « assertive, simple [...] et neutre [...] ». Ceci implique qu'elle n'est « ni négative, ni emphatique, ni passive, ni exclamative ». La forme qu'ils proposent est la suivante :

(CC) – Sujet – (CC) – Verbe – Complément(s)/Attribut – (CC)

²⁹⁶ Dans le DLS (*marqué*) on lit :

On dit d'une unité linguistique qu'elle est marquée lorsqu'elle possède une particularité [...] syntaxique [...] qui l'oppose aux autres unités de même nature de la même langue. Cette unité marquée est alors le cas marqué d'une opposition binaire où le terme opposé, privé de cette particularité, est appelé non-marqué.

²⁹⁷ Certains des exemples cités dans cette section seraient appelés chez Moon (1998) « illformed collocations », chez Botelho da Silva et Cutler (1993) « syntactically ill-formed idioms » et chez Fillmore *et al.* (1988) « extragrammatical idioms ».

où (CC) représente « le complément circonstanciel, facultatif et mobile ».

La phrase (8), *Une petite clef tomba sur le trottoir*, est considérée comme l'exemple-type de la phrase de base et classée comme une « forme prototypique ». À propos de cette forme prototypique, ils écrivent :

La phrase canonique est généralement assimilée à la phrase assertive simple, ce qui revient à considérer cette dernière comme la forme **prototypique** de la classe de toutes les phrases. On peut aussi considérer que la phrase canonique est une entité purement **théorique** dont la phrase assertive simple se trouve être la réalisation la plus immédiate et sans doute la plus fréquente (Riegel *et al.* 1994:109).

La phrase canonique est un point de départ pour pouvoir définir d'autres phrases au moyen de diverses modifications. Bien qu'il soit difficile, voire impossible, de trancher entre les phrases qui seraient conformes à ces modifications et celles qui seraient « anormales », la syntaxe marquée est parfois considérée comme un critère de figement. La difficulté que présente ce critère est parfois reflétée par une certaine confusion chez les chercheurs en ce qui concerne sa relation éventuelle avec les expressions figées. M. Gross dit :

Nous montrerons qu'elles [les expressions figées] ne sont exceptionnelles ni par leur syntaxe, ni par rapport au lexique. (M. Gross 1984:142)

[...] les mots constituant les expressions figées sont assemblés de façon syntaxiquement correcte. (M. Gross 1984 :163)

[...] la syntaxe des formes figées ne diffère pas de la syntaxe des formes libres [...]. (M. Gross 1984:172)

En revanche, Moon (1998:14) écrit : « FEIs [fixed expressions and idioms] are regarded as exceptions to syntactic rules or as unique realizations of rules²⁹⁸. ». D'après G. Gross (1996:22) « [i]l reste, dans toutes les langues, des 'blocs erratiques', des éléments ou constructions qui remontent à un état de langue antérieur. Ces éléments ont gardé leur syntaxe d'origine et apparaissent de ce fait comme extérieurs au système actuel ». Il fournit l'exemple *chercher noise*, que nous avons choisi de classer comme étant une expression à contexte unique plutôt que comme un « bloc erratique ». Shapira (1999:10) appelle ce type d'expressions figées des *éléments archaïques de nature lexicale*.

Il faut maintenant examiner, d'une part, si les phrases prototypiques ne peuvent pas être figées, et, d'autre part, si les phrases s'écartant du modèle prototypique sont des expressions figées. La première question à examiner, est de savoir si les phrases canoniques ou prototypiques ne sont jamais figées. La phrase *Le chien effrayait les enfants*, considérée comme canonique, n'est pas une expression figée. D'autres phrases non figées de construction identique se laissent facilement trouver.

Une autre phrase, de construction identique, est *Il mord la poussière* :

²⁹⁸ Voir aussi Hudson (1998:8), qui cite, parmi des critères récurrents des expressions figées anglaises, « Anomalous syntax or usage ».

Après quatre ans seulement passés à la Chambre, le député d'Austin croit s'être assez démené pour briguer le siège sénatorial libéré par la mort, le 9 avril 1941, du sénateur Sheppard. Il mord la poussière. Il lui faudra attendre 1948 pour qu'il décroche son premier mandat sénatorial. (MO 24 janvier 1973)

Les dictionnaires confirment que *mordre la poussière* est une expression figée. Il y a effectivement des expressions figées, construites comme cette phrase-type. Nous pouvons sans difficultés citer plusieurs exemples, ayant la structure canonique :

Expressions figées :

*mettre les pieds dans le plat*²⁹⁹
mordre la poussière
les carottes sont cuites

Séquences non figées :

lire la lettre dans le fauteuil
boire le lait
la pomme est épluchée

La notion de *productivité* est opposé à celle de syntaxe marquée. Ainsi, les constructions à syntaxe marquée ne seraient pas aussi productives que les constructions à structure canonique. La « structure canonique », qui est considérée comme normale et non marquée, est l'exemple-type de la construction productive. Plus on s'éloigne de la structure canonique, plus on a l'impression que la syntaxe est marquée. Plusieurs chercheurs ont soutenu que les expressions figées sont des constructions non-productives : « par définition, les expressions figées n'apparaissent que dans un nombre restreint de formes syntaxiques », écrit par exemple M. Gross (1984:172). Il existe effectivement des expressions figées ayant une structure non-productive, mais elles sont peu nombreuses. Citons à titre d'exemple Curat (1999:179), qui conclut, à propos de certaines expressions à construction archaïque, qu'elles ne sont plus productives en français moderne : « [...] on ne peut plus construire des phrases à sujet nus [du type *Pierre qui roule n'amasse pas mousse* ou *ventre affamé n'a point d'oreille*] qui sous une forme ou une autre sont fort anciennes, sinon en parodie archaïsante de proverbes, adages, aphorismes et dictons anciens [...]. ». Comme exemple de « parodie archaïsante » il cite *Bière qui mousse n'a plus de goût*³⁰⁰.

Les seuls exemples de syntaxe marquée qui semblent être en relation systématique avec les expressions figées sont *l'absence de déterminant* et *l'adjectif employé comme adverbe*. Il y a quelques expressions figées avec une syntaxe marquée qui diffèrent des deux cas que nous examinons³⁰¹ et qui ne se laissent pas organiser dans des catégories selon leur structure. Elles ne font cependant pas partie de notre analyse systématique de la syntaxe marquée.

Il y a en outre des expressions figées qui ne sont pas concernées par nos deux cas de syntaxe marquée. Les expressions figées *au doigt et à l'œil*³⁰² et *entre la poire et le fromage*³⁰³ ne manquent pas de déterminant. Le proverbe *qui va lentement va sûrement* et

²⁹⁹ *Mettre les pieds dans le plat* – ‘aborder une question délicate avec une franchise brutale ; commettre une gaffe’ (PR:pied).

³⁰⁰ Nous dirons que cet exemple est un défigement. Voir 2.5.4 *infra*.

³⁰¹ Cf. par exemple *au jour le jour*, *bon gré mal gré*, *coûte que coûte*, *d'ores et déjà* et *l'échapper belle*.

³⁰² *Au doigt et à l'œil* – ‘avec précision’ (DE:doigt).

³⁰³ *Entre la poire et le fromage* – ‘à la fin du repas, quand on s'exprime plus librement’ (DE:poire).

l'expression *y aller franchement* sont deux exemples d'expressions figées où les adverbes n'ont pas la forme d'un adjectif.

2.4.1 Absence de déterminant

L'exemple *baisser pavillon* servira de point de départ à une discussion sur les écarts éventuels de la syntaxe normale. Dans PR, sous 'pavillon', on lit : « loc. Baisser pavillon devant qqn : s'avouer battu ». Le critère de syntaxe marquée peut-il être utile pour repérer le caractère figé de cette expression ? La syntaxe qui serait marquée dans ce syntagme est le manque d'article. Si un syntagme nominal sans article est rare ou même fautif en français, la syntaxe marquée peut effectivement servir de critère. Certes, il est normal de mettre un article devant le substantif. On ne dit pas *lire livre, mais lire un livre, non plus *louer voiture mais louer une voiture. De nombreux auteurs ont effectivement proposé l'absence d'article comme un trait contribuant au figement. Ruwet affirme (Ruwet apud Picabia, 1983:157), à propos des « expressions idiomatiques syntaxiques », qu'elles sont « marginales d'un point de vue syntaxique et caractérisées en général par une propriété syntaxique : l'absence d'article devant le N ». Il énumère les exemples *rendre justice*, *prêter assistance* et *avoir faim* et continue en écrivant qu'il « est clair que le déterminant zéro devient de fait un critère définitoire des expressions figées ». Il en tire la conclusion que l'article est obligatoire en français. Selon Picabia (1983:57) il y a une corrélation « couramment admise » entre l'article zéro et les expressions figées. À ce propos, Le Goffic (1993:23-24) dit : « Certains noms communs se trouvent employés seuls (avec déterminant zéro) dans certaines structures plus ou moins figées ou conservées par archaïsme [...] ». Il cite les exemples: *je viendrai avec plaisir* (prép. + nom sans déterminant), *prenez garde*, *noblesse oblige* et *bon chien chasse de race*. Gougenheim (1938:133) mentionne les « locutions verbales » et les « locutions figées » parmi les divers types de constructions qui n'ont pas de déterminatif. Dans la *Grammaire méthodique du français* (Riegel et al. 1994:166) on lit : « [b]eaucoup d'expressions idiomatiques et proverbiales apparaissent comme des héritages de l'ancien français, qui marquait régulièrement par l'absence de déterminant la référence virtuelle ou générique ». Les exemples cités sont : *faire flèche de tout bois*³⁰⁴, *remuer ciel et terre*³⁰⁵, *chemin faisant*³⁰⁶, *par monts et par vaux*³⁰⁷, *Pierre qui roule n'amasse pas mousse*³⁰⁸ et *comparaison n'est pas raison*³⁰⁹. Quant à leurs exemples, on notera qu'ils nomment explicitement les types « expressions idiomatiques et proverbiales » et les appellent des « héritages de l'ancien français ».

Dans un passage de M. Gross sur les « phrases entièrement figées et [les] proverbes », l'article est, encore une fois, présenté comme un trait obligatoire devant les noms :

³⁰⁴ *Faire flèche de tout bois* – 'utiliser tous les moyens disponibles, même s'ils ne sont pas adaptés' (PR:*flèche*).

³⁰⁵ *Remuer ciel et terre* – 'faire appel à tous les moyens (pour obtenir qqch.)' (PR:*remuer*).

³⁰⁶ *Chemin faisant* – 'pendant le trajet' (PR:*chemin*).

³⁰⁷ *Par monts et par vaux* – 'LOC. *par monts et par vaux* : à travers tout le pays ; FIG. de tous côtés, partout' (PR:*mont*).

³⁰⁸ *Pierre qui roule n'amasse pas mousse* – 'on ne peut s'enrichir en menant une vie agitée' (DEI:*Pierre*).

³⁰⁹ *Comparaison n'est pas raison* – 'PROV. *comparaison n'est pas raison* : une comparaison n'est pas un argument, ne prouve rien.' (PR:*comparaison*).

Certains exemples de proverbes ont une structure syntaxique déviante ; dans *Pierre qui roule n'amasse pas mousse* il n'y a de déterminant sur aucun des deux noms; or **en règle générale, les noms comportent un article, surtout en position sujet** [C'est nous qui soulignons]. Mais de nombreux proverbes sont bien formés syntaxiquement, on ne peut donc pas les distinguer sur cette base (M. Gross 1984:151).

Ainsi, l'absence de déterminant est pertinente et même, selon certains chercheurs, définitoire des *expressions idiomatiques*, des *locutions (verbales et/ou figées)* ou des *proverbes*.

Mais même si de nombreux syntagmes qui se retrouvent sans déterminant sont des expressions figées, comme *voir rouge*, *chercher noise* et *livrer bataille*, il faudra admettre une certaine productivité de ce genre de constructions³¹⁰. On aurait tort de conclure qu'une certaine construction serait toujours fautive ou anormale. Anscombe écrit :

[...] d'une part, les propriétés syntaxiques invoquées pour justifier l'appellation « idiomatique », ne sont pas stables dans le corps des locutions verbales [...]. D'autre part, ces locutions verbales à article zéro montrent une grande productivité, tant à l'écrit qu'à l'oral. (Anscombe 1984:8)

Picabia (1983:157) constate que les termes d'*idiomatique* et de *figé* sont équivalents dans les sources qu'elle a consultées³¹¹. Ensuite, elle écrit : « Si l'amalgame entre *idiomatique* et *figé* disparaît, alors on pourra parler de constructions idiomatiques productives, comme c'est le cas des phrases en *il y a X* ».

G. Gross rappelle l'existence d'autres constructions qui n'ont pas de déterminant, sans qu'il s'agisse d'expressions figées :

Or l'absence de déterminant devant un complément correspond à des réalités linguistiques très différentes. Il peut s'agir de répétitions dans le discours (*Il a perdu femme et enfants dans cet accident*), de contraintes syntaxiques liées à certaines négations (*Il n'a ni courage ni raison*) [...]. (G. Gross 1996:72)

À propos de « l'ancienne langue », Anscombe (1984:7) remarque qu'« à un article zéro de l'ancien français peut correspondre un article français contemporain ou l'inverse ». L'absence d'article n'est donc pas toujours à interpréter comme des « résidus de l'ancienne langue ».

Déjà en 1974, Bernard (1974:6) fait à peu près la même remarque : « [...] on n'a pas à attendre grand secours des explications d'ordre historique qui interprètent l'absence d'article comme le résidu d'un état de langue antérieur, où l'opposition article/∅ avait une autre pertinence que maintenant ».

Curat (1999:177-194) relève plusieurs cas d'absence de déterminant, dont un seulement semble concerner les expressions figées, à savoir celui qu'il appelle « archaïsmes ».

Notre question reste entière : le caractère figé dépend-t-il d'une syntaxe aberrante ou non ?

Quoi que le rapport entre l'absence de déterminant et le figement ne semble pas absolu, le nombre d'expressions qui portent ce trait n'est pas négligeable. Björkman (1978) a examiné la

³¹⁰ Voir Picabia 1983 et 1986, Anscombe 1984 et 1986 sur *article zéro* et Togeby 1982, pp. 75-77, sur *avoir* + objet et *faire* + objet.

³¹¹ Il s'agit de Ruwet 1982, d'Anscombe 1982 et de M. Gross 1982.

« coalescence verbo-nominale en français »³¹². La statistique étant une partie importante de son travail, il a établi une liste des locutions les plus fréquentes en synchronie³¹³. Parmi les 50 locutions les plus courantes, ce sont les deux verbes *avoir* et *faire* qui fournissent le plus grand nombre d'occurrences. Ainsi trouve-t-on, parmi ces exemples, 21 types de coalescences avec *avoir* et 15 avec *faire*. 14 types sont des coalescences avec d'autres verbes (*rendre, prendre, tenir, demander, donner* et *mettre*). *Avoir besoin* est la coalescence verbo-nominale la plus courante, avec 961 occurrences. Björkman (1978:25) constate que le nombre de verbes formant ce type de locutions (il les appelle des verbes « locutionnels ») est assez petit, et peut-être même en train de baisser. Ainsi, dans les exemples qu'il a parcourus, 85% des exemples sont formés avec une quinzaine de verbes, dont les plus courants sont justement *faire* et *avoir*³¹⁴.

Dans *Norstedts Franska Idiombok* ['Le dictionnaire français d'idiomes de Norstedts'], qui date de 1991, plusieurs des expressions citées sont des constructions coalescentes, et dans de nombreux cas le verbe est soit *faire* soit *avoir*. Il y a également des combinaisons avec d'autres verbes, où le syntagme nominal reste toujours sans déterminant : *plier bagage*³¹⁵, *fermer boutique*³¹⁶, *porter chance, perdre contenance*³¹⁷, *déclarer forfait*³¹⁸, *ne pas souffler mot, baisser pavillon, menacer ruine*³¹⁹, *refaire surface*³²⁰, *montrer patte blanche*³²¹, *donner carte blanche*³²², *payer rubis sur l'ongle*³²³, *prendre fait et cause*³²⁴, *rebrousser chemin*³²⁵, *mener grand train*³²⁶ et *être bonne poire*³²⁷. On remarque que dans les deux derniers exemples, il y a une épithète devant le substantif. Dans les expressions *la nuit porte conseil* et *nécessité fait loi*, ainsi que dans les phrases entières comme *c'est partie remise, il y a anguille sous roche* et *qui ne dit mot consent*, les sujets sont présents dans l'expression citée.

³¹² Björkman utilise la même définition du terme « coalescence » que Damourette et Pichon: « une adjacence dans laquelle il y a union intime entre le régime et son régent avec étouffement de la valence du régime et fusion sémiématique entre le régime et le régent » (Damourette et Pichon *apud* Björkman 1978:8). Lorsqu'il s'agit d'exemples lexicalisés qui ne demandent pas le terme exact de « coalescence », Björkman se sert du terme « locution ».

³¹³ Voir Björkman (1978:12-14) pour les détails sur les statistiques.

³¹⁴ Les autres verbes formant des coalescences, parmi les 115 types les plus courants sont *rendre, prendre, tenir, demander, donner, mettre, prêter, savoir, tenir, rebrousser, reprendre, trouver, tirer, lâcher, porter* et *perdre*.

³¹⁵ *Plier bagage* – 'LOC. [...] s'en aller, partir' (PR:*bagage*).

³¹⁶ *Fermer boutique* – 'fermer, plier boutique : cesser de faire qqch., renoncer' (PR:*boutique*).

³¹⁷ *Perdre contenance* – 'être subitement déconcerté, confus; se démonter, se troubler' (PR:*contenance*).

³¹⁸ *Déclarer forfait* – 'LOC. COUR. [...] annoncer qu'on ne prendra pas part à une épreuve. FIG. ne pas participer à la compétition, abandonner, se retirer' (PR:*forfait*).

³¹⁹ *Menacer ruine* – 'risquer de tomber en ruine' (PR:*ruine*).

³²⁰ *Refaire surface* – 'LOC. FIG. [...] réapparaître après une période d'absence' (PR:*surface*).

³²¹ *Montrer patte blanche* – 'montrer un signe de reconnaissance convenu, dire le mot de passe nécessaire pour entrer quelque part' (PR:*patte*).

³²² *Donner carte blanche* – 'MOD. LOC. donner, laisser carte blanche à (qqn): laisser (qqn) libre de toute initiative dans l'action ou le choix' (PR:*carte*).

³²³ *Payer rubis sur l'ongle* – 'payer comptant, jusqu'au dernier sou et séance tenante' (PR:*rubis*).

³²⁴ *Prendre fait et cause* – 'prendre fait et cause pour qqn, prendre son parti, le défendre, le soutenir' (PR:*cause*).

³²⁵ *Rebrousser chemin* – 's'en retourner en sens opposé au cours d'un trajet' (PR:*rebrousser*).

³²⁶ *Mener grand train* – 'vivre dans un luxe ostentatoire' (PR:*train*).

³²⁷ *Bonne poire* – 'se dit d'une personne facile à duper' (DEL:*poire*).

2.4.2 Adjectif employé comme adverbe

Comme le signalent Riegel *et al.* (1994:382), il y a des adjectifs qui, après un verbe, s'emploient comme des adverbes. Cela est une particularité possible à classer comme relevant d'une syntaxe marquée. Cependant, ils déclarent que « ce schéma [est] très productif en français moderne » (Riegel *et al.* 1994:382). Si les adjectifs employés comme adverbes appartiennent à un schéma productif, on ne devrait pas les utiliser uniquement dans les expressions figées. Pourtant, les expressions suivantes sont citées sous l'étiquette « plus ou moins figées » : *cuisiner gras, manger gras, manger salé, manger léger, manger chaud, manger froid, voir double, voir trouble, voir clair, voir rouge* (fig.), *écrire serré, écrire large, écrire grand, écrire petit, tirer (trop) court, tirer (trop) long, tailler large, tailler trop court et tailler un peu juste* (Riegel *et al.* 1994:382). Le sens des expressions contenant un adjectif employé comme adverbe est souvent transparent, même si l'adjectif dans ces expressions n'a pas toujours la même fonction. Dans *voir clair*, par exemple, « clair » a à peu près le sens de 'clairement' et fonctionne comme un adverbe de manière. Dans les expressions *cuisiner gras, manger gras, manger salé* et *manger léger*, l'emploi de l'adjectif est logique, vu qu'il ne décrit pas la manière de manger ou cuisiner mais plutôt la qualité de ce qui est mangé ou préparé. Les expressions *écrire serré* et *écrire large* peuvent décrire la manière et le résultat de l'action en même temps (si on écrit d'une manière serrée, l'écriture va être serrée). Le cas de *voir rouge* est un peu spécial puisque l'expression a un sens figuré.

Noailly (1999:148) constate que l'adverbe peut être traité comme un adjectif, mais qu'il est plus courant d'employer l'adjectif comme adverbe. Selon elle, cet emploi de l'adjectif est considéré comme marginal par les grammairres, qui citent toujours les mêmes exemples, tels que *fort aimable, travailler dur* et *creuser profond*. Noailly (1999:148) trouve ces exemples « rebattus et anciens ». Or, elle affirme qu'un adjectif peut être utilisé pour modifier le verbe et essaie d'expliquer cette utilisation. Les raisons d'employer un adjectif peuvent être, soit que l'adverbe en *-ment* n'existe pas, soit qu'il existe mais n'a pas le sens de l'adjectif correspondant³²⁸. Dans le chapitre 4, nous examinerons de plus près des adjectifs employés comme adverbe ainsi que les raisons pour lesquelles l'adverbe correspondant à l'adjectif n'est pas employé³²⁹.

2.4.3 Une échelle syntaxique

Une échelle syntaxique sera maintenant présentée pour montrer que les expressions figées y sont représentées tout au long. D'un côté, nous plaçons des exemples avec une syntaxe « non marquée » (on pourrait aussi dire « fréquente », « productive » ou encore « normale »), avec une structure grammaticale qui ne choque pas. De l'autre côté il y aura des expressions dont la syntaxe est marquée. Plus on est poussé vers la droite de l'échelle, moins la syntaxe est productive ou usuelle. Entre les deux extrêmes seront placés des exemples moins clairs.

³²⁸ Voir Noailly (1999:148-150).

³²⁹ Voir 4.4.1.2 *infra*.

Syntaxe non marquée	Syntaxe rare/peu productif	Syntaxe marquée
<i>mordre la poussière</i>	<i>il y a maldonne</i> ³³⁰ <i>il a perdu femme et enfants...</i> <i>il n'a ni courage ni raison</i>	<i>baisser pavillon</i> <i>plier bagage</i> <i>s'arrêter net</i>

Figure 20 : L'échelle syntaxique.

Nous voyons que les difficultés qu'il faut aborder pour pouvoir déterminer si un exemple suit les règles « normales » de syntaxe ou non sont considérables.

Notre hypothèse est que *plus une construction est rare, plus on a tendance à l'interpréter comme figée*³³¹. Cela expliquerait la difficulté de décider si certains exemples sont figés ou non. Une phrase ou construction qui n'est pas typiquement figée mais qui ne se range pas parmi les phrases canoniques non plus, est peut-être en voie de lexicalisation.

Parmi les exemples rares (ou peu productifs) nous avons placé le type que G. Gross (1996:72) appelle « répétition dans le discours » : *Il a perdu femme et enfants dans cet accident*. Une « répétition dans le discours » est un type de construction où il serait possible de citer les noms sans article, sans que cela soit bizarre ou incorrect. Or, une phrase similaire comme *Il a perdu cheval et vaches dans l'incendie* (notre exemple), serait-elle également acceptée telle quelle, sans déterminants ? Si elle semble être peu idiomatique pour un locuteur français, comment se fait-il que le même problème ne se pose pas pour *femme et enfants* ? Cela est peut-être justement parce que la formule 'femme et enfants' est en train de devenir une unité figée. La construction se trouve entre la *mémorisation* et la *génération* d'un syntagme libre.

En ce qui concerne les exemples « il a ni courage ni raison », également proposé par Gross, et « il y a maldonne » (ou même « il y a N », par Picabia), ils sont probablement assez productifs. On pourrait affiner l'hierarchie de l'échelle, mais elle donne dans son état actuel une idée de la problématique que nous voulons décrire.

2.4.4 Résumé

La relation souvent évoquée entre une syntaxe peu productive ou même aberrante et les expressions figées n'est pas absolue. Les traits marqués les plus récurrents, en ce qui concerne la syntaxe, sont l'*absence de déterminant* et l'*adjectif employé comme adverbe*. La difficulté de décider si une syntaxe marquée souffre d'une anomalie ou si elle est en train de devenir une construction productive dans la langue a été évoquée.

Même si l'utilité du critère syntaxe marquée peut être mise en question, il nous semble que les constructions rares (ou peu productives) indiquent souvent qu'il s'agit d'une expression figée. Le critère de syntaxe marquée est donc efficace pour identifier un bon nombre d'expressions figées, même si la relation entre la syntaxe marquée et le figement n'est pas absolue. En même temps, le critère de syntaxe marquée est loin d'être exhaustif, puisque de

³³⁰ Pour la construction *il y a N*, voir Picabia (1983).

³³¹ Cela n'exclut pas le fait qu'il existe des expressions d'une syntaxe non marquée, mais qui sont interprétées comme figées par d'autres raisons.

nombreuses expressions figées se laissent placer dans la structure canonique. Nous avons proposé l'utilisation d'une échelle syntaxique, pour rendre compte de la tendance suivante : plus une structure syntaxique est rare, plus on a tendance à interpréter une expression construite sur cette structure comme figée.

2.5 Blocage lexical

Lorsqu'il y a blocage lexical dans une expression, il y est impossible de remplacer un mot lexical par un autre. Cette impossibilité existe même quand un remplacement devrait être possible selon les règles grammaticales. Il faut aussi être conscient du fait que la formule « il est impossible de remplacer le mot X dans l'expression Y » se laisse interpréter de plusieurs manières. Il importe de clarifier et de voir quelle interprétation est pertinente dans le cas actuel. Nous pouvons formuler au moins trois interprétations possibles :

- la nouvelle suite de mots devient carrément incompréhensible lorsqu'un mot lexical est remplacé par un autre
- la nouvelle suite de mots n'est pas conventionnellement employée, mais compréhensible
- la nouvelle suite de mots a un autre sens que l'expression d'origine, par exemple si une expression au sens figuré prend un sens propre (cela vaut donc également lorsqu'il s'agit de synonymes ou d'un autre mot d'un même paradigme)

Le critère de blocage lexical, traité implicitement ou explicitement par plusieurs chercheurs³³², semble être important dans le domaine de la phraséologie. Notre objectif est d'étudier plus en détail les différents risques que courent les expressions figées de devenir « impossibles » lors d'un remplacement d'un mot lexical par un autre. Le phénomène de blocage lexical est un problème facile à reconnaître mais difficile à décrire, puisqu'il s'agit de conventions d'usage d'une langue. Ainsi, Nunberg *et al.* constatent à propos du groupe nominal *center divider* :

Of course a phrase like *center divider* applies in a perfectly literal way to its reference, but it is used to the exclusion of other phrases that might do as well if there were no convention involved, such as *middle separator* [...] (Nunberg *et al.* 1994:495)

Ils mentionnent aussi des syntagmes tels que *industrial revolution*, *passing lane* et *gain the advantage*, qui sont transparents mais qui bloquent d'autres syntagmes qui auraient pu être utilisés, s'il n'y avait pas eu de convention empêchant leurs usages³³³.

Les difficultés de savoir quelle est la manière conventionnelle d'exprimer telle ou telle notion font penser au termes *encodage* et *décodage*³³⁴. Un 'idiom of encoding' ne pose pas de grands problèmes de compréhension, tandis qu'il faut avoir appris le sens d'un 'idiom of decoding' pour le comprendre ; son sens n'est pas aussi facile à déduire à partir du contexte. À ce propos, la situation des apprenants de langues étrangères est digne d'intérêt. Leurs difficultés éventuelles de compréhension sont parfois commentées dans la phraséologie³³⁵, et souvent lorsqu'on évoque la difficulté des expressions à sens figuré. Cependant, en ce qui

³³² Cf. par exemple Makkai 1972, Hussein 1990, Lorentzen 1994, Nunberg *et al.* 1994, Abeillé 1995, Danell 1995, Gosselin 1996, Hudson 1998 et Videkull 1999.

³³³ Cf. aussi McIntosh (1961:325) : « there are lexical factors [...], which [...] tend to rule out of actual use a large number of 'sentences' (and smaller units) even though these seem to conform to all the rules of grammatical pattern ».

³³⁴ Voir 1.2.2.1 *supra*.

³³⁵ Voir par exemple DEL [préface] 1993, Hausmann 1997 et Gülich et Krafft 1997.

concerne les expressions au sens figuré, elles ne présentent pas forcément de difficultés plus grandes que d'autres expressions. Il est probablement assez facile pour un apprenant de soupçonner qu'il ne faut pas interpréter une expression comme *avoir les yeux plus grands que le ventre* au sens propre. En revanche, les difficultés à produire des phrases ou des expressions correctes peuvent s'avérer importantes. Savoir qu'une combinaison parfaitement transparente et compréhensible peut être bloquée par un autre syntagme qui correspond à la manière conventionnelle d'exprimer tel ou tel phénomène n'est pas évident.

Il semble que la langue librement engendrée soit normalement considérée comme le cas « normal », et que les expressions figées sont considérées comme « l'exception » à la règle. Dans le cas « normal », les mots seront choisis selon le contexte mais pas imposés par la langue et donc remplaçables par d'autres mots. Cependant, la convention va souvent jusqu'à empêcher les locuteurs de générer des constructions « normales ». Les blocages lexicaux peuvent poser des problèmes importants pour les apprenants d'une langue étrangère, qu'ils appartiennent à la langue figurée ou non.

2.5.1 Commutations

Nous commenterons quelques cas de blocages lexicaux, où certaines commutations sont proscrites, conformément à l'usage. Nous avons choisi de présenter les commutations en nous basant sur les relations synonymiques et sur d'autres relations paradigmatiques qui révèlent des blocages lexicaux dans la langue.

2.5.1.1 Synonymes

Deux mots (ou plus) avec le même sens et appartenant à la même catégorie grammaticale³³⁶ – deux synonymes – devraient être interchangeable dans une phrase ou dans un syntagme. Or, la synonymie est une notion épineuse, et certains chercheurs refusent la notion même de synonymie. Misri (1987b:163) emploie le terme de « parasynonymes » : « [...] il est très difficile, voire impossible, de trouver de véritables synonymes, identiques en tous points. C'est pourquoi, nous utilisons le terme de parasynonymes [...] ». La typologie des relations synonymiques de Martin (1976:114) est pertinent dans ce contexte. Il distingue d'une part la *synonymie absolue* et la *synonymie relative* et d'autre part la *synonymie totale* et la *synonymie partielle*. Même si la synonymie absolue n'existe pas en pratique, il définit une synonymie absolue théorique. Ainsi, Martin (1976:114) propose : « [...] que a et b sont, dans un environnement donné, des synonymes absolus s'ils ont le même sens dénotatif [...] et s'ils ont [la] même valeur connotative ». Ensuite il dit de la *synonymie relative* qu'elle est « due [...] à l'identité de la formule sémique assortie d'une différence de connotation (*policier, flic ; livre, bouquin...*) » et « à la quasi-identité de la formule sémique, étant entendu que c'est là une notion sur laquelle il y aurait lieu de revenir (*fatigué, épuisé*) » (Martin 1976:114). Il définit « synonymie totale » et « synonymie partielle » comme suit :

On dira que a et b sont des synonymes totaux si pour toute phrase p de la forme XaY, XbY est une phrase q bien formée, paraphrase de p. Ainsi *livre* et *bouquin* sont commutables dans tout environnement : ce sont des synonymes totaux. Au

³³⁶ Il faut également prendre en considération des aspects tels que les *conditions de vérité*, le *style* et les *connotations*, entre autres.

contraire *ôter* et *enlever* ne sont pas interchangeables dans n'importe quel contexte (*Pierre est un bon commerçant : il a fini par enlever l'affaire ; Pierre a enlevé Marie la nuit du 4 août*) ; ce sont des synonymes partiels. (Martin 1976:115)

Nous pensons qu'il est pertinent pour la phraséologie d'étudier des synonymes et les possibilités ou impossibilités de les remplacer par d'autres mots. Ce phénomène est parfois étudié sous le terme de *concurrency*.

Le terme de *concurrency* mérite une attention particulière. Plusieurs études de « concurrence » ont été effectuées, dont un nombre non négligeable par des linguistes scandinaves³³⁷. Dans ces études, sont examinées les possibilités de remplacer un mot ou une construction par un autre. Ainsi, les emplois de deux variantes ou plus sont comparés. Or, il faut expliciter comment est utilisé le terme de *concurrency*, discussion commencée déjà dans les années 50. Andersson (1957) mène une discussion sur le terme de « concurrence » dans son compte rendu de Boström (1957). Andersson est d'avis que Boström se sert du terme de *concurrency* là où il serait plus approprié de parler d'*opposition* et qu'il devrait soit donner une définition plus claire du terme, soit le changer. Boström défend sa position comme suit :

Le terme *concurrency* exige quelques commentaires. S'il fallait l'employer strictement, il ne serait utilisable que lorsque toute différence sémantique nette entre deux constructions serait absente. Si nous nous occupons ici également des cas qui diffèrent d'un point de vue sémantique, c'est à cause de l'impossibilité de tracer une limite nette entre ceux-ci et ceux qui ne s'opposent pas du point de vue du sens. (Boström 1957:80)

Andersson soutient que Boström examine des oppositions qui diffèrent sémantiquement, ce qui rend l'usage du terme « concurrence » inapproprié.

Dans les années 70, Björkman (1978) et Lemhagen (1979) font référence à la discussion menée par Andersson (1957). Björkman (1978:61) ne critique pas aussi fortement qu'Andersson ni la décision de traiter des constructions qui diffèrent dans leur sens, ni l'utilisation du terme *concurrency*, mais il commente le terme tel quel : « Même s'il était possible de prouver l'existence de deux formes différentes pour un contenu identique, ces formes ne seraient pas nécessairement en 'concurrency', terme qui semble indiquer une sorte de 'vie organique' inhérente à la langue ».

Si, dans ce travail, nous employons plutôt le terme de *commutation* dans notre analyse des possibilités de remplacement d'un mot par un autre, c'est pour éviter d'utiliser un vocabulaire non seulement chargé d'interprétations diverses, mais aussi impliquant – éventuellement – que les mots auraient leur propre capacité de se faire concurrence, sans nécessiter l'intermédiaire d'un locuteur. Toutefois, le terme de *concurrency* est employé par de nombreux linguistes et nous l'utilisons en faisant référence à leurs travaux.

Ainsi Danell soutient, dans son étude du phénomène de concurrence (Danell 1995:115), que les expressions figées « sont essentielles pour la description de beaucoup de

³³⁷ Voir par exemple : Brant (1944), Westrin (1973), Persson (1974), Lemhagen (1979), Olsson (1986), Danell (1995) et Videkull (1999).

concurrences ». Il est par conséquent plausible que les concurrences sont à leur tour importantes pour la description des expressions figées. Danell signale les blocages suivants :

Groupe figé

jour férié/ouvrable

tous les ans

toute la journée

Danell (1995:115)

Groupe bloqué

**journée fériée/ouvrable*

**toutes les années*

**tout le jour*

Il commente ainsi le premier exemple : « Les expressions *jour férié/ouvrable* semblent bloquer **journée fériée/ouvrable*. Mais *jour libre* n'a pas ce pouvoir, puisque *journée libre* reste permis » (Danell 1995:115).

Dans le but d'expliquer l'emploi des deux termes français *an* et *année* aux étudiants norvégiens, qui sont obligés de choisir l'un d'entre eux pour traduire le mot *år*, Halmøy³³⁸ (1979) examine la distribution des deux mots, souvent décrits comme des synonymes. Elle mentionne que le problème se pose également dans d'autres langues germaniques. Ainsi, Danell (1995:20) s'est inspiré de l'article de Halmøy, et mène plus loin la discussion. Son point de départ est la règle principale à laquelle est arrivée Halmøy, à savoir que dans la majorité des cas, on pourrait conseiller aux étudiants norvégiens³³⁹ d'employer *an* après un numéral cardinal et *année* partout ailleurs. Danell décide d'effectuer une étude empirique, à partir des exemples relevés dans un corpus informatisé. Il (1995:24) conclut, en ce qui concerne l'emploi de la forme au pluriel, *ans*, que « sur les 1355 occurrences de *ans*, il n'y en a que 9 qui manifestent une structure autre que 'chiffre + *ans*' ». Cela confirme la règle proposée par Halmøy. Danell constate que les occurrences qui font exception à la construction CHIFFRE + *ans* sont des expressions figées. Il s'agit d'expressions comme *au cours des ans*, *au fil des ans* et *tous les ans*. À l'instar de Danell, nous constatons que les exemples dans notre corpus confirment cette découverte. En tout, il y a une seule occurrence avec *toutes les années*³⁴⁰ et six avec *tous les ans*, dont voilà trois exemples :

Mais les loisirs n'en sont pas oubliés pour autant : elle va régulièrement se reposer à la côte et passe tous les ans, un mois de vacances en France avec sa mère, ses sœurs et leurs enfants. (LB871124)

Tous les ans, Lucas, qui compte aujourd'hui cinq mille habitants s'agrandit de moitié. (ME 88 8:1)

Tous les ans, avec un décalage de cinq ans, l'Institut national de statistique publie un volume (1) contenant les relevés de la statistique criminelle du pays. (LB860930)

³³⁸ Dans l'article de Halmøy (1979), son nom de famille est écrit avec « ö ». Pourtant, conventionnellement Halmøy est la forme utilisée pour ce nom de famille.

³³⁹ Les étudiants suédois peuvent profiter du même conseil.

³⁴⁰ Dans cette attestation, *toutes les années* est suivi d'une épithète. Vu que nous avons dans une large mesure utilisé le même corpus que Danell, il n'est pas étonnant que l'exemple cité par lui soit le même que celui que nous avons pu lire dans notre matériel : « Cologne accueille *toutes les années paires*, à l'automne, la Photokina » (LB860929).

Le syntagme *tous les ans* ne semble pas adhérer à la règle citée par Halmöy et Danell. Non seulement l'exemple fait exception à la règle stipulant que *ans* est normalement précédé d'un numéral cardinal, mais il est en outre impossible de remplacer *ans* par *année*³⁴¹ (sauf si le mot *année* est suivi d'une épithète). Il y a donc un blocage lexical qui opère dans ce cas.

Chez Gosselin, nous trouvons cette liste de blocages dans des expressions temporelles³⁴² :

Groupe figé

en début de (la) matinée
en fin de (la) soirée
au milieu de (la) journée
au cours de (l')année
 Gosselin (1996:155)

Groupe bloqué

**en début de/du matin*
**en fin de/du soir*
**au milieu de/du jour*
**au cours de/du an*

Est-ce un hasard que le vocabulaire temporel semble souvent présenter des cas de figement ? À part les blocages cités ci-dessus, Videkull et Lindgren (1989) présentent de nombreuses formes qu'ils appellent *phrases figées*³⁴³, où seule l'une des variantes *jour/journée*, *matin/matinée* et *soir/soirée* est permise. Ainsi, la forme *journée* semble être exclue des expressions suivantes :

à ce jour, ce jour-là, jour après jour, de jour comme de nuit, par jour, voir le jour, l'autre jour, chaque jour, le même jour, se faire jour, au jour le jour, mettre au jour, tous les jours, un de ces jours, ces derniers jours, en ces jours, à ces prochains jours, de nos jours, à nos jours, les mauvais jours
 (Videkull et Lindgren 1989:8)

Seule une des variantes *matin/matinée* et *soir/soirée* est possible dans les syntagmes suivants :

une grasse matinée, en grasse matinée, la grasse matinée, en début de matinée, en fin de matinée, en tout début de matinée, dès le début de la matinée, à 9h 30 du matin, vers 2 heures du matin, dès 5 heures du matin, aux environs de 9h le matin, les repas du matin et du soir, en fin de soirée, dans le courant de la soirée
 (Videkull/Lindgren 1989:19-20)

G. Gross fournit des exemples de blocage des paradigmes synonymiques, entre autres :

Groupe figé

casser sa pipe
signer son arrêt de mort
manger son blé en herbe

Groupe bloqué

**casser sa bouffarde*
**signer sa condamnation à mort*
**manger (du, son) froment en herbe*

³⁴¹ Voir aussi 2.5.1.1 *infra*.

³⁴² On peut objecter que plusieurs des paires mentionnées ne sont pas toujours à considérer comme synonymes. Or, le fait qu'elles présentent un blocage lexical paraît clairement lorsqu'on compare deux langues différentes. Il y a dans certaines langues un seul terme qui couvre les deux termes français. Dans les dictionnaires bilingues FO (suédois-français), ainsi que dans *Collins French College Dictionary* (anglais-français), pour ne prendre que deux exemples, les mots 'morgon' et 'morning' sont traduits par « matin » et « matinée ». Il faut donc connaître ce genre de blocages pour pouvoir utiliser ces noms correctement. Voir aussi 2.5.3 *infra*.

³⁴³ Il ne s'agit pas de phrases entières : nous dirions plutôt *syntagmes figés*.

Groupe figé
à bout de force
aller comme un gant
(G. Gross 1996:17-18)

Groupe bloqué
**à fin de force*
**aller comme une moufle*

Les blocages lexicaux peuvent concerner des groupes de mots synonymes, pas seulement des mots uniques. Hudson attire l'attention sur le même genre de blocages pour les expressions temporelles en anglais³⁴⁴ :

Groupe figé
a century ago
a decade ago
last night
yesterday
an hour ago
a minute ago
a second ago
Hudson (1998:7)

Groupe bloqué
**last century*
**last decade*
**a night ago*
**last day, *a day ago*
**last hour*
**last minute*
**last second*

Videkull signale des blocages où *apporter* s'impose et ne peut pas être remplacé par *amener* :

Groupe figé
apporter une pierre à l'édifice
apporter une aide
apporter une réponse
Videkull (1999:34)

Groupe bloqué
** amener une pierre à l'édifice*
** amener une aide*
** amener une réponse*

2.5.1.2 *Autres relations paradigmatiques*

Les exemples que nous avons vus jusqu'ici concernent donc la possibilité de remplacer un mot par un synonyme. Mais le phénomène de blocage lexical peut aussi se présenter dans d'autres relations paradigmatiques, où l'on s'attend à ce qu'il soit possible de remplacer un mot – soit par un synonyme, soit par un autre mot de la même catégorie grammaticale.

Certaines expressions figées acceptent des commutations. Les restrictions sur ces commutations varient. Aucune commutation n'est acceptée dans les expressions figées avec les restrictions les plus sévères. Dans d'autres, il suffit que la catégorie grammaticale reste la même pour qu'un mot puisse être remplacé par un autre.

2.5.1.2.1 *Commutations libres*

Lorsque les commutations sont libres, le mot remplaçable/remplacé ne fait pas partie de l'expression. Dans l'exemple, *d'un(-e) N à l'autre*, il ne semble pas y avoir d'autre restriction que la catégorie grammaticale³⁴⁵ :

³⁴⁴ Tous les groupes bloqués ne sont pas forcément impossibles à utiliser. Cependant les groupes figés et les groupes bloqués qui résultent des remplacements cités ne sont pas synonymes et il faut savoir quand employer quelle expression. Voir 2.5.2 *infra* pour une discussion de changements de sens.

³⁴⁵ Les autres noms dans l'expression *d'un(e) N à l'autre*, relevés dans le corpus, sont (au masculin) : *bout, bunker, chapiteau, cinéma, coin, engin explosif, étage, exercice, gouvernement, immeuble, intérim, jour, marché,*

d'une année à l'autre
d'une branche à l'autre
d'un an à l'autre
d'un appareil à l'autre

Les expressions figées à commutations libres peuvent être *discontinues*³⁴⁶. Cela vaut pour l'expression *d'un(e) N à l'autre* puisque, le N n'en fait pas partie, mais se trouve obligatoirement inséré entre *d'un* et *à l'autre*³⁴⁷.

2.5.1.2.2 *Commutations dans le même champ sémantique*

Une expression qui admet qu'on varie un des mots qui en fait partie est à *SN près*, dont le SN est remplacé par d'autres mots. Voilà des exemples relevés dans le corpus :

à cela près
à ceci près
à peu de choses près
à quelques exceptions près
à quelques variantes près
à dix suffrages près

Dans la plupart des exemples de notre corpus, ce qui est représenté par le syntagme nominal à *SN près* désigne une faible quantité de ce que dénote le noyau du SN³⁴⁸. Les variantes relevées sont :

à 1 ou 2 % près, à ceci près, à cela près, à cette différence près, à de notables exceptions près, à de rares exceptions près, à des degrés près, à deux différences près, à deux doigts près, à deux exceptions près, à deux genoux près, à deux lettres près, à deux sièges près, à dix suffrages près, à peu de chose près, à quelques détails près, à quelques exceptions près, à quelques points près, à quelques variantes près, à quelques voix près, à un ou deux pour cent près, à un paradoxe près, à un petit métier près et à une voix près.

Selon PR, à (*qqch*) *près* indique « l'écart, la différence qui sépare le résultat d'une mesure de la valeur réelle de la grandeur mesurée [...] (avec l'idée que la différence en plus ou en moins est sans conséquence) ».

Certains groupes ayant la forme à *SN près* sont très fréquents, comme par exemple *à peu près*, qui se traduit par un seul mot en suédois : 'ungefär'.

médecin, médium, ministere, modèle, moment, parti, pays, poste de travail, quartier, revendeur, soleil, stade, tank et (au féminin) *énergie, entreprise, extrémité, firme, forme, génération, héroïne, ile, langue, ligne, œuvre, page, personne, phase, phrase, pièce, région* et *tragédie*.

³⁴⁶ Voir 1.2.5.2 *supra*.

³⁴⁷ L'article indéfini dépend du genre du N.

³⁴⁸ Le seul contre-exemple, dans lequel le syntagme nominal exprime plutôt le contraire d'une faible quantité est *à beaucoup près* ('avec de grandes différences', PR:près), attesté une fois.

Le syntagme à *sn* près comporte des expressions de deux types. À part les exemples déjà mentionnés, d'autres ont un syntagme nominal qui comprend un nom précédé d'un article défini (à la virgule près). Les attestations que nous avons pu relever sont, outre à *la virgule* près, à *la minute* près et à *la désinence* près.

Dans le syntagme *en plein* SN, le SN est commutable, mais le syntagme nominal semble souvent être constitué soit d'un nom locatif (*en plein centre*), soit d'un nom temporel (*en plein jour*) soit d'un nom dont la sémantique implique une intensité ou un état exceptionnel, qui évoque de forts sentiments (*en pleine crise*)³⁴⁹. Dans les exemples relevés dans notre corpus, le SN appartient à un des trois champs sémantiques :

compléments de lieu (surtout des villes)

en pleine ville, en plein Paris, en plein cœur de [+ endroit], en pleine centre, en pleine centre ville, en pleine centre de Louvain, en pleine centre d'Anvers, en pleine centre de la ville européenne, en plein Atlantique

compléments de temps

en plein jour, en plein été, en plein hiver

expressions plus abstraites (connotées d'une certaine intensité)

en pleine campagne électorale, en plein conte de fée, en pleine controverse, en pleine crise, en pleine effervescence, en plein essor, en pleine gloire, en plein sommeil, en pleine vigueur

Le SN est donc variable, mais pas sans restriction. Le SN ne peut pas être constitué par un nom concret dans cette expression, à ce qu'il paraît (**en plein plancher, *en plein lit, *en pleine table, *en pleine voiture*).

Ce que Hudson appelle « unexpected collocational restrictions within the expression » est un phénomène également pertinent pour le critère de blocage lexical :

<i>first of all</i>	<i>*second of all</i>
<i>above board</i>	<i>*below board</i>
<i>disaster area</i>	<i>*catastrophe area</i>
<i>how do you do</i>	<i>*how do they do</i>

(Hudson 1998:8).

On voit parmi ses exemples différentes espèces de blocage : synonymes (*disaster – catastrophe*), paradigmes (*you – they*) et mots du même champ sémantique (*first – second, above – below*).

Elle cite aussi des exemples dans lesquels les mêmes mots peuvent être remplacés sans problèmes : *first in line – second in line, above standard – below standard, major disaster – major catastrophe, how do you do it? – how do they do it?*.

³⁴⁹ Comme d'autres adjectifs, *plein* s'adapte au genre du substantif qui le suit.

2.5.1.2.3 Commutations hyponymiques

Dans les phrases libres, un remplacement d'un mot par un hyponyme ou un cohyponyme change l'information donnée (ou la précision de l'information), mais la phrase reste possible, grammaticalement correcte et interprétable. Ainsi, les phrases suivantes sont grammaticalement correctes. Que l'information donnée soit correcte ou non dépend d'autre chose que de la phrase en soi :

J'ai un animal domestique.
J'ai un chat.
J'ai un chien.
J'ai un caniche.
J'ai un teckel.

Plus il y a de restrictions sur les commutations possibles dans un syntagme, plus on se rapproche du figement. Les collocations restrictives constituent des cas qui se trouvent à mi-chemin entre les phrases libres et les expressions figées³⁵⁰. Nous avons vu, par exemple, que *gravement* se combine avec d'autres mots que *malade* dans notre corpus³⁵¹, bien que cela soit contesté dans Riegel *et al.* (1994) :

gravement *handicapé*
 déficitaire
 brûlé
 préjudicié
 intoxiqué
 blessé

Les six variantes ne décrivent pas forcément un état de maladie, mais représentent toutefois un manque ou un état qui peut être interprété comme peu souhaitable. Le mot *déficitaire* ne décrit pas un corps affecté, mais bien un manque ou quelque chose de négatif³⁵². Les collocations qui contiennent le mot *gravement* sont partiellement bloquées, puisque les commutations possibles sont limitées.

L'emploi de mots à contextes limités est encore plus restreint. La signification du mot *bée* est à peu près 'grand ouvert'. Pourtant, d'autres noms représentant des objets qui se laissent ouvrir ne se combinent pas avec *bée*, qui ne semble s'employer qu'avec *bouche* ou *gueule* : **porte bée*, **fenêtre bée*, **armoire bée*. Dans ces cas, il faut utiliser les mots *ouvert* ou *béant*.

2.5.1.2.4 Variantes sans commutation

Un exemple qui semble constituer un cas particulier est l'expression *bon* N₁ *mal* N₁. Dans cette expression, les seuls noms possibles sont *an* et *gré*. Ils ne semblent pas partager de caractéristique sémantique et ne font donc pas partie du même paradigme. Or, on ne peut pas dire qu'il s'agit d'une commutation, comme dans l'expression *d'un* N *à l'autre*, où il ne semble pas y avoir de restrictions sur le syntagme nominal. En fait, il s'agit de deux

³⁵⁰ Voir 1.2.2.3 et 2.2.6.1 *supra*.

³⁵¹ Cf. 2.2.6.1 *supra*. Notons aussi qu'il existe des exemples où *gravement* modifie un verbe : *entraver gravement*, *affecter gravement* et *mettre gravement en péril*.

³⁵² *Grièvement* se combine également avec *brûlés* et *atteints* dans le corpus (voir *supra* 2.2.6.1).

expressions figées qui n'acceptent pas d'autres variantes. Elles sont donc entièrement bloquées³⁵³.

2.5.2 Sens figuré et sens propre

Les restrictions sont particulièrement saillantes dans les expressions à sens figuré. Les phrases permettant d'exemplifier les commutations hyponymiques et co-hyponymiques sont grammaticalement correctes et interprétables, mais un simple ajout du syntagme « dans la gorge » rend la plupart de ces phrases étranges :

<i>J'ai un animal domestique.</i>	<i>*J'ai un animal domestique dans la gorge.</i>
<i>J'ai un chat.</i>	<i>J'ai un chat dans la gorge.</i>
<i>J'ai un chien.</i>	<i>*J'ai un chien dans la gorge.</i>
<i>J'ai un caniche.</i>	<i>*J'ai un caniche dans la gorge.</i>
<i>J'ai un teckel.</i>	<i>*J'ai un teckel dans la gorge.</i>

À une exception près, elles sont difficiles à interpréter après un tel changement. La deuxième phrase se distingue des autres, évidemment parce qu'*avoir un chat dans la gorge*³⁵⁴ est une expression figée, qui a un sens figuré, établi et connu par de nombreux locuteurs. Le mot *chat* ne se laisse pas remplacer facilement par d'autres mots. Nombreux sont ceux qui ont commenté cette différence entre les expressions figées à sens figuré et les phrases libres³⁵⁵. Abeillé écrit par exemple :

Substitution of a synonym for an idiomatic part does not preserve the idiomatic meaning of the expression. For example, in the French idiom *manger ses mots* 'to mumble' (lit. to eat one's words), one cannot replace *mots* with *paroles* without losing the idiomatic meaning : # *manger ses paroles*^[356]. (Abeillé 1995:15-16)

Nous avons constaté que les expressions à sens figuré ont un comportement particulier. Mais le critère de blocage lexical est-il pertinent uniquement pour les expressions à sens figuré ? Abeillé soutient qu'on ne peut pas remplacer un mot par un autre sans perdre le sens idiomatique. Est-ce que, dans les expressions de ce type, le mot n'est pas remplaçable du tout ? Ou bien, change-t-on le sens en le remplaçant ? Selon Abeillé, l'expression n'est plus idiomatique après le remplacement. Ceci étant vrai, il faut aussi reconnaître que le sens n'en est pas non plus littéral, puisqu'on ne peut pas littéralement « manger ses paroles ». Il est vrai que la formule « manger ses paroles » ne s'emploie pas, mais nous allons voir que le critère de blocage lexical a également des conséquences pour les phrases ou syntagmes au sens propre.

³⁵³ Voir aussi *infra* 4.2.2.

³⁵⁴ *Avoir un chat dans la gorge* – 'être enroué' (PR:*chat*).

³⁵⁵ Voir par exemple Denhière et Verstigel (1996), qui rend compte d'expériences faites sur l'interprétabilité de variantes d'idiomes. Cf. aussi Gibbs (1980:282-283).

³⁵⁶ Abeillé emploie le symbole # pour indiquer qu'il n'est pas possible d'employer le syntagme avec l'interprétation idiomatique désirée.

Il y a des exemples de commutations, où deux variantes (ou plus) *existent*, mais changent de sens selon le contexte. Considérons les exemples *douche écossaise*³⁵⁷ et *omelette norvégienne*³⁵⁸, proposés par G. Gross (1988:66). Il nous semble évident que dans la mesure où on parle de *nationalité* ou de *région géographique*, les variantes suivantes restent permises :

norvégienne – de Norvège – nordique
écossaise – de l'Écosse – du Royaume Uni

Les restrictions imposées sur *omelette norvégienne*, sont, évidemment, dues au sens très spécifique (et opaque pour le locuteur qui ne connaît pas le dessert en question) qui émerge lorsque ces deux mots sont juxtaposés. Si l'on parlait vraiment d'une omelette, faite en Norvège, la formule « omelette de Norvège », s'emploierait très bien.

Notons que le blocage va dans les deux directions. Si l'objet dont on parle est un dessert, glacé à l'intérieur, la suite *omelette norvégienne* est la seule qu'il est permis d'employer. En revanche elle reste, justement à cause de ce sens très spécifique, prohibée pour les autres emplois du mot omelette.

Groupe figé lorsque l'omelette est un dessert

omelette norvégienne

Groupes bloqués lorsque l'omelette est un dessert

- * *omelette de Norvège*
- * *omelette nordique*
- * *omelette écossaise*
- * *omelette française*

Groupes possibles lorsque l'omelette est une omelette au sens propre

omelette de Norvège
omelette nordique
omelette écossaise
omelette française

Groupe bloqué lorsque l'omelette est une omelette au sens propre

- * *omelette norvégienne*

Ayant constaté que les syntagmes au sens propre peuvent être concernés par un blocage lexical, il faut avouer que la raison en est qu'ils sont, dans les cas examinés dans cette section, bloqués par une expression figée. Cependant, n'oublions pas que les suites de mots à sens propre peuvent bloquer une autre combinaison qu'il devrait être possible d'utiliser selon les règles combinatoires. Un syntagme transparent et motivé peut en bloquer un autre, rien que par convention.

³⁵⁷ *Douche écossaise* – 'alternativement chaude et froide ; FIG. parole, événement très désagréable qui suit immédiatement une parole, un événement très agréable' (PR:*douche*).

³⁵⁸ *Omelette norvégienne* – 'dessert composé de glace, de meringue et de génoise, chaud à l'extérieur et glacé dedans' (PR:*omelette*).

2.5.3 Traductions

Dans un article sur l'apprentissage des collocations anglaises par des apprenants jordaniens, dont la langue maternelle est l'arabe, Hussein (1990:123) signale, avec presque les mêmes mots que Wilson (1972:127-128), que « unfortunately joining words which are semantically compatible does not always produce an acceptable co-occurrence ». Les idiomes constituent un problème pour les étudiants, parce qu'ils doivent être appris *en bloc* : « The attempt to construct them by joining semantically compatible items is invariably doomed to failure » (Hussein 1990:127). Entre autre, il cite les erreurs suivantes :

<i>quicksand</i>	<i>*moving sand</i>
<i>wear make up</i>	<i>*put make up</i>
<i>black eye</i>	<i>*red eye</i>
<i>cold blood</i>	<i>*hot blood</i>
<i>benefit of the doubt</i>	<i>*merit of the doubt</i>
<i>blind date</i>	<i>*blind meeting</i>

(Hussein 1990:126-127)

Les mots anglais 'many' et suédois 'många' peuvent présenter des problèmes de traduction en français. Normalement, 'many' / 'många' peut être exprimé par *beaucoup de* en français. Cependant, Danell (1993:88) signale l'impossibilité de dire **il est resté beaucoup d'années* et propose que cette façon de s'exprimer est bloquée par d'autres constructions telles que *de nombreuses années* ou *de longues années*. Lorentzen (1994:355) constate également qu'il faut prendre certains blocages en considération lorsqu'il s'agit d'employer *bien des* ou *beaucoup de* : « si, dans la grande majorité des cas, on pourrait facilement échanger **beaucoup de** contre **bien des** et vice versa, il existe des contextes où l'usage s'est figé » (Lorentzen 1994:359).

Certaines suites de mots ne posent pas de problèmes de compréhension. En revanche, ces mêmes suites de mots ne sont pas toujours faciles à traduire. La traduction mot à mot d'une langue à une autre ne résulte pas toujours en une formule correcte, si transparente et acceptable qu'elle paraisse. Les difficultés de production sont plus considérables lorsqu'il y a un blocage lexical auquel il faut prêter attention. À titre d'illustration, nous ferons ici une comparaison entre le français, l'anglais et le suédois de quelques groupes de mots qui nous semblent transparents au niveau de la compréhension :

Français	Anglais	Suédois
<i>le chaînon manquant</i>	<i>the missing link</i> <i>'le chaînon manquant'</i>	<i>den felande länken</i> <i>'le chaînon qui fait erreur'</i>
<i>fausse alerte</i>	<i>false alarm</i> <i>'fausse alarme'</i>	<i>falskt alarm</i> <i>'fausse alarme'</i>
<i>célibataire endurci</i>	<i>confirmed bachelor</i> <i>'célibataire confirmé'</i>	<i>inbiten unskar</i> <i>'célibataire invétéré'</i>
<i>couper l'appétit</i>	<i>take away a person's appetite</i> <i>'enlever l'appétit de qqn'</i>	<i>förstöra aptiten</i> <i>'détruire l'appétit'</i>

En français on dit *avoir le cœur sur la main*³⁵⁹, tandis qu'en suédois il y a une expression similaire *handen på hjärtat*³⁶⁰ (littéralement 'la main sur le cœur', et non l'inverse !). Une traduction littérale de l'expression *avoir le cœur gros*³⁶¹ donne en suédois à peu près *ha stort hjärta*, ce qui veut dire 'être généreux'.

Les mots qui ne se traduisent pas constituent une autre difficulté dans les traductions. Cette difficulté peut être exemplifiée par les mots suédois « *samma* » ('le/la même') ou anglais « *the same* » ('le/la même'). Le problème qui se pose est que ce mot se traduit parfois, mais pas toujours. La présence de *même* ne gêne nullement dans les exemples suivants, qui sont du type PRÉPOSITION + ARTICLE + *même* + NOM :

On en arrive à ce paradoxe que deux Juifs conscients de leur judéité ne peuvent plus manger ensemble à la même table, parce que l'un accepte de se soumettre à une discipline alimentaire prescrite par la loi et l'autre ne lui reconnaît plus aucun sens. (SO880402)

Nous sommes confrontés au même défi qu'eux, exporter pour nous développer [...]. (SO880401)

En suédois à *la même table* est exprimé par *vid samma bord*, en anglais *at the same table*. On dit *samma utmaning* / *the same challenge* pour *le même défi*. Or, les syntagmes suédois *på samma gång* et anglais *at the same time*, construits en analogie avec les exemples précédents, s'expriment en français soit par *à la fois*, soit par *en même temps*. La différence entre ces expressions est que « temps » se combine avec « même », tandis que la possibilité de dire *à *la même fois*, semble exclue, ce qui est probablement dû à un figement et donc à un blocage lexical, qui permet uniquement *à la fois*. Dans notre corpus, il n'y a pas d'exemple où *même* se trouve à côté de *fois*. En revanche, il y a 466 occurrences du syntagme *à la fois* :

[...] *car les créanciers n'en exigent point tous à la fois le remboursement* [...] (ME 87 48:1)

[...] *puisque'il fallait à la fois lutter contre l'inflation, réduire le chômage et conserver des devises au pays.* (SO880401)

Ces tentatives n'aboutirent pas, car les deux centrales se heurtaient à la fois sur des questions de méthode et sur leur orientation politique, pendant que les conflits de personnes achevaient d'envenimer les rapports. (MO 12 février 1955)

2.5.4 Défigement – un phénomène inverse du blocage ?

Le terme de *défigement* commence à s'établir dans les études phraséologiques³⁶². Sullet-Nylander introduit le terme dans le contexte des jeux de mots :

[...] l'un de ces procédés consiste à redonner vigueur à des locutions, des mots composés, des proverbes, voire d'autres titres d'œuvres. Nous appellerons ces

³⁵⁹ *Avoir le cœur sur la main* – 'être généreux' (DEI:cœur).

³⁶⁰ *Handen på hjärtat* – 'la main sur la conscience' (FO:hjärta).

³⁶¹ *Avoir le cœur gros* – 'éprouver du chagrin' (DEI:cœur).

³⁶² Voir G. Gross (1996:19-21), Rastier (1997) et Sullet-Nylander (1998:204-235).

locutions et autres énoncés formant une unité des *figements*, et les jeux de mots basés sur ces figements, des *défigements*. (Sullet-Nylander 1998:204)

G. Gross (1996:20) caractérise également le défigement comme un jeu : « [...] le figement peut être mis en évidence grâce à l'effet provoqué par le jeu du défigement, qui consiste à briser le carcan qui caractérise les suites figées. Le défigement consiste à ouvrir des paradigmes là où, par définition, il n'y en a pas ».

Pour nous, le *défigement* est un procédé qui se base sur le critère de blocage lexical étant donné que c'est le fait même que le locuteur connaît déjà l'expression d'origine (et qu'elle est normalement bloquée), qui rend le jeu de mots réussi. Autrement dit, s'il n'y avait pas déjà une expression à modifier, on ne pourrait pas y faire allusion³⁶³.

D'autres chercheurs commentent également le procédé de défigement, bien que ce terme ne soit pas employé³⁶⁴. Dans l'étude de Heinz (1997:213) sur les « à-peu-près » (APP), le terme d'APP peut faire référence aux défigements, mais aussi à d'autres « déformations d'une locution de base », comme elle les appelle. Ainsi, si ce que nous appelons *défigement* est un procédé dont le résultat est un détournement d'une locution de base, l'effet recherché est pourtant conscient chez le locuteur. L'APP, en revanche, est soit un jeu de mots, soit « le résultat d'un lapsus » (Heinz 1997:220).

Sullet-Nylander (1998:210) divise les figements en deux groupes : « figements linguistiques » et « figements culturels ». Elle classe les locutions et les mots composés ainsi que les proverbes comme des « figements linguistiques ». Ils sont exemplifiés par les exemples (1-5) ci-dessous. Les exemples (6-11) sont, selon elle, des « figements culturels », puisqu'ils font référence à des titres d'œuvres tels que des pièces de théâtre, des émissions télévisées ou des chansons. Ici, elle place aussi des phrases entières mémorisées, telles que des paroles de chansons ou de prières, pour en mentionner quelques exemples. Regardons, à titre d'exemple les défigements suivants, qui se trouvent dans des titres de presse :

Figements linguistiques

- (1) *prendre d'assaut*
- (2) *avoir l'âme en peine*
- (3) *avoir du vague à l'âme*
- (4) *perdre ses facultés (mentales)*
- (5) *Mieux vaut tard que jamais*

Défigements

- Serge prend *Dassault* (30 oct 1986)
L'âme en *Penn* (1-2 nov 1986)
De la vague à l'âme (12 nov 1986)
Monory *perd ses facultés* (25 nov 1986)
Mieux vaut *Tardieu* que jamais (29 avril 1986)

³⁶³ Cela correspond à peu près à ce qui est exprimée par G. Gross (1996:20).

³⁶⁴ Cf. Misri (1987b:17, 413-421). Voir aussi Grunig (1997b:236) : « Tous ont en commun qu'ils donnent lieu à des détournements ludiques. [...] Si le décalage ludique se fait [...] c'est bien que les syntagmes détournés sont disponibles en mémoire ».

Figements culturels

- (6) *En attendant Godot*
(7) *Cris et chuchotements*
(8) *L'Être et le néant*
(9) *Au théâtre ce soir*
(titre d'une émission télévisée des années 1970-1980)
(10) *Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés*
(phrase de chanson enfantine)
(11) *Notre père qui êtes aux cieux*
(prière)
(Du journal *Libération*³⁶⁵, d'après Sullet-Nylander 1998:209-210)

Défigements

- En attendant *Godart* (24 mai 1986)
Crins et chuchotements (5 oct 1986)
L'êtré et le *néon* (25 nov 1986)
Haut théâtre ce soir (19 janvier 1987)

Nous n'irons plus aux *dunes*, les *bunkers* sont *rasés* (20 juin 1986)

Notre *pape* qui êtes à *Lyon* (5 oct 1986)

Même si la langue permet de ne pas toujours suivre strictement les règles, elle n'accorde pas une liberté totale. Pour des jeux de mots, il y a également des normes. Pourtant, ces normes ne sont pas clairement formulées. Si on s'éloigne trop de ces normes ou de ces codes, que l'on partage avec ses interlocuteurs, le défigement ne sera pas réussi. Les interlocuteurs ne vont pas comprendre le message entendu. Soit le défigement passe inaperçu, soit il sera mal compris et pris pour une faute ou une incohérence.

Pour qu'un défigement soit réussi, il faut donc que l'expression d'origine soit évoquée, même si ce n'est que par association. Cette association peut se faire par l'intermédiaire d'une ressemblance phonique ou rythmique, comme dans les exemples 1-9 ci-dessus. Or, avec une locution de base suffisamment connue, une ressemblance phonique n'est pas nécessaire. Selon la convention, c'est dans *la choucroute*, dans *la semoule* ou dans *le yaourt* que l'on *pédale*, si on a certaines difficultés³⁶⁶. Or, nous avons relevé un cas de défigement, dans lequel l'auteur de l'article fait référence à la nationalité des joueurs de foot :

Les Milanais de Scifo ont pédalé dans les spaghettis avec un cœur admirable.
(LB871127)

G. Gross (1996:20) constate, à l'instar de Sullet-Nylander, que les proverbes sont des sources possibles de défigement. Il cite l'exemple *Aide-toi, l'Agha Khan t'aidera*³⁶⁷, qui est un défigement de « Aide-toi, Dieu t'aidera »³⁶⁸. Il y a des défigements de la même origine dans le corpus :

A la limite, on pourrait prétendre que l'Etat leur dit : « Aide-toi car bientôt personne ne t'aidera. ». (MO avril 1986)

³⁶⁵ Selon Sullet-Nylander (1998:204), le journal *Libération* pratique beaucoup le procédé de défigement dans ses titres.

³⁶⁶ *Pédaler dans la choucroute (dans la semoule, dans le yaourt...)* – 'faire des efforts désordonnés et vains, se dépenser en pure perte' (DEL:*pédaler*).

³⁶⁷ Il dit l'avoir emprunté à Fr. Cabasino (La Sapienza, Rome).

³⁶⁸ Ce proverbe date de 1456. On retrouve également la variante « Aide-toi, le Ciel t'aidera », qui provient de La Fontaine, *Fables*, VI (DPM:*aider soi-même*).

Mais Peugeot fait aussi appel à ses salariés : *aide-toi et l'entreprise t'aidera*.
(ME 87 33:1)

Il n'est pas rare, on l'a vu, que l'on emploie des défigements dans les titres. Dans les titres des deux livres *Des mots et merveilles* de Gagnière (1994) et *Mots et Merveilles* de Kibédi Varga et Bertho (1995), on voit nettement la ressemblance avec l'expression *promettre monts et merveilles*³⁶⁹.

Par leur caractère unique, les expressions contenant des mots à contexte unique ou limité, doivent se prêter à merveille à ce genre de jeu de mots. Ainsi, DEL (*for*) donne l'exemple *dans ma Ford intérieur*, ce qui est un cas de paronymie³⁷⁰, formé sur la ressemblance à *dans mon for intérieur*.

2.5.5 Résumé

Il est, dans bien des cas, impossible de remplacer un mot par un autre, là où cela devrait être possible, tant selon la sémantique que selon les règles syntaxiques et grammaticales. Il est important de noter que, dans ce contexte, la formule « il est impossible de remplacer le mot X dans l'expression Y », n'a pas seulement une interprétation. Elle peut en effet avoir au moins trois significations : soit la nouvelle expression devient *incompréhensible* lors d'un remplacement, soit *le sens change*, soit l'expression n'est ni *incompréhensible* ni n'a changé de sens, mais n'est *pas conventionnellement employée* dans la nouvelle forme. Nous constatons donc qu'une expression, si correcte et compréhensible qu'elle soit, peut être bloquée par une expression conventionnelle.

Le terme de *commutation* est employé pour parler du remplacement d'un mot par un autre. Les commutations des synonymes ont été les premières à être examinées. Le blocage de synonymes dans les expressions temporelles semble être courant. Parmi les exemples d'expressions synonymes soumis à un blocage lexical, il y a entre autres *jour férié* et *jour ouvrable*, qui bloquent les suites **journée fériée* et **journée ouvrable*; il y a *en début de (la) matinée* qui bloquent **en début de/du matin* ; *jour après jour* qui bloque **journée après journée* et *la grasse matinée* qui bloque **le gros matin*. Cependant le blocage lexical n'est pas présent uniquement dans des expressions temporelles. D'autres exemples sont *apporter une pierre à l'édifice* et *apporter une aide*, expressions dans lesquelles le verbe *apporter* n'est pas remplaçable par *amener*, bien que les sens de ces deux verbes soient proches les uns des autres dans certains contextes.

Dans les cas où un mot ou un syntagme se laisse remplacer par n'importe quel autre mot, le mot commuté est libre et ne fait pas partie de l'expression en question. Certaines expressions acceptent des commutations mais avec des restrictions sur le mot remplacé. Les restrictions peuvent être plus ou moins sévères. Les restrictions dans les expressions dont nous avons examiné le blocage lexical imposent par exemple aux syntagmes remplaçants de désigner une faible quantité (*à N près*) ou de faire partie d'un certain champ sémantique (*en plein/-e N*).

³⁶⁹ *Promettre monts et merveilles* – promettre 'des avantages considérables, des choses merveilleuses' (DEL:mont).

³⁷⁰ Les paronymes sont des mots qui présentent des ressemblances phoniques, sans que la ressemblance doive pour autant être totale Cf. Heinz (1997:218).

Dans certaines expressions il ne semble pas qu'il y ait de restrictions, par exemple dans *d'un SN à l'autre*, où l'on trouve des syntagmes nominaux de caractères très divers.

Ensuite, notre attention a été attirée sur les effets du *blocage lexical* sur le *sens figuré* et le *sens propre* d'une suite de mots. Nous avons montré que le phénomène de blocage lexical concerne les expressions figées aussi bien que les syntagmes libres. Ainsi, il y a des expressions à sens propre qui bloquent d'autres expressions à sens propre, des expressions à sens figuré qui bloquent des expressions à sens propre et des expressions à sens propre qui bloquent des expressions à sens figuré.

L'importance du critère de blocage lexical est particulièrement évidente lors des traductions. Nous avons explicité l'influence du blocage lexical sur la traduction mot à mot ou sur les mots qui ne se traduisent pas.

Finalement, nous avons stipulé que le *défigement* peut être considéré comme un procédé dont l'existence dépend du phénomène de blocage lexical. Le défigement est le choix conscient qu'un locuteur fait de modifier une expression figée de façon à ce qu'un interlocuteur reconnaisse la ressemblance à l'expression d'origine. Il s'utilise entre autres dans les slogans publicitaires, comme dans *tout feu tout femme* (défigement de [être] *tout feu tout flamme*³⁷¹) par France Paul Boutique (Grunig 1990:118), ou *mettez-vous Martell en tête* (*se mettre martel en tête*) par Martell³⁷².

³⁷¹ Être tout feu, tout flamme – 'manifester une grande ardeur' (DEI:feu).

³⁷² Marque de cognac.

2.6 Blocage grammatical

Le blocage grammatical d'un syntagme est constitué par l'impossibilité de modifier le genre, le nombre ou le temps des mots constituants d'une expression ainsi que par l'impossibilité d'effectuer des transformations telles que la relativisation, la passivation, la pronominalisation ou la permutation.

Cependant, la langue ne se laisse guère décrire par une division strictement bipartite entre les expressions qui ne sont pas concernées par le blocage grammatical (*flexibles*) et les expressions concernées par ce blocage (donc *inflexibles*). Tout comme la syntaxe marquée, le blocage grammatical peut être représenté sur une échelle.

Nous examinerons ici le rapport entre le blocage grammatical et le figement. Nous avons dit que notre emploi du terme d'*expression figée* repose sur le trait mémoriel et que ce terme réunit toutes les expressions reconnues comme des unités conventionnellement utilisées³⁷³. Qu'une expression figée soit vraiment 'figée' au niveau syntaxique et donc bloquée grammaticalement, n'est pas présupposé. Il se peut qu'une expression figée ne soit pas concernée par un blocage grammatical ou restreinte au niveau sémantique. Le « degré de figement » est dans ce cas zéro dans le sens de G. Gross (1996:16-17)³⁷⁴. Une telle expression serait, selon nous « figée » (parce qu'elle est mémorisée) tout en étant flexible.

2.6.1 Blocage morphologique

Lorsque les possibilités de changer le *genre*, le *nombre* et le *temps* des mots individuels dans un syntagme sont limitées, il importe de réfléchir sur l'origine de ces restrictions. Évidemment, ce sont les restrictions imposées par la langue plutôt que par la situation décrite qui nous intéressent. Dans ce qui suit, nous présenterons une discussion sur le blocage morphologique, à partir d'exemples concrets en commençant par les restrictions de *genre*.

Les mots concernés par le *genre* sont de plusieurs types. Il y a les noms, les adjectifs, les pronoms et certaines formes de verbes (les participes). Ils se combinent normalement à partir de règles bien précises et les restrictions éventuelles sont imposées par le vocabulaire. Ainsi la plupart des noms sont soit masculin soit féminin³⁷⁵ et les locuteurs ne changent pas le genre de ces noms selon leur propre volonté. En ce qui concerne les adjectifs qualificatifs, les restrictions sont d'une autre nature. Ce n'est pas l'adjectif en soi qui est féminin ou masculin, mais il s'accorde avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte. Or, parmi les exemples à contexte unique³⁷⁶ retenus, on trouve des adjectifs employés uniquement en combinaison avec un substantif précis. Les exemples suivants d'expressions à contexte unique, avec un adjectif qui ne s'utilise pas librement, ont été commentés auparavant³⁷⁷. Ces formes sont attestées uniquement comme des formes féminines :

³⁷³ Voir 1.2.1 *supra*.

³⁷⁴ Cf. aussi Misri (1987b:211-218).

³⁷⁵ Il existe des lexèmes à deux formes, cf. par exemple *ouvrier/ouvrière* et *directeur/directrice*. En revanche, les mots comme *un voile, une voile, un tour, une tour* etc., avec deux formes qui se ressemblent, ne représentent pas une flexion en genre mais des lexèmes séparés.

³⁷⁶ Voir 2.2 *supra*.

³⁷⁷ Cf. aussi les exemples d'« affinités sélectives » de Riegel *et al.* (1994:123), 2.2.6.1 *supra*.

<i>bée (bouche bée, gueule bée)</i>	* <i>bé</i>
<i>gammée (croix gammée)</i>	* <i>gammé</i>
<i>trémière (rose trémière)</i>	* <i>trémier</i>

Lorsque nous disons que les formes sont seulement attestées au féminin, il faut préciser qu'une telle conclusion est liée à la convention de la langue française. Il nous semble que dans la mesure où on comprend le sens des adjectifs de ce genre, il serait possible de les utiliser même ailleurs. Or, selon la convention, ils ne sont pas employés en dehors des syntagmes cités. Mais, par le procédé de *défigement*³⁷⁸, rien n'empêche les locuteurs de se servir de ces mots, pourvu que leur message reste compréhensible.

Le deuxième cas de blocage morphologique concerne le *nombre*. Dans les expressions suivantes, il nous semble que le pluriel n'est normalement pas utilisé :

Singulier

tirer le diable par la queue
l'échapper belle
(avoir) une peur bleue
fort comme un Turc
entre la poire et le fromage
prendre une veste
jeter une pierre dans le jardin de qqn
vendre la mèche
faire la loi
*à bon chat bon rat*³⁷⁹
*à père avare, fils prodigue*³⁸⁰

Pluriel

* *tirer les diables par les queues*
 * *les échapper belle*
 * *des peurs bleues*
 * *fort comme des/les Turcs*
 * *entre les poires et les fromages*
 * *prendre des vestes*
 * *jeter des pierres dans le jardin de qqn*
 * *vendre les mèches*
 * *faire les lois*
 * *à bons chats bons rats*
 * *à pères avares, fils prodigues*

Le blocage du nombre est également réglé par la convention d'usage. Dans la plupart des exemples cités, l'expression est aussi logique au pluriel qu'au singulier. Ces changements n'existent pas à l'oral, puisque l'opposition entre le singulier et le pluriel n'est exprimée que par écrit. Ainsi, les emplois suivants du pluriel ne se remarqueraient que dans la langue écrite, mais ne sont normalement pas utilisés :

<i>avoir maille à partir avec qqn</i>	? <i>avoir mailles à partir avec qqn</i>
<i>donner sa langue au chat</i>	? <i>donner sa langue aux chats</i>
<i>tel père, tel fils</i> ³⁸¹	? <i>tels pères, tels fils</i>

³⁷⁸ Voir 2.5.4 *supra*.

³⁷⁹ *À bon chat bon rat* – 'la défense, la réplique vaut, vaudra l'attaque' (PR:*chat*).

³⁸⁰ *À père avare, fils prodigue* – 'les fils ont souvent une attitude inverse de celle de leurs parents' (DEI:*prodigue*).

³⁸¹ *Tel père, tel fils* – 'les fils ressemblent souvent à leur père' (DEI:*père*).

Les blocages morphologiques suivants sont des cas où c'est le pluriel qui s'impose :

Pluriel

les carottes sont cuites
marcher sur des œufs
avoir d'autres chats à fouetter
*payer en chats et en rats*³⁸²
*à vos risques et périls*³⁸³
baisser les bras
avoir les yeux plus grands que le ventre
mettre les pieds dans le plat

Singulier

* *la carotte est cuite*
* *marcher sur un œuf*
* *avoir un autre chat à fouetter*
* *payer en chat et en rat*
* *à votre risque et péril*
* *baisser le bras*
* *avoir l'œil plus grand que le ventre*
* *mettre le pied dans le plat*

Si un locuteur veut changer une forme dans le but de jouer avec la langue (comme une espèce de « défigement grammatical »), il nous semble peu efficace de changer le nombre. La réaction la plus probable d'un tel changement est soit qu'un interlocuteur ne le remarque pas, soit qu'il ne réagit pas devant ce petit détail.

On n'a pas l'impression de changer le sens des expressions figées que nous avons vues jusqu'à maintenant en changeant le nombre. Or, il y a des cas où un changement de nombre change le sens de l'expression. Hudson (1998:8) note que l'on ne s'attend pas à voir le syntagme anglais *the other day* au pluriel. Ainsi **the other days* serait un syntagme qui n'est pas utilisé. Il nous semble que le syntagme cité s'emploie, mais que la deuxième forme n'est pas interprétée comme le pluriel du premier. Il s'agit plutôt d'un syntagme indépendant qui a sa place dans un autre paradigme. En regardant le syntagme correspondant en français, on remarque que la situation est la même : *les autres jours* est un syntagme utilisé, mais il ne s'agit pas de la forme plurielle de *l'autre jour*³⁸⁴. La forme au singulier s'emploie pour opérer une localisation temporelle qui concerne un passé pas très lointain :

La règle est de ne jamais dépasser seize heures de travail et de vol sans prendre de repos. Mais avec Dien-Bien-Phu ce n'est plus possible. L'autre jour j'ai fait vingt-six heures... (MO 9-10 mai 1954)

Mais des gens qui s'en fichent ce sont ceux qui ont laissé, l'autre jour, à Zaventhem, des millions de grenouilles assoiffées dans cent cinquante caisses. (SO880409)

En revanche, les attestations au pluriel sont surtout utilisées pour mettre certains jours en rapport avec d'autres, déjà mentionnés dans le contexte. Les exemples parlent tous d'horaires :

Cette expo-car sera accessible le lundi 18 avril de 13 à 16h30, les autres jours de 10 à 12 et de 13 à 16h30. (SO880414)

³⁸² *Payer en chats et en rats* – 'payer en mauvais effets' (DEI:chat).

³⁸³ *Faire qqch à ses risques et périls* – 'en acceptant d'en subir toutes les conséquences' (PR:péril).

³⁸⁴ Cela se montre d'autant plus clairement lors d'une traduction en suédois, où les syntagmes ne comportent pas les mêmes mots au singulier et au pluriel. *L'autre jour* se traduit par '*härom dagen*', *les autres jours* par '*övriga dagar*'.

Tandis que le Cercle des Beaux-Arts de Verviers présente jusqu'au 9 octobre Adolf Christmann, le dimanche de 11 à 12h30 et de 16 à 18h30, et tous les autres jours, sauf le lundi. (LB860930)

Il nous semble que les restrictions du *temps* dans les expressions figées sont moins rigoureuses. Regardons les syntagmes suivants dans lesquels il y a un verbe et donc, en principe, une possibilité d'utiliser différentes formes temporelles :

*l'échapper belle
avoir maille à partir avec qqn
vendre la mèche
marcher sur des œufs
avoir d'autres chats à fouetter
avoir du pain sur la planche³⁸⁵
baisser les bras*

Il serait logique de supposer que le temps du verbe se conforme au contexte et qu'on peut donc rencontrer plusieurs formes temporelles. En effet, les expressions énumérées sont attestées à des temps différents dans le corpus³⁸⁶. La plupart des occurrences sont au temps présent (10 occurrences).

Le gouvernement a aussi maille à partir avec ses alliés des syndicats qui lui reprochent de ne pas être suffisamment dynamique dans la lutte contre le chômage [...]. (ME 84 24:1)

Soames fait aussitôt rapport à Londres, mais Wilson [...] vend la mèche aux Allemands, puis aux autres dirigeants de la Communauté [...] (MO avril 1986)

Il y a également des attestations au passé composé, au passé simple, à l'imparfait, au futur simple, au futur proche et au plus-que-parfait :

Nous ne pouvons nous empêcher de penser à Trissotin qui l'a échappé belle en « dormant » et vient raconter sa frayeur aux femmes savantes [...] (LB860210)

De plus, les visités, après un premier quart d'heure convenable, baissèrent les bras en chœur après le second but léonin. (LB861005)

[...] River Plate l'échappait belle, mais se trouve maintenant dans une situation idéale pour se rendre à l'Union 4200. (LB871124)

Martens VI, VII ou VIII auront d'autres chats à fouetter. (LB861003)

Il va avoir du pain sur la planche... (SO880405)

Bruges l'avait à son tour échappé belle! (SO880407)

³⁸⁵ *Avoir du pain sur la planche* – 'avoir beaucoup de travail en perspective' (DEI:pain).

³⁸⁶ Voir aussi Mejri (1997:39), qui affirme que les « séquences à base verbale connaissent [...] les variations morphosyntaxiques propres aux verbes [...] ».

Il y a pourtant des cas où des restrictions de temps s'imposent. Ces cas concernent des expressions très inflexibles, dans lesquelles on ne peut remplacer pratiquement aucun mot, souvent pas même le sujet³⁸⁷. Dans des phrases entières comme celles qui suivent, il nous semble que les variations temporelles sont moins courantes et que ces phrases sont surtout connues aux formes que voici :

présent de l'indicatif

*Pierre qui **roule** n'amasse pas mousse.
L'habit ne **fait** pas le moine.
Mieux **vaut** tard que jamais.
L'appétit **vient** en mangeant.
L'occasion **fait** le larron.
L'union **fait** la force
Les petits ruisseaux **font** les grandes rivières*

présent du subjonctif

*Honni **soit** qui mal y pense
Il n'est de bonne compagnie qui ne se **quitte**
Vaille que vaille*

futur

*Qui **vivra verra**.
Aide-toi, le Ciel t'**aidera**.*

Théoriquement, des changements de temps restent possibles. On peut imaginer la possibilité de s'exprimer au passé, auquel cas le temps changerait :

À l'époque...

*...? l'habit ne faisait pas le moine
...? l'appétit venait en mangeant
...? l'occasion faisait le larron
...? l'union faisait la force
...? les petits ruisseaux faisaient les grandes rivières*

Pourtant, les attestations des expressions que nous avons pu retenir du corpus sont toutes au présent de l'indicatif, au présent du subjonctif ou au futur³⁸⁸ :

*La voiture dont nous disposions était équipée du tout nouveau kit RS qui lui donne un look particulièrement agressif mais, hélas, **l'habit ne fait pas le moine** et il vaut mieux ignorer les provocations des petites GTI qui encombrant les routes.
(LB860930)*

³⁸⁷ Un autre type d'expressions avec des restrictions de temps sont les « locutions émotionnelles » (Heinz 1993:40), qui « s'emploient le plus souvent à la première personne du singulier ». Citons à titre d'exemple *J'en mettrais ma main au feu, Je ne mange pas de ce pain-là* et *J'en ai par-dessus la tête*.

³⁸⁸ En revanche, tous les proverbes que nous avons examinés ici, sauf *les petits ruisseaux font les grandes rivières* sont attestés à l'imparfait sur l'internet www.google.fr, le 21 juillet 2003.

*Un demi-siècle plus tard, le P.S., réalisant enfin le slogan de 1968 « L'imagination au pouvoir » a inventé les pelles. Mieux **vaut** tard que jamais.* (LB860213)

*Certains se résignent en attendant d'un air flasque leur bus qui n'en finit plus d'arriver, certains trépignent et manifestent leur exaspération par de violents soupirs, certains enfin, s'associent, selon le vieux principe que l'union **fait** la force.* (LB871128)

*L'occasion, c'est bien connu, **fait** le larron.* (SO880413)

*Qui **vivra verra** et que le meilleur gagne...* (SO880406)

*Le président et son équipe semblaient, en ce qui concerne leur politique à l'égard du tiers-monde, être guidé [sic !] par l'adage – en l'occurrence un peu court, « **aide-toi, le ciel t'aidera** ». (ME 85 10:1)*

Les expressions figées semblent effectivement inflexibles au niveau morphologique, à différents degrés. Les temps verbaux sont plus faciles à modifier que le genre ou le nombre.

2.6.2 Blocage syntaxique

Un rapport intime entre les expressions figées et le blocage syntaxique a été évoqué par de nombreux chercheurs³⁸⁹. Grunig (1997b:235) dit par exemple, d'une certaine métaphore (*jeter l'argent par les fenêtres*³⁹⁰) qu'elle est « mémorisée comme telle. Elle a circulé comme telle » et « [l]a formule doit être reproduite comme elle est inscrite, tant du point de vue de sa forme que de son sens ». Cela vaudrait, selon elle, pour toutes les formules mémorisées. Ainsi, ces « formules, avec ce statut, n'existent qu'ainsi, exactement ainsi » (Grunig, 1997b:235).

Nous ne partageons pas l'avis rigoureux de Grunig, mais croyons possible de modifier syntaxiquement certaines expressions, tant qu'on les reconnaît après ce changement. L'existence de telle ou telle flexion dépend de la structure de l'expression en question. Nous examinerons dans quelle mesure le blocage syntaxique joue un rôle pour les expressions figées. Les opérations syntaxiques telles que la pronominalisation, la passivation et la relativation ont été regroupées sous la rubrique *transformations*.

2.6.2.1 Transformations

Bien des chercheurs ont mis en rapport les *idiomes* ou d'autres expressions figées avec les possibilités restreintes d'effectuer des transformations syntaxiques : « L'indication du degré de figement se reflète dans les possibilités transformationnelles », écrit par exemple G. Gross (1996:78). Plusieurs cas de transformations ont été jugés incorrects, entre autres les transformations suivantes de la phrase française *Luc a pris la tangente*³⁹¹ :

- * *La tangente a été prise par Luc* (passivation)
- * *Luc l'a prise* (pronominalisation)

³⁸⁹ Voir par exemple Fraser (1970), Misri (1987b), Fontenelle (1994), Nunberg *et al.* (1994) et Fontenelle (1994).

³⁹⁰ *Jeter l'argent par les fenêtres* – 'dépenser sans compter' (DEI:argent).

³⁹¹ *Prendre la tangente* – 'partir sans se faire remarquer' (DEI:tangente).

- * *C'est la tangente que Luc a prise* (extraction)
 - * *La tangente que Luc a prise* (relativation)
- (G. Gross 1996:12-13)

D'autres exemples jugés comme incorrects sont :

- Couper un cheveu en quatre*
 - * *Un cheveu a été coupé en quatre* (passivation)
 - Donner sa langue au chat*
 - * *Sa langue a été donnée au chat* (passivation)
 - Faire des châteaux en Espagne*³⁹²
 - * *Des châteaux ont été faits en Espagne* (passivation)
 - Faire mouche*³⁹³
 - * *La mouche que tu as faite* (relativation)
 - Perdre pied*³⁹⁴
 - * *Le pied que j'ai perdu* (relativation)
- (Misri 1987b:226-233)

Cependant, il y a deux choses à remarquer : d'une part, on constate que les exemples cités comme incorrects après une transformation sont souvent créés par les chercheurs. Il est évident qu'il est impossible de repérer des exemples authentiques dans un corpus quelconque d'exemples *non* attestés. En d'autres termes, il est impossible de trouver des preuves *négatives* de l'emploi de telle ou telle forme. Ceci est commenté par Fauconnier (1994:xxvi), qui est critique envers l'emploi trop répandu des astérisques, conventionnellement utilisés en linguistique pour indiquer des formes inacceptables. Fauconnier (1994:xxvii) en conclut que le jugement des informateurs pris de façon isolée ne donne pas les renseignements nécessaires sur la forme et le sens. Selon Fauconnier, ce qu'on obtient est plutôt la capacité de l'informateur en question de construire un contexte minimal.

D'autre part, les changements transformationnels mentionnés jusqu'ici ne concernent pas uniquement les expressions figées. La passivation, par exemple, est également proscrite dans d'autres cas.

2.6.2.1.1 *Passivation*

L'impossibilité de mettre une forme au passif peut dépendre du verbe. Voilà des exemples des verbes *concerner*, qui peut être mis au passif, et *regarder*, qui ne le peut pas³⁹⁵ :

- Cette affaire nous concerne tous*
- Nous sommes tous concernés par cette affaire*

- Cette affaire nous regarde tous*
 - * *Nous sommes tous regardés par cette affaire*
- (G. Gross 1996:12)

³⁹² *Faire, bâtir des châteaux en Espagne* – 'former des projets illusoires' (DEI:*château*).

³⁹³ *Faire mouche* – 'atteindre son but' (DEI:*mouche*).

³⁹⁴ *Perdre pied* – 'être dépassé par la situation' (DEI:*perdre*).

³⁹⁵ Voir aussi G. Gross (1989:318-324).

Gaätone (1998a) cite plusieurs cas de verbes impassivables dans son livre sur le passif en français. Il reprend l'exemple du verbe *regarder* de G. Gross (1989:219;1996:12), cette fois dans le sens 'être tourné vers'. Le verbe est toujours impassivable :

Cette maison regarde la mer.
* *La mer est regardée par cette maison.*
(Gaätone 1998a:101)

Regardons aussi les verbes *permettre* et *autoriser* qui diffèrent au niveau de la passivation :

Maman a autorisé Maya à aller jouer dehors.
Maya a été autorisée par maman à aller jouer dehors.

Maman a permis à Maya d'aller jouer dehors.
* *Maya a été permise par maman d'aller jouer dehors.*
(Gaätone 1998a:71)

Plusieurs verbes sont donc impassivables, entre autres les verbes intrinsèquement impersonnels³⁹⁶ :

Il (me) faut l'argent tout de suite.
* *L'argent (m')est fallu tout de suite.*
* *Il (m')a été fallu l'argent tout de suite.*

Il a fait un temps affreux.
* *Un temps affreux a été fait.*
* *Il a été fait un temps affreux.*
(Gaätone 1998a:85)

Revenons brièvement sur l'exemple *Luc a pris la tangente*. La raison pour laquelle la phrase **La tangente a été prise par Luc* serait impossible est que « [l'] opacité sémantique est corrélée à une absence de propriétés transformationnelles » (G.Gross 1996:12). Gaätone (1998a:114-115) commente le lien souvent proposée entre l'impassivabilité et le sens figuré d'un verbe³⁹⁷. Il constate que l'opposition agentif/statif est souvent plus importante pour le rapport entre le verbe et la passivabilité et postule que « le sens figuré d'un verbe n'entraîne pas nécessairement son impassivabilité »³⁹⁸. Ainsi, le lien supposé entre le blocage syntaxique de passivation et les expressions figées est peut-être moins important qu'on ne le croit.

2.6.2.1.2 *Permutations de syntagmes coordonnés*

Le blocage syntaxique concerne aussi les syntagmes coordonnés. Même si tous les mots d'une expression sont gardés, et que le sens reste parfaitement transparent, la convention empêche

³⁹⁶ Ce sont des verbes qui « à sens égal, n'existent qu'à la troisième personne du singulier, avec pour sujet, le pronom *il* ou *celça* non anaphoriques, ou à l'infinitif [...] » (Gaätone 1998:85).

³⁹⁷ Cf. aussi Chapitre 6 de Gaätone (1998), qui traite les locutions verbales.

³⁹⁸ Voir aussi Langacker (1987:474-475) pour une discussion de la passivabilité et sa relation avec l'analysabilité des unités lexicales.

les permutations. L'expression *sain et sauf* bloque l'emploi de **sauf et sain* de même que à *tort et à travers*³⁹⁹ bloque **à travers et à tort*.

Les exemples suivants illustrent l'impossibilité de faire des permutations⁴⁰⁰ :

<i>Entre la poire et le fromage</i>	<i>*Entre le fromage et la poire</i>
<i>Sûr et certain</i>	<i>*Certain et sûr</i>
<i>Sain et sauf</i>	<i>*Sauf et sain</i>
<i>Purement et simplement</i>	<i>*Simplement et purement</i>
<i>A tort ou à raison</i> ⁴⁰¹	<i>*A raison ou à tort</i>
<i>A tort et à travers</i>	<i>*A travers et à tort</i>
<i>A cor et à cris</i> ⁴⁰²	<i>*A cris et à cor</i>
<i>A vos risques et périls</i>	<i>*A vos périls et risques</i>
<i>Clair et net</i>	<i>*Net et clair</i>
<i>Pur et simple</i>	<i>*Simple et pur</i>

(Misri 1987b:105-106, 287)

Selon Hagège (1985), c'est « la loi du second lourd » qui décide de l'ordre des mots. Le deuxième élément dans de telles expressions serait donc celui qui est le plus lourd :

[...] les langues favorisent, dans les binômes de ce type, le rejet en seconde position du terme plus lourd, c'est-à-dire de celui qui a le plus grand nombre de syllabes, ou les consonnes ou voyelles les plus longues ou les plus postérieures, ou les consonnes à spectre acoustique présentant les plus fortes concentrations dans les basses fréquences. La loi du second lourd l'emporte le plus souvent sur la prise en compte du locuteur humain comme repère par rapport auquel sont appréciés les distances spatiales ou temporelles, ou comme centre ordonnateur d'une échelle de valeurs, c'est-à-dire, plus généralement comme référence de toute *déixis* ou désignation de l'univers autour d'*ego* comme foyer. [...] Ainsi, le français se trouve pouvoir dire, sans violation de *déixis*, *ici et là*, *tôt ou tard*, *plus ou moins*, où le dernier terme suit la loi du second lourd. (Hagège 1985:244-245)

Admettons que ce soit « la loi du second lourd » qui entre en jeu ici. Cela expliquerait peut-être l'origine des expressions citées. Toujours est-il qu'elles sont figées en ce sens qu'elles sont conçues comme unités. Même s'il est possible que cette loi régit (ou ait régi) l'ordre des mots, nous tenons pour improbable que le locuteur prenne en compte (même inconsciemment) ces règles aujourd'hui alors que ces expressions sont là, toutes faites, prêtes à être réutilisées. En outre, il est possible de choisir entre les syllabes les plus longues, les voyelles les plus longues ou postérieures, les consonnes de basses fréquences qui sont pertinentes pour le rejet en seconde position, et finalement la *deixis*. Dans le cas de *ici et là*, la règle du plus grand nombre de syllabes cède la place à la *deixis* et à sa relation avec le locuteur. Pour des binômes tels que *prendre ses cliques et ses claques*, combien de locuteurs répètent cette expression qu'ils ont probablement entendue de nombreuses fois et combien

³⁹⁹ *À tort et à travers* – 'de façon inconsidérée' (DEI:*tort*).

⁴⁰⁰ Hudson (1988:8) donne l'exemple anglais *trials and tribulation* – **tribulations and trials*, et le compare avec *sorrow and pain* – *pain and sorrow*, suite dans laquelle les deux variantes d'ordre des mots sont permises.

⁴⁰¹ *À tort ou à raison* – 'avec ou sans droit' (DEI:*tort*).

⁴⁰² *À cor et à cris* – 'bruyamment' (DEI:*cor*).

prennent vraiment en compte qu'il y a une différence de position pour les voyelles lors de la prononciation ? Il nous semble que ces hypothèses ne s'excluent pas mutuellement, mais que « la loi du second lourd » fournit peut-être une explication de l'origine du figement plutôt que des règles suivies par les locuteurs.

2.6.2.1.3 Insertions

À propos de blocage syntaxique on peut également mentionner l'impossibilité de faire des *insertions* dans les suites figées. Cependant, ce phénomène est à considérer cas par cas. Il semble que le caractère de l'expression soit décisif. G. Gross (1996:18) soutient que « [d]ans les séquences figées, l'insertion d'éléments nouveaux est très réduite », mais avoue que « [i]l est souvent possible, juste après le terme qui porte la flexion, d'ajouter dans les suites figées certains adverbes ou incises ». Il cite les exemples : *il tourne vraiment de l'œil*⁴⁰³ et *il prend toujours les vessies pour des lanternes*⁴⁰⁴ (G. Gross 1996:19). Il est vrai que dans ce qu'il appelle un *figement total*, cette possibilité n'existe pas. Dans les adjectifs composés à *cran* et à *la mode*, il n'y a pas de place pour une incise.

Un exemple attesté dans notre corpus serait donc jugé « impossible » par certains linguistes :

Malheureusement, elle a souvent d'autres chats plus prioritaires à fouetter que les braconniers et n'est pas toujours disponible pour aller passer des soirées dans les bois. (SO880409)

L'adverbe *souvent* est probablement plus facile à accepter que l'insertion *plus prioritaires* qui se rapporte justement au mot *chats*, qui dans ce sens ne devrait pas pouvoir avoir d'épithète qualifiant.

Dans un autre exemple, un adverbe est inséré après le verbe dans l'expression *prendre la tangente* :

Il est permis de croire, en effet, que des garçons comme De Groot, Janssen et Swinnen prendront sous peu la tangente pour terminer une carrière bien remplie dans un club moins exigeant. (SO880412)

Cet exemple illustre le fait que les insertions sont assez facilement acceptées dans ces cas-là. Il confirme donc la constatation de G. Gross.

Misri parle du même phénomène en termes d'« impossibilité des expansions partielles ». Il soutient que dans les exemples suivants, le figement est détruit dans la forme marquée d'une astérisque et l'expression figée devient non figée :

*Mettre des bâtons dans les roues*⁴⁰⁵
* *Mettre de grands bâtons dans les roues du train*
*Retourner sa veste*⁴⁰⁶

⁴⁰³ *Tourner de l'œil* – 'vX mourir; MOD. s'évanouir' (PR:œil).

⁴⁰⁴ *Prendre des vessies pour des lanternes* – 'commettre une grossière méprise' (PR:lanterne) ou 'se tromper complètement' (DEI:lanterne).

⁴⁰⁵ *Mettre des bâtons dans les roues* – 'susciter des difficultés' (DEI:bâton).

⁴⁰⁶ *Retourner sa veste* – 'changer d'opinion' (DEI:veste).

* *Retourner sa veste grise et son pantalon bleu*
*Un temps de chien*⁴⁰⁷
 * *Un temps de chien qui aboie*
Entre la poire et le fromage
 * *Entre la grande poire et le fromage blanc*
*L'eau va à la rivière*⁴⁰⁸
 * *L'eau qui coule va à la grande rivière*
 (Misri 1987b:79-80)

Certaines incisives seraient peut-être possibles. Il nous semble que « mettre de *grand* bâtons dans les roues » serait une expansion possible. Cependant, il faut dire qu'il n'est pas très probable que les formulations exactes proposées par Misri soient utilisées. Il reconnaît pourtant que certaines expansions sont admises (Misri 1987b:80-83)⁴⁰⁹.

Il y a un type d'insertion de caractère métalinguistique. La fonction de ce type d'insertion est de nous renseigner sur le fait que l'expression existe déjà et qu'elle est en quelque sorte considérée comme citée. Ce genre d'insertions est facilement accepté :

L'occasion, c'est bien connu, fait le larron. (SO880413)

2.6.2.1.4 Effacements

Éventuellement, il est moins accepté d'effacer des parties qui sont normalement présentes dans les suites figées que d'en ajouter. Que dire de l'interprétabilité d'une suite comme *ça coûte les yeux* à la place de *ça coûte les yeux de la tête* ?

À ce propos, Misri donne des exemples d'« irréductibilité des expansions ». Dans les exemples 1-5, le figement est annihilé, tandis que dans les exemples 6-8 l'expression figée citée est transformée en une toute autre expression après le changement :

- | | |
|---|--|
| (1) <i>Ne pas y aller de main morte</i> ⁴¹⁰ | * <i>Ne pas y aller de main</i>
* <i>Ne pas y aller</i>
* <i>Y aller</i> |
| (2) <i>Le plus vieux métier du monde</i> ⁴¹¹ | * <i>Le vieux métier du monde</i>
* <i>Le métier du monde</i>
* <i>Le métier</i> |
| (3) <i>Ce n'est pas la mer à boire</i> ⁴¹² | * <i>Ce n'est pas la mer</i>
* <i>C'est la mer</i> |
| (4) <i>Se donner corps et âme</i> ⁴¹³ | * <i>Se donner corps</i>
* <i>Se donner</i> |
| (5) <i>Demain on rase gratis</i> ⁴¹⁴ | * <i>On rase gratis</i> |
| (6) <i>Ne pas avoir froid aux yeux</i> ⁴¹⁵ | <i>Avoir froid</i> |

⁴⁰⁷ *Un temps de chien* – 'mauvais temps' (DEL:chien).

⁴⁰⁸ *L'eau va à la rivière* – 'les richesses vont naturellement à ceux qui en possèdent en abondance' (DEL:eau).

⁴⁰⁹ Il mentionne des variantes comme dans *Grand comme un mouchoir de poche* et des expansions de type intensif ou diminutif comme dans *en très bonne voie* ou *avoir un petit creux à l'estomac*.

⁴¹⁰ *Ne pas y aller de main morte* – 'faire preuve de rudesse' (DEL:main).

⁴¹¹ *Le plus vieux métier du monde* – 'la prostitution' (DEL:métier).

⁴¹² *Ce n'est pas la mer à boire* – 'c'est une chose facile' (DEL:mer).

⁴¹³ *Se donner corps et âme à qqch* – 's'y consacrer totalement' (DEL:âme).

⁴¹⁴ *Demain on rase gratis* – 'se dit d'une promesse qui ne sera pas tenue' (DEL:gratis).

⁴¹⁵ *Ne pas avoir froid aux yeux* – 'être audacieux' (DEL:œil).

- | | | |
|-----|--|-------------------|
| (7) | <i>À tort et à travers</i> | <i>À tort</i> |
| (8) | <i>Avoir une faim de loup</i> ⁴¹⁶ | <i>Avoir faim</i> |
- (Misri 1987b:83-88)

Il est évident que dans les cas où on obtient une suite agrammaticale, l'on ne peut, ni dans un figement, ni dans la syntaxe libre, enlever des éléments d'un syntagme ou d'une phrase. Il faudrait donc surtout examiner des cas qui peuvent être interprétés et voir pourquoi ils ne s'emploient pas. Il nous semble en effet beaucoup plus intéressant d'examiner pourquoi une suite comme **On rase gratis* ne s'emploie pas que d'examiner une phrase comme **Le vieux métier du monde*, qui n'est guère interprétable. L'exemple (8) ressemble aux comparaisons du type *fort comme un Turc*, *soûl comme un Polonais* et *bête comme ses pieds*. Dans ces cas, les effacements ne sont pas impossibles. La même chose vaut pour une expression comme *obéir à qn au doigt et à l'œil* qui n'empêche pas la construction *obéir à qn*. Pourtant, *se donner* est acceptable sans la partie *corps et âme*⁴¹⁷.

2.6.3 Résumé

Le blocage grammatical concerne aussi bien la morphologie que la syntaxe. Il rend compte de l'impossibilité de varier les flexions d'un mot ainsi que de l'impossibilité de faire des transformations. Or, une expression figée, telle que nous l'avons définie, n'est pas forcément concernée par le blocage grammatical. Ainsi, nous avons voulu examiner le rapport entre le blocage grammatical et le figement.

L'analyse a commencé par une étude du *genre* des mots constituants d'une expression figée. Un blocage de genre n'est pas souvent un trait pertinent dans la définition d'une expression figée. Cependant, il existe des adjectifs qui ne s'emploient que dans des expressions figées. Dans le cas où il s'agit de mots à contexte unique, seule une forme de l'adjectif est utilisée (comme dans *rose trémière*).

Un blocage du *nombre* semble répandue dans les expressions figées. Il s'est avéré, dans un échantillon d'expressions, que seule une des formes (singulier ou pluriel) est employée. En mettant au pluriel certains mots qui sont normalement utilisés au singulier on commet une des deux fautes suivantes : soit on emploie une expression qui n'est pas communément acceptée (**tirer les diables par les queues*), soit le sens de l'expression change (*l'autre jour – les autres jours*).

Les formes temporelles ne sont pas souvent restreintes dans les expressions figées. Une exception semble être les phrases entières figées (*L'habit ne fait pas le moine*), qui se prêtent moins facilement aux changements temporels.

Comme il n'y a pas de manière systématique d'examiner les changements syntaxiques, ils sont plus difficiles à analyser. On a souvent commenté l'impossibilité de faire des transformations dans les expressions figées. Cependant, les restrictions dépendent souvent d'autres choses que du caractère de l'expression. Pour la passivation, par exemple, le verbe agentif ou statif est plus important que le sens figuré. En outre, plusieurs transformations peuvent avoir comme résultat des constructions lourdes, que ce soit une expression figée ou un syntagme libre qui fasse l'objet de la transformation.

⁴¹⁶ *Une faim de loup* – 'une faim vorace' (PR:loup).

⁴¹⁷ Voir par exemple le PR (*donner*).

Les insertions ne sont pas impossibles dans les expressions figées, mais certaines restrictions s'imposent. Les insertions métalinguistiques et les adverbes sont celles qui sont le plus facilement acceptées (*L'occasion, c'est bien connu, fait le larron, Elle a souvent d'autres chats à fouetter*). Les effacements, en revanche, peuvent provoquer la transformation d'une expression figée en une autre ou la rendre incorrecte.

3 Conditions nécessaires et suffisantes

Une question qui se pose est de savoir si les critères étudiés sont des conditions nécessaires et suffisantes (CNS) qui permettent d'identifier univoquement toutes les expressions figées. Cette question sera examinée dans le présent chapitre.

3.1 Mémorisation

Selon notre hypothèse, il est nécessaire qu'une expression figée soit mémorisée. Nous avons postulé que *l'expression figée* est une catégorie cognitive⁴¹⁸, qui existe dans la mémoire des locuteurs d'une langue. Cela explique pourquoi de nombreux linguistes⁴¹⁹ évoquent l'« intuition » en parlant de figement. Le critère de mémorisation explique également le fait que d'autres critères, à définitions opposées, arrivent à identifier les mêmes expressions figées⁴²⁰. L'identification des expressions figées étant souvent un procédé circulaire, il arrive qu'on travaille à partir d'un corpus d'exemples, suite à quoi on se prononce sur les critères. Il serait sans doute plus scientifique d'établir d'abord des critères pour ensuite, en les appliquant, identifier les expressions figées.

Après avoir postulé la nécessité du critère de mémorisation, il faut décider s'il est également *suffisant* pour identifier les expressions figées. Autrement dit – si un groupe de mots est mémorisé, les mots dans ce groupe forment-ils du coup une expression figée ? Notre réponse à cette question est *non*. Que l'on pense aux exemples évoqués par Misri (1987b:8-14) dans sa mini-enquête sur la langue des schtroumpfs⁴²¹. Dans ses dix exemples, il y a chez les informateurs un consensus sur la possibilité de remplir les blancs, même pour les suites qu'on ne classe pas volontiers comme des expressions figées. Les exemples *Qu'on ne me schtroumpf sous aucun prétexte !* et *Je ne vous cacherai pas le danger que vous schtroumpferez !* ne se trouvent pas dans les dictionnaires d'expressions figées. Les chercheurs ne les classeraient certainement pas non plus comme des expressions figées. Ils appartiennent plutôt aux collocations très fréquentes qui se retrouvent dans une zone intermédiaire entre les expressions figées et les phrases libres. Ainsi, la mémorisation identifie

⁴¹⁸ Voir 2.1 *supra*.

⁴¹⁹ Voir la fin de 1.2.4 *supra*.

⁴²⁰ Pour certains linguistes la *non-analysabilité* est un critère définitoire des expressions figées, tandis que d'autres les considèrent comme *analysables*. Voir 2.3.6 *supra*.

⁴²¹ Voir 2.1 *supra*.

des expressions figées aussi bien que d'autres suites de mots et elle n'est par conséquent pas un critère suffisant pour définir les expressions figées⁴²².

3.2 Contexte unique

Le contexte unique n'est pas un critère nécessaire pour identifier les expressions figées, puisque ce critère n'arrive à identifier qu'un type particulier d'expressions figées. Il est suffisant – s'il y a un mot à contexte unique dans un syntagme, le syntagme est forcément une expression figée.

3.3 Non-compositionnalité

En ce qui concerne la non-compositionnalité, le statut des CNS sera examiné pour chacun des notions de *non-motivation*, de *sens figuré*, d'*opacité* et d'*inanalysabilité*.

3.3.1 Non-motivation

La *non-motivation* consiste en l'impossibilité de voir la motivation derrière les mots constituant une expression. Une expression qui ne comprend que quelques motivés, n'est que partiellement motivée.

Il y a des expressions dites figées dans lesquelles les mots sont motivés (quoique le plus souvent la *motivation* n'est que partielle). Nous avons montré⁴²³ que les mots dans l'exemple *avoir les yeux plus grands que le ventre* peuvent être motivés, si le sens en est 'avoir faim'⁴²⁴. On trouve d'autres exemples dans lesquels on voit la motivation derrière les mots. Dans *ne pas bouger plus qu'une bûche*⁴²⁵, il est certainement motivé d'utiliser un mot comme « bûche », qui décrit un objet immobile. On voit très bien comment les mots constituant *montrer les griffes*⁴²⁶ contribuent au sens. Dans d'autres exemples la *motivation* est difficile à voir (que dire par exemple des mots constituant les expressions *faire long feu*⁴²⁷ ou *tourner court*⁴²⁸ ?). Cependant, nous avons constaté que la *non-motivation* n'est pas une condition nécessaire pour que les mots forment une unité qui soit une expression figée.

En revanche, la *non-motivation* doit être une condition suffisante pour qu'une expression soit figée. Il est en effet impossible de s'imaginer des groupes de mots non motivés qui ne soient pas considérés comme figés.

3.3.2 Sens figuré

En ce qui concerne le *sens figuré*, nous avons vu que cette propriété est souvent mentionnée comme un critère⁴²⁹ (ou un indice) du figement. Or, le *sens figuré* n'est une condition ni

⁴²² La haute fréquence de certaines collocations pourrait éventuellement motiver leur appartenance à la catégorie des expressions figées. Nous avons choisi d'omettre un examen de la fréquence et de son influence sur la tendance à appeler des suites courantes expressions figées.

⁴²³ Voir 2.3.3.2 *supra*.

⁴²⁴ Un sens plus général de cette expression est 'avoir des désirs plus importants que ses possibilités' (DEI:*ventre*). Même sans les métonymies aussi directes que celles du sens 'être incapable de manger autant qu'on le désirait', les mots peuvent être considérés comme motivés.

⁴²⁵ *Ne pas bouger plus qu'une bûche* – 'rester immobile' (DEI:*bûche*).

⁴²⁶ *Montrer les griffes* – 'avoir une attitude hostile' (DEI:*griffes*).

⁴²⁷ *Faire long feu* – 'manquer son but' (DEI:*feu*).

⁴²⁸ *Tourner court* – 'se terminer brutalement' (DEI:*court*).

⁴²⁹ Voir par exemple Hudson (1998:8-9).

nécessaire ni suffisante pour qu'il y ait figement. Il y a des expressions figées dans lesquelles les mots ont leur sens propre. Évidemment le terme « sens propre » est problématique, mais les expressions du type *à moi, c'est à moi, c'est à moi de* ainsi que *clair et net, sain et sauf et sûr et certain* peuvent être considérées comme étant figées aussi bien que comme ayant un sens non figuré. La même chose vaut pour *tôt ou tard*. Toutefois, il y a des expressions figées au sens figuré, par exemple *couvrir quelqu'un de boue*⁴³⁰ ou *mettre le doigt sur la plaie*⁴³¹. Certaines expressions peuvent être au sens figuré ou au sens propre, selon le contexte. Citons à titre d'exemples *le nez en l'air*⁴³², *ouvrir la bouche*⁴³³ et *prendre une veste*.

On peut utiliser une langue imagée sans pour autant se servir d'expressions figées. Que l'on pense aux poètes créant des images qui ne sont pas forcément employées ailleurs. On voit dans le poème « Obsession » de Baudelaire, l'emploi d'une langue imagée mais qui ne contient pas pour autant d'expressions figées mémorisées⁴³⁴ :

*Grands bois, vous m'effrayez comme des cathédrales ;
Vous hurlez comme l'orgue ; et dans nos cœurs maudits,
Chambres d'éternel deuil où vibrent de vieux râles,
Répondent les échos de vos De profundis.*
(Baudelaire 1964:96)

Dans la langue quotidienne il n'est pas rare que l'on utilise une langue imagée sans qu'il y ait de figement. L'exemple suivant, où il s'agit de sport automobile, montre un usage figuré du mot « gibier » qui ne fait pas partie d'une expression figée :

*Adversaire résolu du pire. Question de tempérament. De tempérament de champion. Une gâchette facile, oui, mais uniquement lorsque le **gibier** est d'importance. Le reste ne l'intéresse que médiocrement. Eric Geboers, l'homme du nord (du pays) s'est mis à l'affût d'un gros **gibier**. (SO880401)*

Vu que de nombreux chercheurs lui donnent un statut de critère décisif et qu'il semble être un trait pertinent des expressions figées, nous proposons de l'appeler *indice* de figement.

3.3.3 Opacité

Une expression opaque est impossible à comprendre pour un locuteur qui ne connaît pas le sens particulier de l'expression, tel qu'il est défini par l'usage et la convention. Étant donné que la variation entre les locuteurs en ce qui concerne la connaissance d'expressions peut être très grande, l'*opacité* est une des conditions les plus difficiles à décrire. Or, on peut estimer que certaines expressions sont plus opaques que d'autres.

L'*opacité*, telle que nous l'avons définie, n'est pas une condition nécessaire pour qu'une expression soit figée, puisqu'il y a des expressions (plus ou moins) transparentes, qui sont

⁴³⁰ *Couvrir quelqu'un de boue* – 'le déshonorer' (DEI:boue).

⁴³¹ *Mettre le doigt sur la plaie* – 'indiquer clairement la cause d'un mal' (DEI:plaie).

⁴³² *Le nez en l'air* – 'sans faire attention' (DEI:nez).

⁴³³ *Ouvrir la bouche* – 'commencer à parler' (DEI:bouche).

⁴³⁴ Il est vrai que des poèmes ou titres de livres etc. peuvent accueillir le statut d'expressions figées, dans la mesure où ils forment des expressions mémorisées et connues par les locuteurs d'une langue. Sullet-Nylander (1998:210) appelle ce genre d'expressions des « figements culturels ». Voir 2.5.4 *supra*.

considérées comme figées. Ainsi, nous supposons que des expressions telles que *montrer les griffes* et *couvrir quelqu'un de boue* sont transparentes pour de nombreux locuteurs qui ne les ont pas rencontrées avant, tandis que les expressions *dorer la pilule à quelqu'un*⁴³⁵, *casser sa pipe*⁴³⁶, *être noir*⁴³⁷ et *être gris*⁴³⁸ sont plus difficiles à interpréter.

Une expression qui, sans contexte, resterait opaque pour les francophones qui ne l'ont pas entendue avant doit, nous semble-t-il, être une expression figée, dont l'usage est devenu conventionnel. Dans ces conditions, l'*opacité* est une condition suffisante pour qu'une expression soit une expression figée. Or, vu les difficultés de décider de ce critère, il est difficilement applicable.

3.3.4 Inanalysabilité

Une expression est analysable si on arrive à déterminer la contribution de telle ou telle partie dans la suite de mots qu'elle constitue. L'*inanalysabilité* n'est pas une condition nécessaire dans une définition des expressions figées puisqu'il y a des expressions figées qui sont analysables. Que l'on pense aux expressions comme *la montagne qui accouche d'une souris* ou *ventre à terre*. Mis en rapport avec une bête comme la souris, un mot comme *montagne* représente quelque chose de grand. On comprend ainsi, à l'intermédiaire d'une interprétation plus générale, que « montagne » peut faire allusion à un grand projet, ou à un projet ambitieux. Si, en plus, cette grande montagne « accouche », il est normal que l'on s'attende à une progéniture plus grande qu'une souris. L'interprétation « qqch de grand engendre qqch de petit » rend compréhensible que cette petite souris représente quelque chose de décevant, vu que sa taille ne correspond pas au résultat voulu ou attendu.

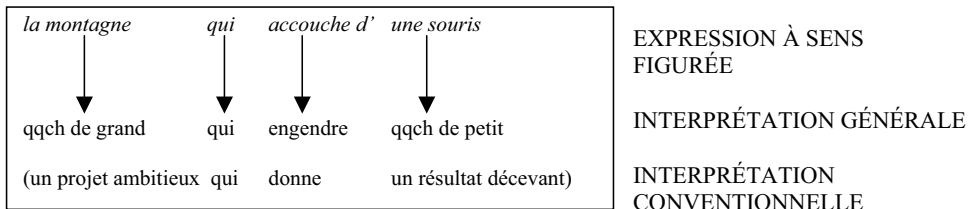


Figure 21 : L'analysabilité de l'expression figée « la montagne qui accouche d'une souris ».

La signification des différentes parties est également claire dans une expression comme *ventre à terre*. En fait, la préposition *à* est la seule partie à avoir un sens assez général pour pouvoir poser problème. L'analysabilité de l'expression en question n'est pas problématique.

⁴³⁵ *Dorer la pilule à quelqu'un* – 'le mystifier' (DEI:pilule).

⁴³⁶ *Casser sa pipe* – 'mourir' (DEI:pipe).

⁴³⁷ *Être noir* – 'être ivre' (DEI:noir).

⁴³⁸ *Être gris* – 'être à moitié ivre' (DEI:gris).

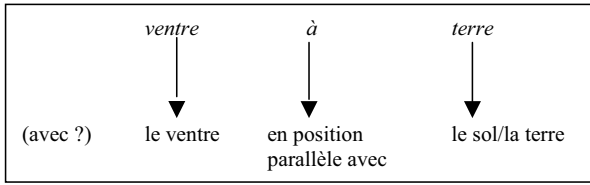


Figure 22 : L'analysabilité de l'expression « ventre à terre ».

Force est de constater que les suites inanalysables doivent constituer des expressions figées. L'*inanalysabilité* est donc une condition suffisante.

3.4 Syntaxe marquée

Ayant observé l'existence des expressions figées avec une syntaxe parfaitement normale⁴³⁹, nous concluons qu'une syntaxe marquée n'est pas une condition nécessaire pour qu'une expression soit figée. Des expressions telles que *mordre la poussière* ou *couvrir quelqu'un de boue* ne diffèrent pas syntaxiquement de suites engendrées librement.

Les limites entre une syntaxe « normale » et une syntaxe marquée étant difficiles à établir, l'emploi d'une *échelle syntaxique* est pertinent pour illustrer les rapports entre la syntaxe marquée et les expressions figées. Bien qu'on puisse, dans certains cas, utiliser une syntaxe qui s'éloigne des normes⁴⁴⁰, sans qu'il soit forcément question d'un figement, nous dirons que la syntaxe marquée est souvent pertinente pour le figement. Une syntaxe marquée n'est ainsi ni une condition suffisante ni une condition nécessaire pour identifier une expression figée. Pourtant, elle est souvent un *indice* de figement.

3.5 Blocage lexical

Dans une expression concernée par un blocage lexical, il est impossible de remplacer un mot par un autre, même là où, selon les règles grammaticales, cela devrait être possible.

Le blocage lexical est forcément quelque chose qui concerne toutes les expressions figées. Il est *nécessaire* pour qu'une suite de mots soit une expression figée. Certaines expressions ont des variantes lexicales, comme dans *blanc comme SN*, où le SN peut être *un cachet d'aspirine*, *un linge* ou *neige*, mais, à part ces variantes, l'expression n'est connue sous aucune autre forme.

Le *défigement* consiste à changer une expression figée de façon à ce qu'on soit conscient du changement et reconnaisse l'expression d'origine. Le procédé de défigement confirme plutôt que contredit l'existence et la pertinence du blocage lexical.

Si, pour une expression donnée, il n'y a aucune commutation acceptée (sauf celles qui dépendent du contexte uniquement), elle doit être figée. Il suffit qu'il y ait blocage lexical, pour qu'il y ait figement. Le critère de blocage lexical est ainsi une condition tant nécessaire que suffisante.

⁴³⁹ Voir 2.4 *supra*.

⁴⁴⁰ Voir 2.4.3 *supra*, et les idées de G.Gross (1996:2).

3.6 Blocage grammatical

Le blocage grammatical est constitué par l'impossibilité de modifier les mots d'un syntagme. Ainsi, les changements de genre, de nombre ou de temps sont impossibles dans un syntagme soumis au blocage grammatical. Il est également impossible d'effectuer des transformations (relativisation, passivation ou pronominalisation) ou de changer l'ordre des mots dans le syntagme en question.

Il y a une certaine flexibilité dans de nombreuses expressions figées. À l'instar du critère de syntaxe marquée, le critère de blocage grammatical est plutôt une question de degré. Ainsi, on peut constater avec Fraser (1970:39) qu'il est possible d'établir une hiérarchie et de diviser les expressions figées en catégories selon leur flexibilité. Or, le rapport entre figement et blocage grammatical ne semble pas être aussi intime que le rapport entre figement et syntaxe marquée. Il peut y avoir d'autres raisons que le figement (dans le sens cognitif que nous attribuons au terme) qui restreignent les possibilités de modifier une suite de mots⁴⁴¹. Un manque de flexibilité dans une suite de mots n'indique pas automatiquement que nous ayons affaire à une expression figée.

Le blocage grammatical n'est ni une condition nécessaire, ni une condition suffisante pour le figement, tel que nous l'avons défini. Cependant, on constate un manque de flexibilité dans de nombreuses expressions figées⁴⁴². Nous proposons de parler du blocage grammatical en termes d'*indice* de figement.

3.7 Résumé

Les conditions nécessaires et suffisantes sont difficiles à établir pour certains des critères (le critère d'*opacité*, par exemple), tandis que d'autres se laissent facilement décrire en termes de conditions nécessaires et/ou suffisantes (comme le critère de contexte unique). En ce qui concerne les critères de syntaxe marquée et de blocage grammatical, ils sont souvent des *indices* de figement, même s'il n'y a pas de rapport absolu entre ces propriétés et le figement. Hudson (1998:8-9) classe les contraintes syntaxiques inattendues parmi les *critères de variation*, qui ne sont que des symptômes de figement.

Nous pouvons résumer notre analyse de la manière suivante :

Critère	Condition nécessaire	Condition suffisante	Indice
<i>mémorisation</i>	+	-	
<i>contexte unique</i>	-	+	
<i>non-compositionnalité</i> :			
• <i>non-motivation</i>	-	+	
• <i>sens figuré</i>	-	-	<i>indice</i>
• <i>opacité</i>	-	+	
• <i>inanalysabilité</i>	-	+	
<i>syntaxe marquée</i>	-	-	<i>indice</i>
<i>blocage lexical</i>	+	+	
<i>blocage grammatical</i>	-	-	<i>indice</i>

Tableau 6. Résumé schématique des CNS des critères examinés.

⁴⁴¹ L'impossibilité de mettre une forme au passif peut, par exemple, dépendre du verbe. Voir 2.6.2.1.1 *supra*.

⁴⁴² La plupart des expressions figées sont inflexibles au niveau morphologique. Voir 2.6.1 *supra*.

Il n'y a que le critère de blocage lexical qui soit aussi bien nécessaire que suffisant pour définir les expressions figées. Pourtant les critères examinés semblent, d'une manière ou d'une autre, tous pertinents pour la notion de figement.

Dans le chapitre 5, nous examinerons les possibilités d'organiser les critères d'expressions figées en *ressemblance de famille* ainsi que l'éventuelle pertinence de ce concept.

4 Rapports entre les critères de figement examinés

Nous nous proposons de faire une analyse générale des relations entre les critères analysés dans les chapitres précédents. Malgré la simplicité apparente du point de départ, nous arriverons à la fin, en élargissant l'analyse critère par critère, à une description plus complexe et plus proche de la réalité linguistique telle qu'elle se présente dans l'interaction des expressions figées et de la syntaxe libre.

Nous décrirons leurs relations critère par critère, ce qui explique l'inégalité de longueur des différentes sections de ce chapitre. Afin d'illustrer leur interaction, nous proposons une représentation schématique des critères avec des représentations graphiques d'ensembles d'expressions, formés par l'application du critère en question⁴⁴³.

L'application de deux critères peut avoir pour résultat l'identification des mêmes expressions figées. Dans ce cas, il y a une *intersection* où les deux ensembles se chevauchent. Les expressions figées identifiables par seulement un des critères seront incluses dans l'ensemble formé par l'application du critère en question mais en dehors de l'intersection. Lorsqu'il y a *identité*, les critères examinés identifient exactement les mêmes expressions et il n'y aura pas d'expression en dehors de l'intersection. Quand les expressions identifiées par l'application d'un critère sont également complètement incluses dans l'ensemble formé par l'application d'un autre, on identifie un *sous-ensemble*.

En ce qui concerne le blocage grammatical, nous nous concentrerons dans le présent chapitre sur le blocage morphologique (blocage de genre, nombre et temps). Pour les autres cas de blocage grammatical (transformations, insertions, effacements et permutations), il nous semble plus difficile de dire quelque chose de définitif sur les possibilités ou non d'effectuer des changements dans des comparaisons de ce type. Une difficulté particulièrement saillante lors d'une analyse du blocage morphologique est que les expressions figées n'ont pas toutes la même structure syntaxique. Une étude comparative entre le blocage grammatical de différentes expressions figées est ainsi difficile à entreprendre.

⁴⁴³ Selon le Chapitre 3, toutes les propriétés examinées n'ont pas le statut de critère. Cela n'est pas indiqué dans les figures de ce chapitre.

4.1 Rapport entre mémorisation et les autres critères

La mémorisation est une condition nécessaire pour qu'une expression soit classée comme figée⁴⁴⁴. Ainsi toutes les expressions figées possibles à identifier à l'aide d'un critère quelconque sont mémorisées. Dans l'ensemble des expressions classifiées comme figées à l'aide du critère de mémorisation sont également inclus tous les ensembles d'expressions identifiées comme figées à l'aide d'autres critères, comme le montre la figure 23.

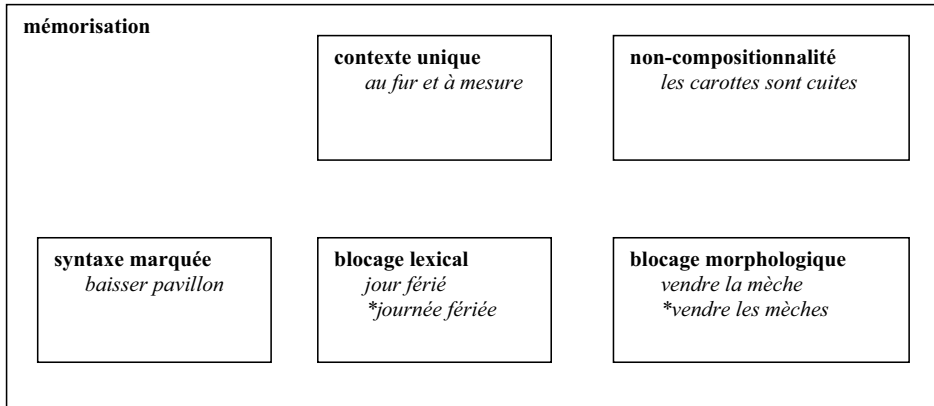


Figure 23. Le rapport entre la mémorisation et les autres critères.

4.2 Rapport entre contexte unique et les autres critères

4.2.1 Rapport entre contexte unique et non-compositionnalité

Ayant déjà montré l'utilité d'une distinction entre divers aspects de la non-compositionnalité, nous tenons toujours compte des quatre notions de *non-motivation*, de *sens figuré*, d'*opacité* et d'*inanalysabilité*. Si nous avons choisi de traiter toutes ces notions sous la même rubrique, même après avoir constaté les différences qui existent entre elles, c'est parce qu'il n'est pas rare que d'autres chercheurs les considèrent comme inhérentes à la définition de la non-compositionnalité. Nous examinerons ainsi le rapport entre le contexte unique et chacune des notions couvertes par les termes *non-motivation*, *sens figuré*, *opacité* et *inanalysabilité*.

4.2.1.1 Rapport entre contexte unique et non-motivation

Un mot employé uniquement dans une expression à contexte unique⁴⁴⁵ (*fur*, *lurette*, *us*), a-t-il un sens indépendant (dans une perspective synchronique) et dans quelle mesure contribue-t-il au sens de l'ensemble d'une expression figée ? Autrement dit, dans quelle mesure le mot est-il *motivé*⁴⁴⁶ dans l'expression en question ? Nous cherchons donc à savoir comment interagissent les deux critères de contexte unique et de *non-motivation*.

⁴⁴⁴ Voir Chapitre 3 *supra*.

⁴⁴⁵ Voir *supra* 2.2 pour une définition de *contexte unique*.

⁴⁴⁶ Pour notre emploi du terme *motivé*, voir 2.3.2 *supra*.

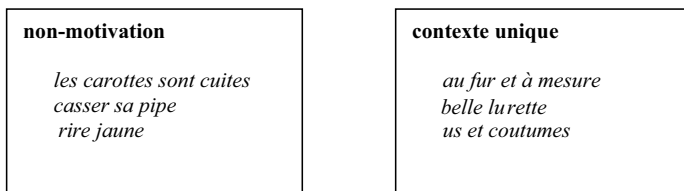


Figure 24. Exemples d'expressions identifiées par les critères de non-motivation et de contexte unique.

Les expressions identifiées par le critère de contexte unique peuvent être divisées en deux groupes, celles à thèmes uniques (*au fur et à mesure*) et celles à formes uniques (*à la sauvette*).

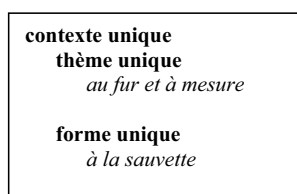


Figure 25. Le contexte unique se divise en deux groupes.

Le sens d'un mot à contexte unique à thème unique (*fur*) est normalement difficile à définir et l'étymologie du mot n'est pas connue par le locuteur du français moderne. Les expressions à thème unique sont donc non motivées. Elles se situent ainsi simultanément dans les deux ensembles formés par l'application des critères de *non-motivation* et de *contexte unique* (à thème unique). Les deux ensembles d'expressions identifiées par les critères en question se superposent.

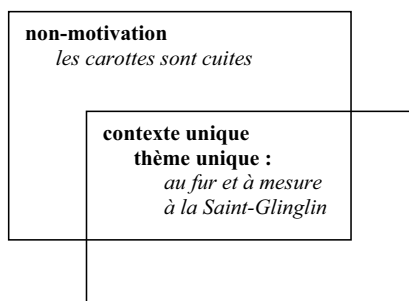


Figure 26. Le rapport entre la non-motivation et le thème unique du contexte unique.

Pour ce qui est des mots dans les expressions figées à formes uniques (*à tâtons*, *à la sauvette*), leurs sens respectifs contribuent au sens du tout dans les expressions dont ils font partie, ce qui veut dire qu'ils sont motivés. Ainsi, les expressions figées à formes uniques ne tombent pas sous le critère de *non-motivation*, mais elles sont identifiables à l'aide du critère de *contexte unique*. Elles sont incluses dans l'ensemble créé par le critère de *contexte unique*, mais exclues de celui de *non-motivation*.

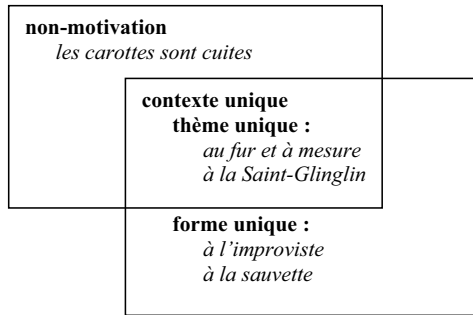


Figure 27. Le rapport entre la non-motivation et le contexte unique.

Il ressort de cette analyse que les deux critères de *non-motivation* et de *contexte unique* ne se recouvrent que partiellement.

Quant à la *non-motivation*, on notera que la division en quatre niveaux de description, c'est-à-dire les niveaux *syntactique*, *lexicale*, *sémantique* et *pragmatique*, introduite dans le Chapitre 2⁴⁴⁷, peut toujours servir de point de départ pour faciliter la présentation. Il y a un lien entre le critère de *contexte unique* et la *non-motivation* au niveau lexical. Ce lien ressort plus clairement lorsqu'il est explicité dans une représentation graphique. Il y a identité entre la *non-motivation* du niveau lexical et le thème unique (*au fur et à mesure*) du critère de contexte unique.

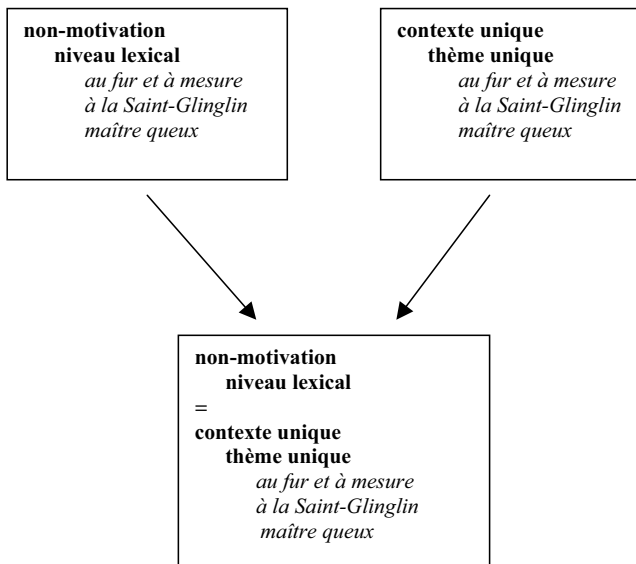


Figure 28. Le rapport entre la non-motivation du niveau lexical et le thème unique (identité).

⁴⁴⁷ Voir *supra* 2.3.3.

Ayant examiné le critère de *contexte unique* et sa relation à *la non-motivation*, nous passons maintenant au critère de contextes *limités*. Certaines expressions figées identifiées par le critère de contextes limités contiennent des mots motivés. Les mots dans des expressions comme *jouer son va-tout* et *vin résiné* sont motivés dans ces contextes. En revanche, les expressions *il y a belle lurette*, *des clopinettes* et *faire la nique à qqn* contiennent des mots à contextes limités qui ne sont pas motivés, parce qu'ils n'ont pas de sens connu qui contribue au sens de l'expression figée dont ils font partie. La relation entre les critères de contextes limités et de *non-motivation* peut être représentée par des ensembles qui se chevauchent.

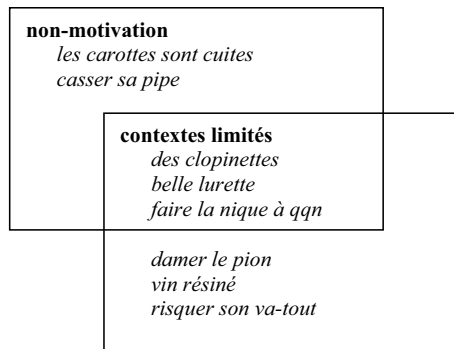


Figure 29. Le rapport entre la non-motivation et les contextes limités.

4.2.1.2 Rapport entre contexte unique et sens figuré

Parmi les expressions figées que nous avons examinées dans le présent travail, on trouve celles dont le sens est figuré (*avoir les yeux plus grands que le ventre*, *marcher sur des œufs*) et celles qui gardent leur sens propre (*siège éjectable*, *tôt ou tard*). En ce qui concerne les expressions à contexte unique, on retrouve parmi elles des expressions des deux types. Dans la plupart des cas il est difficile d'établir, sans contexte, quel est le sens actuel de l'expression employée.

Les deux exemples *siège éjectable* et *à reculons* s'emploient normalement au sens propre. L'expression à contexte unique *à la Saint-Glinglin* a un sens figuré. Il y a une intersection des ensembles constitués par les expressions repérées par l'indice *sens figuré* et ceux constitués par les expressions identifiées par le critère de *contexte unique*.

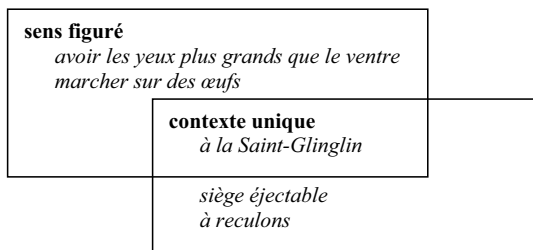


Figure 30. Le rapport entre le sens figuré et contexte unique.

Tout parmi les thèmes uniques (*au fur et à mesure, eau de Seltz*) que parmi les formes uniques (*à la sauvette, siège éjectable*) peut-on retrouver des expressions qui s'emploient au sens figuré ou au sens propre :

Sens normalement utilisé:		
	Sens propre	Sens figuré
Thème unique	<i>eau de Seltz</i>	<i>à tire-larigot</i>
Forme unique	<i>siège éjectable</i>	<i>mi-figue, mi-raisin</i>

Le rapport entre le *contexte unique* et le *sens figuré* est arbitraire puisque toutes les combinaisons sont possibles.

4.2.1.3 Rapport entre contexte unique et opacité

Comme nous venons de le voir dans la figure 28, le rapport entre le thème unique et la *non-motivation* au niveau lexical (*au fur et à mesure*) d'une expression est tel que les ensembles des expressions dénotées par ces termes se recouvrent entièrement. Si la motivation des mots des expressions figées à thèmes uniques est difficile à voir, il est également difficile de connaître le sens de l'expression. Il y a ainsi également un rapport très fort entre l'*opacité* (*les carottes sont cuites, casser sa pipe*) et le thème unique (*au fur et à mesure, avoir maille à partir*). Pourtant, les expressions figées identifiables à l'aide du critère de contexte unique (*siège éjectable*) sont parfois transparentes. Parmi celles-là, la plupart sont des formes uniques.

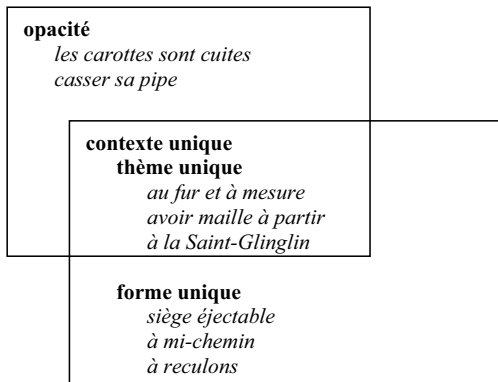


Figure 31. Le rapport entre l'opacité et le contexte unique.

Mais comme il ressort de la figure 31, il y a des expressions opaques (*les carottes sont cuites, casser sa pipe*) qui ne sont pas des expressions à contexte unique. Le rapport entre l'*opacité* et le *contexte unique* à thème unique n'est pas absolu, puisque les deux ensembles formés par l'application de ces critères ne coïncident pas.

4.2.1.4 Rapport entre contexte unique et inanalysabilité

La plupart des expressions à contexte unique sont analysables. Dans l'expression à contexte unique *sans barguigner*, il est clair que *sans* veut toujours dire *sans* et que le verbe porte un sens à peu près équivalent à *hésiter*, même si les deux verbes ne s'utilisent pas dans les mêmes contextes. Dans *à huis clos*, on voit également quelle est la signification de chaque partie. Le fait que *huis* dans le sens de 'porte' est vieilli n'empêche pas que les locuteurs francophones d'aujourd'hui connaissent ce sens. De nombreuses expressions à forme unique ont la forme syntaxique PRÉP. + ART. + FORME UNIQUE (+ PRÉP) (*à l'instar de*, *à l'insu de*, *à la sauvette*) et sont ainsi analysables. Il y a également des expressions inanalysables (*belle lurette*, *tout de go*) parmi les expressions à contexte unique, surtout parmi celles à thème unique, mais il n'y a pas de lien systématique entre le *contexte unique* et l'*inanalysabilité*.



Figure 32. Le rapport entre l'inanalysabilité et le contexte unique

4.2.2 Rapport entre contexte unique et syntaxe marquée

Il semble logique de supposer que les expressions à contexte unique suivent leurs propres règles de syntaxe, puisqu'elles sont justement uniques. Cependant, les catégories grammaticales ou fonctions syntaxiques ne posent la plupart du temps pas de problème et les règles sont loin d'être toujours violées. Ainsi, nous avons vu⁴⁴⁸ des adjectifs qui se rapportent à un seul substantif : *ouvrable* (*jour ouvrable*) et *aquilin* (*nez aquilin*), pour en mentionner deux exemples. Il y a des adjectifs de ce genre du type *thème unique* (*aquilin* dans *nez aquilin*) ainsi que du type *forme unique* (*ouvrable* dans *jour ouvrable*). Ce qu'il importe de noter ici, c'est que malgré le caractère très restrictif de leurs emplois et le fait que la plupart soient des hapax dans le corpus dépouillé, la suite SUBSTANTIF + ÉPITHÈTE est parfaitement normale en français⁴⁴⁹.

Or, parmi les expressions à contexte unique sont également attestées des exceptions aux règles syntaxiques. Citons à titre d'exemple *avoir maille à partir avec qqn*, expression dans laquelle le mot *maille* se trouve sans déterminant. Cela est un trait qui peut être caractérisé comme appartenant à une syntaxe marquée. Dans *sans coup férir*, l'ordre des mots n'est guère habituel et il n'y a pas de déterminant devant le substantif *coup*. D'autres exemples d'expressions à contexte unique sont *d'ores et déjà* et *à la queue leu leu*. Pour ces deux

⁴⁴⁸ *Supra* 2.2.

⁴⁴⁹ Cf. un extrait de « *Jabberwocky* » (Lewis Carroll) :

Twas brillig and the slithy toves

Did gyre and gimble in the wabe.

Ce poème très connu est un exemple type du fait qu'il est, dans une large mesure, possible d'identifier les catégories grammaticales même lorsque tous les mots ne sont pas connus, tant que les formes des mots sont toutes conformes à des structures connues.

expressions, la syntaxe est en effet bizarre, mais notre conclusion est pourtant que le rapport entre le contexte unique et la syntaxe marquée n'est pas systématique. En jetant un regard sur l'échelle syntaxique présentée dans le Chapitre 2, nous pouvons constater que les expressions à contexte unique y sont représentées tout au long de l'échelle.

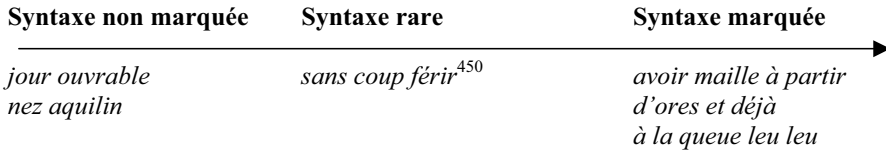


Figure 33. Les expressions à contexte unique sur l'échelle de la syntaxe.

Les expressions à contexte unique (*d'ores et déjà*) dont nous classons la syntaxe comme marquée ou rare ne sont pas nombreuses. À part les exemples que nous venons de citer (*sans coup férir*, *d'ores et déjà*, *à la queue leu leu* et *avoir maille à partir*) il n'y a, dans la liste que nous avons établie, que l'expression *tout de go* que nous jugerons comme étant marquée.

Ce que nous venons de constater est résumé graphiquement dans la figure 34.

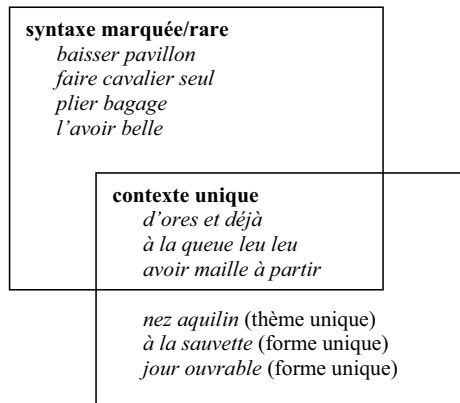


Figure 34. Le rapport entre le contexte unique et la syntaxe marquée.

Les formes uniques (*à la sauvette*, *jour ouvrable*) semblent suivre les règles syntaxiques plus souvent que les thèmes uniques (*d'ores et déjà*, *à la queue leu leu*, *avoir maille à partir*)⁴⁵¹.

Parmi les expressions à contexte unique il y a donc des cas de syntaxe non marquée aussi bien que de syntaxe marquée. Il importe également d'examiner si les expressions à contextes limités (*bon gré mal gré*) suivent dans une plus large mesure que les expressions à contexte unique les règles syntaxiques. C'est en effet le cas des exemples que nous avons pu relever. Les mots à contextes limités dans les expressions suivantes ont un emploi restreint à un nombre limité d'expressions, mais ne présentent pas d'écart au niveau syntaxique : *de*

⁴⁵⁰ Cf. *sans rien faire* et *sans mot dire*.

⁴⁵¹ Si les expressions figées à thèmes uniques ont plus souvent une syntaxe marquée que d'autres expressions figées, une raison possible en est qu'elles ont longtemps existé sous la même forme et qu'il existe parmi celles-ci des expressions dont le degré de figement est très élevé.

bon/mauvais aloi, sans/ne pas barguigner, jouer/risquer son va-tout, bouche/gueule bée et à bon/mauvais/mon escient.

On trouve aussi, parmi les expressions à contextes limités, des constructions moins courantes. Un exemple en est l'expression *bon gré mal gré*. Il est intéressant de noter que cette construction, avec les adjectifs *bon* et *mal* (*bon N mal N*), n'est attestée dans notre corpus qu'avec les deux substantifs *gré* et *an*⁴⁵².

Si l'expression *bon an mal an*⁴⁵³ est repérable à l'aide de la syntaxe marquée, elle n'est pas pour autant l'attestation d'une expression à contextes limités (*bon gré mal gré*). Tout comme la relation entre le contexte unique et la syntaxe marquée, la relation entre le critère de contextes limités et la syntaxe marquée n'est pas systématique. Une représentation graphique montre que les ensembles formés par les expressions identifiées par ces deux critères ne se recouvrent que partiellement.

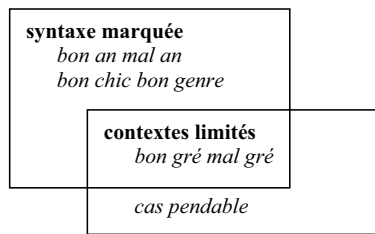


Figure 35. Le rapport entre les contextes limités et la syntaxe marquée.

Nous avons vu que l'exemple *bon gré mal gré* s'écarte des règles, et que la construction *bon N mal N* n'est pas très productive. L'absence d'article devant le nom peut être considéré comme l'effet d'une syntaxe marquée⁴⁵⁴. De même, nous pouvons classer les exemples *prêter main-forte* et *chercher noise* comme marquées en ce qui concerne la syntaxe. Cependant, à l'instar des exemples d'expressions à contexte unique, les expressions à contextes limités suivent souvent les règles syntaxiques et font partie de constructions productives.

La construction *de bon N* est certes productive. Pourtant, plusieurs types de cette construction contiennent des mots à contextes limités. Citons à titre d'exemples les expressions *de bon acabit*, *de bon aloi* et *de bon gré*. Dans notre corpus, les deux dernières s'emploient également avec l'adjectif péjoratif *mauvais* dans *de mauvais aloi* et *de mauvais gré*⁴⁵⁵. Il y a d'autres mots dans le corpus qui s'emploient dans ces constructions, mais les variantes ne sont pas très nombreuses. Les exemples attestés plus de deux fois dans notre corpus sont⁴⁵⁶ :

⁴⁵² Il y a d'autres constructions avec une syntaxe similaire où apparaît l'adjectif *bon*, par exemple *bon chic bon genre* ('se dit péjorativement d'une personne distinguée', DEI:*chic*) et à *bon chat bon rat*.

⁴⁵³ *Bon an mal an* – 'en faisant la moyenne entre les bonnes et les mauvaises années' (PR:*an*).

⁴⁵⁴ Voir 2.4.1 *supra*.

⁴⁵⁵ La forme comparative *meilleur* est employée dans *de meilleure qualité*. Une forme péjorative est également attestée plus de deux fois dans *de mauvais goût* et *de mauvais temps*.

⁴⁵⁶ D'autres occurrences, attestées une ou deux fois, sont *de bon accueil*, *de bon cœur*, *de bonne confirmation*, *de bon gars*, *de bon gré*, *de bon héritage*, *de bon niveau*, *de bon sang*, *de bon ton*, *de bonne bourgeoisie*, *de bonne chaire*, *de bonne chance*, *de bonne écoute*, *de bonne encre*, *de bonne facture*, *de bonne famille*, *de bonne fin*, *de bonne grâce*, *de bonne humeur*, *de bonne manière*, *de bonne pratique*, *de bonne protection*, *de bonne rigolade*, *de bonne technologie*, *de bonne tenue* et *de bonne vie*.

de bon aloi (4)
de bon augure (4)
de bon goût (3)
de bon nombre (6)
[réputation] de bon payeur (3, tous avec *réputation*)
de bon sens (7)
de bon ton (4)
[relations] de bon voisinage (7, dont 3 avec *relations*)

et au féminin :

de bonne conduite (3)
de bonne foi (15)
de bonne guerre (3)
de bonne heure (7)
de bonne qualité (9)
de bonne source (5)
de bonne volonté (27)

De bon N est, évidemment, une construction très courante en français moderne et dans laquelle le N peut être représenté en principe par n'importe quel substantif. Mais est-ce un hasard si plusieurs des variantes énumérées ci-dessus sont citées dans les dictionnaires et si plusieurs sont également des expressions à contextes limités ? Après consultation du PR, du DEI et de FO, on constate que parmi les 15 exemples les plus courants dans le corpus (attestés plus de deux fois) il n'y en a que trois qui ne sont mentionnés dans aucun de ces dictionnaires, à savoir *de bon payeur*, *de bon sens* et *de bonne conduite*. Que les expressions avec des mots à contextes limités apparaissent dans les dictionnaires n'étonne guère. Il est également compréhensible que l'on mentionne des expressions dont le sens est moins transparent (comme *de bonne foi*⁴⁵⁷, *de bonne guerre*⁴⁵⁸ et *de bonne heure*⁴⁵⁹). *De bon nombre* est cité uniquement dans le dictionnaire bilingue, peut-être en raison de la grande différence qui existe entre le français et le suédois pour exprimer une quantité importante. Ce qui étonne le plus, vu que cette expression est tout à fait transparente, est l'apparition de *relations de bon voisinage*, citée uniquement dans le dictionnaire bilingue. Cependant, le nombre d'occurrences de cette expression dans notre corpus est assez élevé. Elle appartient aux expressions qui ne se laisse pas facilement ranger dans l'une ou l'autre des catégories *figées* ou *libres*.

4.2.3 Rapport entre contexte unique et blocage lexical

Le blocage lexical est une condition nécessaire et suffisante pour qu'une expression soit considérée comme figée⁴⁶⁰. On pourrait ainsi être tenté de l'omettre de notre analyse des rapports entre les critères que nous sommes en train de faire et de dire que la relation entre le

⁴⁵⁷ *De bonne foi* – 'par excès de confiance' (DEI:foi).

⁴⁵⁸ *De bonne guerre* – 'légitimement' (DEI:guerre).

⁴⁵⁹ *De bonne heure* – 'tôt' (DEI:heure).

⁴⁶⁰ Voir chapitre 3 *supra*.

blocage lexical et les autres critères est toujours la même : les expressions figées concernées par tel ou tel critère sont toutes concernées de la même manière par le critère de blocage lexical. Or, le critère de blocage lexical est assez complexe, vu que les expressions figées ne sont pas bloquées de la même manière. Quoi qu'il en soit, les commutations qui se laissent faire dans les expressions figées ne sont que rarement libres. Le plus souvent, il s'agit de quelques variantes d'une expression figée, si celle-ci contient des mots commutables. À part les variantes, il y a blocage lexical.

Le rapport entre contexte unique (*d'ores et déjà, au fur et à mesure*) et blocage lexical est forcément très étroit, puisque ni les thèmes uniques (*au fur et à mesure*) ni les formes uniques (*à la sauvette*) ne sont commutables avec d'autres mots⁴⁶¹. Par conséquent, les expressions à contexte unique font toutes partie de l'ensemble des expressions identifiées par le critère de blocage lexical, l'inverse n'étant pas vrai (il y a d'autres expressions que celles à contexte unique qui sont bloquées).

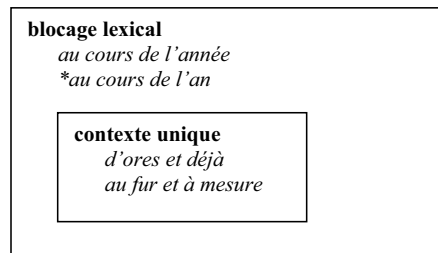


Figure 36. *Le rapport entre le blocage lexical et le contexte unique.*

Les expressions identifiées par le critère de contexte unique constituent un sous-ensemble de celles identifiées par le blocage lexical, puisqu'il est question d'un blocage total. Aucune commutation n'est possible pour les mots à contexte unique. Il existe pourtant une exception : le procédé de défigement⁴⁶². Plutôt que de cacher le caractère figé d'une expression, cette possibilité de jouer avec la langue le met en évidence. Les mots à contexte unique se prêtent bien à ce jeu, étant donné qu'on ne fait allusion qu'à une expression imaginable. Les défigements des expressions à contexte unique sont sûrement recherchés pour créer un effet, et le locuteur qui les emploie est probablement très conscient de l'expression originale, ce qui distingue un *défigement* d'une variante communément utilisée de l'expression originale. Nous avons vu un exemple paronymique dans DEL : *dans ma Ford intérieur*⁴⁶³.

L'emploi des mots à contextes *limités* (*bon gré mal gré*) n'est pas restreint dans la même mesure que celui des mots à contexte unique (*au fur et à mesure*), et leur relation avec le blocage lexical ne ressort pas aussi clairement. Dans une expression soumise au blocage lexical total, aucun mot ne peut être remplacé par un autre. Cela est le cas dans les expressions à contexte unique. Dans les expressions à contextes limités la situation est toute autre. Puisque les mots à contextes limités se retrouvent souvent à côté de mots grammaticaux, ils se

⁴⁶¹ Rappelons que si les mots ne sont pas commutables, cela peut s'expliquer par des raisons diverses : soit l'expression devient incompréhensible, soit le sens change, soit l'expression reste compréhensible, mais n'est plus une expression figée conventionnelle. Voir 2.5 *supra*.

⁴⁶² Voir 2.5.4 *supra*.

⁴⁶³ Cet exemple est qualifié de « plaisanterie par à-peu-près » (DEL:*for*).

remplacent facilement par d'autres mots. Considérons par exemple les expressions à contextes limités *de bon aloi*, *à bon escient*, *avoir la berlue* et *faire du rase-mottes*. Il est clair que les mots *aloi*, *escient*, *berlue* et *du rase-mottes* peuvent commuter avec d'autres mots. Il est également possible de garder les mots à contextes limités et de changer le reste de l'expression. Jusqu'ici, les expressions à contextes limités ne semblent donc généralement pas soumises au blocage lexical, même si certaines peuvent l'être. Comme nous l'avons vu⁴⁶⁴, le seul mot qui puisse être remplacé par le mot à contexte unique *gré* dans l'expression *bon gré mal gré* est *an*. Certaines expressions à contextes limités présentent donc plus de deux variantes, tandis que d'autres n'existent que dans deux expressions. Ainsi, les expressions *de gré ou de force* et *savoir gré* sont soumises au blocage lexical puisqu'elles n'ont pas de variantes. L'expression à contexte limité *belle lurette* ne se retrouve que dans trois combinaisons : *il y a/voici* et *depuis belle lurette*. Cependant, la liaison entre le blocage lexical et le critère de contextes limités n'est pas aussi forte que celle entre le blocage lexical et le critère de contexte unique. Il existe en effet des possibilités de commutations, même si les possibilités de substitution sont restreintes.

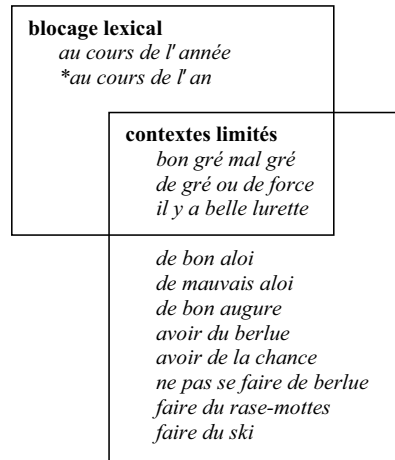


Figure 37. Le rapport entre le blocage lexical et les contextes limités.

4.2.4 Rapport entre contexte unique et blocage morphologique

Il ressort des analyses du Chapitre 2 que les expressions à contexte unique sont inflexibles à un très haut degré. En conséquence, elles sont soumises au blocage grammatical. Ici, nous nous concentrerons sur le blocage morphologique, vu qu'il est possible d'en faire une analyse systématique assez complète. Les possibilités éventuelles de changer le *genre* restent le plus souvent théoriques, puisque les mots à contexte unique se retrouvent justement toujours dans les mêmes contextes, avec le même donneur d'accord. Ainsi, l'adjectif *trémère* ne s'emploie qu'avec *rose*, et \square *trémier*⁴⁶⁵ n'existe pas, quoique cette forme ne soit théoriquement pas

⁴⁶⁴ 4.2.2 *supra*.

⁴⁶⁵ Nous employons le symbole \square devant les mots non attestés. Dans ces cas, les mots sont tellement restreints qu'ils manquent pratiquement de sens. L'astérisque * est également employé devant des constructions non-attestées, la différence étant que ces constructions sont fautives quoique souvent compréhensibles. Pourtant, la distinction est parfois difficile à faire.

irréalizable en français⁴⁶⁶. Cet adjectif, qui correspond étymologiquement à une forme de « d'outremer », ne semble donc pas avoir le statut d'adjectif, sauf en combinaison avec *rose*⁴⁶⁷.

Dans la plupart des expressions à contexte unique, le blocage morphologique concerne également le *nombre*. Ainsi, les expressions à *la redresse*, à *la sauvette*, à *tire-d'aile* et à *tire-larigot* ne s'emploient pas au pluriel. Ainsi les formes suivantes semblent bannies : *aux redresses, *aux sauvettes, *aux tire-d'ailes et *aux tire-larigots. D'autre part, à *tâtons* et *les us et coutumes* ne s'utilisent pas au singulier : *à *tâton*, *l'*us et coutume*. De ce point de vue, les expressions *bête de somme* et *rose trémière* sont plus flexibles, étant donné qu'il est possible de les employer au pluriel. Cette flexibilité n'est pas étonnante, vu qu'elles se construisent différemment.

Dans la mesure où il y a des verbes dans les expressions à contexte unique, il nous semble que les changements de temps ne posent pas de problème. Dans *avoir maille à partir*, le verbe *avoir* peut s'utiliser au présent aussi bien qu'au passé et au futur.

Il est peu étonnant que les mots à contextes limités soient un peu plus flexibles que ceux à contexte unique. Parmi nos expressions, il y en a surtout quatre qui sont soumises à la flexion de *genre*. Puisque *bée* ne se combine qu'avec *bouche* ou *gueule*, l'adjectif apparaît uniquement à la forme féminine. *Famé*, dans *mal famé*, par contre, s'accorde avec un substantif et change donc de genre selon le contexte. Même si le nom *croix* est sous-entendu lorsque l'adjectif *gammé* est utilisé, il faudrait se servir de la forme masculine si l'on parlait d'un substantif masculin dénotant un objet orné de croix gammées. Le TLF en donne ainsi un exemple : « [...] *La caserne grise, avec un drapeau gammé déployé au-dessus du portail [...]* » (TLF:*gammé*).

Dans la mesure où *résiné* pourrait s'employer pour décrire un objet contenant de la résine de pin, et où cet objet serait dénoté par un substantif féminin, il nous semble que la forme *résinée* devrait également pouvoir se manifester⁴⁶⁸. L'existence du substantif *résine* et du verbe *résiner* rend compréhensible l'adjectif *résiné* qui est en fait un participe du verbe.

Pour ce qui est du *nombre*, il y a des mots à contextes limités qui acceptent des changements, tandis que d'autres s'emploient soit au singulier, soit au pluriel. Ainsi, les mots à contextes limités suivants peuvent, selon les dictionnaires ou le corpus, s'utiliser soit au singulier soit au pluriel :

<i>acabit/acabits</i>	<i>d'un bon acabit</i>
	<i>de tous les acabits</i>
<i>berlue/berlues</i>	<i>avoir la berlue</i>
	<i>se faire des berlues</i>
<i>entrefaite/entrefaites</i>	<i>sur cette entrefaite</i>

⁴⁶⁶ Pour qu'un adjectif qualificatif soit utilisable, il faut qu'il ait un sens, tel que ce sens puisse décrire quelque chose. Pour ce qui est de l'adjectif ◻*trémier*, peut-il servir d'épithète pour autre chose que pour les roses? Y a-t-il des buissons ou des arbres trémiers? La raison d'être d'une forme masculine de cet adjectif dépend de la réponse à ces questions.

⁴⁶⁷ Sur les pages www.google.fr, toutes les occurrences de *trémier* sont des exemples du nom de famille *Trémier*.

⁴⁶⁸ Cette hypothèse semble s'affirmer lors d'une recherche sur www.google.fr. Le 24 février 2003, nous avons obtenu 71 occurrences de la forme féminine, qui se combine avec par exemple *pâte* dans *pâte résinée*. Dans le corpus de journaux, il n'y a cependant aucune occurrence de la forme féminine.

<i>famé/famés</i>	<i>sur ces entrefaites</i> N <i>mal famé</i> N <i>mal famés</i>
<i>gammé/gammés</i>	<i>croix gammée</i> <i>croix gammées</i>
<i>metteur/metteurs</i>	<i>un metteur en scène</i> <i>des metteurs en scène</i>
<i>noise/noises</i>	<i>chercher noise à qqn</i> <i>chercher des noises à qqn</i>
<i>pendable/pendables</i>	<i>un cas pendable</i> <i>des cas pendables</i>
<i>résiné/résinés</i>	N <i>résiné</i> N <i>résinés</i>
<i>rogatoire/rogatoires</i>	<i>une commission rogatoire</i> ⁴⁶⁹ <i>des commissions rogatoires</i>

Les cas suivants s'emploient uniquement au singulier :

<i>aloi/*alois</i>	<i>de bon aloi</i> <i>*de bons alois</i>
<i>belle lurette/*belles lorettes</i>	<i>il y a belle lurette</i> <i>*il y a belles lorettes</i>
<i>escient/*escients</i>	<i>à bon escient</i> <i>*à bons escients</i>
<i>guise/*guises</i>	<i>à sa guise</i> <i>*à ses guises</i>
<i>instigation/*instigations</i>	<i>à l'instigation de</i> <i>*aux instigations de</i>
<i>main-forte/*main-fortes</i>	<i>prêter main-forte</i> <i>*prêter main-fortes</i>
<i>la nique/*les niques</i>	<i>faire la nique</i> <i>*faire les niques</i>
<i>le qui-vive/*les qui-vives</i>	<i>sur le qui-vive</i> <i>*sur les qui-vives</i>
<i>de raccroc/*de raccrocs</i>	<i>de raccroc</i> <i>*de raccrocs</i>
<i>rancart/*rancarts</i>	<i>mettre au rancart</i> <i>*mettre aux rancarts</i>
<i>rétorsion/*rétorsions</i>	<i>mesure/-s de rétorsion</i> <i>*mesure/-s de rétorsions</i>
<i>seing/*seings</i>	<i>acte sous seing privé</i> <i>*acte sous seings privés</i>
<i>talion/*talions</i>	<i>loi du talion</i> <i>*loi des talions</i>
<i>va-tout/*va-touts</i>	<i>jouer son va-tout</i> <i>*jouer ses va-touts</i>

⁴⁶⁹ *Commission rogatoire* – 'MOD. DR. délégation faite par un tribunal à un autre pour accomplir un acte de procédure ou d'instruction' (PR:*commission*).

Le cas de *des/les clopinettes* semble être le seul des mots à contextes limités qui s’emploie uniquement au pluriel.

Une fois établies, les expressions à contexte unique ou à contextes limités sont probablement soumises aux mêmes restrictions que d’autres unités de la langue. Qu’un syntagme nominal ou verbal soit figé ou librement engendré, il doit être intégré dans une phrase selon les règles syntaxiques établies. Le blocage morphologique ne concerne pas plus les expressions à contexte unique que d’autres expressions figées de la langue française.

4.3 Rapport entre non-compositionnalité et les autres critères

4.3.1 Rapport entre non-compositionnalité et syntaxe marquée

Nous tenons compte du fait que les notions de *non-motivation*, *sens figuré*, *opacité* et *inanalysabilité* ont chacune leur importance pour le critère de non-compositionnalité. Ainsi, l’analyse du rapport entre la compositionnalité et la syntaxe marquée se fera en quatre étapes.

4.3.1.1 Rapport entre non-motivation et syntaxe marquée

Il s’agit maintenant de décider si les mots constitutifs d’une expression à syntaxe marquée contribuent au sens de l’expression ou non. Il y a des expressions à syntaxe marquée dont un mot ou plus sont non motivés. Dans *l’échapper belle*, à titre d’exemple, la motivation de *belle* n’est pas très claire. Cependant, dans la plupart des cas, les mots d’une expression sont motivés, que la syntaxe en soit marquée ou non. Considérons les exemples *baisser pavillon* ou *donner carte blanche* (expressions dont le SN manque de déterminant), dans lesquels les mots sont motivés. Il y a ainsi des expressions figées qui sont motivées tout en ayant une syntaxe marquée.

Dans les cas où les mots composants ne sont pas motivés, il semble que ce ne soit pas en raison de la syntaxe. En ce qui concerne la syntaxe, l’expression non motivée *les carottes sont cuites* est une phrase canonique avec une syntaxe non marquée. Encore une fois, les ensembles définis par les deux critères examinés se recouvrent partiellement.

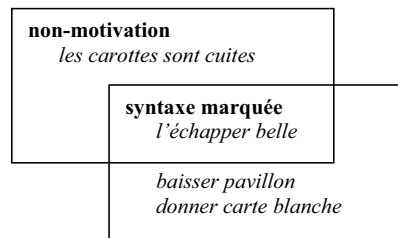


Figure 38. Le rapport entre la non-motivation et la syntaxe marquée.

4.3.1.2 Rapport entre sens figuré et syntaxe marquée

Les expressions figées à sens figuré peuvent avoir une syntaxe marquée ou pas. Les expressions *baisser pavillon* et *faire flèche de tout bois* peuvent s’employer au sens figuré et elles manquent de déterminant, ce que nous avons considéré comme syntaxiquement marqué. *Voir rouge* a aussi une syntaxe marquée et s’emploie au sens figuré.

En revanche, *avoir les yeux plus grands que le ventre* et *vendre la mèche* s'emploient au sens figuré tout en ayant une syntaxe non-marquée.

D'autres expressions figées manquant de déterminant, telles que *rebrousser chemin* et *prêter assistance* sont plutôt employées au sens propre. On voit également que les expressions avec un adjectif employé comme adverbe (un autre trait syntaxique marqué) s'emploient au sens propre (*s'arrêter net*, *travailler dur*) ou au sens figuré (*voir rouge*).

Il n'y a pas de relation systématique entre les deux critères de *sens figuré* et de *syntaxe marquée*.

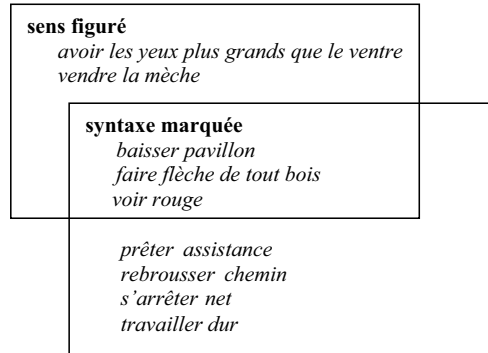


Figure 39: *Le rapport entre le sens figuré et la syntaxe marquée.*

4.3.1.3 Rapport entre opacité et syntaxe marquée

Les expressions figées opaques se retrouvent aussi bien dans des constructions à syntaxe non marquée que dans des constructions à syntaxe marquée. Citons à titre d'exemples les expressions *à la Saint-Glinglin*, *mordre la poussière*, *payer rubis sur l'ongle* et *montrer patte blanche*. Elles peuvent être considérées comme étant opaques. Seules les deux dernières ont une syntaxe marquée.

Il y a aussi des expressions figées transparentes qui ont une syntaxe marquée, telles que *avoir faim* et *s'arrêter net*.

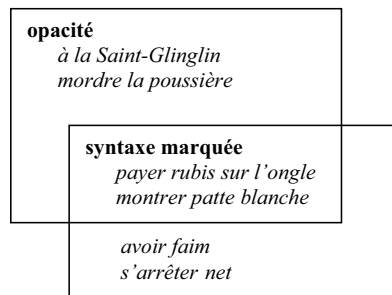


Figure 40: *Le rapport entre l'opacité et la syntaxe marquée.*

4.3.1.4 Rapport entre inanalysabilité et syntaxe marquée

Les expressions dans lesquelles on ne voit pas clairement quelle est la signification de chaque partie sont inanalysables. Il y a des expressions figées inanalysables avec une syntaxe marquée. Les expressions *à bon chat bon rat*, *au jour le jour*, *baisser pavillon* et *montrer patte blanche*, entre autres, ont des traits des deux critères. D'autres expressions inanalysables ont une syntaxe normale (*les carottes sont cuites*, *prendre une veste*).

Des expressions comme *manger salé* et *s'arrêter net* ont une syntaxe marquée tout en étant analysables.

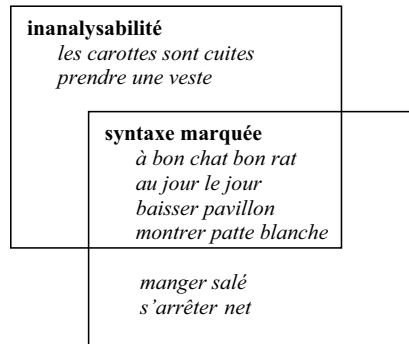


Figure 41: Le rapport entre l'inanalysabilité et la syntaxe marquée.

4.3.2 Rapport entre non-compositionnalité et blocage lexical

Toutes les expressions figées sont soumises, d'une manière ou d'une autre, au blocage lexical. Cela vaut également pour les expressions identifiées par les quatre notions de *non-motivation*, *sens figuré*, *opacité* et *inanalysabilité*. Cependant, les expressions figées non compositionnelles ne sont pas plus concernées par le critère de blocage lexical que les expressions identifiées à l'aide d'autres critères. Certaines sont entièrement bloquées et d'autres admettent quelques variantes. Parfois un des mots dans une expression ne peut commuter avec aucun autre mot (étant donné que le reste de l'expression est gardé), tandis qu'un autre mot se laisse remplacer. Un exemple d'une expression à la fois non motivée, à sens figuré, opaque et inanalysable est *la bailler belle*. Dans cette expression, le verbe *bailler* ne se laisse pas remplacer tant qu'on garde le reste de l'expression. En combinaison avec *la bailler*, l'adjectif *belle* (employé comme adverbe) ne se laisse remplacer que par l'adjectif *bonne*. Il y a ainsi des intersections entre le blocage lexical et les quatre notions examinées.

4.3.2.1 Rapport entre non-motivation et blocage lexical

Dans nos sources, l'expression *les carottes sont cuites* existe dans deux variantes. Les mots constituants dans *casser sa pipe* et *nuit blanche* sont plus difficiles à remplacer par d'autres.

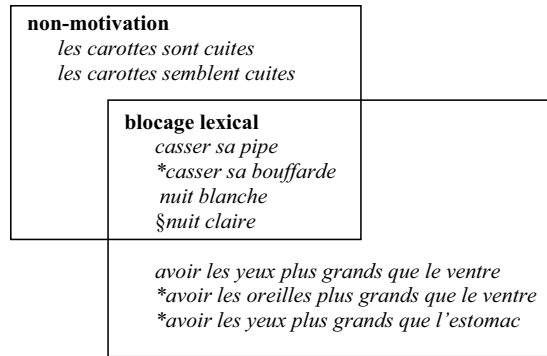


Figure 42: Le rapport entre la non-motivation et le blocage lexical.

En ce qui concerne l'expression *avoir les yeux plus grands que le ventre* elle est soumise au blocage lexical tout en étant motivée. Le rapport entre les deux critères examinés n'est pas systématique.

4.3.2.2 Rapport entre sens figuré et blocage lexical.

Les expressions à sens figuré peuvent avoir ou non des variantes. Ainsi, dans l'expression *droit comme un N*, il y a ou moins trois « N » possibles. En revanche, dans *il y a N sous N*, « anguille » et « roche » sont les seuls « N » attestés.

Il existe aussi des expressions figées à sens propre qui n'admettent pas de commutation, même avec un synonyme.

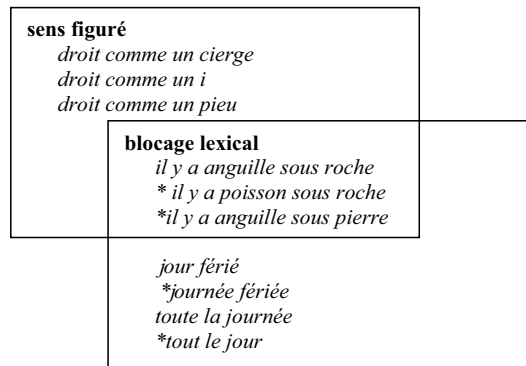


Figure 43: Le rapport entre le sens figuré et le blocage lexical.

4.3.2.3 Rapport entre opacité et blocage lexical.

Douche écossaise est une expression figée opaque qui n'a pas de variantes lexicales. Il y a cependant d'autres expressions opaques qui se prêtent à substitutions, comme *les carottes sont/semblent cuites* et *être gris/noir*⁴⁷⁰.

⁴⁷⁰ Même s'il y a une petite différence de sens entre *être gris* et *être noir*, les deux expressions existent et leur sens respectif est lié à l'influence de l'alcool.

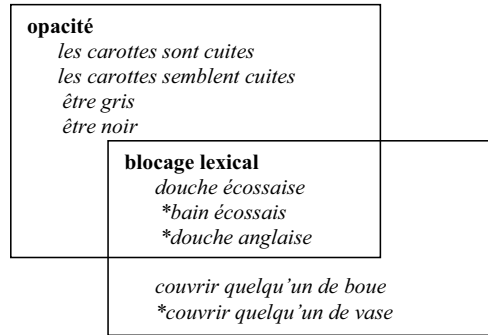


Figure 44: Le rapport entre l'opacité et la syntaxe marquée.

Figure 44 rend également compte des expressions transparentes soumises au blocage lexical, comme *couvrir quelqu'un de boue*.

4.3.2.4 Rapport entre inanalysabilité et blocage lexical.

Le verbe *mettre* se laisse remplacer par *jeter* dans l'expression inanalysable *mettre/jeter qqn hors de ses gonds*. L'expression *casser sa pipe*, en revanche, n'admet pas de variantes.

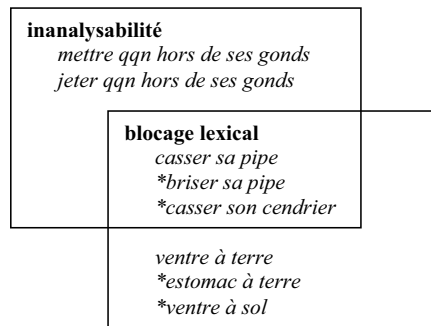


Figure 45: Le rapport entre l'inanalysabilité et le blocage lexical.

L'expression analysable *ventre à terre* est également soumise à un blocage lexical. Le blocage lexical peut donc concerner tant les expressions analysables qu'inanalysables.

4.3.3 Rapport entre non-compositionnalité et blocage morphologique

Les restrictions sur l'utilisation des différentes formes temporelles ne sont en général pas trop rigoureuses.

En ce qui concerne le blocage morphologique du genre ou du nombre, il varie d'une expression à l'autre. Dans les cas où le N de la composition N + ADJ, (*omelette norvégienne*) représente quelque chose de concret, elle a le plus souvent des désinences, comme n'importe quel syntagme nominal, surtout lorsque le nom en question est un mot comptable qui n'est pas

prototypiquement (ou étymologiquement) issu d'un nombre fixe. Cela semble valable même pour les expressions figées non motivées, à sens figuré, opaques et inanalysables.

4.3.3.1 Rapport entre non-motivation et blocage morphologique.

Les expressions figées non motivées de la structure VB + SN, *casser sa pipe*, *faire la nique* et *vendre la mèche*, semblent toutes soumises à un blocage morphologique relatif à la catégorie du nombre. Elles sont toujours au singulier⁴⁷¹. La même chose vaut pour plusieurs expressions d'autres structures. Dans *les carottes sont cuites* c'est l'emploi au singulier qui est bloqué. Comme nous l'avons mentionné, les syntagmes du type N + ADJ s'emploient souvent au singulier ou au pluriel. Dans d'autres exemples, le blocage morphologique relatif à la catégorie du nombre est plus sévère.

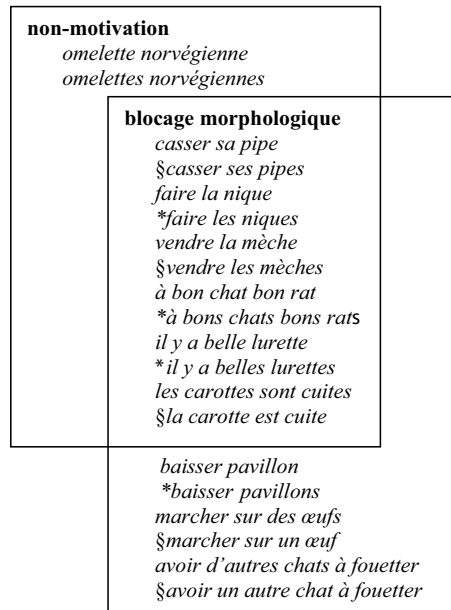


Figure 46: Le rapport entre la non-motivation et le blocage morphologique.

Les expressions motivées peuvent aussi être soumises au blocage morphologique. Dans l'exemple *baisser pavillon*, le nom est normalement au singulier, probablement parce qu'il y avait un seul pavillon à baisser quand cette expression était utilisée de manière plus concrète. Dans *marcher sur des œufs* et *avoir d'autres chats à fouetter* par contre, les noms s'emploient normalement au pluriel.

4.3.3.2 Rapport entre sens figuré et blocage morphologique.

Le SN objet direct d'une expression à sens figuré (*jeter une pierre [dans le jardin de qqn]*), n'est pas forcément soumis au blocage morphologique relatif à la catégorie du nombre. Cependant, le nombre fait parfois partie intégrante de l'expression. Comme le sens de

⁴⁷¹ Employées au pluriel, elles auraient un autre sens et la séquence ne serait plus interprétée comme figée. Cela est indiqué par le symbole §.

l'expression *donner carte blanche* est qu'on laisse à quelqu'un l'initiative de l'action, on dirait plutôt « On lui a donné carte blanche plusieurs fois » que *« On lui a donné plusieurs cartes blanches ». Il y a dans ce cas blocage morphologique en ce qui concerne le nombre.

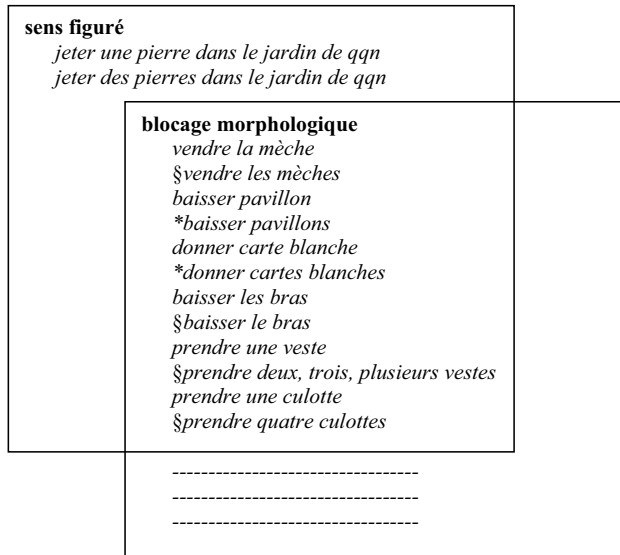


Figure 47: Le rapport entre le sens figuré et le blocage morphologique.

Il est particulièrement intéressant d'examiner les syntagmes qui peuvent avoir soit un sens figuré soit un sens propre (telles que *baisser les bras*, *prendre une veste* et *prendre une culotte*). Il s'avère alors que l'expression à sens figuré est effectivement soumise au blocage morphologique, tandis que lorsqu'on utilise le syntagme au sens propre, on est libre de modifier le nombre du nom. Il y a donc un rapport assez étroit entre le *sens figuré* et le *blocage morphologique*. Notons quand même qu'un syntagme à sens propre ne subit pas le blocage morphologique et que parmi toutes les combinaisons que nous avons examinées jusqu'ici, c'est la seule qui ne soit pas attestée. Les expressions à sens propre les plus figées sont impossibles à modifier, en raison de leurs constructions plutôt qu'en raison des blocages morphologiques. Citons à titre d'exemples *tôt ou tard*, *sain et sauf* et *sûr et certain*.

4.3.3.3 Rapport entre opacité et blocage morphologique.

Le rapport entre une expression figée opaque et son blocage morphologique éventuel dépend de l'expression en question. Ainsi, parmi les expressions figées opaques, l'on retrouve celles qui sont soumises à un tel blocage, et d'autres qui sont fléchies en nombre.

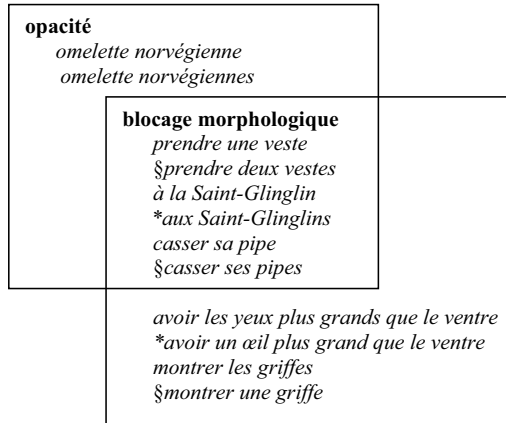


Figure 48: Le rapport entre l'opacité et le blocage morphologique.

Des expressions figées transparentes (*avoir les yeux plus grands que le ventre*, *montrer les griffes*) soumises au blocage morphologique, se laissent également repérer. Le recouvrement entre l'opacité et le *blocage morphologique* n'est pas total. Cependant, les syntagmes du type N + ADJ mis à part, il semble y avoir un blocage de nombre.

4.3.3.4 Rapport entre inanalysabilité et blocage morphologique.

Les expressions figées inanalysables doivent également être examinées cas par cas. Il est pourtant difficile de repérer des expressions figées inanalysables qui ne soient pas bloquées grammaticalement⁴⁷².

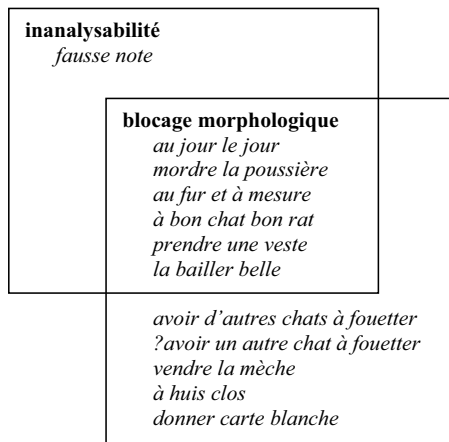


Figure 49: Le rapport entre l'inanalysabilité et le blocage morphologique.

⁴⁷² Cf. Misri (1987b:126-132).

Il y a également des expressions analysables soumises au blocage morphologique. Ainsi, le rapport entre l'*inanalysabilité* et le *blocage morphologique* n'est pas un rapport d'identité, même s'il semble important.

4.4 Rapport entre syntaxe marquée et les autres critères

4.4.1 Rapport entre syntaxe marquée et blocage lexical

Il s'agit maintenant de décider comment et pourquoi les expressions figées dont la syntaxe est marquée sont concernées par le blocage lexical. Les deux types de syntaxe marquée que nous avons identifiés dans les expressions figées sont l'*absence de déterminant* et l'*adjectif employé comme adverbe*.

4.4.1.1 Rapport entre expressions figées sans déterminant et blocage lexical

Les verbes à sens très général, comme *avoir* et *faire*, se combinent avec un nombre non négligeable de noms sans déterminant. D'autres verbes qui s'utilisent en combinaison avec un syntagme nominal objet, où le nom n'a pas de déterminant, sont entre autres *baisser*, *déclarer*, *donner*, *fermer*, *menacer*, *mettre*, *montrer*, *payer*, *perdre*, *plier*, *porter*, *prendre*, *rebrousser*, *refaire* et *souffler*⁴⁷³. La possibilité de remplacer le nom dans ces syntagmes diffère d'un verbe à l'autre. Dans le corpus informatisé, les verbes suivants ne se laissent suivre que par un ou deux noms sans déterminant (donnés entre parenthèses)⁴⁷⁴ : *baisser* (*pavillon*, *figure*), *déclarer* (*forfait*), *fermer* (*boutique*), *mettre* (*fin*), *plier* (*bagage*), *rebrousser* (*chemin*), et *refaire* (*alliance*, *surface*). En revanche, les verbes *donner*, *perdre*, *porter* et *prendre* se combinent avec 8-31 noms différents employés sans déterminant. Ceux-ci sont donc concernés par le blocage lexical à un moindre degré que les verbes *baisser*, *déclarer*, *fermer*, *mettre*, *plier*, *rebrousser* et *refaire* qui sont employés dans les expressions figées sans déterminant. Il est cependant question d'un blocage lexical, car dans la plupart des cas, les possibilités de faire commuter un des mots avec un autre sont restreints.

⁴⁷³ Voir *supra* 2.4.1.

⁴⁷⁴ Les verbes *souffler*, *menacer*, *montrer* et *payer* ne se manifestent pas dans la construction sans déterminant dans notre corpus.

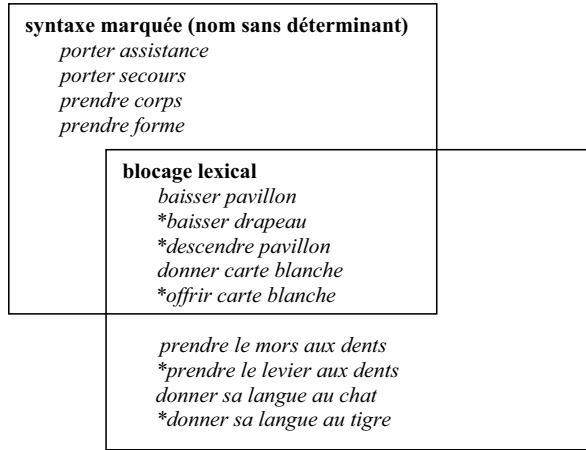


Figure 50: Le rapport entre la syntaxe marquée (nom sans déterminant) et le blocage lexical.

Le plus souvent, la possibilité de remplacer un mot par un autre dépend de l'existence de plus d'une variante de l'expression en question – il n'est pas question de commutations libres.

4.4.1.2 Rapport entre les expressions figées avec adjectif employé comme adverbe et blocage lexical

Nous avons recherché, dans le corpus, les verbes *arrêter*, *calculer*, *chanter*, *couper*, *coûter*, *crier*, *deviner*, *savoir*, *faire*, *filer*, *frapper*, *gagner*, *jouer*, *parler*, *penser*, *sentir*, *taper*, *tenir*, *tourner*, *travailler* et *voler* dans toutes les formes personnelles⁴⁷⁵, dans le but de retenir les cas où ils sont combinés avec un adjectif employé comme adverbe. Les combinaisons suivantes ont été relevées :

VERBE + ADJECTIF

chanter faux
chanter juste
couper court (à qqn)
coûter cher
crier fort
crier tout bas
crier tout haut
faire exprès
*filer doux*⁴⁷⁶
frapper fort
jouer plus court
jouer « gros »

VERBE + ADJECTIF

jouer hard [angl.]
jouer juste
jouer soft [angl.]
parler haut
penser tout haut
penser tout bas
penser très fort
sentir bon
tenir bon
tourner court
tourner rond

Les combinaisons *crier tout haut*, *jouer hard*, *jouer soft* et *jouer plus court* ne sont pas citées comme figées dans les sources consultées à ce sujet⁴⁷⁷. Cependant, les verbes cités ne sont pas

⁴⁷⁵ 1:e personne singulier – 3:e personne pluriel.

⁴⁷⁶ *Filer doux* – 'obéir' (DEL:*filer*).

combinés avec d'autres adjectifs dans le corpus. Il s'avère également que les verbes ne se laissent remplacer que très rarement. Les combinaisons *coûter cher* et *être cher* ont à peu près le même sens :

*Le commerce extérieur **coûte cher** à l'État.* (ME 83 31:1)

*Le dollar **est cher** parce qu'il est très demandé sur les marchés des changes [...]*
(ME 38:1)

Cher se combine également avec le verbe *payer* :

*[...] le médecin n'est pas de ces fanatiques adeptes du naturel à tout prix, dont certains n'ont pas fini de **payer cher** les utopies.* (LB860211)

À part ces cas, les expressions citées sont soumises à un blocage lexical assez sévère.

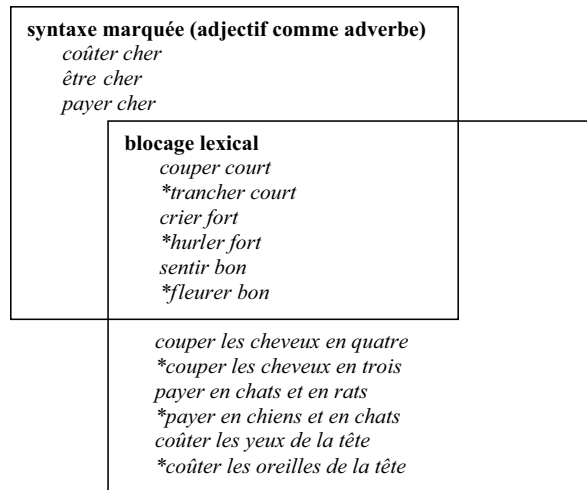


Figure 51: *Le rapport entre la syntaxe marquée (adjectif employé comme adverbe) et le blocage lexical.*

Évidemment, les expressions d'une syntaxe non marquée peuvent aussi être soumises au blocage lexical.

4.4.2 Rapport entre syntaxe marquée et blocage morphologique

Comme nous avons identifié seulement deux types de syntaxe marquée parmi les expressions figées qui apparaissent fréquemment, la question de leur blocage morphologique éventuelle se restreint à quelques possibilités. Il s'agit de décider s'il est possible de fléchir les expressions à syntaxe marquée en changeant des traits présents dans l'expression en question.

⁴⁷⁷ Le Goffic (1993), Riegel *et al.* (1994) et Noailly (1999).

4.4.2.1 Rapport entre expressions figées avec nom sans déterminant et blocage morphologique

Pour ce qui est des expressions figées sans déterminant, les variations pertinentes à examiner sont les variations de temps et de nombre. Nous examinerons également les conséquences de l'introduction d'un article (défini ou indéfini) devant le nom qui s'emploie normalement sans déterminant dans les expressions figées. Regardons un échantillon d'exemples d'expressions figées sans déterminant :

Expression d'origine

avoir droit de cité
avoir gain de cause
avoir affaire à
baisser pavillon
chanter victoire
crier gare
crier haro
déclarer forfait
jouer cartes sur table
donner carte blanche
être partie remise
faire amende honorable
faire cavalier seul
faire bonne contenance
fermer boutique
mettre fin
obtenir gain de cause
parler argent
plier bagage
prendre fait et cause
rebrousser chemin
refaire surface
rester bouche béante

Modification du nombre

avoir droits de cité
avoir gains de cause
avoir affaires à
baisser pavillons
chanter victoires
crier gares
crier haros
déclarer forfaits
jouer carte sur table
donner cartes blanches
être parties remises
faire amendes honorables
faire cavaliers seuls
faire bonnes contenance
fermer boutiques
mettre fins
obtenir gains de causes
parler argents
plier bagages
prendre faits et causes
rebrousser chemins
refaire surfaces
rester bouches béantes

Les formes temporelles sont presque toujours possibles à modifier. Elles sont plutôt restreintes par le contexte que par la syntaxe marquée. Les changements de nombre semblent moins intéressants. Il est probable que les « défigements » de suffixes ou de désinences normalement inflexibles seraient plutôt pris pour des erreurs que pour des calembours.

Bien que les expressions sans déterminant relèvent d'une construction assez productive⁴⁷⁸, le déterminant ne se laisse pas enlever dans n'importe quelle circonstance. Dans certaines expressions qui en manquent, il n'est pas facile d'en introduire un. Par conséquent, la construction est, au moins à un certain degré, bloquée grammaticalement.

Que se passe-t-il si les exemples cités sont employés avec un déterminant devant le nom ? La réponse à cette question n'est pas la même dans tous les cas. Certains syntagmes nominaux, comme *affaire* ou *pavillon* se retrouvent dans le corpus avec ou sans déterminant. Cependant, il faut noter que le sens n'est pas toujours le même. Souvent, l'emploi d'un

⁴⁷⁸ Voir 2.4.1 *supra*. Cf. aussi Björkman (1978), *Norstedts franska idiombok* (1991) et Gross (1996).

déterminant devant le nom signifie qu'il a un référent, tandis que « l'absence de déterminant signale que le substantif ne réfère pas » (Curat 1999:224). Comparons les exemples suivants :

Abrams a affaire à une armée écœurée, droguée, où il arrive que les soldats jettent des grenades sur leurs supérieurs. (MO 25 janvier 1973)

Le lieutenant Castillo confie l'affaire à Crockett et Tubbs... (LB871127)

Dans la phrase où *affaire* n'est précédé d'aucun déterminant, c'est évidemment le sens de l'expression « avoir affaire à qqn » qui est voulu. *Affaire* n'a pas le même sens que *l'affaire* dans la deuxième phrase, où un article défini est employé devant le nom. Dans ce cas, le nom *affaire* est individuellement porteur de sens et peut être isolé. *L'affaire* en question peut même être confiée à quelqu'un d'autre.

Dans l'expression *baisser pavillon*, qui veut dire 's'avouer battu', le nom *pavillon* n'a pas de déterminant :

[...] *la lutte devient trop inégale et il faut baisser pavillon.* (ME 84 47:1)

Les exemples suivants montrent qu'il peut s'employer avec un article :

L'armée constituée sur le sol de l'Angleterre et qui combat sous le pavillon national (marqué d'une croix de Lorraine) va, elle aussi, grandir peu à peu. (MO⁴⁷⁹)

Au 1er juillet 1987, on comptait 269 navires battant pavillon français et 91 contrôlés à plus de 50% par des sociétés françaises mais arborant un pavillon étranger pour des raisons de moindre coût d'équipage. (ME 87 38:1)

Même si dans les trois exemples que nous venons de citer, le mot « pavillon » fait référence à un drapeau, il nous semble que dans l'exemple sans déterminant, le nom ne réfère pas à un drapeau concret et spécifique. L'introduction d'un article devant « pavillon » précédé par « baisser » rendrait le pavillon en question plus concret – il ne serait plus question de se rendre, mais de faire descendre un drapeau concret.

On remarque la similarité avec l'expression *refaire surface* :

Quatre tours d'efforts discontinus, à se faufiler de l'un à l'autre pour, enfin, refaire surface derrière Bayle. (SO880411)

Avec un article devant *surface*, il serait question de travailler sur une surface concrète et de la refaire, tandis que *refaire surface* veut dire 'réapparaître'. Il y a cependant des cas où on peut dire que même le nom sans déterminant réfère. Lorsque les expressions *mettre fin* et *rebrousser chemin* sont utilisées, les noms *fin* et *chemin* ont souvent des référents.

Cet accord met fin à la grève des métallurgistes qui, depuis le 14 mai, réclament les trente-cinq heures. (ME 84 3:1)

⁴⁷⁹ Date non indiquée dans l'article.

[...] *on apprend à Washington que plusieurs navires en route vers Cuba ont rebroussé chemin avant de parvenir dans la zone du blocus.* (MO 25 octobre 1972)

On voit donc dans les exemples cités que l'emploi d'un déterminant là où il en manque est effectivement souvent bloqué, puisque le sens change lors l'introduction d'un déterminant.

Une expression figée à syntaxe marquée peut être à la fois flexible et soumise au blocage morphologique. Les restrictions temporelles sont moins courantes que les restrictions qui portent sur le nombre et sur la présence du déterminant.

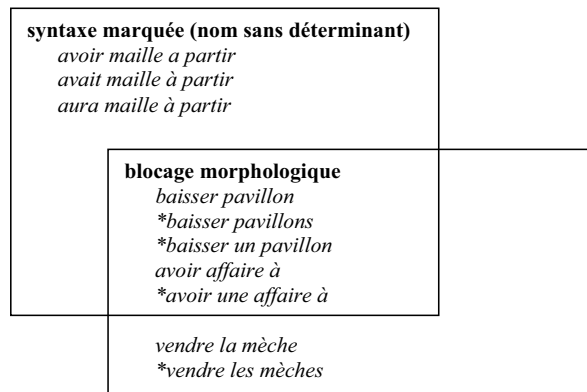


Figure 52: Le rapport entre la syntaxe marquée (nom sans déterminant) et le blocage morphologique.

4.4.2.2 Rapport entre les expressions figées avec un adjectif employé comme adverbe et le blocage morphologique

En ce qui concerne les expressions où un adjectif est employé à la place d'un adverbe, les seuls éléments susceptibles d'être modifiés sont le verbe et l'adjectif. Ayant constaté que le plus souvent, le blocage morphologique ne fixe pas le temps du verbe, nous examinerons le blocage morphologique des adjectifs des exemples que voici :

VERBE + ADJECTIF
chanter faux
chanter juste
couper court (à qqn)
coûter cher
crier fort
crier tout bas
crier tout haut
faire exprès
filer doux
frapper fort
jouer plus court
jouer « gros »

VERBE + ADJECTIF
jouer hard [angl.]
jouer juste
jouer soft [angl.]
parler haut
penser tout haut
penser tout bas
penser très fort
sentir bon
tenir bon
tourner court
tourner rond

Dans les cas où les adverbes correspondant aux adjectifs cités ne sont pas employés, diverses explications peuvent être avancées. Soit ils ne sont jamais (ou très rarement) employés⁴⁸⁰, soit le sens en est particulier ou spécialisé. Nous constatons que *hautement* semble s'employer surtout en combinaison avec les adjectifs :

hautement *positif*
 souhaitable
 qualifié
 spécialisé
 informel

Cependant, *hautement* se combine avec des verbes, entre autres dans les syntagmes *déclarer publiquement et hautement* et *proclamer hautement*.

Plusieurs des adjectifs employés comme adverbes fonctionnent comme des adverbes de manière. Dans la plupart des combinaisons citées, la fonction de l'adverbe correspondant est également un adverbe de manière :

VERBE + ADJECTIF	Adverbe de manière correspondant
<i>chanter faux</i>	<i>faussement</i>
<i>crier fort</i>	<i>fortement</i>
<i>crier bas</i>	<i>bassement</i>
<i>crier haut</i>	<i>hautement</i>
<i>faire exprès</i>	<i>expressément</i>
<i>filer doux</i>	<i>doucement</i>
<i>frapper fort</i>	<i>fortement</i>
<i>parler haut</i>	<i>hautement</i>
<i>penser haut</i>	<i>hautement</i>
<i>penser bas</i>	<i>bassement</i>
<i>penser fort</i>	<i>fortement</i>

Il nous semble qu'il n'y ait pas de raison grammaticale de nature formelle qui empêche l'utilisation de l'adverbe correspondant. Cependant, l'emploi des adverbes de manière semble bloqué dans les combinaisons VB + ADJ dans les cas cités.

La raison pour laquelle l'emploi de l'adverbe correspondant est banni est plus évidente dans les cas où l'emploi de l'adverbe change le sens de la combinaison. Parfois, l'adverbe *justement* employé à la place de l'adjectif *juste* est plutôt un adverbe affirmatif qu'un adverbe de manière.

L'adverbe *court* a la définition « [d]'une manière courte ou de manière à rendre court » (PR:*court*). Or, dans *couper court*, ce dernier mot ne décrit pas la manière avec laquelle on « coupe » et ne fonctionne ainsi pas comme adverbe de manière. Dans cette combinaison,

⁴⁸⁰ Les adverbes *courtement* et *grossement* ne sont pas attestés dans nos sources, ni dans les dictionnaires, ni dans le corpus. Cependant, lors d'une recherche à la page internet de www.google.fr, nous avons trouvé un nombre non négligeable d'occurrences de « courtement ». La plupart de ces attestations semblent se retrouver dans un contexte scientifique qui traite de la physiologie des plantes. On retrouve également quelques occurrences de « grossement ».

couper court a le sens particulier d'‘interrompre’. L'adjectif *court* s'emploie également comme adverbe dans *jouer court* et *tourner court*. *Tourner court* veut dire ‘cesser ou échouer brusquement’ (DEL:*court*) ou ‘faire un brusque changement de direction’ (PR:*court*) mais a aussi le sens figuré ‘passer d'une chose à l'autre sans transition’ (PR:*court*). *Jouer court* n'est pas une expression enregistrée dans les dictionnaires, mais elle s'utilise dans le monde sportif. Le seul exemple repéré dans le corpus est employé dans le contexte d'un match de tennis:

Après le premier set, que j'avais remporté [...], il a joué plus court et m'a ainsi empêché de développer mon jeu d'attaque. (SO990401)

Ces verbes ne s'emploient pas avec l'adverbe « courtement », qui est ici bloqué de l'usage.

Dans la combinaison *coûter cher*, *cher* fonctionne comme un adverbe de quantité ou d'intensité. Selon le PR, l'emploi de *chèrement* en combinaison avec les verbes *acheter*, *payer* et *vendre* est vieux⁴⁸¹.

Dans le PR (*gros*) on lit « *jouer gros*, une grosse somme ». On lit également « *risquer gros* : s'exposer à de graves difficultés » et « *écrire gros*, avec de gros caractères ». *Jouer gros* s'emploie souvent avec le même sens que *risquer gros*. Citons à titre d'exemple encore un extrait paris dans un contexte de sport :

Mais son adversaire, champion du monde des lourds [...], jouera encore plus gros : une défaite mettrait irrémédiablement fin à sa tentative de retour et à ses espoirs d'affronter le « roi » américain Mike Tyson, champion du monde reconnu par les trois fédérations. (LB871128)

En ce qui concerne *jouer hard* et *jouer soft*, nous constatons que « hard » est cité dans le PR, mais seulement comme adjectif ou nom. Ni *hardement* ni *softement* ne sont attestés dans le corpus ou dans les dictionnaires⁴⁸².

« Bon » s'emploie comme adverbe dans *sentir bon*. Il ne décrit dans ce cas pas la manière d'effectuer l'action, mais plutôt la qualité de l'odeur. Il est intéressant que « bien » s'emploie comme adverbe de manière, comme dans *bien sentir*. « Bien » s'utilise aussi dans *se sentir bien*. L'emploi de *bien* en combinaison avec *sentir* n'est donc pas entièrement exclu, mais *bon* ne se laisse pas remplacer par *bien*, puisque les contextes de leurs utilisations respectives sont nettement diversifiés.

L'expression *tenir bon* a le sens de ‘bien résister’. Au cas où on voudrait parler de la manière de tenir quelque chose, c'est l'adverbe *bien* qui est de rigueur. Ainsi, *bien* est bloqué dans *tenir bon*.

Dans *tourner rond*, finalement, « rond » s'emploie comme adverbe de manière quand quelque chose tourne d'une manière régulière. Cependant, l'adverbe « rondement » est aussi utilisé, dans le sens ‘avec vivacité et efficacité’ ou ‘d'une manière franche et directe’ (PR:*rondement*). « Rond » s'emploie également avec la préposition « en » et décrit alors un mouvement circulaire (PR:*rond*).

⁴⁸¹ Sauf lorsqu'il est question d'un emploi figuré.

⁴⁸² Lors d'une recherche sur www.google.fr, *hardement* figure dans des sites sur l'ancien français. Ce qui étonne est que *softement* semble s'employer comme adverbe dans certains contextes. Cependant, ni *hardement* ni *softement* ne se combine avec le verbe *jouer*.

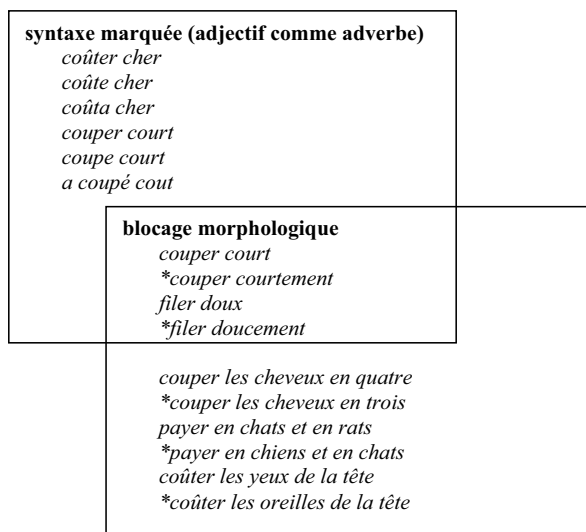


Figure 53: Le rapport entre la syntaxe marquée (adjectif employé comme adverbe) et le blocage morphologique.

4.5 Rapport entre blocage lexical et blocage morphologique

Nous avons constaté que toutes les expressions sont soumises au blocage lexical. Les expressions qui ne sont pas entièrement bloquées sont celles qui existent dans deux variantes ou plus, mais les mots les composant ne sont normalement pas remplaçables sans restrictions. Les expressions soumises au blocage morphologique fonctionnent de la même façon.

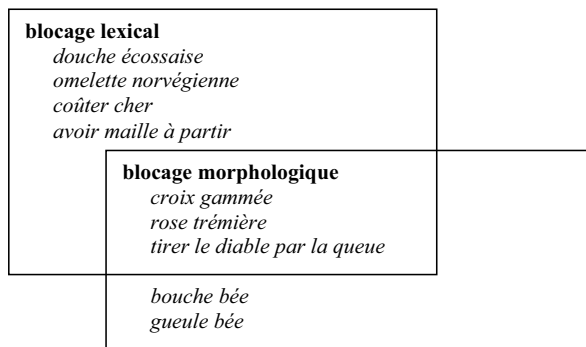


Figure 54: Le rapport entre le blocage lexical et le blocage morphologique.

Nous constatons que la plupart des expressions figées contenant un verbe se prêtent à la modification du temps grammatical utilisé. Celles-ci ne sont donc pas soumises au blocage morphologique.

4.6 Résumé

Dans le Chapitre 4, nous avons à nouveau regardé de près les critères étudiés dans les chapitres précédents, cette fois dans le but d'examiner les relations qui existent entre eux. La question étudiée est la suivante:

- Y a-t-il des relations systématiques entre les critères impliquant qu'une expression figée identifiée par un critère est toujours également identifiable par un autre ?

Selon le Chapitre 3, deux des critères examinés sont *nécessaires* pour qu'il y ait figement, à savoir la mémorisation et le blocage lexical. La relation entre la mémorisation et les autres critères a ainsi été vite établie : quel que soit le critère appliqué, on arrive à identifier une expression figée si elle est également mémorisée. La même chose vaut pour le blocage lexical. Nous avons tout de même examiné de plus près les relations entre le blocage lexical et les autres critères en raison des variantes de certaines expressions qui existent malgré tout.

Nous avons constaté que le blocage morphologique des désinences temporelles est assez rare. Dans la plupart des cas, les expressions figées contenant un verbe peuvent apparaître dans différentes formes verbales⁴⁸³. Le blocage morphologique des flexifs du genre grammatical n'est, pour la plupart, pas très intéressant et ne concerne qu'un nombre limité d'adjectifs, en raison de leur utilisation restreinte.

Le plus souvent, il y a une relation de chevauchement entre deux critères. Ainsi, l'application de deux critères différents peut identifier la même expression figée. Normalement il n'y a pourtant pas *identité* entre les deux critères. Souvent il y a des expressions identifiées par l'application d'un des critères mais pas de l'autre et vice versa. Cela est valable pour les relations entre *contexte unique* et *sens figuré*, *contexte unique* et *inanalysabilité*, *contexte unique* et *syntaxe marquée* et entre *contexte unique* et *blocage morphologique*.

En revanche, le rapport entre *contexte unique* et *non-motivation* (et entre *contexte unique* et *opacité*) mérite un peu plus d'attention. Ici, il s'avère que la différence entre les deux types de mots à contexte unique a une importance particulière. Les *thèmes uniques* sont toujours non motivés, tandis que les *formes uniques* sont motivées. (Les *thèmes uniques* sont ainsi pratiquement toujours *opaques* tandis que les *formes uniques* sont *transparentes*).

Une autre relation, plus rare, est celle entre les critères de *contexte unique* et de *blocage lexical*. Le critère de contexte unique est complètement inclus dans celui de blocage lexical, puisqu'aucune commutation n'y est possible. La seule exception est le défigement, qui confirme plutôt que contredit le blocage lexical dont il est question. En ce qui concerne le critère de *contexte limité*, sa relation avec le *blocage lexical* est moins étroite et il existe parfois des variantes d'une expression.

Les rapports entre les quatre notions regroupées sous le terme de *non-compositionnalité* et *la syntaxe marquée* n'étonnent guère, puisque ces rapports impliquent toujours un chevauchement. La même chose vaut pour leurs relations avec le *blocage lexical*, si on compte les variantes possibles comme pas entièrement incluses dans le blocage lexical. Le

⁴⁸³ L'exception serait des phrases entières comme *Pierre qui roule n'amasse pas mousse* ou *L'habit ne fait pas le moine*, mais même celles-ci sont attestées à l'imparfait sur l'Internet.

blocage lexical étant omniprésent, nous aurions pu laisser toutes les expressions figées être identifiées par ce critère, qu'elles présentent des variantes ou non.

Arrivée au rapport entre le *blocage morphologique* et les quatre critères regroupés sous le terme de *non-compositionnalité*, nous avons constaté que c'est ici que se trouvent les découvertes les plus intéressantes. À l'exception de la séquence N + ADJ, qui n'est pas souvent soumise au blocage morphologique relatif à la catégorie du nombre, qu'elle soit une expressions figée ou non⁴⁸⁴, la plupart des expressions figées semblent s'employer soit au singulier soit au pluriel. Le blocage relatif à la catégorie du nombre opère à peu près de la même manière pour les syntagmes non motivés (*casser sa pipe*), les syntagmes opaques (*vendre la mèche*) et les syntagmes inanalysables (*mordre la poussière*). Le résultat d'une modification du nombre grammatical est le plus souvent une séquence qui ne s'emploie pas, et qui ne donne pas l'effet ludique ou expressif que peut donner le défigement dont nous avons parlé au sujet du blocage lexical. Le nouveau syntagme semble alors plutôt bizarre: *?faire les niques*, *?les bailler belle*. Modifier le nombre de certaines expressions figées à sens figuré rend impossible une interprétation figée et l'expression devient soit une suite à sens propre, comme dans *prendre une veste* > *§prendre deux vestes*, *prendre une culotte* > *§prendre quatre culottes*, *baisser les bras* > *§baisser le bras*, soit une suite non acceptable (ou du moins non utilisée) comme dans *baisser pavillon* > **baisser pavillons* ou *donner carte blanche* > **donner cartes blanches*.

Les rapports entre la *syntaxe marquée* et le *blocage lexical* révèlent, encore une fois, que les expressions figées de syntaxe marquée sont effectivement soumises au blocage lexical. Ce qui est intéressant est que le blocage lexical est plus ou moins fort selon le verbe employé dans l'expression. Pour examiner la relation entre *syntaxe marquée* et *blocage morphologique*, on peut, après avoir constaté que le blocage relatif aux catégories du temps et du nombre n'est pas très significatif, ajouter un examen de l'article. Introduire un article devant les noms qui n'en ont pas a l'effet de donner au SN ainsi constitué une fonction référentielle. Il s'est aussi avéré, lors de l'examen des expressions figées avec un adjectif employé comme adverbe, que l'adverbe correspondant à l'adjectif est le plus souvent bloqué ou, dans les deux cas de *courtement* et *grossement*, n'est pas attesté dans nos sources.

Finalement, l'examen du rapport entre le blocage lexical et le blocage morphologique a révélé que les expressions soumises au blocage morphologique sont aussi bloquées lexicalement. Les expressions soumises au blocage lexical (c'est-à-dire toutes les expressions figées) sont surtout soumises au blocage morphologique relatif à la catégorie du nombre (et, où cela est pertinent, celui du genre).

Bref, on constate que c'est la structure syntaxique d'une expression figée plutôt que l'appartenance à un ensemble créé par l'application d'un des critères qui influence directement la possibilité de varier de quelle manière que ce soit une expression figée. Le rapport entre le *sens figuré* et le *blocage lexical* est particulièrement intéressant, surtout dans les cas où une expression perd son trait figé en conséquence de la modification du nombre grammatical.

⁴⁸⁴ Les séquences N + ADJ peuvent être motivées (*gros bonnet*) ou non (*douche écossaise*), au sens figuré (*gros bonnet*) ou au sens propre (*célibataire endurci*), opaques (*douche écossaise*) ou transparentes (*fausse alerte*), analysables (*célibataire endurci*) ou non (*gros bonnet*). Lorsque le N peut être conçu comme un objet physique ou du moins comptable, il peut s'employer soit au singulier soit au pluriel.

5 L'expression figée comme catégorie linguistique

Nous avons émis l'hypothèse que les expressions figées constituent une catégorie basée sur des ressemblances de familles plutôt que sur des conditions nécessaires et suffisantes⁴⁸⁵. Cette hypothèse sera examinée dans ce chapitre. Nous soulignons pourtant que ce chapitre ne constitue qu'une ébauche.

5.1 Ressemblances de famille

La théorie des ressemblances de famille, dont l'origine est généralement attribuée à Wittgenstein, propose un moyen de catégorisation dans lequel tous les membres de la catégorie ne partagent pas forcément les mêmes propriétés. « [L]'air de famille », écrit Kleiber (1991:113) « [...] caractérise un ensemble de similarités entre les différentes occurrences d'une même famille, ». Ces ressemblances « sont des propriétés qui ne sont pas nécessairement partagées par tous les membres, mais que l'on retrouve au moins chez deux membres »⁴⁸⁶. La structuration en ressemblances de famille permettrait de se dispenser de l'application des conditions nécessaires et suffisantes, qui s'est avérée ne pas être rentable. Comme le montre le Chapitre 3, un seul des critères examinés dans cette étude fournit des conditions nécessaires et suffisantes pour définir une expression figée : le blocage lexical. Nous avons également montré que les seuls critères nécessaires selon ce modèle de catégorisation sont le blocage lexical et la mémorisation. Les autres critères ne seraient donc pas nécessaires pour décrire le phénomène de figement, bien que la plupart d'entre eux semblent pertinents pour la définition de l'expression figée. Voilà qu'un examen de la notion de ressemblance de famille s'impose, afin de voir si elle peut rendre compte de la délimitation de la catégorie linguistique d'*expression figée*. Nous espérons que la théorie des ressemblances de famille pourra expliquer comment les critères analysés aident à former la catégorie de l'expression figée sans pour autant être des critères décisifs.

⁴⁸⁵ Voir chapitre 3, *supra*.

⁴⁸⁶ Le centre d'intérêt de notre travail se limitant aux expressions figées et à leur appartenance éventuelle à une catégorie linguistique, nous ne présentons que brièvement la théorie de la ressemblance de famille. Pour le lecteur qui s'intéresse d'avantage à cette théorie et à d'autres théories de catégorisation, nous renvoyons à Wittgenstein (1972), Rosch et Mervis (1975), Lakoff (1987) et Kleiber (1990).

5.2 Critères et indices

Puisque les critères de blocage lexical et de mémorisation sont nécessaires dans la définition de l'expression figée, ils ne seront pas systématiquement exemplifiés ici. Ils sont à considérer comme omniprésents.

Comme nous l'avons vu⁴⁸⁷, les critères de *contexte unique*, de *non-motivation*, d'*opacité* et d'*inanalysabilité* sont des conditions suffisantes pour identifier une expression figée. Ils sont donc pertinents pour la description des expressions figées. Or, comme nous l'avons signalé, ils s'appliquent plus ou moins facilement. Le critère de *contexte unique* est facile à appliquer, mais n'identifie qu'un groupe restreint d'expressions figées. La *non-motivation* concerne souvent uniquement une partie de l'expression en question. Souvent, il y a donc *non-motivation partielle*. Le critère d'*opacité* étant difficile à appliquer, il sera toutefois inclus dans l'analyse. Précisons qu'il est logique que les expressions *non motivées* soient également *opaques*. Les expressions opaques, en revanche, ne sont pas forcément non motivées.

Le *sens figuré* n'est une condition ni nécessaire ni suffisante pour rendre compte du figement. Nous avons choisi de l'inclure dans l'analyse, en raison du statut d'*indice* que nous lui avons attribué dans le Chapitre 3⁴⁸⁸.

5.3 Expressions figées et critères

L'expression figée en tant que signe linguistique a, comme la plupart des signes, un signifiant et un signifié. Le signifiant est, comme c'est souvent le cas pour les notions abstraites, plus facile à décrire que le signifié. Cependant, on peut imaginer que les notions décrites par les noms des critères font partie, d'une manière ou d'une autre, du signifié de l'expression figée. Toutefois, en ce qui concernent les *critères*, nous n'avons pas de termes pour décrire leur signifié. Il n'existe pas de mot pour décrire ce qu'ils auraient en commun. Le trait qu'ils partagent est qu'ils arrivent à cerner certaines séquences de mots. Dans ce qui suit, nous allons donc essayer d'identifier les ressemblances de famille des critères à l'aide des expressions figées sur lesquelles ils ont été appliqués. C'est en regardant les expressions identifiées qu'il est possible de comparer les traits que les critères ont en commun.

Un échantillon d'expressions figées de divers types montrera que la plupart d'entre elles ont des propriétés correspondant à plus d'un critère. Notre échantillon se compose des expressions figées suivantes :

1	<i>à bon chat bon rat</i>	6	<i>douche écossaise</i>
2	<i>à la queue leu leu</i>	7	<i>les carottes sont cuites</i>
3	<i>à la Saint-Glinglin</i>	8	<i>mordre la poussière</i>
4	<i>au jour le jour</i>	9	<i>payer rubis sur l'ongle</i>
5	<i>baisser pavillon</i>	10	<i>vendre la mère</i>

Tableau 7. Échantillon d'expressions figées examinées.

⁴⁸⁷ Voir par exemple 3.7 *supra*.

⁴⁸⁸ Les critères de *syntaxe marquée* et de *blocage grammatical* ont aussi été classés comme des *indices* plutôt que des *critères*. La *syntaxe marquée* sera incluse dans l'examen des critères dans le cadre de ressemblances de famille. En revanche, le *blocage grammatical* sera omis de cet examen, en raison de l'impuissance de ce critère, surtout en ce qui concerne le blocage des transformations. Ce n'est qu'*après* avoir essayé les transformations prétendues impossibles que l'on peut tirer des conclusions sur le figement éventuel des expressions concernées par ce critère.

Ce choix a pour but de réunir des expressions de structures différentes qui soient en même temps identifiables par plus d'un critère examiné. Un examen systématique montrera qu'il y a toujours plus d'un critère pertinent pour chaque expression. Effectivement, les critères se laissent organiser en ressemblances de famille.

Le schéma ci-dessous, inspiré par Givón (1986:78) en offre une illustration graphique :

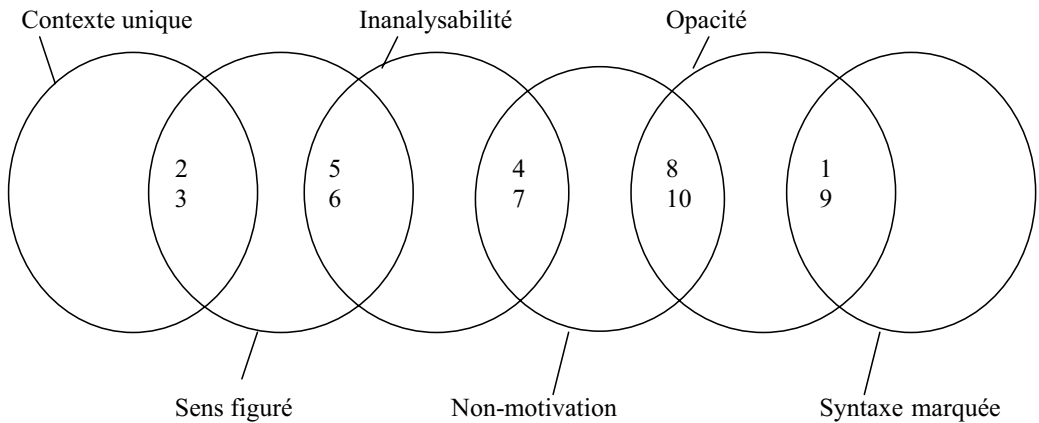


Figure 55: Les critères de figement organisés en ressemblances de famille (figure simplifiée).

La répartition des expressions proposées selon les critères permettant de les identifier est représentée par les chiffres correspondant au tableau 7. Notons que l'ordre dans lequel les critères sont représentés aurait pu être différent. La plupart des expressions figées peuvent se retrouver à plus d'un endroit dans le schéma. La réalité est pourtant plus complexe que ne le laisse soupçonner la figure. Les critères (ou, plus précisément, ce qu'ils représentent,) se recouvrent beaucoup plus, ce qui est difficile à décrire de manière efficace dans une figure. Ces recouvrements complexes expliquent vraisemblablement à leur tour la confusion qui règne dans les tentatives de classer les expressions figées en différentes catégories. Il y a souvent un consensus parmi les chercheurs sur l'appartenance de telle ou telle expression à la catégorie *expression figée*⁴⁸⁹. Or, le phénomène de figement devient facilement circulaire et il n'y a pas toujours un consensus sur le fonctionnement des critères. La plupart des phraséologues classeraient certainement la suite *à bon chat bon rat* comme une expression figée. Cependant, il y a lieu de croire qu'ils ne se baseraient pas sur les mêmes critères. Certains diraient que la suite est opaque, d'autres qu'elle est transparente. Tel chercheur soutiendrait qu'elle est inanalysable, tel autre qu'elle est parfaitement analysable.

Dans ce chapitre, nous avons voulu rendre compte de l'expression figée en tant que catégorie linguistique sans pour autant nous limiter à l'application des critères selon les conditions nécessaires et suffisantes.

⁴⁸⁹ Voir par exemple l'introduction du Chapitre 2 *supra*.

6 Conclusion

Ayant parcouru de nombreuses définitions des expressions dites figées, nous avons pu en conclure que des définitions claires qui arrivent à trancher entre les différents types d'expressions ou à définir toutes les expressions figées manquent toujours. Dans le but de mieux cerner le phénomène de *figement*, nous avons entrepris une recherche systématique des propriétés souvent invoquées pour les définir. Les difficultés auxquelles on se heurte lors d'une telle analyse sont considérables. Le premier obstacle est celui de la terminologie, surtout parce que les termes sont susceptibles de changer de contenu d'un chercheur à l'autre. On rencontre même des cas où un terme doit être réinterprété pour chaque exemple individuel auquel on veut l'appliquer. Il est donc nécessaire de bien étudier les termes employés. Pour ce faire, nous avons choisi des critères utilisés par un grand nombre de chercheurs et qui représentent les traits pertinents pour l'analyse approfondie que nous avons voulu faire du phénomène du figement.

Dans le Chapitre 2 de cette étude, les six critères suivants ont été soumis à l'examen :

- *mémorisation* (d'une séquence polylexicale)
- (présence d'un mot à) *contexte unique* (dans l'expression)
- *non-compositionnalité* (de l'expression)
- *syntaxe marquée* (de l'expression)
- *blocage lexical* (des mots composants de l'expression)
- *blocage grammatical* (des mots composants de l'expression)

Ce choix n'a évidemment pas été arbitraire. Il nous a permis de discuter la plupart des propriétés invoquées dans la phraséologie.

Il nous semble qu'il faudra donner plus d'importance au critère de *mémorisation*. Il est un des deux critères qui soient nécessaires pour identifier une expression figée. Même s'il n'est pas entièrement négligé par les chercheurs, on se concentre souvent sur d'autres critères. De nombreux chercheurs citent les mêmes expressions figées, bien qu'ils n'emploient pas les mêmes critères. Il arrive aussi que les mêmes critères soient employés, mais interprétés différemment. Comment expliquer cette unanimité sur l'appartenance à telle ou telle catégorie, tandis que les avis sur le fonctionnement des critères divergent ? Nous tenons à souligner que la mémorisation est un facteur important dans ce contexte et que le figement laisse des traces dans la mémoire de tout locuteur d'une langue.

Les mots à **contexte unique**, tels que *fur*, *instar* ou *lurette*, constituent un groupe facile à identifier. Nous avons dressé une liste de toutes les expressions à contexte unique relevées d'abord dans un dictionnaire bilingue (français-suédois), puis dans un dictionnaire monolingue français. Bien que la liste ne soit pas exhaustive, elle contient cependant bon nombre d'expressions figées à contexte unique, ainsi identifiables directement, sans qu'il y ait besoin de décider si le lexique ou la syntaxe est archaïque ou marqué. Nous avons également regroupé des mots à contextes limités, ce qui a mené à une discussion sur d'autres termes pertinents à ce sujet, tels que *collocation restrictive* et *polarisation négative*, entre autres.

La **non-compositionnalité** est la propriété la plus complexe parmi celles que nous avons examinées. D'abord nous avons stipulé qu'il serait avantageux de séparer la notion de *compositionnalité* de celle de *sens figuré*. Cette décision combinée avec un examen rigoureux d'autres termes pertinents pour le phénomène de compositionnalité (tels que *contenu lexical* vs *forme grammaticale*, *perspectives atomiste* vs *holiste*, *opacité* vs *transparence* et *analysabilité*) a montré que la **non-compositionnalité** peut être envisagé sous quatre aspects. Nous trouvons utile de faire une distinction entre les dichotomies suivantes :

- motivation – non-motivation
- sens propre – sens figuré
- transparence – opacité
- analysabilité – inanalysabilité

Il est intéressant de noter que la **syntaxe marquée**, un critère souvent mentionné, ne fournit pas beaucoup de cas. Les traits syntaxiquement marqués les plus importants relevés lors de notre examen ont été *l'absence de déterminant devant les noms* et les cas où les *adjectifs sont employés à la place des adverbes*. Autrement dit, même s'il y a effectivement des expressions figées avec une syntaxe marquée, il semble que ces traits syntaxiques déviants constituent un petit groupe, assez bien délimité. On constate également qu'un grand nombre d'expressions figées ont une syntaxe productive qui suit les règles syntaxiques les plus courantes.

Le **blocage lexical** concerne l'impossibilité de remplacer un mot par un autre dans un syntagme. Nous avons constaté la nécessité de définir clairement en quoi consiste l'impossibilité, car on peut en distinguer trois interprétations différentes. Une commutation normalement bannie peut rendre l'expression modifiée incompréhensible. La nouvelle expression peut aussi être compréhensible mais considérée comme « non idiomatique » si la convention veut qu'elle ne soit pas employée. Finalement, il y a les cas où l'expression change complètement de sens lors d'une commutation. Cela est particulièrement important lorsqu'on examine les différences entre le *sens propre* et le *sens figuré* des expressions figées. Les synonymes ne sont pas les seuls à être pertinents lorsqu'il s'agit d'examiner le phénomène de blocage lexical. Il faut également regarder la relation entre *sens figuré* et *sens propre* (*J'ai un chat dans la gorge* - *§J'ai un chat*) et d'autres commutations (*en pleine ville*, *en plein centre*, *en plein Atlantique*, **en pleine voiture*). La notion de *défigement* est également importante pour le figement. Nous avons préféré la mettre en relation avec le blocage lexical, vu que le défigement peut être considéré comme l'inverse du blocage lexical.

Ensuite, le critère de *blocage grammatical* a été examinée. Le degré de flexibilité varie beaucoup d'une expression à l'autre. Il est difficile de juger des possibilités d'effectuer des transformations, des insertions et des effacements dans les expressions figées et souvent le linguiste se fie beaucoup à sa propre intuition pour créer des contextes. En outre, des preuves négatives sont impossibles à repérer si on veut se baser sur des exemples authentiques, comme nous avons choisi de le faire.

Le chapitre 3 a été consacré aux critères examinés dans le Chapitre 2. Cette fois, les critères ont été réexaminés en termes de *conditions nécessaires et suffisantes*. Notre analyse permet de conclure qu'un seul critère satisfait à la fois aux conditions nécessaires et suffisantes, à savoir le blocage lexical. Seuls deux des critères sont nécessaires, le blocage lexical et la mémorisation. Ce qui étonne peut-être plus est que deux des critères examinés, la syntaxe marquée et le blocage grammatical, ne sont ni nécessaires, ni suffisants. Lorsqu'on prend également en compte les « nouveaux » critères, issus du terme de non-compositionnalité, il s'avère que la même chose vaut pour le *sens figuré* : il n'est ni nécessaire ni suffisant pour identifier les expressions figées. Cependant, tous les critères examinés semblent pertinents pour le figement.

Une étude des *relations qui existent entre les critères* a été entreprise dans le chapitre 4. Différents critères arrivent souvent à identifier les mêmes expressions figées. L'application des critères a pour effet la création d'ensembles qui se recouvrent souvent partiellement.

Pour ce qui est des critères de mémorisation et de blocage lexical, ils sont présents pour toutes les expressions figées. Le critère de blocage lexical étant plus complexe, il a été inclus dans la comparaison.

Dans la plupart des cas, l'application de critères différents peut mener à l'identification de la même expression, mais il n'y a pas souvent *identité* entre les ensembles formés par deux critères différents. Cependant, les *thèmes uniques* du critère de contexte unique sont toujours *non motivées*. En revanche, les *formes uniques* sont motivées. À ce propos on peut noter que le rapport entre le blocage lexical et le critère de contexte unique est très étroit. Aucune commutation n'est possible dans les expressions identifiées par le critère de contexte unique.

En ce qui concerne le rapport entre le *blocage lexical* et les autres critères, le blocage peut être plus ou moins sévère, puisque plusieurs expressions existent dans deux variantes ou plus. Il est pourtant toujours question d'un blocage lexical – les variantes sont d'un nombre restreint et les commutations ne sont pas libres, sauf pour les expressions discontinues du type *d'un N à l'autre*.

L'examen du critère de *blocage grammatical* et son rapport avec les autres critères a révélé qu'un blocage morphologique relatif à la catégorie du nombre n'est pas rare. La plupart des expressions figées s'emploient soit au singulier soit au pluriel. Si on modifie le nombre grammatical d'un syntagme, on a le plus souvent pour résultat un syntagme pas couramment utilisé, et dont le sens serait plutôt curieux qu'amusant. Un procédé similaire au *défigement*, qui met en relief le blocage lexical, n'est donc pas à conseiller pour les désinences. Il est fort probable qu'une telle tentative de jouer avec la langue passerait inaperçue ou rendrait l'interlocuteur confus. En ce qui concerne le blocage grammatical, nous avons pu constater qu'il dépend surtout de la structure syntaxique. Cependant, le comportement de certaines expressions à sens figuré est particulièrement intéressant. Modifier le nombre grammatical

des expressions telles que *prendre une veste* ou *prendre une culotte* rend plus plausible une l'interprétation au sens propre du syntagme.

L'examen du rapport entre le *blocage grammatical* et la *syntaxe marquée* a montré que dans les expressions figées avec un adjectif employé comme adverbe, l'adverbe qui correspond à l'adjectif en question est soit bloqué soit non attesté.

Dans le Chapitre 5, nous avons lancé l'idée que la théorie des *ressemblances de famille* arrive mieux que les conditions nécessaires et suffisantes à définir la catégorie des expressions figées. Les recouvrements partiels entre les différents groupes d'expressions figées résultant des applications des critères ne se laissent pas facilement décrire. Le fait que l'ensemble créé par l'application d'un critère peut être le même que celui de l'application d'un autre rend difficile une catégorisation définitive des expressions figées. Il nous semble qu'une étude ultérieure de cette hypothèse serait utile pour structurer les notions les plus importantes du concept de figement.

BIBLIOGRAPHIE

- Abeillé, Anne (1995), « The Flexibility of French Idioms: A Representation with Lexicalized Tree Adjoining Grammar », in : Everaert, van der Linden, Schenk et Schreuder (1995), pp. 15-42.
- Abelin, Åsa (1999), *Studies in Sound Symbolism*, Department of Linguistics, Göteborg University, Sweden.
- Achard, Pierre et Fiala, Pierre (1997), « La locutionnalité à géométrie variable », in : Fiala, Pierre, Lafon, Pierre et Piguet, Marie-France (1997), pp. 273-284.
- Aijmer, Karin (1996), *Conversational routines in English: Convention and Creativity*. Longman, New York.
- Aisenstadt, Ester (1981), « Restricted Collocations in English Lexicology and Lexicography », *Review of Applied Linguistics*, Louvain, Belgium (ITL), 53, pp. 53-61.
- Andersson, Sven (1957), Compte rendu de Boström, I., (1957), *Studia Neophilologica*, 29, pp. 270-278.
- Anscombe, Jean-Claude (1984), « Article zéro, termes de masse et représentation d'événements en français contemporain », in : J. David et G. Kleiber, éd., *Déterminants: Syntaxe et sémantique*. Paris: Klincksieck, pp. 5-34. (*Recherches linguistiques, XI*).
- (1986), « L'article zéro en français: un imparfait du substantif ? », *Langue française* 72: 4-39.
- Anward, Jan et Linell, Per (1976), « Om lexikaliserade fraser i svenskan », in : *Nysvenska studier*, 55-56, pp. 77-119.
- Bally, Charles (1963), *Traité de stylistique française*. Librairie de l'Université Georg & Cie S.A. Genève.
- Baudelaire, Charles (1964 [1^{ère} éd. 1857]), *Les fleurs du mal et autres poèmes*. Garnier-Flammarion, Paris.
- Bennett, T.J.A. (1981), « Translating colour collocations », *Journal des traducteurs*, Outremont, PQ, Canada (Meta), Sept., 26:3, pp. 272-280.
- Benson, Morton (1985), « Collocations and idioms », in : Ilson-Robert (éd. et introd.); Brumfit-C.J. (pref.), *Dictionaries, Lexicography and Language Learning*, Oxford: Pergamon, viii, pp. 61-68.
- Bernard, Georges (1974), « Les locutions verbales françaises », *La Linguistique* 10, 2, pp. 5-17.
- Björkman, Sven (1978), *Le type avoir besoin. Étude sur la coalescence verbo-nominale en français*. Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia 21, Uppsala.
- Blinkenberg, Andreas (1969 [1^{ère} éd. 1928]), *L'ordre des mots en français moderne*, Bianco Lunos bogtryckeri.
- Bobrow, Samuel A. et Bell, Susan M. (1973), « On catching on to idiomatic expressions », *Memory & Cognition*, Vol. 1, No. 3, pp. 343-346.
- Bolinger, Dwight (1972), *Degree Words*. The Hague: Mouton.
- (1976-1977), « Meaning and memory », *Forum linguisticum*, Volume 1, pp. 1-14.
- (1977), « Idioms have relations », *Forum linguisticum* 2, pp. 157-169.
- Boström, Ingemar (1957), *Les noms abstraits accompagnés d'un infinitif et combinés avec AVOIR*. Études Romanes de Lund 12. Lund.
- Botelho da Silva, Teresa et Cutler, Anne (1993), « Ill-formedness and Transformability in Portuguese idioms », in : Cacciari, Cristina; Tabossi, Patrizia (éd.), *Idioms: processing, structure and interpretation*, Lawrence Erlbaum Associates, Publishers, Hillsdale, New Jersey.

- Brant, Gustaf (1944), *La concurrence entre soi, et lui, eux, elle(s). Étude de syntaxe historique française*. Håkan Ohlssons boktryckeri, Lund.
- Brederode, T., van (1980), « Towards a theory of collocations », in : Zonneveld-Wim (éd. et préf.); Weerman-Fred. (éd. et préf.), *Linguistics in the Netherlands 1977-1979*, Dordrecht: Foris, x, pp. 254-263.
- Burt, Jennifer S. (1992), « Against the Lexical Representation of Idioms », *Canadian Journal of Psychology*, 46:4, pp. 582-605.
- Bäcklund, Ulf (1970), *The collocation of adverbs of degree in English*, Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia 13, Uppsala.
- (1981), *Restrictive adjective-noun collocations in English*, Acta Universitatis Umensis. Umeå Studies in the Humanities 23, Umeå.
- Cacciari, Christina et Tabossi, Patrizia (1988), « The comprehension of idioms », *Journal of memory and language*, 27, pp. 668-683.
- Chafe, Wallace L. (1968), « Idiomaticity as an anomaly in the chomskyan paradigm », *Foundations of Language*, 4, pp. 109-127.
- Conenna, Mirella (2000), « Structure syntaxique des proverbes français et italiens », *Langages*, 139, pp. 27-38.
- Coubild Dictionary of Idioms* (1995), Collins Cobuild. Harper Collins Publishers, London.
- Coulmas, Florian (1981), « Introduction : Conversational Routine », in : Coulmas, Florian (éd.) *Conversational Routine. Explorations in standardized communication situations and prepatterned speech*, Mouton, The Hague.
- Collins French College Dictionary* (1991), Harper Collins Publishers.
- Cowie, A.P. (1981), « The treatment of Collocations and Idioms in Learner's Dictionaries », *Applied linguistics*, Oxford, England, Autumn, 2:3, pp. 223-235.
- Curat, Hervé (1999), *Les déterminants dans la référence nominale et les conditions de leur absence*. Librairie Droz S.A., Genève.
- Danell, Karl Johan (1992), « Nothing but phrases. About the distribution of idioms and stock phrases », in : Edlund, Lars-Erik et Persson, Gunnar, *Language - the time machine*, Umeå.
- (1993), *La linguistique. Pratique et théorie*, Studentlitteratur, Lund.
- (1995), *Le phénomène de concurrence en français moderne*, Acta Universitatis Umensis. Umeå Studies in the Humanities 123, Umeå.
- Danell, Karl Johan et Olsson, Hugo (1997), *La grammaire française*. Almqvist & Wiksell/Liber AB. Uppsala et Stockholm.
- Dagenais, Gérard (1990), *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*, Les éditions françaises Inc., Boucherville.
- Davidson, Donald (1984), *Inquiries into truth and interpretation*, Oxford, Clarendon.
- Deignan, Alice (1999a), « Corpus-based research into metaphor », in : Cameron, Lynne et Low, Graham (éds.), *Researching and Applying Metaphor*, Cambridge University Press, pp. 177-199.
- (1999b), « Linguistic Metaphors and Collocation in Nonliterary Corpus Data », *Metaphor and symbol*, Lawrence Erlbaum Associates, Inc., 14 (1), pp. 19-36.
- Denhière, Guy et Verstigel, Jean-Claude (1996), « Le traitement cognitif des expressions idiomatiques. Activités automatiques et délibérées ». in : Fiala, Pierre, Lafon, Pierre et Pignet, Marie-France (1996), pp. 119-148.
- Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* (1994), Larousse.
- Dictionnaire des expressions et locutions* (1993), Dictionnaires Le Robert, Paris.
- Dictionnaire des expressions idiomatiques* (1995), Librairie Générale Française, Paris.
- Dictionnaire des proverbes sentences et maximes* (1960), Librairie Larousse, Paris.
- Dictionnaire historique de la langue française* (1992), Le Robert, Paris.

- Estill, Robert B. et Kemper, Susan (1982), « Interpreting idioms », *Journal of Psycholinguistic Research*, Vol. 11, No. 6, pp. 559-568.
- Everaert, Martin ; van der Linden, Erik-Jan ; Schenk André et Schreuder, Rob (éds.) (1995), *Idioms: structural and psychological perspectives*, Lawrends Erlbaum Associates, publishers, Hillsdale, New Jersey.
- Fauconnier, Gilles (1980), *Étude de certains aspects logiques et grammaticaux de la quantification et de l'anaphore en français et en anglais*, Atelier Reproduction des thèses, Université de Lille III, Lille.
- (1994), *Mental spaces: Aspects of meaning construction in natural language*, Cambridge University Press.
- Fiala, Pierre, Lafon, Pierre et Piguët, Marie-France (éds.) (1996), *La locution : entre lexique, syntaxe et pragmatique. Identification en corpus, traitement, apprentissage*. INALF, collection « Saint-Cloud ». Klincksieck, Paris.
- Fillmore, Charles J., Kay, Paul et O'Connor, Mary Catherine (1988), « Regularity and idiomaticity in grammatical constructions : The case of *let alone* », *Language* 64, 3, September, pp. 501-538.
- Fónagy, Ivan (1982), *Situation et signification*, John Benjamins, Amsterdam/Philadelphia.
- (1997), « Figement et changement sémantiques », in : *La locution entre langue et usages*, Martins-Baltar (éd.), ENS Éditions, Fontenay Saint-Cloud.
- Fontenelle, Thierry (1994), « What on earth are collocations? », *English today: the international review of the English language*, Cambridge, England, 1994, oct, 10:4 (40), pp. 42-48.
- Forsgren, Mats, Jonasson, Kerstin et Kronning, Hans (éds) (1998), *Prédication, assertion, information*. Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996, Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia 56, Uppsala.
- Franska ordboken* (1989), Esselte Studium.
- Fraser, Bruce (1970), « Idioms within a transformational grammar », *Foundations of language*, 6, pp. 22-42.
- Fromkin, Victoria et Rodman, Robert (1988), *An introduction to language*, Holt, Rinehart and Winston, Inc., New York.
- Gaätone, David (1971), *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*, Librairie Droz, Genève.
- (1997), « La locution : analyse interne et analyse globale », in ; Martins-Baltar (1997), pp. 165-177.
- (1998a), *Le passif en français*, Duculot, Paris.
- (1998b), « Peut-on parler de verbes non prédicatifs en français ? », in : Forsgren, Jonasson et Kronning (éds.), pp.193-199.
- Gagnière, Claude (1994), *Des mots et merveilles*. Éditions Robert Laffont, Paris.
- Gibbs Jr., Raymond W. (1980), « Spilling the beans on understanding and memory for idioms in conversation », *Memory & Cognition*, Vol. 8, pp. 149-156.
- (1994), *The Poetics of Mind : Figurative Thought, Language, and Understanding*. New York. Cambridge University Press.
- (1999), « Researching metaphor », in : Cameron, Lynne et Low, Graham (éds.), *Researching and Applying Metaphor*, Cambridge University Press.
- Gibbs, Jr., Raymond W. et Nayak, Nandini P. (1989), « Psycholinguistic studies on the syntactic behavior of idioms », *Cognitive psychology*, 21, pp. 100-138.
- Gibbs, Jr., Raymond W., Nayak, Nandini P. et Cutting, Cooper (1989), « How to kick the bucket and not decompose: analyzability and idiom processing », *Journal of memory and language*, 28, pp. 576-593.

- Gibbs, Jr., Raymond W., Nayak, Nandini, P., Bolton, John, L. et Keppel, Melissa E. (1989), « Speakers' assumptions about the lexical flexibility of idioms », *Memory & Cognition*, 17 (1), pp. 58-68.
- Givón, Talmy (1986), « Prototypes: between Plato and Wittgenstein », in : Craig, Colette (éd.), *Noun classes and categorization*, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam.
- Glucksberg, Sam, Brown, Mary et McGlone, Matthew S. (1993), « Conceptual metaphors are not automatically accessed during idiom comprehension », *Memory & Cognition*, 21 (5), pp. 711-719.
- Gosselin, Laurent (1996), *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Duculot, Louvain-la-Neuve.
- Gougenheim, Georges (1938), *Système grammatical de la langue française*. Bibliothèque du « français moderne », Paris.
- (1971), « Une catégorie lexico-grammaticale : les locutions verbales », *Études de linguistique appliquée*, Didier, Paris, 2, pp. 56-64.
- Gregory, M. (1975), *The description of English*, University of Toronto.
- Greimas, Algirdas Julien (1970), *Du sens*, Editions du Seuil, Paris.
- Gross, Gaston (1988), « Degré de figement des noms composés », *Langages* 90, juin, pp. 57-72.
- (1989), *Les constructions converses du français*. Librairie Droz, Genève.
- (1996), *Les expressions figées en français; noms composés et autres locutions*. Éditions Ophrys, Paris.
- (1997), « Du bon usage de la notion de locution », in : *La locution entre langue et usages*, Martins-Baltar (éd.), ENS Éditions, Fontenay Saint-Cloud.
- Gross, Maurice (1984), « Une classification des phrases 'figées' du français », in : Attal, Pierre et Muller, Claude (éds.), *Linguisticæ Investigationes Supplementa* vol. 8; *De la syntaxe à la pragmatique*, pp. 141-180.
- Grunig, Blanche (1990), *Les mots de la publicité. L'architecture du slogan*. Presses de CNRS, Paris.
- Grunig, Blanche-Noëlle (1997a), « Préface », in ; Martins-Baltar (1997), pp. 13-17.
- (1997b), « La locution comme défi aux théories linguistiques : une solution d'ordre mémoriel ? », in ; Martins-Baltar (1997), pp. 225-240.
- Gülich, Elisabeth et Krafft, Ulrich (1997), « Le rôle du 'préfabriqué' dans les processus de production discursive », in : Martins-Baltar (1997), pp. 241-276.
- Hagège, Claude (1985), *L'homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines*, Collection Folio / Essais.
- Hansen, Iah et Schwartz, Björn (1992), *Gleerups Franska Grammatik*, Gleerups, Malmö.
- Halliday, Michael Alexander Kirkwood (1966), « Lexis as a linguistic level », in : Bazell, C.E.; Halliday, M.A.K. and Robbins, R.H., *In Memory of J.R. Firth*, Longmans, London.
- Halmøy [Halmøy], Odile (1979), « Remarques sur la distribution du couple *an* – *année* en français contemporain », *Moderna språk*, édité pour l'Association des professeurs de langues modernes en Suède, 1979, pp. 65-75.
- Harris, Catherine L. (1994), « Coarse coding and the lexicon », in : Fuchs, Catherine et Victorri, Bernard, *Continuity in linguistic semantics*, John Benjamins, Amsterdam.
- Harris, Richard J. (1979), « Memory for metaphors », *Journal of Psycholinguistic Research*, Vol. 8, No. 1, pp. 61-71.
- Hausmann, Franz Josef (1997), « Tout est idiomatique dans les langues », in ; Martins-Baltar (1997), pp. 277-290.

- Heinz, Michaela (1993), *Les locutions figurées dans le « Petit Robert ». Description critique de leur traitement et propositions de normalisation*, Lexicographica, Series Maior 49, Max Niemeyer Verlag GmbH & Co. KG, Tübingen.
- (1996), « L'à-peu-près dans les locutions et son traitement lexicographique », in : Fiala, Pierre, Lafon, Pierre et Piguët, Marie-France (1996), pp. 213-229.
- Henry, Albert (1983), *Métaphore et métonymie*, J. Duculot, Gembloux.
- Hinton, Leanne; Nichols, Johanna et Ohala, John J. (éds) (1994), *Sound symbolism*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Hudson, Jean (1998), *Perspectives on fixedness: applied and theoretical*, Lund Studies in English 94, Lund University Press, Lund.
- Hussein, Riyad Fayez (1990), « Collocations: the missing link in vocabulary acquisition amongst efl learners », *Papers and studies in contrastive linguistics*, Poznan, Poland (PSCl), 23, pp. 123-136.
- Katz, Jerrold, J. (1973), « Compositionality, idiomaticity and lexical substitution », in : Stephen R. Anderson and Paul Kiparsky (éds.), *A festschrift for Morris Halle*, New York: Holt, Rinehart and Winston.
- Kibédi Varga, Áron et Bertho, Sophie (1995), *Mots et Merveilles*, Bonnier utbildning, Stockholm.
- Kleiber, Georges (1990), *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*. Presses Universitaires de France, Paris.
- (1991), « Prototype et prototypes : encore une affaire de famille », in : Dubois, Danièle (éd.), *Sémantique et cognition. Catégories, prototypes, typicalité*, pp. 103-129.
- (1999), « Les proverbes : des dénominations d'un type 'très très spécial' », *Langue française* 123, pp. 52-69.
- Lakoff, George (1987), *Women, Fire and Dangerous Things. What Categories Reveal about the Mind*, The University of Chicago Press, Chicago.
- Lakoff, George et Johnson, Mark (1980), *Metaphors we live by*, Chicago: The University of Chicago Press.
- Langacker, Ronald W. (1987), *Foundations of cognitive grammar. Volume 1 : Theoretical Prerequisites*, Stanford University Press, Stanford, California.
- (1999), *Grammar and conceptualization*. Mouton de Gruyter, Berlin.
- Lavoie, Réal (1989), « À l'écoute de la rue », *Diagonales* N° 9, janvier.
- Léard, Jean-Marcel (1992), *Les gallicismes. Étude syntaxique et sémantique*. Éditions Duculot, Paris.
- Le Goffic, Pierre (1993), *Grammaire de la Phrase Française*, Hachette, Paris.
- Lemhagen, Gunnar (1979), *La concurrence entre l'infinitif et la subordonnée complétive introduite par que en français contemporain*. Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia 26, Uppsala.
- Lorentzen, Lise R. (1994), « Les quantifieurs *bien des* et *beaucoup de* introduisant des syntagmes nominaux au pluriel », *Actes du XII^e Congrès des Romanistes Scandinaves*, Aalborg University Press.
- Mackin, Ronald (1978), « On collocations: 'words shall be known by the company they keep' », in : Strevens, Peter (éd.), *In Honour of A.S. Hornby*. Oxford University Press, Oxford, pp. 149-165.
- Makkai, Adam (1972), *Idiom structure in English*, Mouton, The Hague.
- Martin, Robert (1976), *Inférence, antonymie et paraphrase. Éléments pour une théorie sémantique*, Librairie C. Klincksieck.
- (1997), « Sur les facteurs du figement lexical », in : Martins-Baltar (éd.), (1997), pp. 291-305.

- Martins-Baltar, Michel (éd.) (1996), *La locution entre langue et usages*, ENS Éditions, Fontenay Saint-Cloud.
- McIntosh, Angus (1961), « Patterns and ranges », *Language*, 37, 3, pp. 325-337.
- Mejri, Salah (1997), *Le figement lexical*. Publications de la Faculté des Lettres de la Manouba.
- Mel'čuk, Igor (1993), « La phraséologie et son rôle dans l'enseignement / apprentissage d'une langue étrangère », *Étude de Linguistique Appliquée*, 92, pp. 82-113.
- Micaux, Wandrille et Ransbo, Gunilla (1991), *Norstedts Franska Idiombok*, Norstedts förlag AB.
- Michiels, Archibal (1977), « Idiomaticity in English », *Revue des langues vivantes*, XLIII, 2, pp. 184-199.
- Miller, George A. et Johnson-Laird, Philip N. (1976), *Language and perception*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Misri, Georges (1987a), « Approches du figement linguistique : critères et tendances », *La linguistique : Revue de la Société Internationale de la linguistique fonctionnelle*, 23:2, Paris, pp. 71-85.
- (1987b), *Le figement linguistique en français contemporain*, thèse de doctorat, Université René Descartes (Paris V).
- Moeschler, Jacques et Reboul, Anne (1994), *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Éditions du Seuil.
- Molander, Annelie (1999), *Analyse des expressions figées françaises comportant le mot coup. Étude syntaxique et sémantique*. Mémoire de français du cours D, Université d'Uppsala.
- Moon, Rosamund (1998), *Fixed expressions and idioms in English, a corpus-based approach*, Clarendon press, Oxford.
- Muller, Claude (1991), *La négation en français. Syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes*, Librairie Droz, Genève.
- Nattinger, James R. et DeCarrico, Jeanette S. (1992), *Lexical phrases and language teaching*, Oxford University Press.
- Newmeyer, Frederick J. (1974), « The regularity of idiom behavior », *Lingua* 34, pp. 327-342.
- Noailly, Michèle (1999), *L'adjectif en français*, Éditions Ophrys, Paris.
- Norrick, Neal, R. (1985), *How proverbs mean: semantic studies in English proverbs*, Mouton, Berlin.
- Nunberg, Geoffrey D. (1978), *The pragmatics of reference*, Dissertation, The City University of New York.
- Nunberg, Geoffrey, Sag, Ivan et Wasow, Thomas (1994), « Idioms », *Language* 70, 3, September, pp. 491-528.
- Ohtsuki, Minoru (2000), *A cognitive linguistic study of colour symbolism*. Institute for the research and education of language, Daito-Bunka University, Tokyo.
- Olsson, Hugo (1986), *La concurrence entre il, ce et cela (ça) en français contemporain*, Acta Universitatis Umensis, Umeå Studies in the Humanities 71, Umeå.
- Pedersen, John ; Spang-Hanssen, Ebbe et Vikner, Carl (1982), *Fransk Universitetsgrammatik*, Norstedts Boktryckeri, Stockholm.
- Persson, Birger (1974), *Étude sur la concurrence entre les groupes du type les côtes de France – les côtes de la France – les côtes françaises en français contemporain*, Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia 14, Uppsala.
- Le Petit Robert, Dictionnaire de la langue française* (1993), Dictionnaires le Robert, Paris.
- Picabia, Lelia (1983), « Remarques sur le déterminant zéro dans des séquences en *il y a* », *Le français moderne* 51(2): 157-171.
- (1986), « Il y a démonstration et démonstration : réflexion sur la détermination de l'article zéro », *Langue française*, 72: 80-101.

- Rastier, François (1994), « Tropes et sémantique linguistique », *Langue française*, 101, pp. 80-101.
- « Défigements sémantiques en contexte », in : Martins-Baltar (éd.), *La locution entre langue et usages*, ENS Éditions, Fontenay Saint-Cloud.
- Ricœur, Paul (1975), *La métaphore vive*, Éditions du Seuil, Paris.
- Riegel, Martin ; Pellat, Jean-Christophe et Rioul, René (1994), *Grammaire méthodique du français*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Ronsjö, Einar (1988), *Fransk grammatik för grundskolan och gymnasieskolan*, Almqvist & Wiksell Läromedel AB, Uppsala.
- Rosch, Eleanor et Mervis, Carolyn B. (1996 [1975]), « Family Resemblances: Studies in the Internal Structure of Categories », in : Geirsson, Heimir et Losonsky, Michael (éds.), *Readings in Language and Mind*. MA: Blackwell Publishers Inc., Cambridge, pp. 442-460.
- Rousseau, André (1998), « Construction prédicative et typologie des prédicats dans les langues naturelles », in : Forsgren, Jonasson et Kronning (éds.) pp. 493-504.
- Ruwet, Nicholas (1982), « Du bon usage des expressions idiomatiques dans l'argumentation en syntaxe générative ». Miméographie, à paraître dans *Recherches linguistiques*, 11, (Université de Paris VIII).
- Saussure, Ferdinand de (1967 [1916]), *Cours de linguistique générale*, édition critique préparée par Tullio de Mauro, Éditions Payot & Rivages, Paris.
- Schapiro, Charlotte (1999), *Les stéréotypes en français : proverbes et autres formules*, Éditions Ophrys.
- Searle, John R. (1978), « Literal meaning », *Erkenntnis*, 13, pp. 207-224.
- Sinclair, John McHardy. (1966), « Beginning the Study of Lexis », in : Bazell, C.E.; Halliday, M.A.K. and Robbins, R.H., *In Memory of J.R. Firth*, Longmans, London.
- Sperber, Dan et Wilson, Deirdre (1995), *Relevance: Communication and Cognition*, Blackwell, Oxford.
- Steinval, Anders (2002), *English colour terms in context*. Skrifter från moderna språk, Umeå Universitet, Umeå.
- Stubbs, Michael (2001), *Words and phrases. Corpus studies of Lexical Semantics*, Blackwell publishers Ltd., Oxford.
- Sullet-Nylander, Françoise (1998), *Le titre de presse. Analyses syntaxique, pragmatique et rhétorique*. Cahiers de la recherche, 8. Institutionen för franska och italienska, Stockholms universitet.
- Svensson, Mia (1998), « Critères de figement et analyses d'expressions figées du français moderne », in : Bardel, C. et al (éd.), *Actes du premier Congrès des Romanistes Scandinaves pour étudiants en doctorat*, pp. 107-114. Perles. Petites études romanes de Lund. Extra seriem no. 6. Universitetstryckeriet, Lund.
- Svensson, Maria H. (2000), « Phraséologie. Deux critères de figement : *contexte unique et non-compositionnalité* », XIV Skandinaviska romanistkongressen. Stockholm 10-15 augusti 1999, *Actes du XIV^e Congrès des Romanistes Scandinaves*, Nystedt, Jane (éd.), Almqvist & Wiksell International, Stockholm. CD-rom.
- (2002), « Critères de figement et conditions nécessaires et suffisantes », XV Skandinaviska romanistkongress, Dørum, Hallvard (éd.), *Romansk forum* nr. 16, 2002/2, < <http://www.digbib.uio.no/roman/page21.html> >. Page d'accueil visité le 23 juin 2003.
- Swinney, David A. et Cutler, Anne (1979), « The access and processing of idiomatic expressions », *Journal of verbal learning and verbal behavior*, 18, pp. 523-534.
- Tesnière, Lucien (1969), *Éléments de syntaxe structurale*. Éditions Klincksieck, Paris.
- Togoby, Knud (1965), *Structure immanente de la langue française*. Librairie Larousse, Paris.

- (1982), *Grammaire française*, Volume I: Le nom. Revue Romane, numéro spécial hors série, Akademisk Forlag, Copenhague.
- Treps, Marie (1994), *Allons-y Alonzo ! ou le petit théâtre de l'interjection*, Point Virgule. Éditions du Seuil, Paris.
- Le Trésor de la langue française : Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789-1960), (1971-1994), CNRS, Gallimard.
- Ullman, Stephen (1967), *Semantics. An introduction to the science of meaning*. Basil Blackwell, Oxford.
- van der Wouden, Ton (1997), *Negative contexts; collocation, polarity and multiple negation*, Routledge Studies in Germanic Linguistics.
- Videkull, Marianne (1999), *J'amène le champagne, tu apportes les verres ?*, Acta Universitatis Umensis, Umeå Studies in the Humanities 148, Umeå.
- Videkull, Marianne et Lindgren, Göran (1989), *Remarques sur trois paires de mots synonymes jour/journée – soir/soirée – matin/matinée*, Mémoire de 60 p, Université d'Umeå.
- Wall, Kerstin ; Hedman-Ekman, Monika ; Béhar, Denis et Kronning, Hans (1999), *Bonniers Franska Grammatik*, Bonnier utbildning, Stockholm.
- Webster's Ninth New Collegiate Dictionary* (1986), Merriam-Webster Inc., Publishers, Springfield, Massachusetts, U.S.A.
- Weinreich, Uriel (1969), « Problems in the analysis of idioms », in : Puhvel, J. (éd.) *Substance and structure of language*, pp. 23-81, University of California Press, Berkeley and Los Angeles.
- Westrin, Maibrit (1973), *Étude sur la concurrence de davantage avec plus dans la période allant de 1200 à la révolution*, Studentlitteratur, Lund.
- Wilmet, Marc (1997), *Grammaire critique du Français*, Duculot, Louvain-la-Neuve.
- Wilson, David Arthur (1972), *Linguistics in language teaching*, The MIT Press, Cambridge, Massachusetts.
- Wittgenstein, Ludwig (1972), *Philosophical investigations*, Basil Blackwell & Mott, Ltd., Oxford.
- Yorio, Carlos A. (1980), « Conventionalized Language Forms and the Development of Communicative Competence », *TESOL Quarterly*, Vol. 14, N° 4, pp. 433-442.

CORPUS INFORMATISÉ

Textes littéraires : CD-Littérature (1988), 888-1899, *Dix siècles de culture française*, CD-ROM, Act/Cédic-Nathan.

Littérature (CDLITT)

Journaux :

La libre Belgique (LB)

1 février 1986
11 février 1986
12 février 1986
13 février 1986
14 février 1986
16 février 1986
29 septembre 1986
30 septembre 1986
1 octobre 1986
2 octobre 1986
3 octobre 1986
5 octobre 1986
24 novembre 1987
25 novembre 1987
26 novembre 1987
27 novembre 1987
28 novembre 1987

Le soir (SO)

1 avril 1988
2 avril 1988
5 avril 1988
6 avril 1988
7 avril 1988
8 avril 1988
9 avril 1988
11 avril 1988
12 avril 1988
13 avril 1988
14 avril 1988
15 avril 1988

Le Monde (MO)

CD-rom (1990) : *L'histoire au jour le jour*, extraits des années 1945-1988 de *Le Monde*, Act et Le Monde.

Le Monde Économique (ME)

CD-rom (1990) : *Bilan économique et social* extraits des années 1983-1988 de *Le Monde Économique*. Act et Le Monde.

Logiciel utilisé pour le corpus informatisé :

WordCruncher Text Retrieval Software, Electronic Text Corporation, 5600 North University Ave., Provo, UT 84604, USA.

Table des matières

1	Introduction.....	13
1.1	Généralités	13
1.2	Terminologie.....	15
1.2.1	Expression figée.....	16
1.2.2	Catégories.....	19
1.2.2.1	Idiome	19
1.2.2.2	Locution	21
1.2.2.3	Collocation	22
1.2.2.4	Proverbe	23
1.2.2.5	Gallicisme	24
1.2.2.6	Phrasème	25
1.2.3	Entre catégorie et critère – la métaphore.....	26
1.2.4	Critères	28
1.2.5	Portée du figement	34
1.2.5.1	Expressions continues	34
1.2.5.2	Expressions discontinues.....	38
1.2.5.3	Synthèse	38
1.3	Délimitation du sujet.....	39
1.4	Corpus	40
1.5	But, méthode et disposition.....	40
2	Analyse des critères.....	42
2.1	Mémorisation	45
2.2	Contexte unique	50
2.2.1	Thème unique.....	52
2.2.2	Forme unique	52
2.2.3	Liste d'exemples à contexte unique	52
2.2.3.1	Commentaire de la liste.....	56
2.2.3.2	Homonymes	57
2.2.4	Contextes limités.....	58
2.2.5	Liste d'exemples à contextes limités.....	59
2.2.5.1	Commentaire de la liste.....	63
2.2.6	D'autres termes avec une définition similaire	64
2.2.6.1	Collocations restrictives	64
2.2.6.2	Hapax legomena	66
2.2.6.3	Cranberry collocations	66
2.2.6.4	Polarisation.....	67
2.2.7	Résumé.....	69
2.3	Non-compositionnalité.....	71
2.3.1	La non-compositionnalité et ses caractéristiques	71
2.3.2	Motivation vs non-motivation	73
2.3.3	Sens propre vs sens figuré.....	74
2.3.3.1	Sens propre et motivé.....	81
2.3.3.2	Sens figuré et motivé.....	81
2.3.3.3	Sens figuré et non motivé.....	82
2.3.3.4	La motivation des noms des couleurs.....	83
2.3.4	Contenu lexical et forme grammaticale.....	84
2.3.5	Transparence vs opacité	85
2.3.5.1	Sens propre, motivé et transparent	86
2.3.5.2	Sens figuré, motivé et transparent	87
2.3.5.3	Sens figuré, motivé et opaque	87
2.3.5.4	Sens figuré, non motivé et transparent	89
2.3.5.5	Sens figuré, non motivé et opaque	89
2.3.5.6	Comparaisons.....	90
2.3.6	Analysabilité vs inanalysabilité.....	91
2.3.7	Les perspectives atomiste et holiste	96
2.3.8	Résumé.....	97
2.4	Syntaxe marquée	100

2.4.1	Absence de déterminant	103
2.4.2	Adjectif employé comme adverbe.....	106
2.4.3	Une échelle syntaxique.....	106
2.4.4	Résumé.....	107
2.5	Blocage lexical.....	109
2.5.1	Commutations	110
2.5.1.1	Synonymes	110
2.5.1.2	Autres relations paradigmatiques	114
2.5.1.2.1	Commutations libres.....	114
2.5.1.2.2	Commutations dans le même champ sémantique	115
2.5.1.2.3	Commutations hyponymiques	117
2.5.1.2.4	Variantes sans commutation	117
2.5.2	Sens figuré et sens propre.....	118
2.5.3	Traductions.....	120
2.5.4	Défigement – un phénomène inverse du blocage ?	121
2.5.5	Résumé.....	124
2.6	Blocage grammatical.....	126
2.6.1	Blocage morphologique	126
2.6.2	Blocage syntaxique	131
2.6.2.1	Transformations	131
2.6.2.1.1	Passivation.....	132
2.6.2.1.2	Permutations de syntagmes coordonnés	133
2.6.2.1.3	Insertions	135
2.6.2.1.4	Effacements	136
2.6.3	Résumé.....	137
3	Conditions nécessaires et suffisantes	139
3.1	Mémorisation	139
3.2	Contexte unique	140
3.3	Non-compositionnalité	140
3.3.1	Non-motivation	140
3.3.2	Sens figuré.....	140
3.3.3	Opacité.....	141
3.3.4	Inanalysabilité.....	142
3.4	Syntaxe marquée	143
3.5	Blocage lexical.....	143
3.6	Blocage grammatical.....	144
3.7	Résumé.....	144
4	Rapports entre les critères de figement examinés	146
4.1	Rapport entre mémorisation et les autres critères.....	147
4.2	Rapport entre contexte unique et les autres critères.....	147
4.2.1	Rapport entre contexte unique et non-compositionnalité	147
4.2.1.1	Rapport entre contexte unique et non-motivation	147
4.2.1.2	Rapport entre contexte unique et sens figuré.....	150
4.2.1.3	Rapport entre contexte unique et opacité	151
4.2.1.4	Rapport entre contexte unique et inanalysabilité.....	152
4.2.2	Rapport entre contexte unique et syntaxe marquée.....	152
4.2.3	Rapport entre contexte unique et blocage lexical.....	155
4.2.4	Rapport entre contexte unique et blocage morphologique	157
4.3	Rapport entre non-compositionnalité et les autres critères.....	160
4.3.1	Rapport entre non-compositionnalité et syntaxe marquée.....	160
4.3.1.1	Rapport entre non-motivation et syntaxe marquée.....	160
4.3.1.2	Rapport entre sens figuré et syntaxe marquée.....	160
4.3.1.3	Rapport entre opacité et syntaxe marquée.....	161
4.3.1.4	Rapport entre inanalysabilité et syntaxe marquée	162
4.3.2	Rapport entre non-compositionnalité et blocage lexical	162
4.3.2.1	Rapport entre non-motivation et blocage lexical.....	162
4.3.2.2	Rapport entre sens figuré et blocage lexical.....	163
4.3.2.3	Rapport entre opacité et blocage lexical.....	163
4.3.2.4	Rapport entre inanalysabilité et blocage lexical	164
4.3.3	Rapport entre non-compositionnalité et blocage morphologique.....	164

4.3.3.1	Rapport entre non-motivation et blocage morphologique.....	165
4.3.3.2	Rapport entre sens figuré et blocage morphologique.....	165
4.3.3.3	Rapport entre opacité et blocage morphologique.....	166
4.3.3.4	Rapport entre inanalysabilité et blocage morphologique.....	167
4.4	Rapport entre syntaxe marquée et les autres critères.....	168
4.4.1	Rapport entre syntaxe marquée et blocage lexical.....	168
4.4.1.1	Rapport entre expressions figées sans déterminant et blocage lexical.....	168
4.4.1.2	Rapport entre les expressions figées avec adjectif employé comme adverbe et blocage lexical.....	169
4.4.2	Rapport entre syntaxe marquée et blocage morphologique.....	170
4.4.2.1	Rapport entre expressions figées avec nom sans déterminant et blocage morphologique.....	171
4.4.2.2	Rapport entre les expressions figées avec un adjectif employé comme adverbe et le blocage morphologique.....	173
4.5	Rapport entre blocage lexical et blocage morphologique.....	176
4.6	Résumé.....	177
5	L'expression figée comme catégorie linguistique.....	179
5.1	Ressemblances de famille.....	179
5.2	Critères et indices.....	180
5.3	Expressions figées et critères.....	180
6	Conclusion.....	182
	Bibliographie.....	186

SKRIFTER FRÅN MODERNA SPRÅK
Institutionen för moderna språk, Umeå universitet

Skriftseriens redaktör:
Raoul J. Granqvist

1. Mareike Jendis, *Mumins wundersame Deutschlandabenteuer. Zur Rezeption von Tove Janssons Muminbüchern*. Diss. 2001.
 2. Lena Karlsson, *Multiple Affiliations: Autobiographical Narratives of Displacement by US Women*. Diss. 2001.
 3. Anders Steinvall, *English Colour Terms in Context*. Diss. 2002.
 4. Raoul J. Granqvist (ed.), *Sensuality and Power in Visual Culture*. 2002.
 5. Berit Åström, *The Politics of Tradition: Examining the History of the Old English Poems The Wife's Lament and Wulf and Eadwacer*. Diss. 2002.
 6. José J. Gamboa, *La lengua después del exilio. Influencias suecas en retornados chilenos*. Diss. 2003.
 7. Katarina Gregersdotter, *Watching Women, Falling Women. Power and Dialogue in Three Novels by Margaret Atwood*. Diss. 2003.
 8. Thomas Peter, *Hans Falladas Romane in den USA*. Diss. 2003.
 9. Elias Schwieler, *Mutual Implications: Otherness in Theory and John Berryman's Poetry of Loss*. Diss. 2003.
 10. Mats Deutschmann, *Apologising in British English*. Diss. 2003.
 11. Raija Kangassalo & Ingmarie Mellenius (red.), *Låt mig ha kvar mitt språk. Den tredje SUKKA-rapporten. / Antakaa minun pitää kieleni. Kolmas SUKKA-raportti*. 2003.
 12. Mareike Jendis, Anita Malmqvist & Ingela Valfridsson (Hg.), *Norden und Süden. Festschrift für Kjell-Åke Forsgren zum 65. Geburtstag*. 2004.
 13. Philip Grey, *Defining Moments: A Cultural Biography of Jane Eyre*. Diss. 2004.
 14. Kirsten Krull, Lieber Gott, mach mich fromm ... *Zum Wort und Konzept "fromm" im Wandel der Zeit*. Diss. 2004.
 15. Maria Helena Svensson, *Critères de figement. L'identification des expressions figées en français contemporain*. Diss. 2004.
-